

RAPPORT DE GESTION

de la Municipalité au Conseil communal de Vevey sur l'exercice 2002

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions :

- ⇒ de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93 b) ;
- ⇒ du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984 (art. 34) ;
- ⇒ du règlement du Conseil communal de Vevey du 1^{er} août 2000 (art. 143) ;

La Municipalité a l'honneur de vous soumettre le présent rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2002.

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir prendre la décision suivante :

le Conseil communal de Vevey

vu le rapport de la Municipalité sur sa gestion 2002
vu les rapports de la commission de gestion

décide

d'approuver la gestion relative à l'exercice 2002 et d'en donner décharge à la Municipalité.

Au nom de la Municipalité
Le Syndic  Le Secrétaire 
Dominique Rigor  P.-A. Perrenoud



Municipalité	5
Conseil communal	7
Administration générale	
Greffes municipal.....	15
Archives communales	15
Personnel.....	20
Informatique	26
Service des affaires intercommunales du district de Vevey	28
Direction des finances	
Impôts.....	33
Office de la population.....	33
Direction de l'équipement	
Service technique	38
Service gestion.....	47
Direction de la sécurité	
Police municipale.....	57
Service de défense contre l'incendie et secours	60
Animations sports & jeunesse	
Animation sportive	63
Animation jeunesse	65
Espace de rencontres et d'animation Equinox.....	67
Educateur de proximité.....	68
Développement durable - Agenda 21	69
Direction de l'éducation	
Secrétariat général des écoles	71
Etablissement primaire.....	74
Etablissement secondaire	75
Office régional d'orientation scolaire et professionnelle.....	76
Service culturel	
Service culturel.....	77
Collection d'histoire et de sciences naturelles	80
Musée Jenisch	82
Musée historique de Vevey	84
Musée suisse de l'appareil photographique	86
Bibliothèque municipale	90
Direction des services sociaux	
Office du travail	91
Agence communale d'assurances sociales	92
Régionalisation de l'action sociale	93
Centre social intercommunal.....	94
Centres d'accueil.....	97
Intégration des étrangers.....	99
Office du logement	101
Divers	102

C'est une Municipalité largement renouvelée qui est entrée en fonction le 1^{er} janvier 2002.

Celle-ci, outre la gestion des affaires courantes, s'est immédiatement attelée à l'élaboration d'un programme de législation et d'un plan d'investissement. Notre programme de législation, intitulé "des objectifs clairs pour une action efficace", a été établi en tenant compte des éléments suivants :

- obligation à assumer des décisions antérieures;
- nécessité de procéder à la réalisation d'investissements indispensables;
- volonté de viser au remboursement de la dette;
- volonté de ne pas augmenter le taux d'imposition;
- appréciation raisonnable des ressources (autofinancement / désinvestissements).

Le plan des investissements daté du 1^{er} juin 2002 constitue l'ossature et fait partie intégrante du présent programme quadriennal de la Municipalité.

Les dépenses qui pourraient découler des projets, réalisations, ou mesures non prévus au plan des investissements seront portées aux budgets annuels ordinaires, à moins que leur importance ne justifie une modification du plan des investissements.

ADMINISTRATION GENERALE

Information / informatique

- Application et développement du concept de communication adopté en début de législature ;
- Adaptation et amélioration du site Internet vevey.ch ;
- Mise en exploitation d'un guichet unique de renseignements combiné avec un système d'information statistique.

Economie locale

- Disponibilité, ouverture en faveur de la promotion de l'économie locale et régionale ;
- Partenariat constructif avec les commerçants, appui à leurs activités et à leur développement.

Association suisse du Multimédia

- Désengagement progressif de la Commune de cette association professionnelle.

Personnel

- Consolidation des mesures d'organisation pour la gestion et la formation du personnel;
- Développement de l'esprit d'entreprise.

Affaires intercommunales

- Volonté de concrétiser les démarches

visant à la mise en place d'une structure régionale.

Développement durable

- Poursuite des engagements pour un développement durable dans le cadre de son Agenda 21.

DIRECTION DES FINANCES-GERANCES

- Finalisation des démarches et décisions concernant :
 - Château de l'Aile
 - Ex-ACMV
 - Grande-Place
 - Parking souterrain et réaménagement
 - Restructuration des services "Parcs et Jardins et Voirie"

DIRECTION DE L'EQUIPEMENT - Service technique

Patrimoine communal

- Poursuite de la mise en œuvre des mesures d'économies d'énergie (remplacement de chaufferies, installation de compteurs de chaleur);
- Inventaire de l'état et de la situation énergétique des bâtiments communaux, mise en œuvre de programmes d'entretien;
- Réfection des tours de Gilamont;
- Légalisation du PPA "SwissMedia Center"

Routes, trottoirs et places

- Aménagement et entretien des routes, pistes cyclables et trottoirs, mesures de modération;
- Aménagement d'un nouvel accès routier à la propriété communale des Monts-de-Corsier;
- Aménagement routiers en relation avec les constructions nouvelles.

Canalisations

- Elaboration du plan de gestion des eaux;
- Introduction de systèmes séparatifs des eaux et réfection de collecteurs.

Cadastre

- Achèvement de la numérisation du cadastre communal;
- Numérisation du cadastre souterrain;
- Mise en place progressive d'un système d'information sur le territoire.

Eclairage

- Etude d'un plan général d'éclairage public.

Circulation et stationnement

- Réflexion générale sur la circulation et le stationnement en ville de Vevey.

DIRECTION DE L'EQUIPEMENT - Service gestion

Arborisation

- Règlement sur la protection des arbres;

- Renouvellement d'arbres d'avenue.

Domaine public / privé communal

- Intensification de la lutte contre les déprédations (groupe d'intervention rapide).

Déchets

- Harmonisation de la récolte, du transport, de l'élimination et de la valorisation des déchets dans un périmètre de gestion régional;
- Appui à la création d'une déchetterie régionale.

DIRECTION DE LA SECURITE

Police '2000

- Mise en place progressive de la régionalisation opérationnelle des polices du district de Vevey.

Sécurité

- Incitation au comportement citoyen;
- Définition de mesures concrètes d'entente avec la nouvelle commission municipale de la sécurité.

Police du commerce

- Révision du Règlement municipal sur les établissements publics en application des dispositions de la nouvelle Loi sur les auberges et débits de boissons (LADB);
- Révision du Règlement communal sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins (harmonisation régionale).

DIRECTION DE L'EDUCATION

Préaux scolaires

- Extension des possibilités d'utilisation de préaux scolaires comme places jeux pour enfants en dehors des heures d'école.

Relations Ecoles-Parents

- Poursuite et développement des relations Ecoles-Parents.

Mesures de prévention

- Intensification des mesures de prévention et de lutte contre la violence et les incivilités;
- Formation des adultes et des élèves à la confiance en soi et au respect d'autrui;
- Sanctions en fonction des nécessités.

DIRECTION DE LA CULTURE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Culture

Bibliothèque

Musée Jenisch

- Déménagement de la Bibliothèque municipale dans un nouveau lieu;
- Extension du Musée Jenisch dans les locaux actuellement occupés par la Bibliothèque municipale.

Espace culturel polyvalent

- Etude d'aménagement d'un espace culturel polyvalent.

Service culturel régional

- Création d'un service culturel régional.

JEUNESSE

Ecoute – Santé

- Ecoute des jeunes; sensibilisation aux problèmes de santé.

Collaboration régionale

- Développement de la collaboration régionale.

SPORT

Loisirs sportifs

- Révision de l'organisation des loisirs sportifs.

Installations sportives

- Elaboration d'un règlement d'utilisation;
- Aménagement dans un cadre régional de deux nouveaux terrains de football et d'un bâtiment-vestiaires;
- Réfection et réaffectation dans un cadre régional des installations de Copet I, II et III;
- Construction d'une nouvelle salle de gymnastique;
- Compléments d'aménagement au stand de tir de Gilamont.

Sport – Arts – Etudes

- Participation à la réalisation d'un concept Sports-Arts-Etudes.

Séminaires

- Organisation de séminaires pour dirigeants sportifs.

Jeunes sportifs

- Encouragement de l'aide aux jeunes sportifs.

Service sportif régional

- Création d'un service sportif régional.

DIRECTION DES SERVICES SOCIAUX

Restructuration des Services sociaux et du Centre social intercommunal

- Transfert au niveau régional de l'action sociale.

Logement

- Renouvellement d'un crédit-cadre pour la création de nouveaux logements subventionnés en imaginant de nouvelles formes d'aides.

Petite enfance

- Extension au niveau régional de l'accueil de la petite enfance en y intégrant collectivités publiques et entreprises.

Intégration des étrangers

- Poursuite et approfondissement de la politique d'intégration actuelle et collaboration régionale.

Famille

- Création d'un jardin "Aventures".

Personnes âgées

- Poursuite du soutien à la politique locale et régionale.

Quant au plan des investissements, il constitue l'ossature et faire partie intégrante du programme quadriennal de la Municipalité.

Par ailleurs, la Municipalité a cherché à améliorer ses relations avec le Conseil communal et avec ses commissions en cherchant chaque fois à nouer un dialogue constructif et transparent.

Une nouvelle politique de communication à destination des habitants de Vevey a immédiatement été mise en œuvre, notamment par l'organisation très régulière de conférences de presse.

En conclusion, je tiens à relever l'ambiance extrêmement constructive et empreinte de respect mutuel qui règne au sein du collège municipal, et cela sans préjudice des convictions de chacun des Municipaux. Cet état d'esprit dont bénéficie également l'ensemble de l'Administration communale, permet de servir au mieux les intérêts de notre bonne ville de Vevey.

Dominique Rigot,
Syndic de Vevey

Répartition des dicastères	Titulaire	Suppléant
1. Administration générale 1.1. Greffe municipale 1.2. Service du personnel 1.3. Service des affaires intercommunales 1.4. Service informatique	Dominique Rigot	Vice-président
2. Direction des Finances 2.1. Comptabilité générale 2.2. Gérances 2.3. Office de la population	Laurent Ballif	Dominique Rigot
3. Direction de l'Équipement 3.1. Service technique 3.2. Service gestion	Dominique Rigot	Pierre-Alain Dupont
4. Direction de la Sécurité 4.1. Police municipale 4.2. CRDIS 4.3. Protection civile	Pierre Ducaux	Madeleine Burnier
5. Direction de la Culture, de la Jeunesse et des sports 5.1. Culture 5.2. Animation jeunesse 5.3. Animation sports	Pierre-Alain Dupont	Pierre Ducaux
6. Direction de l'Éducation 6.1. Secrétariat général des Ecoles 6.2. Ecoles primaires 6.3. Ecoles secondaires	Madeleine Burnier	Laurent Ballif
7. Direction des Services sociaux	Pierre-Alain Dupont	Laurent Ballif
	Laurent Ballif	Pierre-Alain Dupont

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL AU 1er JANVIER 2002

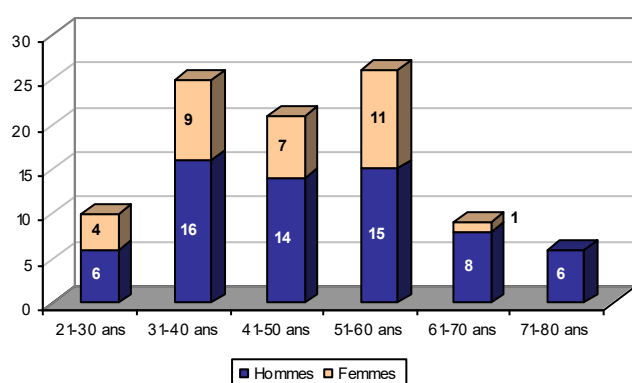
Parti	Nom	Prénom	Profession	Année de naissance
S	ABBET	Boris	Architecte	1968
S	ANSERMET	Serge	Secrétaire WWF	1947
S	AUBORT	Denise-Claire	Employée de commerce	1948
L	BADOUD	Jacqueline	Pharmacienne	1951
L	BARBEZAT	Jean-Philippe	Chef de vente	1964
S	BARHOUMI-HENCHOZ	Josette	Enseignante secondaire	1946
R	BAUDIN	Stephan	Electricien	1962
R	BERNEY	Michel	Directeur CEPV	1951
R	BERTRAND	Eric	Monteur-électricien	1964
R	BERTSCHY	Patrick	Paysagiste	1969
L	BLOCH	Franziska	Secrétaire, mère au foyer	1963
SOL	BOILLAT	Jean-Pierre	Travailleur social	1945
SOL	BORLOZ	Valérie	Documentaliste	1967
SOL	BRAFF	Katja	Institutrice psychologue	1968
L	BURGI	Jean-Jacques	Décorateur-étalagiste	1949
R	BURNIER	Mélanie	Assistante chargée d'études	1976
R	CHAMBAZ	Henri	Retraité	1940
L	CHAPPUIS	Jacques	Psychologue	1947
L	CHAVANNES	François	Médecin	1936
L	CHAVANNES	Herminie	Assistante publicité	1968
UDC	CHÉHAB	Daly	Ingénieur EPFL retraité	1926
R	CHRISTEN	Jérôme	Journaliste	1965
L	COMTE	Hélène	Infirmière	1944
S	COTTIER	Rémy	Indépendant/Fiduciaire	1948
R	CRETEGNY	Emile	Vigneron retraité	1928
S	D'ANGELO	Vladimir	Représentant	1945
R	DECOSTERD	Jacques	Dessinateur sanitaire	1966
UDC	DELADOEY	Jean-Claude	Fonct. fédéral	1938
UDC	DEMIERRE	Christophe	Viticulteur	1960
UDC	DESLOT	Fabienne	Ingénieur-chimiste	1965
R	DESTRAZ	Marie-Catherine	Infirmière	1953
R	DORIOT	Serge	Ingénieur mécanicien ETS	1935
S	DUBOUX	Michel	Directeur d'école	1952
R	DUBOUX DESPLAND	Véronique	Educatrice	1955
L	EGLOFF	Serge	Ingénieur	1948
S	FABRYCY BOVARD	Chantal	Enseignante	1957
S	FAEDDA-LAUBER	Dorly	Aide-soignante	1946
S	FLACTION	Pierre-André	Installateur sanitaire	1952
L	FOURNIER	Sanda	Physicienne	1967
UDC	FRATINI TRIOLO	Marysa	Employée de commerce	1967
L	FUCHSLOCH	René	Retraité	1934
S	FUHRER	Sandra	Fleuriste	1974
S	GAVIN	Eric	Paysagiste	1957
S	GEORGI	Claude	Libraire	1963
SOL	GONTHIER	Alain	Géographe	1953
S	GREMION	Jean-Michel	Intendant au SIGE	1963
SOL	GUT	Caroline	Décoratrice	1961
S	HELLER	Christian	Assistant social	1965
R	IMHOF	Nicolas	Secrétaire du PRDV	1965
S	IMSAND	Charles	Menuisier retraité	1924
R	JAGGI-HERITIER	Doris	Educatrice	1942
SOL	JAQUIER	Philippe	Déménageur + comédien	1956
R	JATON	Béatrice	Animatrice	1948
SOL	JOBIN	Christophe	Graphiste	1957
L	JUNKER	Suzette	Mère au foyer	1950
L	KAESER	Danièle	Infirmière	1947
R	KOHLI	Patrick	Maçon	1974

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL AU 1er JANVIER 2002 (suite)

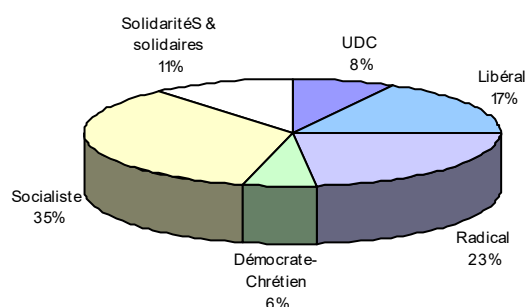
Parti	Nom	Prénom	Profession	Année de naissance
DC	KREBSER	Manuela	Designer	1964
S	MAILLARD	Jean-Jacques	Employé postal	1952
S	MAILLARD	Samantha	Aide-infirmière	1979
SOL	MAMBOURY	Isabelle	Educatrice en formation	1964
R	MARCHESI	Jean-Yves	Maître-Peintre	1956
S	MARTIN	Jean-François	Maître secondaire	1953
S	MARTIN	Marcel	Facteur	1949
SOL	MARTINS	Alexandre	Etudiant	1978
S	MATTENBERGER	Nicolas	Avocat	1970
L	MEYER	Jean-Claude	Fonctionnaire de police	1944
L	MING	Christophe	Cadre dans l'hôtellerie	1975
S	MOJONNIER	Jean-Luc	Maçon CFC	1965
S	MOSER	Ivan-Pierre	Agent d'assurances soc.	1946
S	MUNOZ	Ascension	Infirmière SP	1946
DC	NARBEL	Jean-Pierre	Comptable indépendant	1944
R	NICOLLIER	Pascal	Juriste	1973
S	NIQUILLE	Roger	Retraité	1926
S	OGUEY	Christiane	Institutrice	1951
S	OGUEY	Eric	Enseignant	1952
DC	PACHE	Murielle	Infirmière-cheffe	1955
R	PARIAT	Jean-Michel	Avocat	1958
S	PERRET	Numa	Mécanicien retraité	1929
S	POP	Gheorghe-Gavril	Enseignant	1941
S	RACINE	Jean-Marie	Libraire	1956
SOL	RAMUZ	Raphaël	Assistant universitaire	1974
DC	RICKENBACHER	Richard	Informaticien	1945
UDC	RIESEN	Norma	Femme au foyer	1952
UDC	RIESEN	Werner	Dessinateur-constr.	1947
DC	RODUIT	Jean-Marc	Maître éduc. physique	1963
L	ROTA	Sébastien	Expert en assurances	1973
S	RÖVER	Dominique	Dessinateur-géomètre	1969
R	SCHORRO	Jean-Pascal	Pharmacien	1968
UDC	TENTHOREY	Jean-Daniel	Juge retraité	1928
DC	TOLUSSO	Mauro	Retraité typographe	1932
S	WAECHLI	Jocelyne	Ménagère	1953
L	WALTER	Antoinette	Secrétaire	1941
S	WEBER	Alexandra	Enseignante	1974
S	WENK	Pieter	Commerçant	1941
R	WICHT	André	Pensionné	1949
SOL	WOEFFRAY	Michel	Horticulteur-fleuriste	1961

3 élus démissionnaires avant leur entrée en fonction

Répartition par tranche d'âge



Répartition des sièges du Conseil communal



SOMMAIRE DES DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a siégé 12 fois en 2002

PREMIÈRE SÉANCE - JEUDI 6 DÉCEMBRE 2001

Nomination du (de la) président(e) du Conseil communal pour 2002

Mme Doris Jaggi-Héritier est élue (Rad)

Nomination du (de la) secrétaire du Conseil communal pour 2002-2005

Mme Carole Dind est élue

Nomination du (de la) premier(ère) vice-président(e)

M. Marcel Martin est élu (Soc)

Nomination du (de la) second(e) vice-président(e)

Mme Jacqueline Badoud est élue (Lib)

Nomination de deux scrutateurs

M. Jean-Michel Gremion est élu (Soc)

Nomination de deux scrutateurs suppléants

Mme Marysa Fratini-Triolo (UDC) et M. Philippe Jaquier (Sol) sont élus

Nomination du (de la) secrétaire suppléant(e) du Conseil communal pour 2002-2005

Mme Denise-Claire Aubort est élue (Soc)

Nominations des délégués

Au Conseil intercommunal du Service intercommunal de gestion (SIGE)

Sont nommés :

Ansermet Serge (S)
Martin Marcel (S)
Burgi Jean-Jacques (L)
Gonthier Alain (SOL)
Marchesi Jean-Yves (R)
Doriot Serge (R)

Sont nommés suppléants :

Imsand Charles (S)
Maillard Jean-Jacques (S)
Kaeser Danièle (L)
Tolusso Mauro (PDC)
Baudin Stephan (R)
Despot Fabienne (UDC)

A la Commission intercommunale de gestion de la Communauté intercommu-

nale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

Sont nommés :

Moser Ivan-Pierre (S)
Bloch Franziska (L)

Est nommée suppléante :

Destraz Marie-Catherine (R)

A la Commission de contrôle régionale de l'Organisation régionale de protection civile Riviera (ORPC)

Sont nommés :

Flaction Pierre-André (S)
Meyer Jean-Claude (L)

Sont nommés suppléants :

Borloz Valérie (SOL)
Creteigny Emile (R)

Commission des finances

Aubort Denise-Claire (S)
Fabrycy Bovard Chantal (S)
Mattenberger Nicolas (S)
Racine Jean-Marie (S)
Barbezat Jean-Philippe (L)
Ming Christophe (L)
Boillat Jean-Pierre (SOL)
Narbel Jean-Pierre (PDC)
Bertschy Patrick (R)
Kohli Patrick (R)
Chéhab Daly (UDC)

Commission du Fonds d'urbanisme

Oguey Eric (S)
Gremion Jean-Michel (S)
Egloff Serge (L)
Fournier Sanda (L)
Baudin Stephan (R)
Pariat Jean-Michel (R)

Commission de gestion pour 2002 et 2003

D'Angelo Vladimir (S)
Gavin Eric (S)
Perret Numa (S)
Niquille Roger (S)
Munoz Ascension (S)
Burgi Jean-Jacques (L)
Fuchsloch René (L)
Gonthier Alain (SOL)
Rickenbacher Richard (PDC)
Baudin Stephan (R)
Chambaz Henri (R)
Nicollier Pascal (R)
Tenthorey Jean-Daniel (UDC)

Commission de recours en matière d'impôts et de taxes spéciales

Sont élus :

Pop Gheorghe-Gavril (S)

Kaeser Danièle (L)
Duboux-Despland Véronique (R)

Sont élus suppléants :

Roduit Jean-Marc (PDC)
Deladoey Jean-Claude (UDC)

Commission de recours en matière d'informatique

Georgi Claude (S)
Heller Christian (S)
Röver Dominique (S)
Chavannes Herminie (L)
Burgi Jean-Jacques (L)
Martins Alexandre (SOL)
Rickenbacher Richard (PDC)
Berney Michel (R)
Demierre Christophe (UDC)

Commission des naturalisations

Sont élus :

Barhoumi-Henchoz Josette (S)
Junker Suzette (L)
Jobin Christophe (SOL)
Pache Murielle (PDC)
Duboux-Despland Véronique (R)

Sont élus suppléants :

Oguey Christiane (S)
Walter Antoinette (L)
Braff Katja (SOL)
Bertrand Eric (R)
Riesen Werner (UDC)

DEUXIÈME SÉANCE - JEUDI 31 JANVIER 2002

Assermentation de membres du Conseil communal

Mmes Caroline Gut, Christiane Oguey, MM. Eric Bertrand et Sébastien Rota sont assermentés

Assermentation de deux membres du Conseil communal (élections complémentaires)

MM. Rolf Spaeth et Tefik Djikoli sont assermentés en remplacement de MM. Pierre-André Dupertuis et Alfred Bailly, démissionnaires

Nomination d'un(e) scrutateur(trice)

M. Mauro Tolusso est nommé scrutateur

Nomination d'un membre et d'un suppléant à la Commission des naturalisations

M. Werner Riesen est nommé membre, Mmes Norma Riesen et Manuela Krebsler sont nommées suppléantes

Fixation des indemnités aux membres du Conseil communal, à la secrétaire et à la secrétaire suppléante du Conseil communal

Président du Conseil	Fr.	3'000.--
1er et 2ème vice-présidents	Fr.	300.--
Scrutateurs	Fr.	250.--
Scrutateurs suppléants	Fr.	200.--
Secrétaire du Conseil (pas de jeton de présence)	Fr.	8'000.--
Secrétaire suppléant (indemnité fixe)	Fr.	250.--
en plus pour chaque PV de séance du Conseil communal	Fr.	500.--
Commission d'une journée	Fr.	180.--
Commission d'une demi-journée	Fr.	90.--
Commission sur préavis, dès 17h00	Fr.	20.--
Commissions permanentes (finances, etc.) de 17h00 à 20h00	Fr.	30.--
de 17h00 au-delà de 20h00	Fr.	50.--
Rapporteur (par rapport)	Fr.	50.--
Jetons de présence pour les séances du Conseil communal du soir	Fr.	10.--

Interpellation de M. J. Chappuis concernant la gestion du Port de Plaisance de Vevey

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Motion de M. J. Décosterd "Sécurité des enfants aux abords des Ecoles : morceau choisi"

- Prise en considération et renvoyée à la Municipalité pour étude et rapport

Motion de E. Gavin "Zones 30 : fonçons !"

- Prise en considération et renvoyée à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M. J. Christen "Prévention de l'alcoolisme : des ayatollahs ont infiltré l'administration communale"

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. A. Gonthier "Nécessaires bilan et perspectives d'un projet essentiel"

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de Mme M. Krebsler "La sécurité sur les quais en été"

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. S. Ansermet

"Installation de compostage de Roche"

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. F. Chavannes "Cachez cette sculpture que je ne saurais voir !"

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. J. Christen "Pour une politique offensive des transports publics sur la Riviera"

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Communications de la Municipalité

- Municipalité - Législature 2002-2005. Répartition des dicastères - C 1/2002
- Autorisations générales et compétences de la Municipalité - C 2/2002
- Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la Ville pour une politique d'aménagements cyclables et du développement du vélo - C 3/2002
- Municipalité - Nouveau concept d'information - C 4/2002

TROISIÈME SÉANCE - JEUDI 7 MARS 2002

Assermentation de trois membres du Conseil communal

Mme Virginie Miserez, MM. Sven Tobler et Michel Clément sont assermentés en remplacement de MM. Rémy Feissli, Raphaël Ramuz et Mme Sandra Fuhrer, démissionnaires

Rapport sur demandes d'agrégation à la bourgeoisie (23 candidatures) - 4/02

Rapporteur

Mme Véronique Duboux-Despland

- Adopté

Rapport sur reconduction du Fonds d'urbanisme pour la législature 2002-2005 - 1/02

Rapporteur

M. Vladimir D'Angelo

- Adopté

Rapport sur Montreux-Vevey Tourisme. Participation supplémentaire des communes - 2/02

Rapporteur

M. Patrick Kohli

- Adopté

Rapport sur demande de crédit pour le financement des travaux de transformation-rénovation de l'immeuble "Les

Cèdres", rue du Midi 11, propriété communale. Création d'une garderie-nursery - 3/02

Rapporteur

Mme Herminie Chavannes

- Adopté par 42 voix contre 24

Interpellation de M. J. Décosterd "Vevey et sa politique de la petite enfance : vision d'ensemble ?"

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. Ch. Demierre "Quand Vevey-Ville d'images le dispute à Vevey la Jolie... pas de quoi s'afficher !"

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. R. Cottier "Circulation sur les trottoirs : cycles tolérés ou prioritaires ?"

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. R. Cottier "Parc à chiens : terrain de golf ou champ de mines ?"

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Communications de la Municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Jérôme Christen "Prévention de l'alcoolisme : des ayatollahs ont infiltré l'administration communale" - C 7/2002
- Réponse à l'interpellation de Mme Manuela Krebsler "La sécurité sur les quais en été" - C 8/2002
- Réponse à l'interpellation de M. François Chavannes "Cachez cette sculpture que je ne saurais voir !" - C 6/2002
- Renouvellement d'emprunts échus en 2001 - C 5/2002
- Commissions municipales - C 9/2002

QUATRIÈME SÉANCE - JEUDI 18 AVRIL 2002

Assermentation de deux membres du Conseil communal

MM. Christian Siegenthaler et Rolf Appenzeller sont assermentés en remplacement de M. Sébastien Rota et Mme Murielle Pache, démissionnaires

Nomination d'un membre à la Commission des naturalisations

Mme Manuela Krebsler et M. Jean-Marc Roduit sont nommés respectivement membre et suppléant suite à la démission de Mme Murielle Pache

Rapport sur état de l'étude des motions en suspens et demandes de prolongation de délais - 5/02

Rapporteur M. Alain Gonthier

- Adopté (préavis municipal)

Rapport sur renouvellement de trois emprunts échus en 2002 - 6/02

Rapporteur M. Nicolas Mattenberger

- Adopté

Rapport sur pétition concernant la circulation et le stationnement au Quai Perdonnet et à la rue du Léman, à Vevey

Rapporteur Mme Christiane Oguey

Rapporteur (rapport complémentaire)
M. Jacques Chappuis

- Voeux 1 et 3 transmis à la Municipalité

Motion de Mme D. Kaeser "Quel avenir pour la musique classique sur la Riviera ?"

- Prise en considération et renvoyée à la Municipalité pour étude et rapport

Motion de M. F. Chavannes "Vevey la Jolie : ville d'accueil"

- Prise en considération et renvoyée à la Municipalité pour étude et rapport

Motion de M. J. Chappuis "Patinoire ? Mythe ou serpent de mer ?"

- Prise en considération et renvoyée à la Municipalité pour étude et rapport

Motion de M. R. Rickenbacher "Les garderies d'enfants - Réflexions sur leur rôle dans la société et dans le ménage communal"

- Prise en considération refusée

Interpellation de M. J. Christen "La Maison de Warens fait-elle les frais d'une politique d'économisme aiguë ?"

Interpellation de M. J.-P. Narbel "Maison de Mme de Warens : patrimoine veveysan à conserver"

Interpellation de M. A. Gonthier "La note juste"

Motion de M. J. Christen "Ne bradons pas la Maison de Mme de Warens !"

- Réponse ultérieure aux interpellations et motion prise en considération et renvoyée à la Municipalité pour étude et rapport

Communications de la Municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Serge Ansermet "Installation de compostage de Roche" - C 12/2002
- Réponse à l'interpellation de M. Christophe Demierre "Quand Vevey Ville d'Images le dispute à Vevey la Jolie... pas de quoi s'afficher" - C 11/2002
- Décisions municipales d'intérêt général communiquées à la presse "Municipalité de Vevey... en bref" (janvier-mars 2002) - C 10/2002

CINQUIÈME SÉANCE - JEUDI 23 MAI 2002

Nomination d'un(e) suppléant(e) au Conseil intercommunal du Service intercommunal de gestion (SIGE)

M. Jacques Chappuis est nommé suppléant en remplacement de Mme Danièle Kaeser, démissionnaire

Fixation d'une indemnité aux membres du Conseil communal participant aux opérations de dépouillement des scrutins et à la secrétaire du bureau de vote

Indemnisation forfaitaire fixée à fr. 90.-- et augmentation de l'indemnité de la secrétaire acceptée à fr. 500.--

Rapport sur gestion et comptes 2001 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) - 8/02

Rapport lu par
M. Ivan-Pierre Moser

- Adopté

Rapport sur demandes d'agrégation à la bourgeoisie (25 candidatures) - 9/02

Rapporteur
Mme Josette Barhouni-Henchoz

- Adopté

Interpellation de M. D. Röver "Accès libre aux lieux publics et sécurité routière pour les handicapés en chaise"

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de MM. J.-D. Tenthoey et W. Riesen "Prêt de la Municipalité au Vevey-Sport"

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. J. Christen "Vevey dort toujours et la Municipalité veille"

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de Mme M.-C. Destraz et M. R. Spaeth "Du Toit du Monde aux commerçants du quartier" ou "Y a-t-il un lien entre un style d'habitation et la promotion économique ?"

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de Mme F. Despot au sujet de l'éducation civique et notion de respect

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Communications de la Municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Jérôme Christen "Pour une politique offensive des transports publics sur la Riviera - C 15/2002
- Information sur l'introduction du vote par correspondance généralisé - VOTELEC dans la commune de Vevey - C 14/2002
- Expo'02 - Pavillon vaudois - Présence du district de Vevey - C 16/2002
- Décisions municipales d'intérêt général communiquées à la presse "Municipalité de Vevey... en bref" (mars-avril 2002) - C 13/2002

SIXIÈME SÉANCE - JEUDI 20 JUIN 2002

Rapport sur crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2002, 1ère série - 13/02

Rapport lu par
Mme Denise-Claire Aubort

- Adopté

Rapport sur acquisition de matériel informatique pour la Bibliothèque municipale - 10/02

Rapporteur (rapport de majorité)
M. Jacques Chappuis

Rapporteur (rapport de minorité)
Mme Fabienne Despot

- Rapport de minorité adopté, préavis renvoyé à la Municipalité pour nouvelle étude

Rapport sur demande de crédit pour la transformation et la réhabilitation de l'ancienne école catholique de La Part-Dieu, à la rue des Chenevières 10 - 11/02

Rapporteur M. Jacques Chappuis

- Adopté tel qu'amendé par la Commission

Motion de MM. A. Wicht et H. Chambaz "Enfants des muses"

- Renvoyée à une commission pour sa prise en considération

Interpellation de M. F. Chavannes "Un musée en déshérence : la culture exige de la place"

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de MM. S. Tobler et A. Gonthier "Circulation de commissions"

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Communications de la Municipalité

- Résultat de l'action "Coup de balai printanier" du samedi 20 avril 2002 - C 18/2002
- Réponse à l'interpellation de Mme Marie-Catherine Destraz et M. Rolf Spaeth "Du Toit du Monde aux commerçants du quartier" ou "Y a-t-il un lien entre un style d'habitation et la promotion économique ?" - C 21/2002
- Réponse à l'interpellation de Mme Fabienne Despot au sujet de l'éducation civique et notion de respect - C 22/2002
- Promotions des écoles - C 20/2002

SEPTIÈME SÉANCE - JEUDI 27 JUIN 2002

Rapport sur la gestion, exercice 2001

Rapport général de la Commission de gestion

Président M. Richard Rickenbacher

Rapport de la sous-commission Administration générale

Rapporteur M. Henri Chambaz

Rapport de la sous-commission Finances, Gérances

Rapporteur M. Henri Chambaz

Rapport de la sous-commission Urbanisme

Président-rapporteur M. Eric Gavin

Rapport de la sous-commission Espaces publics

Président-rapporteur M. Eric Gavin

Rapport de la sous-commission Sécurité, police municipale

Président M. Vladimir D'Angelo

Rapporteur M. Pascal Nicollier

Rapport de la sous-commission Défense incendie et secours (SDIS)

Président M. Vladimir D'Angelo

Rapporteur M. Pascal Nicollier

Rapport de la sous-commission Animation sport et jeunesse

Président-rapporteur M. Alain Gonthier

Rapport de la sous-commission Développement durable - Agenda 21 local

Président-rapporteur M. Eric Gavin

Rapport de la sous-commission Education

Président-rapporteur M. Alain Gonthier

Rapport de la sous-commission Délégué culturel

Président M. Vladimir D'Angelo

Rapporteur M. Pascal Nicollier

Rapport de la sous-commission Musées

Président M. Vladimir D'Angelo

Rapporteur M. Pascal Nicollier

Rapport de la sous-commission Services sociaux

Président-rapporteur M. Alain Gonthier

Réponses de la Municipalité aux vœux concernant la gestion, exercice 2001 - C 17/02

- Décharge est donnée à la Municipalité pour sa gestion 2001

Rapport sur comptes communaux de l'exercice 2001 - 12/02

Rapporteur M. Jean-Jacques Burgi

- Adopté, décharge est donnée à la Municipalité

Rapport de la Commission de contrôle régionale de l'Organisme régional de protection civile Riviera sur la gestion et les comptes 2001

Rapport lu par M. Jean-Claude Meyer

- Adopté

Interpellation de M. A. Wicht "Un as sans sueur" ou "Un ascenseur sensé"

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. M. Woeffray "Ne plus confondre prévention de santé publique avec publicité de milieux économiques"

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Communications de la Municipalité

- Programme de législature 2002-2005 / Plan des investissements 2002-2005 - C 19/2002

HUITIÈME SÉANCE - JEUDI 5 SEPTEMBRE 2002

Assermentation d'un membre du Conseil communal

M. Hubert Lambert est assermenté en remplacement de M. Dominique Röver, démissionnaire

Nomination d'un membre à la Commission de recours en matière d'informatique

M. Jean-Michel Gremion est nommé membre en remplacement de M. Dominique Röver, démissionnaire

Nomination d'un membre et d'un suppléant à la Commission des naturalisations

M. Jean-Daniel Tenthoré et Mme Marysa Fratini-Triolo sont nommés respectivement membre et suppléante en remplacement de M. Werner Riesen et de Mme Norma Riesen, démissionnaires

Nomination d'un membre à la Commission des finances

M. Jacques Chappuis est nommé membre en remplacement de M. Jean-Philippe Barbezat, démissionnaire

Rapport sur Fondation des Arts et Spectacles - Octroi d'une subvention pour la saison théâtrale 2002-2003 - 14/02

Rapporteur M. Eric Gavin

- Adopté

Rapport sur Fondation des Arts et Spectacles. Modification des statuts - 16/02

Rapporteur M. Eric Gavin

- Adopté

Rapport-préavis en réponse à la motion de M. Andreas Perret "Système d'information des autorités veveysannes" et

réponses aux interpellations de :

1) M. Andreas Perret "Serveur internet de SwissMedia"

2) M. Claude Georgi "Vevey communiqué" - 15/02

Rapporteur M. Richard Rickenbacher

- Adopté

Rapport sur prise en considération de la motion de MM. Henri Chambaz et André Wicht "Enfants des muses"

Rapporteur M. Vladimir D'Angelo

- Pris acte du retrait de la motion

Interpellation de M. J. Christen "Maria Belgia : on peut encore éviter le pire"

- Résolutions 2 et 3 acceptées et transmises à la Municipalité

Interpellation de M. J. Chappuis "Un petit tour... pour deux jetons !"

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Motion de M. E. Gavin "Pour la création d'un Espace culturel à Vevey"

- Renvoyée à une commission pour sa prise en considération

Interpellation de Mme K. Braff "Travaux au Collège du Clos"

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. R. Niquille "Plan-Dessus - un quartier au parcage asphyxié"

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. J. Christen "Le bon sens au quai Perdonnet"

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Communications de la Municipalité

- Décisions municipales d'intérêt général communiquées à la presse "Municipalité de Vevey... en bref" - C 23/2002

- Renouvellement de trois emprunts échus en 2002 - C 24/2002

NEUVIÈME SÉANCE - JEUDI 3 OCTOBRE 2002

Assermentation de deux membres du Conseil communal

MM. Laurent Lavanchy et Gérald Reato sont assermentés en remplacement de

M. Philippe Jaquier et de Mme Béatrice Jaton, démissionnaires

Nomination d'un scrutateur suppléant

Mme Katja Braff est nommée scrutatrice suppléante en remplacement de M. Philippe Jaquier, démissionnaire

Nomination d'un membre à la Commission des finances

M. Vladimir D'Angelo est nommé membre en remplacement de Mme Chantal Fabrycy, démissionnaire

Nomination d'un membre à la Commission de gestion

Mme Chantal Fabrycy est nommée membre en remplacement de M. Vladimir D'Angelo, démissionnaire

Rapport sur demandes d'agrégation à la bourgeoisie (32 candidatures) - 19/02

Rapporteur

Mme Josette Barhoumi-Henchoz

- Adopté

Rapport sur adoption d'un nouveau règlement relatif à la perception de la taxe de séjour dans les communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier-sur-Vevey, Jongny, Montreux, St-Légier-La Chiésaz, La Tour-de-Peilz, Vevey et Veytaux - 17/02

Rapporteur M. Patrick Bertschy

- Adopté

Rapport sur demande de cautionnement par les communes partenaires de l'emprunt nécessaire aux travaux d'agrandissement des installations de la "SA Compost Chablais Riviera" à Ville-neuve, au lieu dit "En Jaquetan" - 20/02

Rapporteur M. René Fuchsloch

- Adopté

Rapport-préavis sur octroi d'une subvention extraordinaire à l'Association des Amis du Festival de musique de Montreux-Vevey et réponse à la motion de Mme Danièle Kaeser "Quel avenir pour la musique classique sur la Riviera ?" - 21/02

Rapporteur M. Serge Ansermet

- Adopté

Rapport sur crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2002, 2ème série - 22/02

Rapporteur M. Nicolas Mattenberger

- Adopté

Rapport sur arrêté communal d'imposition pour l'année 2003 - 23/02

Rapporteur M. François Chavannes

- Adopté

Rapport sur prise en considération de la motion de M. Eric Gavin "Pour la création d'un Espace culturel à Vevey"

Rapporteur M. Henri Chambaz

- Refusé

Interpellation de Mme D. Kaeser "Extension du Musée Jenisch - Mythe de Sisyphe ou projet à réaliser ?"

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Motion de M. J.-D. Tenthorey "Pour une plus grande transparence dans la préparation des dossiers des candidats à la naturalisation, autant dans l'intérêt de ces derniers que dans celui de notre Etat"

- Prise en considération refusée

Interpellation de Mme M. Krebser "Quai Perdonnet"

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de Mme S. Junker "Passage souterrain d'Entre-deux-Villes"

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Motion de M. V. D'Angelo "Une place de stationnement pour les habitants et commerçants..."

- Prise en considération et renvoyée à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de MM. B. Abbet et A. Gonthier "Le plan des Marbriers : respect des engagements"

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Communications de la Municipalité

- Réponse à l'interpellation de Mme Katja Braff "Travaux au Collège du Clos" - C 28/2002

- Réponse à l'interpellation de M. Roger Niquille "Plan-Dessus : un quartier au parcage asphyxié" - C 27/2002

- Décisions municipales d'intérêt général communiquées à la presse "Municipalité de Vevey... en bref" (juillet-août 2002) - C 25/2002

- Police Riviera - C 26/2002

DIXIÈME SÉANCE - JEUDI 7 NOVEMBRE

2002

Nomination d'un membre à la Commission des finances

M. Werner Riesen est nommé membre en remplacement de M. Daly Chéhab, sous réserve de la démission de celui-ci

Rapport sur budget 2003 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) - 24/02

Rapport lu par

M. Ivan-Pierre Moser

- Adopté

Rapport sur création d'une entente intercommunale sous la dénomination "Fonds culturel Riviera" et adoption de la convention y relative - 25/02

Rapporteur Mme Fabienne Despot

- Adopté

Rapport sur pétition relative aux bâtiments du quai Maria-Belgia

Rapport lu par

M. Jean-Marie Racine

- Pétition considérée comme classée

Interpellation de M. J. Christen "Est-ce que la Municipalité milite pour le MITIL ?"

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. P. Nicollier "Chiens dangereux : des mesures contre des morsures"

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Motion de M. S. Ansermet demandant une révision du Plan d'extension et de son règlement

- Prise en considération et renvoyée à la Municipalité pour étude et rapport

Motion de M. J. Décosterd "Conseillers communaux : le temps, un atout nécessaire"

- Renvoyée à une commission pour sa prise en considération

Interpellation de M. P. Kohli "Vevey-Est : où vas-tu ?"

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Communications de la Municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Jérôme Christen "Maria Belgia : on peut encore éviter le pire"

- Réponse à l'interpellation de MM.

Boris Abbet et Alain Gonthier "Le plan des Marbriers : respect des engagements" - C 29/2002

- Projet de budget 2003 - C 31/2002
- Hôpital unique Riviera/Chablais vaudois et valaisan - C 32/2002

ONZIÈME SÉANCE - JEUDI 5 DÉCEMBRE 2002

Assermentation de trois membres du Conseil communal

MM. Patrice Delavy, Jean-François Mottaz et Pierre-Louis Duchoux sont assermentés en remplacement de M. Nicolas Imhof, M. Emile Creteigny et Mlle Samantha Maillard, démissionnaires

Nomination d'un membre suppléant à la Commission de contrôle régionale de l'Organisme régional de protection civile Région Riviera (ORPC)

M. Henri Chambaz est nommé membre suppléant en remplacement de M. Emile Creteigny, démissionnaire

Nomination d'un membre à la Commission de recours en matière d'informatique

M. Daly Chéhab est nommé membre en remplacement de M. Christophe Demierre, démissionnaire

Rapport de la Commission de contrôle régionale de l'organisme régional de la Protection civile Région Riviera (ORPC)

Rapport lu par

M. Jean-Claude Meyer

- Adopté

Rapport sur budget communal pour 2003 - 26/02

Rapporteur M. Nicolas Mattenberger

- Adopté avec amendements par 44 voix contre 24

DOUZIÈME SÉANCE - JEUDI 12 DÉCEMBRE 2002

Election du Bureau du Conseil communal pour 2003

Nomination du président

M. Marcel Martin est élu (Soc)

Nomination du 1er vice-président

Mme Jacqueline Badoud est élue (Lib)

Nomination du 2ème vice-président

M. Christophe Jobin est élu (Sol)

Nomination de deux scrutateurs

MM. Serge Doriot (Rad) et Sven Tobler (Sol) sont élus

Nomination de deux scrutateurs suppléants

MM. Hubert Lambert (Soc) et Jean-Pierre Narbel (PDC) sont élus

Rapport sur acquisition de matériel informatique pour la Bibliothèque municipale - 27/02

Rapporteur Mme Fabienne Despot

- Adopté

Motion de M. W. Riesen "Possibilité d'inclure un membre suppléant dans les commissions permanentes"

- Renvoyée à une commission pour sa prise en considération

Interpellation de M. A. Gonthier "Problème d'un projet sans problème"

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Sur proposition du groupe radical, le jeton de présence de cette séance est abandonné au profit de la Fondation "Passez le Relais"

MUNICIPALITE



La Municipalité a tenu 43 séances en 2002. 1648 objets ont été traités au cours de ces séances.

29 préavis et 37 communications ont été présentés au Conseil communal.

144 actes d'origine et 32 actes de mœurs ont été délivrés en 2002.

GREFFE MUNICIPAL

Puisqu'il est l'office chargé de la liaison entre le Conseil communal, la Municipalité et l'Administration communale, il convient, à l'intention des nouveaux membres du Conseil exerçant pouvoir délibérant, de rappeler les tâches du Greffe municipal. Celles-ci se résument comme suit :

- Secrétariat général de la Municipalité
- Protocole et réceptions
- Représentations diverses
- Relations extérieures
- Organisation de manifestations officielles
- Affaires du Conseil communal et relations avec son bureau
- Organisation technique des votations et élections
- Organisation et direction du dépouillement des élections
- Procédures de naturalisations
- Commissions municipales (organisation)
- Coordination générale
- Conférence des chefs de services de l'administration communale
- Publications diverses
- Gestion économat, mobilier et machines de bureau
- Gestion budgétaire
- Contrôle des activités des commissions et rétribution de leurs membres
- Gestion des archives communales
- Exploitation du centre d'impression de l'administration communale
- Gestion des activités de jumelage Vevey-Carpentras et Vevey-Müllheim
- Délivrance d'actes officiels
- Information du public et de la presse
- Gestion du site Internet vevey.ch

De la liste des nombreuses manifestations ayant eu lieu à Vevey lors de l'année écoulée, nous nous bornons, pour

l'histoire, à ne citer que les plus importantes, savoir :

- Réception et remise des "mérites sportifs 2001"
- 8^{ème} édition de la "Route Gourmande"
- Remise des prix des "Balcons fleuris"
- Meeting du Lac
- 2^{ème} Fête multiculturelle à la Place Robin
- Manifestation du 1^{er} Août
- 10^{ème} Festival des Artistes de rue
- 13^{ème} course pédestre de la Vieille Ville
- 20^{ème} Concours Clara Haskil
- 50^{ème} anniversaire du Club veveysan de tennis de table
- 20^{ème} anniversaire section Jazz du Conservatoire Montreux-Vevey-Riviera
- 50^{ème} anniversaire du Vevey-Basket
- Vernissage de l'exposition William Michaud
- Réception des Vignerons primés Triennale
- Vernissage de l'exposition "Carpentras reflets du XXe siècle"
- Expo '02 – Pavillon vaudois à Yverdon
- Réception en l'honneur du 100^{ème} anniversaire de M. Hugues Cuenod, bourgeois d'honneur
- Réception de M. Yves Christen, Président du Conseil national 2003
- Réception de M. Pierre Chiffelle, élu Conseiller d'Etat
- Inauguration de la Bourse du Bénévolat

ARCHIVES COMMUNALES

Bref rappel

La consultation des archives, que les motifs soient administratifs, scientifiques, historiques ou simplement d'intérêt privé, justifie à elle seule la conservation des documents. L'archiviste a donc pour mission de répondre à toutes demandes de renseignement et de consultation des archives, le délai de réserve étant communément fixé à 50 ans, pour les données administratives et techniques et à 100 ans pour les données personnelles (état civil, justice, dossiers du personnel). Ainsi, à terme, tout ce qui est conservé est appelé à être consulté : les archives ne sont pas secrètes, mais momentanément confidentielles.

Fréquentation

Les principaux usagers des archives restent souvent confinés dans le secteur universitaire ou muséographique. Bicentenaire oblige, les principales recherches ou demandes de renseignements en 2002 ont porté sur la participation veveysanne à l'élaboration du canton de Vaud. Mais les demandes de particuliers

ont touché les domaines les plus divers, tels que la présence d'hôtes de marque à Vevey, l'histoire du patrimoine bâti privé. En effet, nombre de maisons dites "historiques" ont changé de main au cours de l'année écoulée et les nouveaux propriétaires ne manquent pas de s'interroger sur le passé de leur demeure et viennent consulter les anciens plans cadastraux.

Recherches

Dans la mesure du possible, les personnes intéressées par l'histoire de leur ville et de leur famille parviennent à trouver le temps de participer elles-mêmes aux recherches, sous la conduite de l'archiviste. Mais l'éloignement est souvent une contrainte qui restreint les déplacements. Nombre de familles veveysannes qui ont fait souche outre-atlantique recourent donc à Internet pour obtenir les renseignements désirés et l'archiviste s'efforce de répondre à leur attente, pour autant que le terrain d'investigation ne dépasse pas le cadre de la commune.

Travaux archivistiques

L'essentiel des travaux de l'archiviste consiste à conditionner les documents émanant de l'administration générale en vue d'un archivage définitif. Nombre de dossiers nécessitent une épuration drastique face à la pléthore de documents produits, qui n'ont pas forcément leur place à long terme. A chaque nouvelle entrée dans les archives correspond également une mise à jour d'inventaire.

Dons et dépôts d'archives

L'année écoulée a vu l'entrée aux archives communales d'un important fonds privé lié à la famille Burnat de Vevey. Alors que la partie iconographique (tableaux et photographies) a pris place au Musée historique de Vevey, l'ensemble des documents écrits ayant trait à la vie publique et privée des Burnat est amené à être intégré aux nombreux fonds d'archives de familles dont la commune est dépositaire. En outre, l'archiviste a été abordée par l'Université populaire de Vevey-Montreux qui souhaite déposer ses archives à Vevey.

Publications

L'année 2002 a vu l'aboutissement d'un projet de collaboration entre Musée historique et Archives communales par la publication d'un important fonds privé concernant un Veveysan émigré au Brésil au XIX^e siècle, une "première" largement appuyée par la commune pour la mise en œuvre du travail de publication et entièrement soutenu par une recherche de fonds privée pour la publication proprement dite. Un autre travail

à signaler : celui d'un étudiant en lettres, David von Kaenel, sur l'exploitation cinématographique à Vevey et Montreux (1896-1950), disponible au Musée historique de Vevey, sous forme d'un CD-ROM, édité à l'occasion d'Images 02.

Représentations

A titre de membre collectif, les archives communales sont représentées au sein de l'Association des Archivistes suisses, de l'Association vaudoise des Archivistes, du Cercle de Généalogie et de l'Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud. Au centre des préoccupations cette année 2002 : les conséquences de l'archivage électronique sur la conservation à long terme.

Marjolaine Guisan, archiviste

NONAGENAIRES ET CENTENAIRES

32 nonagénaires, dont 24 femmes, et 2 centenaires (1 femme, 1 homme) ont fêté leur anniversaire en 2002. 29 personnes, le souhaitant, ont été visitées par une délégation municipale.

NATURALISATIONS

La Municipalité a enregistré 97 nouvelles demandes de naturalisation durant l'année 2002.

Etat d'avancement des dossiers (au 14.01.2003)

Nombre de dossiers en cours de traitement 226

dont :

⇒ en attente d'audition	125
⇒ en attente de l'autorisation fédérale	53
⇒ à soumettre au Conseil communal	17
⇒ en attente du décret de naturalisation (agrégation communale obtenue)	31

127 candidats (72 en 2001) ont été naturalisés durant l'année écoulée.

En outre, nous avons traité en 2002 deux dossiers de naturalisation de confédérés.

VOTATIONS ET ELECTIONS 2002

Votations fédérales 3 mars 2002

Initiative populaire du 6 mars 2000 "pour l'adhésion de la Suisse à l'ONU"

	Inscrits	Votants	% à Vevey
	7'755	3'261	42.05%
	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	2152	107584	1489062
NON	1064	61747	1237719

Initiative populaire du 5 novembre 1999 "Pour une durée du travail réduite"

	Inscrits	Votants	% à Vevey
	7'755	3'289	42.41%
	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1276	57212	687002
NON	1947	111310	2021078

Elections cantonales

3 mars 2002

	Inscrits	Votants	% à Vevey
Election du Conseil d'Etat (1 ^{er} tour)	7'732	3'038	39.17%
Election du Grand Conseil	7'732	3'038	39.17%

Election cantonale

17 mars 2002

	Inscrits	Votants	% à Vevey
Election du Conseil d'Etat (2 ^{ème} tour)	7'707	2'232	28.96%

Mise en place du vote par correspondance généralisé

Votations fédérales 2 juin 2002

Modification des différentes dispositions du code pénal portant sur l'interruption de grossesse

	Inscrits	Votants	% à Vevey
	7'736	3'312	42.81%
	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	2684	151212	1399711
NON	490	25210	537848

Initiative populaire "pour la mère et l'enfant – pour la protection de l'enfant à naître et pour l'aide à sa mère dans la détresse

	Inscrits	Votants	% à Vevey
	7'736	3'312	42.81%
	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	410	22574	355242
NON	2768	153606	1578379

Votations cantonales 2 juin 2002

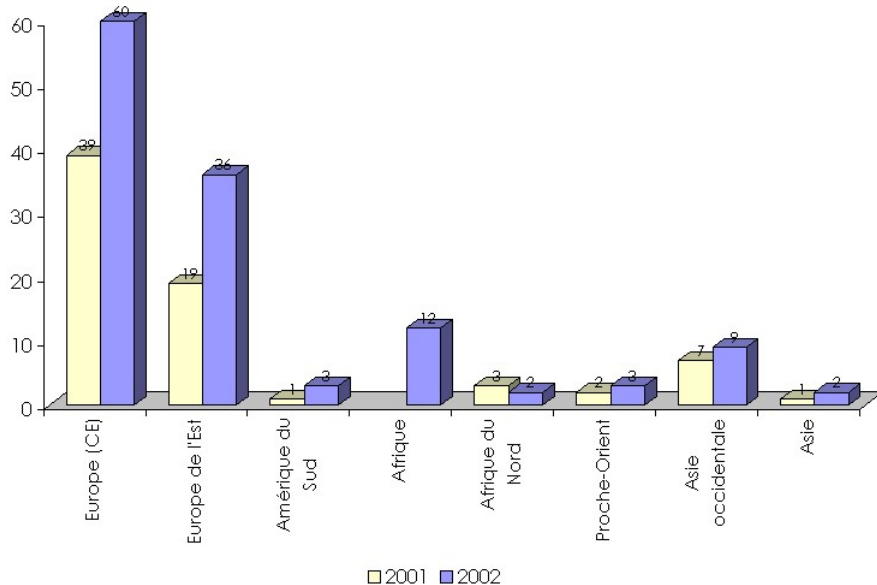
Initiative populaire "Vaud-Genève"

	Inscrits	Votants	% à Vevey
	7'730	3'308	42.79%
	Vevey	Vaud	
OUI	771	38974	
NON	2366	133131	

Suppression de la nomination des fonctionnaires (abrogation de l'art. 63 de la Constitution cantonale

	Inscrits	Votants	% à Vevey
	7'730	3'308	42.79%
	Vevey	Vaud	
OUI	1962	114099	
NON	1095	54325	

Provenance des candidats naturalisés comparatif 2001-2002



Modification de la loi sur le Grand Conseil (indemnité de base de députés, notamment)

	Inscrits	Votants%	à Vevey
	7'730	3'308	42.79%
	Vevey	Vaud	
OUI	1090	54210	
NON	1897	110547	

Votations fédérales
22 septembre 2002

Arrête fédéral concernant l'initiative populaire "Pour le versement au fonds AVS des réserves d'or excédentaires de la Banque nationale suisse (Initiative sur l'or)" et le contre-projet "L'Or à l'AVS, aux cantons et à la Fondation"

	Inscrits	Votants%	à Vevey
	7'715	3'027	39.23%
<u>Initiative</u>			
	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1192	73299	985224
NON	1653	88820	1083802
Sans réponse	70	3369	

Contre-projet

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1496	77033	984590
NON	1353	84147	1057327
Sans réponse	66	4308	

Question subsidiaire

	Vevey	Vaud	Suisse
Initiative	1208	73663	953335
Contre-projet	1579	83417	1016709
Sans réponse	129	8408	

Loi sur le marché de l'électricité

	Inscrits	Votants%	à Vevey
	7'715	3'019	39.13%
	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	923	50988	971775
NON	1910	111663	1078112

Votation cantonale
22 septembre 2002

Révision totale de la Constitution cantonale

	Inscrits	Votants%	à Vevey
	7'701	3'037	39.43%
	Vevey	Vaud	
OUI	1673	87099	
NON	1145	68775	

Votations fédérales
24 novembre 2002

Initiative populaire du 13 novembre 2000 "Contre les abus dans le droit d'asile"

	Inscrits	Votants%	% à Vevey
	7'719	3'375	43.72%
	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1305	77560	77560
NON	2012	108481	108481

Modification du 22 mars 2002 de la loi sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité

	Inscrits	Votants%	% à Vevey
	7'719	3'375	43.72%
	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1465	95865	95865
NON	1844	88571	88571

Votations cantonales
24 novembre 2002

Décret du 10 septembre 2002 concernant la participation de l'Etat au financement de la réalisation du Métro M2 entre Ouchy (Lausanne) et Les Croisettes (Epalinges)"

	Inscrits	Votants%	% à Vevey
	7'697	3'369	43.77%
	Vevey	Vaud	
OUI	2006	112963	

NON 1298 69158
Loi du 6 mai 2002 sur la gestion des déchets

	Inscrits	Votants%	% à Vevey
	7'697	3'369	43.77%
	Vevey	Vaud	
OUI	976	73358	
NON	2276	106104	

JUMELAGES

Vevey-Carpentras (F) (1985)



L'Association du jumelage Vevey-Carpentras entretient des contacts réguliers avec le comité de jumelage carpentrassien de façon à favoriser, dans la mesure des moyens financiers à disposition, des échanges divers en fonction des intérêts manifestés de part et d'autre.

En 2002 les rencontres suivantes se sont déroulées :

A Vevey

- ⇒ Meeting du lac, participation d'une équipe de Carpentras
- ⇒ Séjour de la Société folklorique "La Ruche"
- ⇒ Exposition de photographies de Carpentras à l'Hôtel de Ville
- ⇒ Délégation carpentrassienne à la Foire de la St-Martin
- ⇒ Trois classes d'élèves carpentrassiens
- ⇒ Délégation Services sociaux de Carpentras

A Carpentras

- ⇒ Déplacement d'artistes-peintres veveysans
- ⇒ Visite du Club philatélique
- ⇒ Délégation veveysanne à la Foire de la St-Siffrein
- ⇒ Deux classes d'élèves veveysans
- ⇒ Déplacement Vevey-Natation

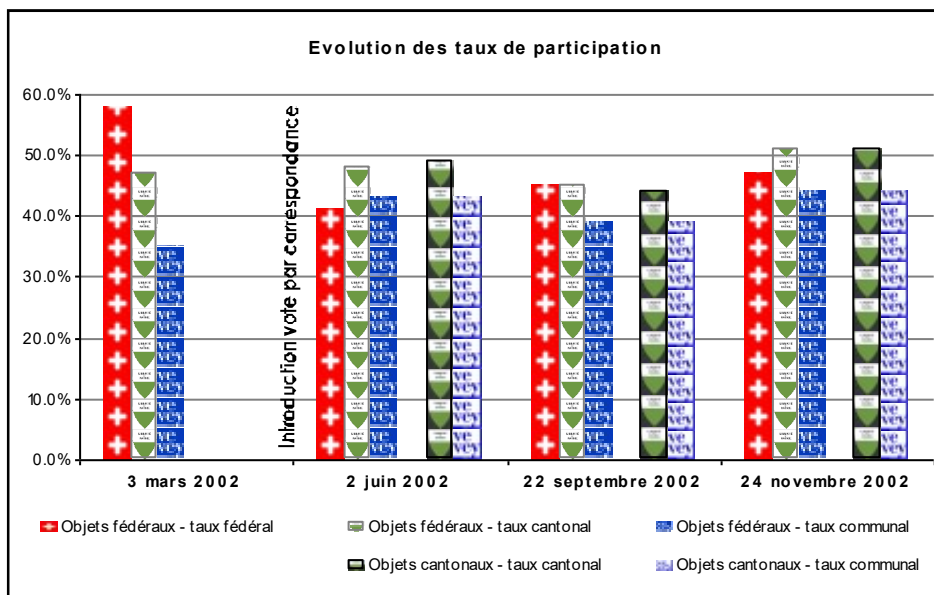
Vevey-Müllheim (D) (1998)



L'association Vevey-Müllheim, fondée en 1995 par des membres du Bureau du Conseil d'alors poursuit activement ses relations avec ses partenaires de Müllheim afin de développer les liens entre les habitants des deux villes jumelles.

L'année 2002 a été marquée par le début des préparatifs du 5^e anniversaire du jumelage qui aura lieu les 21 et 22 juin 2003 à Vevey.

En collaboration avec les Services culturels de Müllheim et de Vevey, 6 artistes de notre région ont pu exposer leurs œuvres dans les couloirs de l'Hôtel-de-Ville de Müllheim, en automne. Le retour se fera avec l'exposition de deux artistes müllheimois, Madame Krapp et Monsieur



Streicher, dans les murs de l'Hôtel-de-Ville de Vevey du 15 mai au 25 juillet 2003, avec vernissage le 15 mai. Par ailleurs, les recontres suivantes ont eu lieu :

A Vevey

- ⇒ Sortie annuelle des aînés
- ⇒ Délégation müllheimoise à la Foire de la St-Martin
- ⇒ Visite du "Männergesangverein Zünzigen"

A Müllheim

- ⇒ Participation au "Tafel der Länder" (Table des Nations)
- ⇒ Marche des comités de jumelage
- ⇒ Visite du "Weinmarkt"
- ⇒ Participation à la "Stadtfest"
- ⇒ Visite du "Sektmarkt"



M. Hanspeter Sängler
Maire de Müllheim

SITE VEVEY.CH

Voir information sous chapitre « Service informatique ».

RENSEIGNEMENTS ACTUELS

Dès cette année, la partie du rapport de gestion susmentionnée est abandonnée.

En effet, la plupart des renseignements sont disponibles par le biais d'Internet, soit sur le site vevey.ch, soit sur les sites propres de la Confédération, du Canton ou encore des organismes et services divers, et **sont à jour en tout temps**. Les services concernés vous renseigneront également volontiers.

CONCLUSION

Nous nous plaisons à relever la rapidité avec laquelle la nouvelle Municipalité a assimilé sa mission. L'excellent esprit dont elle fait preuve dans l'accomplissement

de ses nombreuses tâches influence favorablement l'Administration empreinte dès lors d'une motivation renouvelée au service de la communauté veveysanne.

P.-A. Perrenoud

SUITE AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION – EXERCICE 2001

Néant

Secrétaire municipal

DÉLÉGUÉ VEVEY.COM

Préambule

Ce rapport couvre la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2002. Il est destiné aux autorités de la Ville de Vevey, en premier lieu à la Municipalité, ainsi qu'à la Commission de gestion, à la commission des finances et aux responsables du contrôle des activités des collaborateurs de la Ville. Il est l'un des chapitres du rapport annuel de gestion de la Ville de Vevey.

Outre les activités de Secrétaire général de SwissMedia qui font par ailleurs l'objet d'un rapport annuel de gestion séparé, Roland Grunder est chargé par et pour la Ville de Vevey d'un certain nombre de missions particulières dans des domaines directement liés, dérivées ou marginales aux activités de SwissMedia. Il assume la partie marketing-communication et commerciale de l'exploitation du SwissMedia Center, à l'exclusion de la partie purement immobilière qui est assumée par les services immobiliers de la Ville.

Il est particulièrement difficile d'évaluer la part exacte de temps de travail imputable aux activités faisant l'objet de ce rapport. Il est d'un ordre de grandeur de 50%.

Il faut également rappeler qu'à la mi-année 2002, M P.A. Perrenoud, démissionnait de la présidence de SwissMedia après 4 années de vice-présidence et 3 années passées à la présidence de l'Association. Il était remplacé par M Willy Glur à la tête de SwissMedia en demeurant toutefois le supérieur hiérarchique du Délégué Vevey.com pour la part Ville de ses activités.

Promotion économique

Les relations qui existent entre le travail du secrétariat général de SwissMedia et celui du Délégué Vevey.Com de la Ville sont étroites, tout particulièrement en ce qui concerne la promotion économique. Le développement économique axé sur les Technologies de l'Information, de la Communication, du Multimédia et de

l'Image implique une recherche systématique, exogène et extravertie d'entreprises actives dans ces domaines.

Le changement du logotype de la Ville et de sa stratégie générale implique une activité accrue dans le domaine de la promotion économique. Il s'agit de développer aussi bien des relations "intimes" avec la PROMOVE – Promotion Economique Montreux-Vevey - et le DEV – Développement Economique Vaudois - que de mettre en place une stratégie marketing-communication et établir un réseau de relations publiques en s'imposant des objectifs à moyen et long terme.

A ce stade, une collaboration étroite s'est instituée avec les organismes cités. Des activités promotionnelles ont été réalisées telles que celles développées à chaque déplacement du Délégué Vevey.com en Suisse et à l'étranger. Le réseau de relations et le travail de positionnement a été mis en place.

Les activités de promotion économique visent en premier lieu le recrutement et le développement d'entreprises du domaine susceptibles de s'installer sur le territoire de la Commune. Plusieurs de ces entreprises sont arrivées à Vevey au cours de l'année sous revue. Aujourd'hui le SwissMedia Center compte 28 entreprises représentant 90 emplois créés.

Nous nous heurtons cependant à un cruel manque de locaux disponibles, raison pour laquelle nous souhaitons vivement être impliqués et poursuivre les projets visant à une extension du SwissMedia Center.

Il faut aussi rappeler ici l'influence de la situation économique mondiale dont la morosité est à l'origine de nombreuses et douloureuses difficultés des entreprises et du marché en général. Malgré cela, les résultats obtenus en cours d'années sont positifs.

Dès le début de cette année 2003, il nous incombera de mettre en place une stratégie tenant compte des affinités et des aspects de collaboration avec la PROMOVE. Il s'agira également de poursuivre et de finaliser un plan marketing-communication afin de déterminer les axes et actions de la promotion spécifique à la Ville de Vevey dans les domaines de TIC et de l'Image.

Conseil Communal Interactif

En 2002, le Délégué Vevey.com n'a plus été impliqué dans cette activité qui permettait de mettre en évidence la collaboration des trois entités stratégiques que sont la Ville, la Fondation Vevey Ville d'Images et SwissMedia.

VEVEY.CH – Site Internet

A la suite de la motion déposée par M A. Perret relative à la révision du site Internet Vevey.ch qui demande une adaptation de ce système de communication aux besoins des politiques et des citoyens, la commission ad hoc Vevey.ch a poursuivi son travail sous la nouvelle présidence de M Laurent Ballif en remplacement de M Perrenoud. Le Délégué Vevey.com assume la tâche de secrétaire de la commission. Plusieurs séances dans le courant de l'année ont amené la commission à proposer un changement aussi bien en terme de charte graphique que de la technologie. Ces changements ont été mis en place et permettent aujourd'hui :

- la maîtrise dynamique du contenu
- l'hébergement du site sur le serveur du SwissMedia Center (voir ci-après).

SwissMedia Center

Le SwissMedia Center est plein et a subi durant l'année 2002 quelques changements structurels et logistiques. Le Délégué Vevey.com assume l'interface indispensable entre les entreprises locataires et le propriétaire. Il assure avec son secrétariat la bonne marche logistique, les contraintes de sécurité, la démarche promotionnelle, la mise en valeur du technopôle, la gestion des surfaces et des locaux, les relations médias. Durant l'année 2002 des innovations ont été réalisées permettant au SwissMedia Center un positionnement intéressant pour la Ville de Vevey, notamment :

- Aménagement et équipement de deux salles de cours informatiques et de conférence;
- Création, installation et hébergement de l'Association Cyber-Seniors ayant pour but de dispenser des cours d'initiation aux technologies modernes au 3ème âge;
- Installation d'un serveur WEB capable d'héberger 250 sites Internet, dont notamment les sites de SwissMedia, de la Ville de Vevey, des entreprises locataires et une offre particulière aux associations et organisations sportives et culturelles de la région;
- Installation de la technologie Wi-Fi permettant la connexion à Internet sans fil au SwissMedia Center
- Installation d'une centrale téléphonique par Internet (VoIP)
- Installation d'une borne interactive
- Mise en ligne du site www.swissmedia-center.ch proposant aussi bien la promotion pour la recherche de locataires, d'investisseurs potentiels pour un agrandissement futur ainsi que la promotion

pour les entreprises locataires.

- Dès le début 2003, un cybercafé sera ouvert dans le hall du Swiss-Media Center

Relations Publiques

Le Délégué Vevey.com n'a pas été sollicité dans ce domaine par ses supérieurs au cours de l'année 2002 comme ce fut le cas précédemment. Il serait cependant souhaitable qu'il puisse être intégré dans les divers événements organisés par la Ville permettant des actions de relations publiques et de communication importantes.

Fondation Vevey Ville d'Images

L'année 2002 a été pour la Fondation Vevey Ville d'Images l'année de concrétisation et réalisation du Festival IMAGES'02 auquel le Délégué Vevey.com a pris une part active dans l'organisation du Festival. Cependant le cahier des charges du Délégué ne permet pas à celui-ci d'assumer la charge de la recherche de fonds, charge qui nécessite dans le climat économique actuel un quasi plein temps, ce qui n'est pas envisageable.

Dans l'avenir, le Délégué Vevey.com devrait rester un partenaire actif au sein du Conseil de Fondation. Il peut être chargé d'une fonction stratégique, de relations publiques et de communication -marketing au profit de la Fondation et dans une optique de valorisation de la stratégie Vevey Ville d'Images. Rappelons enfin que la Fondation Vevey Ville d'Images dispose d'un secrétariat mise à disposition par la Commune au Swiss-Media Center.

Conclusion et remerciements

En conclusion, on constate que les activités du Délégué Vevey.com ont été nombreuses et surtout en relation directe et complémentaires avec ses activités au sein de SwissMedia. L'objectif à terme est de viser à l'indépendance de l'Association SwissMedia tout en bénéficiant de la présence forte de cette entité faitière nationale en terme de promotion économique pour la région, par la présence de son secrétariat général et des activités qui lui sont liées.

Le Délégué Vevey.com profite de ce rapport pour remercier ses collaborateurs directs et indirects pour l'excellence des services fournis et de la confiance témoignée durant l'année 2002.

Vevey, janvier 2003

Roland Grunder
Délégué Vevey.com et

Secrétaire Général SwissMedia

PERSONNEL

Mutations, remplacements du personnel

En 2002, le nombre de mutations du personnel (somme des entrées et sorties) a été semblable à 2001, soit 78 (77 en 2001). Il se situait entre 45-65 de 1987-1991, entre 25-30 de 1992-1994, entre 37-45 de 1995-1999, puis 66 en 2000.

Cette année, 7 engagements concernent des nouveaux postes (Greffier municipal, Education, Services Sociaux, SPI), 6 départs sont des retraites et 1 AI.

Le nombre d'offres reçues et étudiées pour chaque mise au concours s'est situé entre 0 et 195 (moyenne 38); pour 2001, ces nombres se situaient entre 7 et 78 (moyenne 27).

Cette année, nous avons reçu 160 offres spontanées (114 en 2001 et 142 en 2000).

Retraités

au 31 janvier

Mme Edith COTTENS, après 16 ans et 9 mois d'activité, première secrétaire à Police,

au 31 mars

Mme et M. Christiane et Jacques PLUMETTAZ, après 29 ans et 4 mois d'activité, concierges à Finances,

au 30 avril

M. Michel DEPPEN, après 29 ans et 6 mois d'activité, chef de brigade police secours,

au 31 octobre

Mme Louise RASTOLDO, après 21 ans et 1 mois d'activité, conservatrice de la bibliothèque municipale,

au 31 décembre

Mme Marinette MARMET, après 37 ans et 11 mois d'activité, première secrétaire au Service du Personnel.

Postes libérés en 2002 (départs, retraites, AI) et remplacements :

Services	Postes libérés	Remplacements
Culture	1 employé de bibliothèque (0,15 EPT)	1 engagement (0,26 EPT) encore 0,20 EPT en 2003
	1 conservateur bibliothèque (0,85 EPT)	1 engagement (1 EPT)
	1 secrétaire (0,5 EPT)	1 engagement (0,5 EPT)
Education	1 employé d'économat (1 EPT)	1 engagement (1 EPT)
	2 secrétaires (1,6 EPT)	2 engagements (1,6 EPT)
Finances	1 responsable gérances (1 EPT)	1 engagement (1 EPT)
	1 assistante admin. gérance (1 EPT)	1 engagement (1 EPT)
	3 concierges (3 EPT)	3 engagements (3 EPT)
	1 épouse de concierge (0,3 EPT)	Remplacement par auxiliaire
Personnel	1 secrétaire (1 EPT)	1 engagement (1 EPT)
Sécurité	3 policiers (3 EPT)	2 engagements (2 EPT)
	2 ambulanciers (2 EPT)	1 engagement (1 EPT) 1 à remplacer en 2003
	1 secrétaire (1 EPT)	Pas remplacée
Services sociaux	4 assistants sociaux (3,3 EPT)	3 engagements (2,5 EPT) 1 à remplacer en 2003
	6 éducatrices petite enfance (3,5 EPT)	6 engagements (4,8 EPT) (remplacements de départ 2001)
	1 employé d'administration (0,8 EPT)	1 engagement (1 EPT)
Sports et Jeunesse	1 éducateur proximité (1 EPT)	1 engagement (1 EPT)
	1 animateur "Equinox" (0,5 EPT)	1 engagement (0,5 EPT)

Assurances

Le service du personnel a traité et suivi 35 (33 en 2001) cas d'accidents professionnels, dont 9 (9 en 2001) avec arrêt de travail, ainsi que 58 (52 en 2001) cas d'accidents non-professionnels, dont 16 (23 en 2001) avec arrêt de travail.

Grabeau de fin d'année

Cette traditionnelle réunion du personnel, qui a rassemblé 238 collaboratrices, collaborateurs, retraités et invités, a eu lieu le vendredi 13 décembre. Cette année, la préparation et la décoration de la salle ont été faites par du personnel communal et le repas préparé et servi par un restaurateur, ancien employé communal.

<u>Jubilés</u>		
M. Denis MONNARD	responsable des services généraux police Sécurité	25 ans de service le 1 ^{er} janvier
M. Dominique HELFER	psychologue Education	25 ans de service le 10 janvier
M. Bernard CHEVALLEY	responsable du groupe signalisation Sécurité	25 ans de service le 9 mai
M. Philémon CLEMENT	chef de brigade police secours Sécurité	25 ans de service le 1 ^{er} octobre
Mme Véronique DUBOUX DESPLAND	éducatrice de la petite enfance Services sociaux	25 ans de service le 1 ^{er} novembre
M. Jacques ZAUGG	régisseur des vignes Finances	30 ans de service le 1 ^{er} août
Mme Anne-Marie FROELICHER	première secrétaire Finances	30 ans de service le 1 ^{er} décembre

Tableaux des effectifs

Les effectifs du personnel figurent dans les tableaux ci-après selon différents critères de classement.

1) Personnel auxiliaire mensualisé au 31.12.2002

Dans ce tableau figure le personnel engagé par la commune pour une durée déterminée ou indéterminée et qui n'est pas soumis au statut du

personnel.

Ce groupe ne comprend pratiquement que du personnel à temps partiel, souvent avec petit taux d'activité. Nous n'indiquons que le nombre de personnes car le taux d'activité n'est souvent pas fixé (forfait défini pour une activité).

Dans cette catégorie, nous trouvons par exemple :

Concierges auxiliaires bâtiments locatifs/administratifs, garde-port, directeur et sous-directeur fanfare des écoles, remplacements de plusieurs mois, etc.

Services	Nombre
Finances	15
Education	5
Sécurité	4
Services sociaux	3
Culture et cultes	2

2) Apprentis(es) au 31.12.2001

Ce tableau indique le nombre d'apprentis(es) en cours de formation à la commune au 31.12.2002 avec comparaison au 31.12.2001.

Ils sont regroupés par profession et année d'apprentissage effectuée à ces dates.

Profession	Année d'apprentissage	Au 31.12.2001	Au 31.12.2002
Employé(e) de commerce	1ère année	5	4
Employé(e) de commerce	2ème année	3	4
Employé(e) de commerce	3ème année	4	4
Horticulteur(trice)	1ère année	1	2
Horticulteur(trice)	2ème année	2	2
Horticulteur(trice)	3ème année	2	2
Total		17	18

3) Personnel "stable" (lié au statut du personnel)

Les tableaux donnent l'effectif en fin d'année, par service et secteur, en nombre de personnes et nombre de postes (ce dernier chiffre tient

compte du taux d'activité de chaque personne).

La comparaison est faite entre le 31.12.2001 et le 31.12.2002, ainsi qu'avec le budget 2002.

Les graphiques donnent la répartition du personnel selon 3 critères :

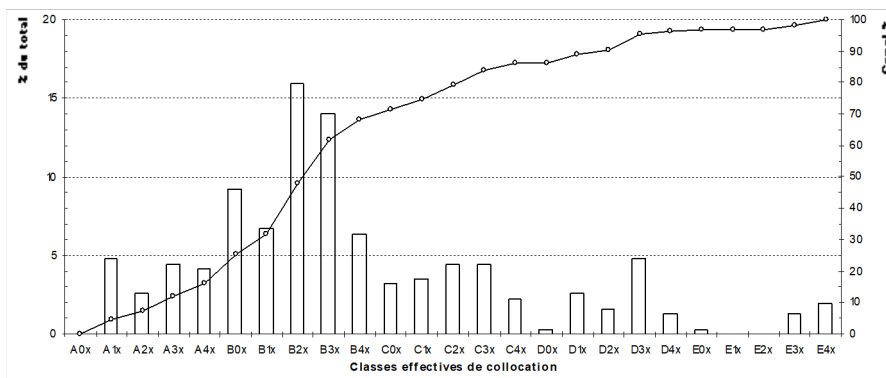
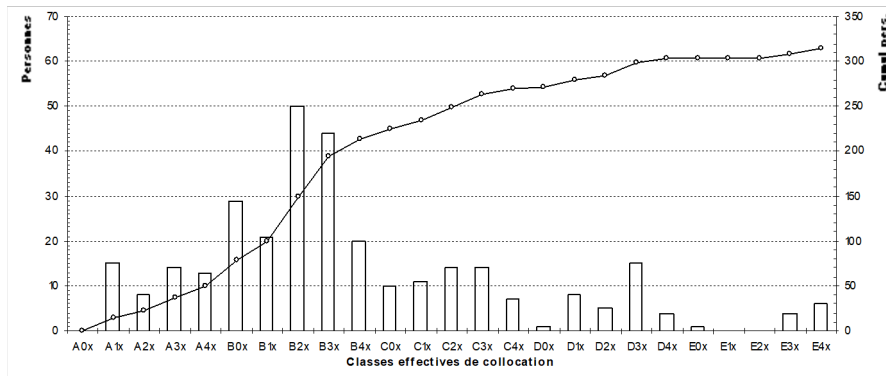
- ⇒ classes effectives de collocation
- ⇒ classes d'âges
- ⇒ ancienneté

SERVICES / Secteurs	EFFECTIFS				BUDGET	
	Au 31.12.2001		Au 31.12.2002		2002	
	Pers.	Poste	Pers.	Poste	Pers.	Poste
GREFFE MUNICIPAL	12.50	10.20	14.50	12.20	13.50	11.20
PERSONNEL ET INFORMATIQUE	5.00	5.00	6.00	6.00	5.00	5.00
Personnel	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00
Informatique	2.00	2.00	3.00	3.00	2.00	2.00
AFFAIRES INTERCOMMUNALES	5.00	3.30	5.00	3.50	5.00	3.50
FINANCES - GÉRANCES	39.50	33.43	42.50	36.95	46.50	38.83
Comptabilité générale	4.50	4.00	5.50	5.00	5.50	5.00
Office de la population	6.00	5.10	6.00	5.10	7.00	5.50
Administration gérances	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00
Concierges bât. communaux	3.30	3.30	4.70	4.70	5.30	5.30
Concierges SwissMedia Center	0.70	0.70	0.70	0.70	0.70	0.70
Concierges bât. d'administration	1.00	1.00	2.00	1.72	2.00	1.50
Concierges bâtiment de police	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00
Concierges M.S.A.P.	1.00	0.90	0.00	0.00	1.00	0.90
Piscines, Plage	4.00	3.61	4.00	3.61	4.00	3.61
Concierges Galeries du Rivage	2.00	1.15	2.00	1.15	2.00	1.15
Concierges bâtiment de l'Aviron	0.00	0.00	1.00	1.00	1.00	1.00
Concierges Ecoles primaires	7.25	4.77	6.85	5.07	8.25	5.27
Concierges Ecoles secondaires	5.75	4.90	5.75	4.90	5.75	4.90

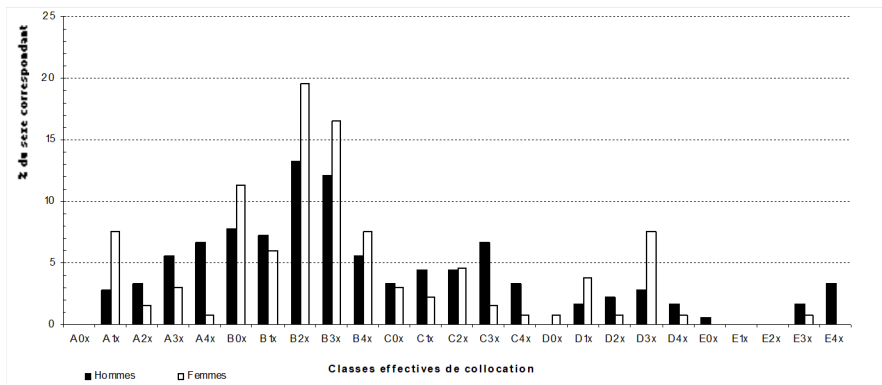
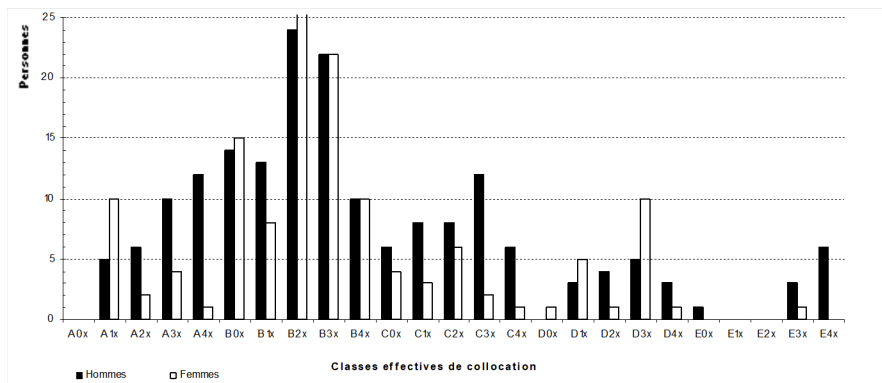
SERVICES / Secteurs	EFFECTIFS				BUDGET	
	Au 31.12.2001		Au 31.12.2002		2002	
	Pers.	Poste	Pers.	Poste	Pers.	Poste
EQUIPEMENT - TECHNIQUE	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00
EQUIPEMENT - GESTION	61.00	58.50	63.00	59.75	66.00	62.80
Administration	6.00	5.50	4.00	3.50	4.00	3.50
Dépenses générales (voirie)	25.00	24.00	25.40	23.65	25.40	24.40
Jardins, Promenades	16.20	15.70	18.40	17.90	20.40	19.90
Cimetière	6.80	6.30	6.60	6.10	6.60	6.10
Atelier mécanique - Garage	3.00	3.00	3.30	3.30	4.30	3.60
Ordures ménagères	4.00	4.00	5.30	5.30	5.30	5.30
EDUCATION	30.40	22.87	33.40	25.73	33.40	26.02
Secrétariat général	5.40	4.25	6.40	5.15	5.40	5.15
Ecole à la montagne	5.00	4.20	5.00	4.20	5.00	4.20
Service dentaire	1.00	0.60	1.00	0.60	1.00	0.60
Primaire (Secrétariat)	2.00	1.80	3.00	2.80	3.00	2.80
Secondaire (Secrétariat)	5.00	3.17	4.00	2.93	5.00	3.17
Service psychopédagogique	10.00	7.35	12.00	8.55	12.00	8.60
Orientation professionnelle	2.00	1.50	2.00	1.50	2.00	1.50
SÉCURITÉ	59.00	56.70	60.00	57.90	62.00	59.70
Direction & secrétariat	8.00	6.20	7.00	5.40	8.00	6.20
Parking Panorama	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00	1.00
Gardes municipaux	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00
Corps de police	33.00	33.00	33.00	33.00	32.00	32.00
Signalisation routière	2.00	2.00	4.00	4.00	4.00	4.00
Ambulances	10.00	10.00	9.00	9.00	10.00	10.00
Défense incendie et secours	2.00	1.50	3.00	2.50	3.00	2.50
SERVICES SOCIAUX	49.00	39.65	50.00	42.65	53.00	42.80
Administration	5.00	4.50	3.90	3.70	3.90	3.70
Intégration des étrangers	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00	0.60
Centre social intercommunal	11.00	9.50	11.10	10.30	12.10	10.30
Les Marionnettes	12.00	9.53	15.00	12.63	15.00	12.13
La Barcarolle	11.00	8.98	11.00	8.98	11.00	8.98
Les Sapins	10.00	7.14	9.00	7.04	10.00	7.09
CULTURE ET CULTES	21.60	16.17	21.60	16.48	22.60	16.47
Administration	2.00	1.50	2.00	1.50	2.00	1.50
Musée des Beaux-Arts	6.60	4.95	6.60	5.00	6.60	4.95
Musée Suisse de l'Appareil Photo.	4.00	3.00	4.00	3.00	4.00	3.00
Musée Historique Vevey	2.00	1.20	2.00	1.20	2.00	1.20
Cabinet des estampes	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00
Bibliothèque municipale	4.00	2.52	4.00	2.78	5.00	2.82
Temples	2.00	2.00	2.00	2.00	2.00	2.00
ANIMATION SPORTS & JEUNESSE	8.00	6.30	8.00	6.30	8.00	6.30
Animation sportive	1.00	1.00	1.50	1.45	1.50	1.45
Animation de jeunesse	6.00	4.90	5.50	4.45	5.50	4.45
Développement durable	1.00	0.40	1.00	0.40	1.00	0.40
TOTAL GENERAL	301.00	262.12	314.00	277.46	325.00	282.62

SERVICES	EFFECTIFS				BUDGET	
	Au 31.12.2001		Au 31.12.2002		2002	
	Pers.	Poste	Pers.	Poste	Pers.	Poste
GREFFE MUNICIPAL	12.50	10.20	14.50	12.20	13.50	11.20
PERSONNEL ET INFORMATIQUE	5.00	5.00	6.00	6.00	5.00	5.00
AFFAIRES INTERCOMMUNALES	5.00	3.30	5.00	3.50	5.00	3.50
FINANCES - GÉRANCES	39.50	33.43	42.50	36.95	46.50	38.83
EQUIPEMENT - TECHNIQUE	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00
EQUIPEMENT - GESTION	61.00	58.50	63.00	59.75	66.00	62.80
EDUCATION	30.40	22.87	33.40	25.73	33.40	26.02
SÉCURITÉ	59.00	56.70	60.00	57.90	62.00	59.70
SERVICES SOCIAUX	49.00	39.65	50.00	42.65	53.00	42.80
CULTURE ET CULTES	21.60	16.17	21.60	16.48	22.60	16.47
ANIMATION SPORTS ET JEUNESSE	8.00	6.30	8.00	6.30	8.00	6.30
TOTAL GENERAL	301.00	262.12	314.00	277.46	325.00	282.62

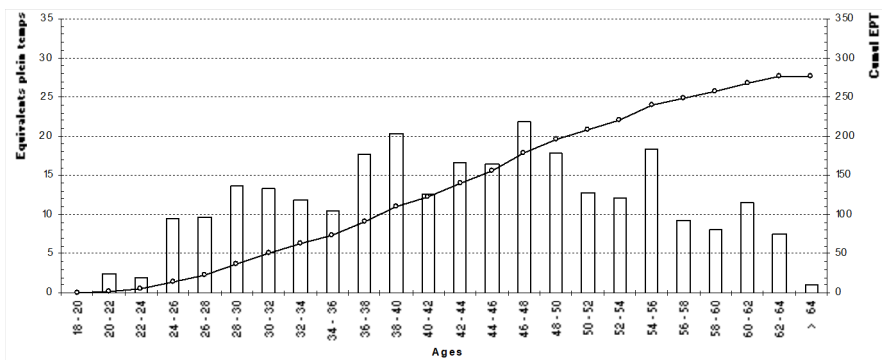
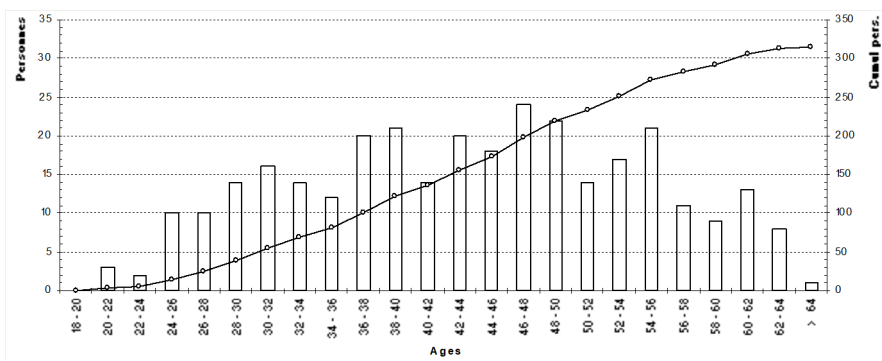
Répartition par classes effectives de collocation (ensemble du personnel)



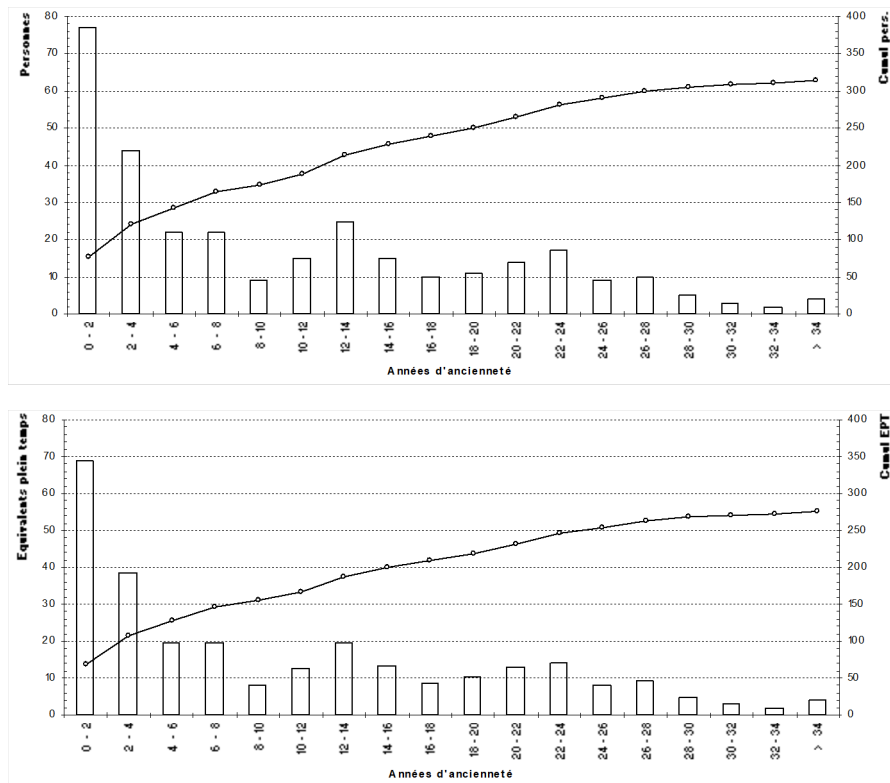
Répartition par classes effectives de collocation (par sexe)



Répartition par classes d'âges



Répartition par ancienneté



Statistiques

Nous pouvons compléter ces tableaux et graphiques par quelques éléments statistiques :

- ⇒ Sur les 314 personnes en activité au 31.12.2002, il y a 133 femmes et 181 hommes
- ⇒ L'âge moyen du personnel est de 43,7 ans (41,6 pour les femmes et 45,2 pour les hommes)
- ⇒ L'ancienneté moyenne est de 10,5 ans (8,0 pour les femmes et 12,3 pour les hommes)
- ⇒ Le taux d'activité moyen est de 88% (77% pour les femmes et 96% pour les hommes)
- ⇒ 39 personnes ont moins de 30 ans pour une ancienneté moyenne de 2,0 ans
- ⇒ 94 personnes ont plus de 50 ans pour une ancienneté moyenne de 16,8 ans.

Pour mémoire, l'âge moyen de la population totale de résidence de Vevey était de 40,0 ans en 1991, 39,3 en 2000, 39,1 en 2001 et 39,0 en 2002.

SUITE AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION – EXERCICE 2001

Néant

SERVICE DU PERSONNEL

Le Syndic Le Chef de service

Dominique Rigot Jean-Marie Thiébaud

Si nous comparons ces chiffres à ceux de 1991 (première statistique disponible), puis 2000 et 2001, nous pouvons constater les principaux écarts suivants :

	1991	2000	2001	2002
En activité au 31.12	260	292	301	314
dont : Femmes	97	122	129	133
Hommes	163	170	172	181
Age moyen	42.6	44.1	43.7	43.7
Ancienneté moyenne	10.6	11.4	10.7	10.5
Moins de 30 ans	33	35	39	39
Plus de 50 ans	75	96	94	94

INFORMATIQUE

Le parc informatique géré par le service a continué de croître en 2002. Il se compose à fin 2002 d'environ 7 serveurs, 160 PC et 75 imprimantes. Les principaux logiciels sont les programmes de la Gestion communale fonctionnant sous une base Oracle (comptabilité, facturation, contrôle des habitants, etc.), le programme des salaires (sous Access), Jourrap (journal de poste de la police tournant sous Sybase), le logiciel Barny de gestion des gérances, la messagerie Lotus Notes et les applications bureautiques (principalement Office 97).

Outre la gestion normale de ces matériels, du réseau, des logiciels (dépannage des postes, sauvetage, maintenance, mise à jour) et l'assistance aux utilisateurs, les tâches spéciales accomplies ont été les suivantes :

- ⇒ mise en service d'une liaison fibre optique avec le bâtiment du Conseil
- ⇒ organisation d'un cours sur la manipulation d'images et l'intégration de celles-ci dans des documents, et mise en service d'un logiciel de traitement d'image (Paintshop Pro)
- ⇒ remplacement des anciens Macintosh de Sport et Jeunesse par des PC
- ⇒ mise en fonction d'une nouvelle connexion modem entre la garderie la Barcarolle et le réseau communal
- ⇒ remplacement d'une première tranche d'anciens PC (Pentium 166 et 200) datant de 1997

Formation des utilisateurs sur la manipulation des images et mise en service de Paintshop Pro

Afin de résoudre le problème de la taille parfois énorme (plus de 100 MB dans quelques cas) des documents contenant des images créés par les utilisateurs, le service informatique a organisé et donné un cours sur la manipulation d'image et l'insertion de celles-ci dans Word. Le logiciel Paintshop Pro, choisi pour ses capacités et son faible prix par licence, a été installé sur 25 postes.

Remplacement des Macintosh de Sport et Jeunesse

Comme prévu dans le rapport 2001, les Macintosh hétéroclites qui équipaient le service de Sport et Jeunesse ont été remplacés en 2002 par des PC. Ce service dispose donc dorénavant des mêmes outils hardware (PC et imprimantes) et logiciels (messagerie Lotus Notes, gestion communale, annuaire CD, Office 97) que le reste de l'administration communale.

Ancien système Data General

Le système Data General (avec une date reculée pour éviter les problèmes liés au passage à l'an 2000 et sans contrat de maintenance) est resté en service durant l'année 2002 également pour permettre la consultation des comptes 1999 et de certaines comptabilités annexes du service des finances.

Sécurité

Comme en 2001, de nombreux nouveaux virus ont proliféré sur Internet et ont également constitué une menace pour le réseau informatique communal, principalement par le biais de la messagerie. Cependant, grâce aux mesures adoptées : antivirus en amont du serveur de messagerie et blocage des types de fichier potentiellement dangereux, ce danger a été contenu. La mise à jour continue des antivirus sur les serveurs communaux, la lutte contre les virus et la sensibilisation des utilisateurs à ce problème constituent des tâches importantes et coûteuses en temps.

Accès Internet

L'accès à Internet tend à se généraliser. Aussi, pour répondre aux besoins et aux demandes des services, de nombreux accès à Internet (navigation) supplémentaires ont été ouverts. Ainsi, à la fin de l'année 2002, une centaine de PC disposent d'un accès à Internet (contre une soixantaine au début de l'année).

On peut également noter que nous fournissons l'accès Internet à 5 Macintosh du secrétariat des écoles primaires.

Logiciels

Peu de logiciels nouveaux ont été introduits dans l'administration communale en 2002. Citons cependant les licences Paintshop Pro déjà mentionnées et une dizaine de versions d'Acrobat afin de pouvoir produire des documents PDF.

Suite aux travaux de la Commission Vevey.ch, un logiciel de content management a été acheté. Ce logiciel, qui sera mis en service début 2003, permettra aux responsables désignés des services de mettre à jour directement l'information sur le site web de la ville, avec la même facilité d'usage que celle d'un traitement de texte.

Postes de travail

Les postes de travail suivants ont été installés au cours de l'année 2002 pour répondre à des besoins supplémentaires

ou pour remplacer d'anciens postes :

- ASJ	:	8 PC
- Service de la culture	:	1 PC
- Direction de la sécurité	:	2 PC et 1 portable
- Direction de l'éducation	:	2 portables
- SPI	:	1 PC
- Municipalité	:	1 PC et 2 portables
- Musée suisse de l'appareil photographique	:	2 PC
- Greffe	:	2 PC
- Service gestion	:	1 portable
- Services sociaux	:	2 PC
- Swissmedia	:	1 PC

Outre ces PC une demi-douzaine de pocket PC ont été achetés et installés par le service informatique pour équiper certains responsables qui en avaient fait la demande. Un logiciel permet la synchronisation des agendas et listes de contacts de ces appareils avec la messagerie Lotus Notes.

Une quinzaine d'écrans 15 pouces ont été remplacés en 2002 par des écrans 17 pouces cathodiques. Environ 25 écrans 15 pouces restent encore en service et seront normalement remplacés en 2003.

Renouvellement du parc informatique

Les premiers PC achetés dans le cadre de la modernisation informatique, soit une septantaine de machines, datent de 1997. Ils avaient donc 5 ans fin 2002. Ces PC équipés de processeur Pentium 166 ou 200 MHz pouvaient encore faire tourner les programmes bureautiques mais commençaient à manquer de mémoire et à devenir lents avec les programmes récents (antivirus, navigateur Internet, messagerie Lotus).

Le renouvellement de ces PC avait été planifié en 2 tranches en 2002 et 2003. Les coûts de ces remplacements de postes de travail ont été incorporés dans le budget annuel à partir de 2002. Le service informatique a ainsi acheté 40 PC pour remplacer une première partie de ces anciennes machines. Une vingtaine de ces PC livrés en octobre 2002 ont été installés dans les services en 2002, le solde le sera début 2003.

En 2003 également, la seconde tranche de ces machines inférieures au Pentium II 400 MHz sera remplacée.

Serveurs

Les serveurs principaux datent de 1999. A partir de 2003, la garantie de 3 ans sur site sera terminée pour ces machines et les contrats de maintenance coûteront beaucoup plus cher.

Disponibilité des systèmes / pannes

Peu de pannes sont à signaler, si ce n'est un problème récurrent lié au sauvetage de la messagerie Lotus Notes. En effet, la messagerie est arrêtée chaque nuit afin de procéder au backup et son redémarrage ne s'effectue actuellement pas toujours correctement

Travaux de câblage effectués

Quelques prises réseau ont été installées dans la nouvelle garderie Les Cèdres, afin de permettre la connexion des téléphones IP et du PC prévus.

Police Riviera

Dans le cadre du projet Police Riviera, les polices municipales seront regroupées à partir de janvier 2003. Aussi le service informatique a été impliqué en 2002 dans un groupe d'étude afin de préparer la mise en œuvre des modifications nécessaires pour début 2003 (accès à une base de données unique située à Montreux pour le journal de poste par exemple).

Extension du réseau informatique communal

La fibre optique reliant l'Hôtel de Ville au bâtiment du Conseil a été mise en service à la place de la ligne cuivre utilisée jusqu'alors. L'équipement actif (routeur et modems) a ainsi pu être récupéré et utilisé pour la liaison d'une des garderies.

Les trois garderies communales (la Barcarolle, les Sapins et les Marionnettes) et la nouvelle garderie en construction (les Cèdres) devaient être reliées au réseau communal afin de disposer des mêmes outils informatiques (messagerie, accès Internet, accès à la gestion communale, partage d'informations) que le reste de l'administration. Une demande de location de ligne a donc été faite auprès de Swisscom. Malheureusement, selon Swisscom, les lignes manquent pour les garderies les Sapins et les Marionnettes. Aussi, dans un premier temps, seule la garderie la Barcarolle a été reliée au réseau informatique communal par une ligne cuivre louée à Swisscom. La liaison de la nouvelle garderie se fera au mois de janvier 2003.

Organisation du service

Afin de remplacer une collaboratrice pendant son congé maternité (mi-novembre à mi-mars), de pallier à la baisse de son taux d'activité à 40 % à partir d'avril 2003 et à l'augmentation des tâches du service, un nouveau collaborateur a été engagé à 100 %. Le service informatique est ainsi renforcé d'un 40% de poste.

Evolution prévue en 2003

La nouvelle garderie les Cèdres sera reliée au réseau informatique communal par une ligne louée à Swisscom. Cette ligne haut débit (2 Mbits/s) permettra également de connecter des téléphones de type IP au central téléphonique sans devoir louer de lignes supplémentaires.

Suite au préavis adopté par le Conseil communal en 2002, toute l'informatique de la bibliothèque sera mise à jour en 2003. En effet un nouveau logiciel de gestion de bibliothèque (Aloès) sera installé et tous les postes de travail seront remplacés par du matériel moderne. La bibliothèque sera également reliée au réseau communal par l'intermédiaire de la ligne cuivre louée déjà en service pour la liaison du musée Jenisch.

Un groupe d'étude sur le futur SIT (Système d'Information du Territoire) communal a été mis en place en 2002, dans l'objectif de déposer un préavis à

SUITE AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION – EXERCICE 2001

Néant

l'été 2003. Le SIT, encore à réaliser, va devenir à terme une des composantes importantes de l'informatique communale.

SERVICE INFORMATIQUE

Le municipal	Le chef de service
Laurent Ballif	Jean-Marie Thiébaud

PREAMBULE

Pour la première fois, le rapport d'activités du SAI est approuvé par les dix syndicats du district avant d'être adopté par la Municipalité de Vevey. Cette nouvelle façon de procéder, certes plutôt de l'ordre du symbolique, correspond de fait à la nouvelle prise en charge financière du service par l'ensemble des communes du district et donc à la dimension intercommunale de celui-ci.

Dans le même esprit, le contenu et la trame du rapport ont été complètement revus afin de faire un réel rapport d'activités du service et non pas une reproduction des rapports annuels élaborés par le SAI pour le compte des différentes commissions et institutions placées sous sa responsabilité. Il s'agit d'éviter les redondances. En effet, la plupart des rapports que le SAI élabore pour ces institutions ou commissions sont transmis via les municipalités aux conseils communaux.

Cette nouvelle formule répond également à une volonté de simplification et de clarification en vue d'une meilleure transmission de l'information "régionale". Il s'agit en effet d'utiliser des formes de communication différenciées et adaptées au contexte de la situation et du projet. Par exemple, il est plus judicieux d'utiliser l'outil de la communication municipale pour informer sur certains projets en cours. Tel fut le cas en 2002 notamment pour l'hôpital unique, la mise en place de Police Riviera ou le projet de musée Chaplin.

Dès lors, le présent rapport s'articule en trois parties : Présentation du service, Activités 2002 en bref, Activités 2002 par domaine thématique.

PRÉSENTATION DU SERVICE

Historique

En gestation depuis 1968, le Service des intérêts généraux, chargé, en plus du secrétariat des affaires intercommunales, d'études générales que le greffe n'avait plus le temps d'effectuer, a finalement été créé en 1972. A cette époque, il n'existait pratiquement qu'une seule institution intercommunale, la Conférence des municipalités de Vevey, La Tour-de-Peilz et Montreux.

C'est en 1988 que l'idée d'instituer un véritable secrétariat intercommunal a pris forme. Un cahier des charges a été établi et le mode de contribution des autres communes du district aux frais de ce secrétariat a été défini pour entrer en vigueur dès 1990.

Depuis sa constitution, les tâches de ce service ont été en constante évolution, les affaires intercommunales devenant

de plus en plus importantes pour finalement représenter les seules tâches du service qui, depuis 1995, s'appelle Service des affaires intercommunales (SAI).

Structure et caractéristiques

Service public rattaché administrativement et localisé à Vevey, chef lieu du district, le SAI est un service transversal œuvrant dans tous les domaines où les municipalités lui confient un mandat. Plaque-tournante de l'information, le SAI assure le relais entre le technique et le politique. Il dépend des 10 communes du district et plus particulièrement de la Conférence des syndicats (CSD), dont il assure le secrétariat et la coordination. Pour éviter toute confusion, il importe de relever que le SAI n'est pas une "préfecture bis". Ainsi, si le Préfet est un représentant de l'Etat auprès des communes, le SAI lui, intervient toujours dans le cadre de la sphère des compétences communales.

Composition et financement

Le service emploie 5 personnes, qui représentent 3,5 postes de travail en équivalent plein temps, soit une cheffe de service (100%), deux adjointes (80% et 60%) et deux secrétaires (60% et 50%). Une apprentie de commerce a complété l'équipe durant le premier semestre 2002.

En 2002, les communes ont accepté de participer au financement du service à raison de Fr. 7.- par habitant, à l'exception d'une commune, dont le conseil communal a diminué sa participation. Cette nouvelle situation mérite d'être relevée puisque jusqu'en 2001 les communes du district participaient au financement du service à hauteur de Fr. 4.- par habitant, le solde étant assumé par la commune de Vevey.

Par ailleurs, et dans la mesure du possible, le service facture aux institutions disposant d'un budget propre, les prestations effectuées à leur intention. Ceci permet de financer la part non couverte par la subvention des communes. Il s'agit des institutions suivantes : CIEHL, SEPHL, CORAT Riviera (plan directeur régional), Fonds intercommunaux culturel et sportif, Commission prévention Riviera.

Missions

En bref, les missions du service sont les suivantes :

- Assurer la coordination, le développement et la gestion des projets intercommunaux qui lui sont confiés
- Gérer les institutions intercommunales existantes qui sont placées sous sa responsabilité
- Développer dans la mesure du pos-

sible, une vision globale de la régionalisation

- Développer l'information et la communication internes et externes

Le tableau de la page suivante présente, de manière synthétique, une vue des principales collaborations intercommunales dans le district et permet ainsi de situer le rôle et les secteurs d'interventions du SAI.

ACTIVITÉS 2002 EN BREF

Objectifs et axes prioritaires de travail

Suite à un bilan effectué fin 2001 sur les acquis et les problèmes liés à la régionalisation, la CSD décidait de prendre le temps de la réflexion par rapport à ces questions. Le service a donc été en charge d'organiser un séminaire de 2 jours pour les syndicats.

De ce bilan et de ce séminaire ressortent les éléments suivants :

- nécessité de consolider l'existant et de poursuivre les dossiers en cours, en particulier ceux liés à la sécurité et à la culture,
- nécessité de développer une politique d'information - communication,
- poursuivre les réflexions sur la régionalisation.

Ces éléments ont donc constitué les objectifs et axes prioritaires de travail pour le SAI en 2002.

Le service en quelques lignes et quelques chiffres

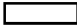
Dans le cadre de la gestion des commissions et institutions permanentes, le SAI s'est chargé d'organiser et de préparer les séances, de rédiger les procès-verbaux et d'assurer le suivi des décisions, et ce pour toutes les commissions plénières et les différents groupes ou sous-groupes de travail.

Outre les institutions permanentes, le SAI a été chargé, en règle générale par la CSD, d'assurer le développement et/ou le suivi de certains projets (GT Expo.02, budget MVT, etc).

Pour l'année 2002, entre les structures permanentes et les projets spécifiques, ce sont environ 120 séances qui ont été organisées. Quant aux commissions et groupes de travail dont le SAI a dû assurer la gestion pour l'année 2002, ils sont au nombre de 20. Ceci représente une masse de travail considérable, nécessaire, mais pas forcément d'une grande lisibilité publique ou médiatique. Enfin, last but not least, le SAI a dégagé du temps pour travailler sur ses deux autres missions que sont les aspects infor-

COORDINATION GÉNÉRALE	SÉCURITÉ PRÉVENTION	ÉQUIPEMENTS TRANSPORTS AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	CULTURE SPORTS	ÉCONOMIE TOURISME	SERVICES ET INFRASTRUCTURES TECHNIQUES
<ul style="list-style-type: none"> - Conférence des syndicats (CSD) - Conférence des municipalités Vevey-Montreux-La Tour-de-Peilz - Autres conférences des municipalités 	<ul style="list-style-type: none"> - Commission Police Riviera - Commission régionalisation SDIS - Organisation régionale de protection civile Riviera (ORPC) - Inspection des chantiers - Commission prévention Riviera - Association pour la prévention et la lutte contre la toxicomanie (ACT) 	<ul style="list-style-type: none"> - Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) - Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire (CORAT Riviera) - Commission transports publics - Bureau technique intercommunal du cercle de Corsier - Société d'équipements publics du Haut-Léman SA (SEPHL) - Organisation hospitalière régionale 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonds culturel Riviera - Conservatoire de musique et école de jazz Montreux-Vevey-Riviera - Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes - Convention relative à l'utilisation des installations sportives - Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage 	<ul style="list-style-type: none"> - Association pour la promotion économique de la région Montreux-Vevey (PROMOVE) - Montreux-Vevey Tourisme (MVT) - Fondation pour l'équipement touristique de la région veveysanne - Fondation de la Ville de Montreux pour l'équipement touristique 	<ul style="list-style-type: none"> - Service intercommunal de gestion (SIGE) - SA Compost Chablais Riviera - Société pour le traitement des ordures du Haut bassin lémanique et de la vallée inférieure du Rhône Monthey (SATOM) - Société électrique Vevey-Montreux SA (SEVM) - Compagnie industrielle et commerciale du gaz SA (CICG) - Transports Montreux-Vevey-Riviera (MVR)

 Structures dont la gestion et la coordination sont assurées par le SAI

 Structures indépendantes avec lesquelles le SAI peut être amené à collaborer de façon ponctuelle ou permanente

mation - communication et réflexion sur la régionalisation, notamment en élaborant le bulletin d'information régional et en développant le projet "agglomération".

A titre indicatif, une estimation des heures et des séances effectuées pour les différents domaines donnent les chiffres suivants : 35% à 40% pour la coordination générale et les projets spécifiques, 30% pour le domaine sécurité-prévention, 15% pour le domaine culture-sports, 15% à 20% pour le domaine aménagement du territoire-équipements.

ACTIVITÉS 2002 PAR DOMAINE THÉMATIQUE

Ce chapitre présente, sous forme résumée et thématique, les activités liées aux principales institutions, commissions et groupes de travail. La classification par grand domaine d'activité reprend celle présentée dans le tableau relatif aux collaborations intercommunales.

Coordination générale

Conférence des syndicats du district (CSD)

Comme déjà mentionné, la CSD a participé à un séminaire de 2 jours en début d'année pour faire le point sur les différents aspects de la régionalisation. De

plus, poursuivant les efforts commencés en 2001 de rationalisation des séances, la CSD s'est quelque peu réorganisée, notamment en se réunissant plus régulièrement et en restructurant ses ordres du jour. C'est ainsi qu'à chaque séance sont traités l'ensemble des dossiers régionaux en cours, soit qu'il s'agisse de faire un bref point d'information, soit qu'il faille débattre d'un enjeu important. Cette nouvelle façon de fonctionner permet d'assurer à tous (syndics et municipalités) un même niveau d'information.

Les principaux sujets abordés en cours d'année 2002 ont été les suivants : Pavillon vaudois à Expo.02 – Romande Énergie – Fonds culturel Riviera – Musée Charlie Chaplin – UCV – SEPHL (étude du Val-lon) – CORAT / plan directeur régional / étude sur les terrains de football – Police Riviera – Régionalisation SDIS – Hôpital – Budget MVT – Fusion des taxes de séjour – Sport / Classes Sports-Arts-Etudes – Concept d'information / communication – Création d'une société VMCV SA – Facture sociale – Rencontre CSD/députés – Forum des municipalités – Gestion des déchets – Projet de patinoire aux Pacots – Projet pilote "Agglomération Vevey-Montreux-Riviera".

Certains de ces sujets sont traités plus en détail dans les sous-chapitres suivants.

En outre, des demandes de soutien fi-

nancier concernant divers projets ont été examinées (Festival Voice & Music, Vevey-Sports, ICI-TV, etc...).

Information et communication

Le constat partagé par tous, tant du côté des exécutifs que des législatifs, sur l'absence de vision globale sur les collaborations intercommunales existantes et projetées, ainsi que le manque d'information à ce sujet ont incité le SAI et la CSD à initier un certain nombre de démarches.

C'est ainsi qu'est né le premier bulletin d'information régional. Visant un public large, ce document avait pour but de présenter, sous une forme synthétique et non rébarbative, les collaborations intercommunales existantes et quelques projets en cours. Ce bulletin d'information a été distribué aux municipalités, conseillers communaux et députés du district, ainsi qu'à divers services, organismes et personnes de et hors de la région, intéressés aux expériences de la Riviera.

D'autres pistes de réflexion sont en cours et sont appelées à se développer dans le courant 2003, pour autant que l'ensemble des municipalités y adhèrent et que le service puisse débloquer le temps nécessaire.

D'autre part et toujours dans un souci de

communication, la CSD a estimé nécessaire d'organiser une séance d'information destinée aux municipalités (Forum des municipalités) et une rencontre avec les députés du district, et ce dans le but de débattre des nombreux sujets qui intéressent la région. Ces rencontres sont appelées à se renouveler en 2003.

Enfin, relevons que le SAI a répondu positivement à plusieurs invitations visant à présenter les activités du service et les collaborations intercommunales dans le district. C'est ainsi que des présentations ont été faites à l'IDHEAP dans le cadre d'un cours destiné aux membres des exécutifs communaux vaudois, à la Commission de gestion de Corseaux, au Conseil communal de Jongny et au Parti radical Riviera.

Au-delà de l'information proprement dite, ces séances - rencontres sont également et surtout l'occasion d'échanger avec les personnes présentes sur la problématique de la régionalisation et sur les projets en cours.

Projet - modèle "Agglomération Vevey - Montreux - Riviera"

Dans le cadre des réflexions sur la régionalisation, le SAI, en accord avec la CSD, a saisi l'opportunité de la politique des agglomérations menée par la Confédération pour développer un projet de réflexion prospective sur les collaborations et coopérations intercommunales.

En effet, la Confédération apporte un soutien technique et financier à la mise en œuvre de "projets-modèles" ou "projets-pilotes" favorisant la coopération verticale et horizontale au sein des agglomérations.

L'objectif du projet présenté est double, soit :

- établir un bilan critique de l'existant,
- élaborer des pistes de travail pour l'avenir, en considérant notamment les nouvelles formes de coopération instaurées par la Constitution vaudoise, soit la fédération de communes et l'agglomération.

Dans un premier temps, le projet a reçu l'appui du chef du Département des institutions et relations extérieures (DIRE) et a été transmis fin octobre 2002 à la Confédération. Celle-ci a sélectionné notre projet début 2003. Toutefois, une décision définitive du Conseil d'Etat est toujours attendue. Cas échéant, ce dossier constituera un axe prioritaire de travail pour 2003-2004.

Par ailleurs, cette réflexion devrait permettre de répondre à certains vœux émis par des conseillers communaux dans le cadre de l'adoption du Plan directeur régional, voire à d'autres mo-

tions ou interpellations relatives à la régionalisation.

Sécurité et prévention

Police Riviera - Police 2000

Le projet Police 2000 visant la réorganisation de l'ensemble des forces de police du canton se discute depuis de nombreuses années. Le protocole d'accord Canton - UCV signé début 2001 institue la Riviera comme zone pilote pour la mise en œuvre du projet Police 2000. Ce projet doit donc se mener en étroite collaboration canton-communes. A cet égard, la Riviera est représentée au sein du CODIR (instance cantonale décisionnelle) et suit le projet à travers un comité de pilotage composé des représentants des dix municipalités (COPIL Police Riviera). Un groupe de travail restreint (GT) assure le suivi régulier des travaux.

Outre l'organisation et le suivi des séances du COPIL et du GT, le SAI s'est plus particulièrement occupé de l'élaboration de la convention signée par les municipalités en septembre 2002 et des travaux subséquents. Pour mémoire, dite convention visait à la création d'un état-major unique pour le district et à sa mise en place opérationnelle pour début 2003. Suite à la signature de la convention, une communication a été transmise à tous les conseils communaux du district. D'autres informations et communications suivront en 2003, en fonction de l'avancement du projet, notamment lors du démarrage effectif de ce que l'on nomme la zone pilote.

Régionalisation SDIS

Le SAI a été chargé en 2001 de relancer le processus de régionalisation sur la base du projet cantonal SDIS évolution. Les réflexions et travaux y relatifs sont assurés par un groupe technique, ou organe de coordination (OC), formé de commandants et du SAI et suivi par un comité de pilotage mixte technique et politique (COPIL SDIS).

Si en 2001, il s'agissait de mettre en place et de finaliser les 4 conventions de collaborations intercommunales, ainsi que de préparer les dossiers à traiter au niveau régional, 2002 a surtout été consacré au développement de ces dossiers pour une mise en œuvre dès 2003.

L'OC a donc travaillé essentiellement à la conduite des dossiers régionaux, qui sont : "Administration", "Instruction", "Matériel", "Prévention", "Relève jeunes sapeurs-pompier", "Réseau d'eau". De plus mi-2002, les travaux se conduisent en collaboration avec l'ECA, grâce à l'intégration de l'inspecteur régional (IRDIS) dans l'OC.

L'investissement exemplaire de l'OC et

des autres miliciens des SDIS dans la conduite de ces dossiers régionaux mérite d'être relevé. Au final, malgré quelques difficultés rencontrées en cours de route, les objectifs 2002 ont été atteints ; 2003 devrait donc être le début d'une régionalisation effective sur ces dossiers.

Organisation régionale de protection civile (ORPC)

A la demande du chef de l'ORPC, le SAI a collaboré à la rédaction d'un projet de règlement fixant les frais et les indemnités lors d'interventions en situation d'urgence ou de prestations subsidiaires d'appui. Le projet a été transmis fin 2002 au canton pour examen et devrait entrer en vigueur en 2003. Il permettra à l'ORPC de disposer de la base légale nécessaire pour facturer les prestations décrites par le règlement. De part et d'autre, on se félicite de cette collaboration qui, cas échéant, sera reconduite pour d'autres dossiers.

Commission prévention Riviera

En 2002, la Commission prévention Riviera (ex-commission drogue) a poursuivi son soutien à plusieurs actions de prévention (milieux scolaires, Young Planet, Animaï, École professionnelle de Clarens). Elle a en outre attaché une attention particulière au suivi de l'étude confiée au Professeur A. Clémence de l'Université de Lausanne en vue de la mise sur pied d'une politique régionale de prévention.

Un rapport spécifique est transmis aux municipalités.

Équipements, Transports, Aménagement du territoire

CIEHL

Aucun nouveau projet n'ayant été présenté courant 2002 au conseil administratif de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL), celui-ci s'est toutefois réuni régulièrement pour assurer le suivi des projets en cours. Outre l'intendance, le SAI s'est plus particulièrement préoccupé en ce début de législature, d'élaborer une note explicative à l'intention de la commission de gestion sur son rôle et ses missions, ainsi qu'un récapitulatif historique des projets de la CIEHL depuis sa création en 1986.

Un rapport spécifique est transmis aux municipalités et à la commission intercommunale de gestion.

CORAT Riviera

Outre l'organisation des différentes séances de la Commission consultative régionale pour l'aménagement du terri-

toire (CORAT Riviera) et de ses sous-groupes de travail, le SAI s'est principalement occupé de l'élaboration du dossier d'approbation du plan directeur régional (PDR) et du suivi de l'étude sur la réalisation de nouveaux terrains de football. La question de la mise en œuvre et du suivi du PDR ont également été des sujets de préoccupation et donc de discussion au sein de la CORAT Riviera.

Un rapport spécifique est transmis aux municipalités.

SEPHL

Le SAI s'est chargé de suivre l'étude d'aménagement lancée par la Société d'équipements publics du Haut-Léman SA (SEPHL) en 2001 et visant à définir les contraintes et potentialités d'aménagement du secteur du Vallon, sis à proximité du CESSEV. Dans ce cadre, le SAI a également assuré le contact et le suivi avec les services cantonaux. Toutefois, depuis fin 2002, l'étude de planification a été reprise par le Canton, celui-ci souhaitant utiliser les terrains de la SEPHL pour y réaliser l'extension du CESSEV et l'installation de l'École professionnelle commerciale de Vevey.

Un rapport spécifique est transmis aux municipalités concernées.

Organisation hospitalière régionale

Si la commission régionale ad hoc ne s'est pas réunie officiellement, le sujet de l'hôpital unique a été traité régulièrement dans le cadre de la Conférence des syndicats, deux de ses membres ayant été désignés pour siéger dans la Commission d'experts nommée par les cantons de Vaud et du Valais. Dite commission avait pour mission de déterminer un lieu pour l'implantation d'un futur hôpital unique Riviera - Chablais VD/VS.

Dans ce cadre, le SAI a été chargé de rédiger une communication sous l'égide de la CSD, qui a été transmise à l'ensemble des conseils communaux en automne 2002.

Depuis lors, il importe de relever que la Commission d'experts a retenu le site sis sur le territoire de la commune de Renz au lieu-dit "La Grange des Tilles" pour l'implantation du futur hôpital.

Ceci étant, il appartient désormais au canton d'assurer la mise en œuvre du projet, mais également et surtout d'élaborer des propositions concernant l'avenir des sites existants (rôle et missions d'un hôpital régional, avenir des hôpitaux privés, etc ...) et ce, en concertation avec l'ensemble des acteurs régionaux

Culture, Sports

Fonds culturel Riviera

L'extension du fonds acceptée par les conseils communaux fin 2001 nécessitait une révision en profondeur de la convention du fonds intercommunal de soutien à l'Auditorium Stravinski et à la Fondation des Arts et Spectacles de Vevey. En particulier, il convenait d'adapter la structure existante, basée sur une simple convention signée entre les municipalités, à une nouvelle forme de collaboration intercommunale pérenne. En outre, s'agissant désormais de gérer un montant d'un peu plus de 3 millions de francs à répartir entre 11 institutions régionales, il importait également d'assurer une transparence tant vis-à-vis des municipalités que des conseils communaux.

En collaboration avec un petit groupe de travail, le SAI a donc eu pour missions principales en 2002 d'élaborer le projet de convention pour la création d'une entente intercommunale, et d'assurer la gestion financière du fonds et les relations avec les institutions culturelles. Les conseils communaux ont suivi ce dossier par l'intermédiaire du préavis qui a été déposé par les municipalités du district en automne 2002. Relevons que les dix conseils communaux ont adopté la convention ; deux conseils ont toutefois apporté des amendements. Il s'agira de les traiter en 2003 et de trouver une solution pour la mise en vigueur de cette convention.

Un rapport spécifique est transmis aux municipalités.

Conservatoire Riviera

En parallèle à la fusion des conservatoires de Montreux et Vevey, intervenue au 1^{er} janvier 2002, les communes du district se sont engagées à soutenir financièrement le nouveau conservatoire unique aux termes d'une convention signée fin 2001 avec la Fondation du Conservatoire de Musique et École de Jazz Montreux-Vevey-Riviera. Selon cette convention, les communes participent au financement du conservatoire selon une clé déterminée pour 50% par le nombre d'habitants et pour 50% par le nombre d'élèves de chacune d'elle.

Après avoir participé à l'élaboration de la convention en 2001, le SAI s'occupe depuis 2002 de la facturation et du suivi financier pour les communes du district.

"Musée - Espace" Chaplin au Manoir de Ban, à Corsier

Ayant été contacté au premier trimestre 2002 par les promoteurs du projet, le SAI a effectué une première analyse et une

présentation à la CSD en mars 2002. Au vu de l'intérêt du projet, celui-ci a été présenté à l'ensemble des municipalités du district au mois de mai 2002.

Par la suite, au vu des difficultés rencontrées par les concepteurs pour assurer le financement de départ, la CSD a été à nouveau saisie de cet objet. Dans sa séance du 10 juillet 2002, la CSD a admis le principe de constituer un groupe de travail "Musée Charlie Chaplin" (GTMCC) avec des représentants des différentes municipalités du district. Compte tenu de l'impossibilité pour le SAI de gérer un GT supplémentaire et surtout, s'agissant d'un projet de musée, objets pour lesquels il n'existe pas de politique régionale et donc du ressort de chaque collectivité territoriale, le pilotage opérationnel a été confié à la municipalité de Corsier. Le SAI a toutefois participé activement aux séances du groupe de travail et au suivi du projet.

En fonction du résultat des décisions à prendre par les conseils communaux du cercle de Corsier début 2003 sur le soutien à ce projet, le rôle du SAI pour la suite de son implication dans ce projet devra être spécifié.

Fonds sportif

L'assemblée annuelle du Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes a eu lieu au printemps 2002 pour l'adoption des comptes 2001 et l'attribution des subventions 2002. On remarquera qu'après avoir régulièrement augmenté depuis 1995, le nombre de jeunes bénéficiaires s'est stabilisé entre 2001 et 2002, ce qui a permis de maintenir la contribution des communes au même niveau.

Par ailleurs, il est intéressant de relever que le SAI a été contacté à plusieurs reprises en 2002 par d'autres régions du canton qui souhaitent s'inspirer de cette expérience pour l'adapter à leurs propres entités régionales.

Classes Sports - Arts - Etudes

Fin 2001, la région a été contactée par le Service cantonal de l'éducation physique et du sport (SPES) pour la présentation d'un projet-pilote de création de classes sports-arts-études de la 7^e à la 9^e année du degré secondaire. Les concepteurs cantonaux du projet avaient pour objectif de créer une zone pilote sur la région pour analyser la faisabilité du projet, avant son application à d'autres régions du canton. Début 2002, plusieurs séances d'information ont été organisées à l'intention des clubs sportifs de la région, des directeurs d'écoles, des municipalités et des parents concernés pour évaluer l'intérêt du projet et ses possibi-

tés de réalisation dans la région. Afin de mieux cerner le potentiel d'élèves concernés, un questionnaire a été adressé aux clubs sportifs ainsi qu'aux parents d'élèves.

En étroite collaboration avec le délégué aux sports de la ville de Vevey, le SAI a assuré le suivi, l'organisation des séances et la coordination entre le canton, les communes et les clubs sportifs. La suite de ce dossier incombe maintenant au canton, afin qu'il définisse notamment le cadre budgétaire et qu'il assure la coordination entre le Service cantonal des sports et le Service de l'enseignement secondaire.

Économie, Tourisme

Fondation pour l'équipement touristique de la région veveysanne

Depuis plusieurs années, il est question de l'avenir de cette fondation. Suite à la fusion des taxes de séjour adoptée par les conseils communaux en 2002, les conditions semblent réunies pour entreprendre courant 2003, les démarches en vue d'assurer la fusion de la fondation avec son homologue de la région de Montreux.

Pavillon vaudois à Expo.02

Fin 2001, les municipalités décidaient d'assurer une présence du district au Pavillon vaudois, mis en place durant Expo.02. Dans ce cadre, le SAI, en collaboration avec Montreux-Vevey-Tourisme et le délégué culturel de la ville de Vevey, a participé à l'organisation de la semaine Riviera qui s'est déroulée début juin, sous les couleurs de la culture et du tourisme. Outre la présence des communes du district et l'organisation de visio-conférences "Pavillon Vaudois - Riviera", on se doit de relever la forte implication des acteurs régionaux de la culture qui ont animé à tour de rôle le pavillon.

Montreux - Vevey - Tourisme (MVT)

La CSD a été saisie de ce dossier en septembre 2001. Bouclant son premier exercice après la fusion des deux offices du tourisme en janvier 2001, le MVT annonçait un déficit pour 2002 et souhaitait donc que soit réexaminée la participation des collectivités publiques pour leur budget de fonctionnement. Le SAI a donc été chargé, avec l'appui d'un groupe de travail politique, de proposer un nouveau cadre global et une nouvelle clé de répartition entre les dix communes du district.

Le groupe de travail s'est réuni à de nombreuses reprises entre octobre 2001 et juin 2002 et a examiné plusieurs variantes de clés de répartition financière entre les communes.

A cet égard, relevons que malgré une volonté de simplification au départ, il est apparu que la prise en compte de nombreux critères garantissait une plus grande équité entre les communes. La clé de répartition qui a été retenue tient compte de critères liés au "bénéfice" touristique (hôtels, nuitées, commerces, cafés-restaurants), ainsi qu'au poids démographique des communes. L'introduction d'un coefficient de pondération a permis de tenir compte de l'importance des différents critères par rapport aux offres et services de MVT.

Les dix municipalités du district ont accepté le montant global ainsi que le principe de la clé de répartition proposée et ce, pour une période s'étendant jusqu'en 2005-2006. En outre, il a été demandé à MVT de fournir en complément, un contrat de partenariat précisant clairement les prestations effectuées pour les collectivités publiques. Celui-ci devrait être présenté début 2003.

CONCLUSION

Sans vouloir verser dans un optimisme excessif et sans vouloir nier les difficultés inhérentes à nos missions, nous souhaitons relever ici la qualité des relations entre le SAI et les différents acteurs de la régionalisation, qu'ils soient techniques ou politiques, professionnels ou miliciens. Si cet aspect est souligné, c'est qu'il importe de reconnaître qu'en parallèle aux aspects financiers (si cruciaux en ces périodes de crise), le facteur humain constitue de facto un élément déterminant dans la réussite et l'avance des dossiers régionaux. L'adhésion au processus est dès lors capitale.

En conclusion, nos remerciements vont donc aux municipalités, et en particulier à la Conférence des syndicats pour la confiance témoignée, aux techniciens (professionnels ou miliciens) qui ont œuvré dans les différents groupes de travail, aux greffes et aux secrétaires municipaux qui assurent un relais efficace et permanent, enfin aux conseillers communaux qui ont participé aux différentes

SUITE AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION – EXERCICE 2001

Néant

séances d'information régionale et aux commissions intercommunales.

Colette Rossier
Cheffe de service

FINANCES
COMPTES DE L'EXERCICE 2002

Les comptes de l'exercice 2002 seront clôturés en avril 2003 et feront l'objet d'une publication détaillée.

IMPÔTS
Rôle des contribuables au 1^{er} janvier

	<u>2000</u>	<u>2001</u>	<u>2002</u>	<u>2003</u>
1. Rôle ordinaire	9'118	9'296	9'282	9'382
2. Résidents étrangers à l'impôt spécial (TE)	26	21	26	23
Source (travailleurs étrangers avec permis B sauf hauts revenus - L - F - N - attestation de départ - attestation d'admission provisoire)	666	602	778	***945

*** La différence est partiellement due au Projet GLOBE

CONTROLE DES HABITANTS – BUREAU DES ETRANGERS
STATISTIQUE DE LA POPULATION VEVEYSANNE
Total des habitants enregistrés au 31.12.2002

Origine	Adultes		Enfants de — de 16 ans		Total	En % du total
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles		
Bourgeois	350	445	60	83	938	5.71
Vaudois d'autres communes	1'378	1'893	285	277	3'833	23.32
Confédérés	1'674	2'161	396	345	4'576	27.84
Population suisse	3'402	4'499	741	705	9'347	56.87
Total des étrangers (avec saisonniers et demandeurs d'asile)	2'938	2'587	787	776	7'088	43.13
* Population totale enregistrée à Vevey	6'340	7'086	1'528	1'481	16'435	100.00

* Ces chiffres ne tiennent pas compte des personnes **en séjour** à Vevey durant la semaine, en conservant leur résidence principale ailleurs, qui sont au nombre de **442 au 31.12.2002**.

A titre de comparaison, la statistique officielle de la population de Vevey au **31.12.2002** fournie par le Service Cantonal de Recherche et d'Information Statistiques :

Population suisse totale	9'347
Population étrangère (sans saisonniers et demandeurs d'asile)	<u>6'375</u>
Total officiel	<u>15'722</u>

La différence de **713 habitants** entre la statistique communale et les chiffres admis comme " officiels " provient du nombre des étrangers fourni par le Registre Central des Etrangers à Berne, qui ne tient compte que des autorisations déjà délivrées en excluant les saisonniers ainsi que les requérants d'asile dont la demande est encore à l'examen.

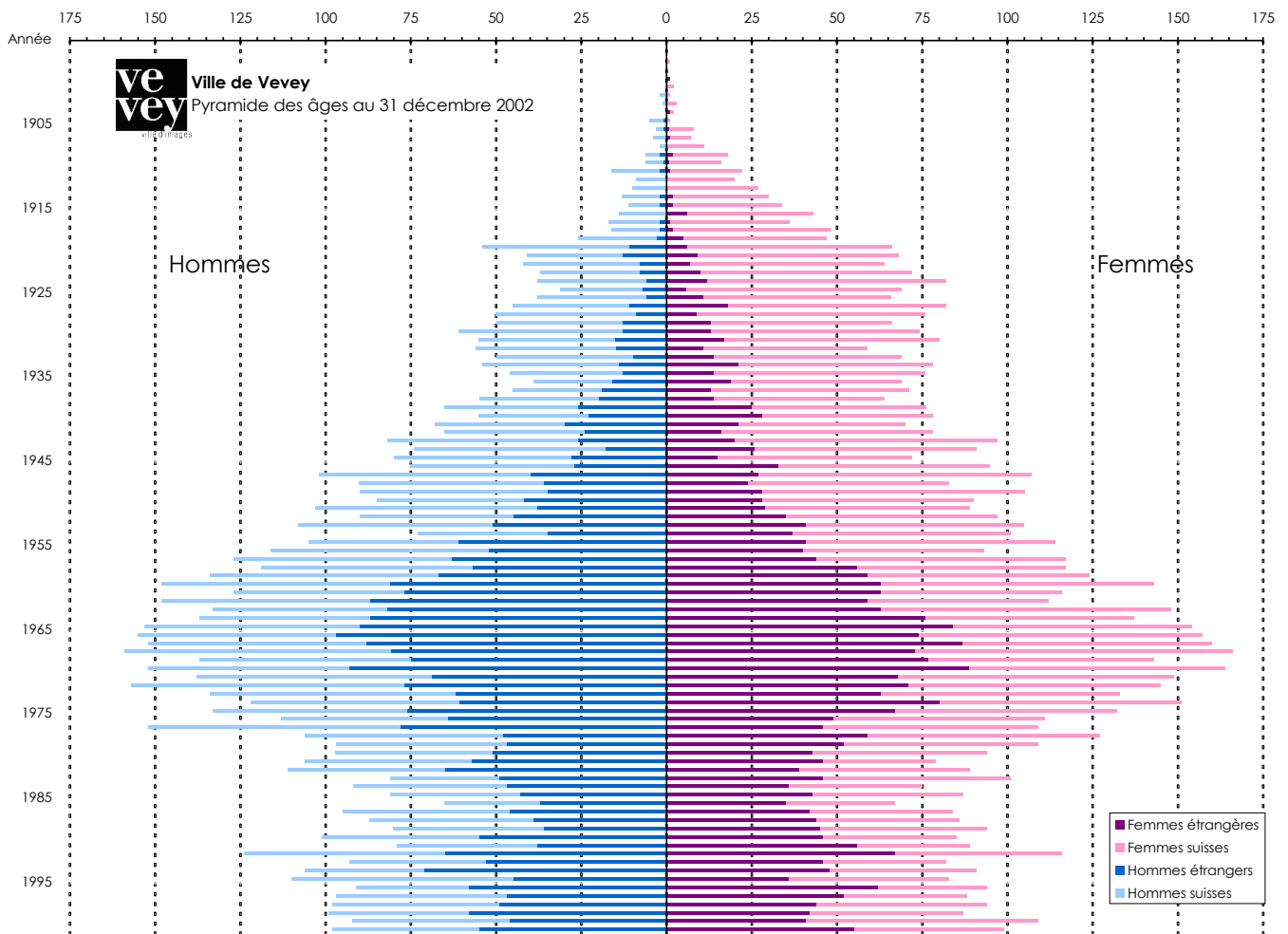
Composition des familles avec "enfants mineurs" au 31.12.2002

Familles de	Nombre de familles	Nombre d'enfants d'origine		Total enfants	Comparatif	Nombre de familles	Nombre d'enfants d'origine		Total enfants
		Suisse	Etrangère				Suisse	Etrangère	
1 enfant de — 18 ans	908	477	431	908	Au 31.12.1991	1'793	1'541	1'445	2'986
2 enfants de — 18 ans	748	779	717	1'496	Au 31.12.1994	1'852	1'561	1'571	3'132
3 enfants de — 18 ans	206	263	355	618	Au 31.12.1997	1'848	1'545	1'580	3'125
4 enfants de — 18 ans	45	44	136	180	Au 31.12.1998	1'862	1'544	1'621	3'165
5 enfants de — 18 ans	11	5	50	55	Au 31.12.1999	1'890	1'545	1'681	3'226
6 enfants de — 18 ans	1	—	6	6	Au 31.12.2000	1'858	1'526	1'634	3'160
7 enfants de — 18 ans	—	—	—	—	Au 31.12.2001	1'879	1'524	1'693	3'217
Totaux	1'919	1'568	1'695	3'263					

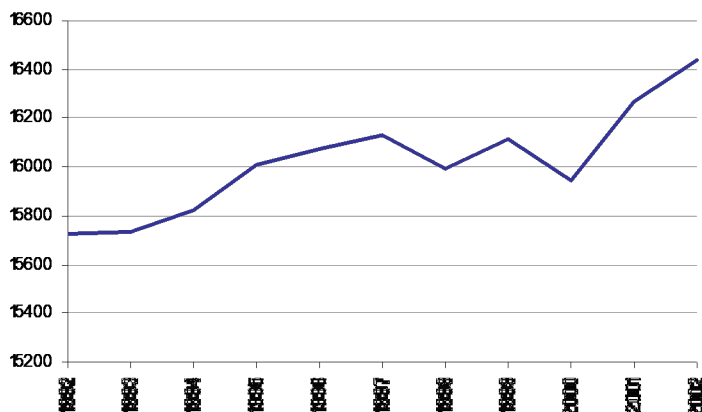
Statistique des migrations en 2002

	Arrivés de	Départs pour	Différence
4 communes limitrophes (Corseaux, Corsier, St- Léger, La Tour-de-Peilz)	220	325	- 105
Autres communes du district de Vevey	132	145	- 13
Autres communes du canton de Vaud	567	611	- 44
Autres cantons suisses	198	230	- 32
Pays étrangers	758	458	+ 300
Naissances – Décès	211	161	+ 50
Total mouvements migratoires	2'086	1'930	+ 156

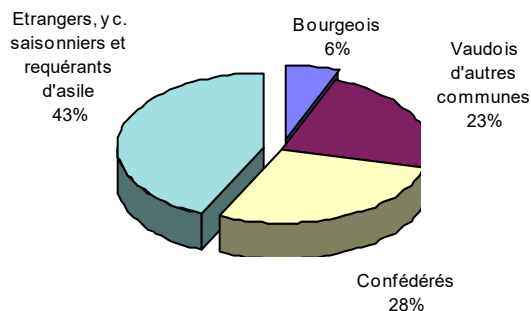
Mutations enregistrées durant l'année 2002	2002	1997	1994	1991
Arrivées ou Retours à Vevey	2'017	1'830	2'029	2'198
Naissances (enfants de parents domiciliés à Vevey)	195	225	219	181
Départs de la localité	1'985	1'774	1'943	2'050
Décès de personnes domiciliées à Vevey	164	161	181	190
Changements d'adresses en ville	1'047	1'759	1'465	1'373
Mariages de personnes domiciliées à Vevey	143	254	240	257
Séparations de personnes domiciliées à Vevey	73	137	57	53
Divorces de personnes domiciliées à Vevey	77	120	121	93
Passages à majorité civile	142	130	148	143
Reconnaisances + changements de nom + désaveux	184	43	20	43
Transfert de séjour en établi, veuvages, naturalis./réintégr., reprises de vie commune et mutations diverses	406	496	655	465
Permis pour étrangers reçus de l'Office cantonal	3'594	3'295	3'124	3'235



Evolution de la population sur 10 ans



Population veveysanne au 31.12.2002



POPULATION ETRANGERE	1998	1999	2000	2001	2002
Permis B	1'155	1'115	1'049	1'182	1'216
Permis C	4'816	4'898	4'923	4'937	4'910
Total des étrangers établis	5'971	6'013	5'972	6'119	6'126
Permis A (Saisonniers)	24	27	32	60	58
Permis L (Courte durée)	69	34	41	196	265
Refus (Délai de départ)		26	12	11	8
Fonctionnaires internationaux	1	2	0	1	1
Permis F (Asile admission provisoire)		65	135	188	214
Permis N (Requérant admission provisoire)	286	326	208	175	223
Attestation de départ (Asile)	152	106	145	109	58
Attestation d'admission provisoire		75	16	34	15
Divers				22	120
Total des étrangers résidents	532	661	589	796	962
Total étrangers résidents et établis	6'503	6'674	6'561	6'915	7'088
Etranger (en résidence secondaire)	45	48	47	59	60
Etranger (Sans Papier National)		1	1	1	1
Total des étrangers en séjour	45	49	48	60	61
Total des étrangers habitant Vevey	6'548	6'723	6'609	6'975	7'149
Frontaliers		95	99	137	182
Total des étrangers	6'548	6'818	6'708	7'112	7'331

Population résidente du district comparée depuis 1999

Communes	1999	2000	2001	2002	*Différence
Blonay	4'657	4'773	4'821	4'944	+ 123
Chardonne	2'440	2'611	2'633	2'612	- 21
Corseaux	2'093	2'077	2'061	2'072	+ 11
Corsier-sur-Vevey	3'128	3'097	3'174	3'138	- 36
Jongny	1'273	1'289	1'294	1'286	- 8
Montreux	21'535	21'985	22'100	22'514	+ 414
St-Légier-La Chiésaz	3'933	3'966	4'010	4'086	+ 76
La Tour-de-Peilz	10'023	10'104	10'293	10'435	+ 142
Vevey	15'449	15'364	15'616	15'722	+ 106
Veytaux	850	835	886	851	- 35
Total	65'381	66'101	66'888	67'660	+ 772

REGISTRE CIVIQUE

Le rôle des électeurs régulièrement inscrits au 24.11.2002 (dernières votations fédérales) comptait 7719 électeurs (Hommes et Femmes de plus de 18 ans – citoyens suisses actifs ayant plus de 3 mois de domicile dans la commune)

GERANCES

Activités

Le service des gérances :

- assure la gérance de tous les immeubles propriété de la commune, ainsi que des vignes de l'Hôpital
- s'occupe des transactions immobilières
- gère la piscine de Vevey-Corseaux Plage
- gère le camping de La Pichette
- dirige l'exploitation du stand de Gilamont
- gère la cave de l'Hôpital
- gère l'économat du matériel de nettoyage de l'administration communale

Propriétés communales

La liste détaillée des propriétés communales figure dans la brochure des comptes de l'exercice 2002.

Liste des principaux travaux de réfection et d'entretien

Bâtiments locatifs

- ⇒ Rue des Communaux 2A
réfection de volets défectueux
- ⇒ Rue du Simplon 14-16
réfection de deux appartements
- ⇒ Château de l'Aile
réparations ponctuelles de la toiture et des fenêtres
- ⇒ Av. de Gilamont 65 et 67
réfection de plusieurs appartements suite changement de locataires
- ⇒ Av. Général-Guisan 73
réfection d'un appartement
- ⇒ Av. Général-Guisan 75
démolition de la véranda
- ⇒ Rte de Lavaux 2
remplacement de fenêtres

Bâtiments d'administration

- ⇒ Rue du Musée 5
réfection de l'étanchéité de la cour
- ⇒ Hôtel de ville
remplacement d'un humidificateur dans la partie historique
- ⇒ Port franc
modification du système d'alarme
- ⇒ Rue du Simplon 14-16
réfection de la peinture de divers bureaux administratifs
réfection et remplacement de volets
- ⇒ Bâtiment de l'Aviron
transformation de l'appartement du concierge
- ⇒ Les Marionnettes
réfection ponctuelle de divers locaux

Bâtiments scolaires primaires

- ⇒ Ecole de la Veveyse
transformation et réfection de divers locaux

réfection de l'appartement du concierge

- ⇒ Ecole des Crossets
pose de vannes thermostatiques

Bâtiments scolaires secondaires

- ⇒ Collège 1838
réfection étanchéité de la toiture

Autres bâtiments

- ⇒ Centre nautique et balnéaire
réfection de casiers dans les vestiaires

Camping de La Pichette

La saison a débuté le 1^{er} avril et a fini le 30 septembre. Les taxes encaissées s'élèvent à Fr. 138'017.30 (Fr. 133'560.70 pour l'année 2001).

Piscine de Vevey-Corseaux Plage

L'exploitation du complexe balnéaire s'est déroulée normalement et nous avons enregistré :

Bassin olympique
(18 mai au 1^{er} septembre)
51'167 entrées

Bassin couvert
(3 janvier au 17 mai)
9'995 entrées

(2 septembre au 22 décembre)
8'136 entrées

soit un total d'entrées de 69'298 (79'054 en 2001) qui ont produit Fr. 163'664.50 de recettes (2001 : fr. 185'870.50).

Le laboratoire cantonal a procédé à des contrôles et prélèvements d'échantillons d'eau. Les résultats de ces examens ont été conformes aux exigences légales.

Pour les écoles veveysannes, nous avons enregistré le passage d'environ 18'000 enfants, dans les deux bassins, durant l'année 2002.

VIGNOBLES ET CAVES DE L'HÔPITAL

Il a été procédé aux travaux suivants :

- Vignoble des Allours
⇒ reconstitution d'une parcelle de 1'999 m²
⇒ nettoyage et crépissage de divers murs de vigne

- Vignoble des Gonelles
⇒ installation d'une cuisine agence et réfection de toutes les pièces du rez-de-chaussée
⇒ reconstitution de deux parcelles au Bordel

- ⇒ nettoyage et crépissage de divers murs de vigne

Cave

- ⇒ mise en place d'une passerelle reliant l'installation de réception et les pressoirs
- ⇒ mise en place d'un support promotionnel vidéo, pour la présentation de nos domaines et de nos vins
- ⇒ achat de deux vases en bois pour remplacer les numéros 7 et 8
- ⇒ réparation de vases en bois

La surface du vignoble de l'Hôpital, cultivée en 2002, a été de 11 hectares 10, soit :

- ⇒ 8 hectares 56 sur la rive droite et
- ⇒ 2 hectare 54 sur la rive gauche de La Veveyse

Les trois vignobles (Allours, Gonelles/Rueyres/Bordel, Villard) sont cultivés par trois vigneron-tâcherons.

La surface ci-après a été arrachée et replantée :

- ⇒ Vignoble des Allours 1'999 m²
- ⇒ Vignoble du Bordel 1'000 m²

L'année 2002 fut très capricieuse. A une première moitié d'hiver, durant laquelle un très grand froid a sévi, février et mars ont apporté des températures fraîches. Et vers la mi-avril, alors que l'on s'attendait à un réveil printanier, nous avons frisé le gel. Des conditions qui ont quelque peu perturbé le débourrement de la vigne, qui n'a pu se faire que tardivement. Puis grâce à un mois de juin que certains ont qualifié à tort de caniculaire, la vigne s'est mise à pousser très rapidement. Avec des journées à près de 25°, la floraison s'est faite en cinq jours. Durant les mois de juillet et d'août cependant, les orages se sont succédés, certains plus violents que d'autres. Et c'est un petit miracle si notre région fut épargnée par la grêle. Des conditions atmosphériques qui n'ont fait, malheureusement, que grossir grappes et baies. Succédant à une période que l'on attendait plus propice, le mois de septembre n'a apporté qu'une partie des espoirs attendus. Malgré des conditions climatiques peu favorables, la récolte était belle et saine. Finalement, la date des vendanges fut fixée au lundi 30 septembre. Un temps magnifique régna durant les huit jours nécessaires à l'encuvage des 136'240 kg de raisin rouge et blanc.

Mais l'année 2002 aura été marquée, en premier lieu, par le "coup de pied au cul" adressé au monde vitivinicole suisse par la direction de l'Expo 02 et nos autorités fédérales. La réduction des quotas fédéraux et dans le Lavaux, à 1.250 kg pour les blancs et à un kilo pour les rouges; en second lieu par la magnifique prestation d'ensemble de nos vigneron-tâcherons,

lors de la première triennale du 3^{ème} millénaire, puisque nous relevons le magnifique 6^{ème} rang de notre vigneronne Corinne Buttet, derrière quatre vigneron couronnés de 1999, que précède le vainqueur Jean-Daniel Suardet, suivi de près par Gaston Butty (7^{ème}), alors que Bernard Neyroud, pour son ultime participation, a décroché un remarquable 17^{ème} rang. Et finalement, par l'engagement de M. Yves Neyroud, homonyme de notre vigneron des Gonelles, pour le vignoble de Villard à La Tour-de-Peilz.

SUITE AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION – EXERCICE 2001

Néant

A la cave de l'Hôpital, il a été pressuré 148'538 kg de raisin (168'880 kg en 2001), soit :

- ⇒ 136'240 kg pour l'Hôpital
- ⇒ 12'298 kg pour la Cave Vevey-Montreux

La récolte de l'Hôpital a été de :
 76'588 litres de vin blanc (rive droite)
29'762 litres de vin rouge Pinot et Gamay
106'350 litres (max. autorisé par les quotas fédéraux)

Le rendement moyen du vignoble a été le suivant (au fos. = 450 m2):

	2002	2001
Villard	396,01 l.	432,00 l.
Chardonne	448,36 l.	503,71 l.
Gonelles, Rueyres, Bordel	439,89 l.	490,52 l.

Les sondages ont varié entre 64° et 76° Oechsle pour le vin blanc et entre 81° et 91° Oechsle pour le vin rouge (2001 : 66° et 80° pour le vin blanc et 75° et 89° pour le vin rouge).

Tableau comparatif des surfaces et des récoltes des dix dernières années

Années	Surfaces	Récoltes
1993	10 ha 69	113'963 l.
1994	10 ha 79	109'343 l.
1995	10 ha 79	114'433 l.
1996	11 ha 10	118'766 l.
1997	11 ha 10	99'709 l.
1998	11 ha 10	104'640 l.
1999	11 ha 10	118'808 l. *
2000	11 ha 10	118'808 l. *
2001	11 ha 10	118'808 l. *
2002	11 ha 10	118'808 l. *

(* max. selon quotas)

DIRECTION DES FINANCES

Le Syndic Le chef de service

Dominique Rigot Gilles Altermath

DIRECTION DE L'EQUIPEMENT - SERVICE TECHNIQUE

PLANS PARTIEL D'AFFECTATION, PLANS DE QUARTIER

SwissMedia

Le PPA permettra au secteur de se développer par étapes, en fonction de la demande. En août 1999, le dossier a été présenté à la Commission d'Aménagement du Territoire (CAT).

Parallèlement, le Service de l'Aménagement du Territoire a été consulté.

En mai 2000, le PPA a été transmis au Service de l'Aménagement du Territoire pour examen préalable, conformément à l'art. 56 LATC.

Les services de l'Etat se sont déterminés. Le projet définitif, approuvé par la Municipalité, a été soumis à l'enquête publique du 5 octobre au 5 novembre 2001 et a suscité trois oppositions pour le motif que le gabarit projeté est jugé trop important.

Il sera répondu aux oppositions dans le cadre du préavis qui sera déposé au Conseil communal.

Addenda au plan partiel d'affectation (PPA) – anciennement plan d'extension partiel du quartier de Plan-Dessous, approuvé par le Conseil d'Etat le 15 avril 1970.

Dans le cadre du réaménagement de l'avenue du Général-Guisan et notamment des différents travaux prévus par l'addenda au plan de quartier " Midi-Coindet " pour le futur Centre Commercial de la Migros, les autorités communales ont approché le groupe Maus Frères SA, propriétaire du Centre Commercial St.-Antoine afin de pouvoir définir les objectifs de développement futur du Centre Commercial et de coordonner les différents aménagements routiers et piétonniers prévus par les différentes études déjà engagées. En ce sens, le secteur St.-Antoine occupe une position stratégique par rapport à la place de la Gare et constitue le lien avec le développement de la rive Sud de l'avenue du Général-Guisan et notamment avec le futur Centre Commercial prévu dans le secteur " Midi-Coindet ".

Pour ce faire, une mise à jour du plan d'extension partiel N° 5523-6 concernant le quartier de Plan-Dessous et daté du 29 octobre 1969 s'est avérée nécessaire.

Les modifications apportées au plan d'extension partiel du quartier " Plan-Dessous ", intègrent les données et directives élaborées dans les planifications en vigueur et en cours d'élaboration.

Le 2 mai 2001, le projet d'addenda a été soumis à la commission de coordination interdépartementale pour la protection

de l'environnement qui a conclu au fait que le projet n'était pas assujéti à étude d'impact selon l'article 2 de l'ordonnance fédérale.

Le 13 juillet 2001, la Municipalité a pris connaissance de l'addenda au plan d'extension partiel du quartier de Plan-Dessous et a décidé de le transmettre au Service de l'Aménagement du territoire pour examen préalable, conformément à l'art. 56 LATC.

Le projet définitif, approuvé par la Municipalité, a été soumis à l'enquête publique du 14 décembre 2001 au 23 janvier 2002 et n'a pas suscité d'opposition. Le préavis a été déposé au Conseil communal le 5 décembre 2002.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Données statistiques	2001	2002
Enquêtes publiques et dispenses		
Enquêtes publiques		
-constructions	37	43
-plans d'extension	3	-
-cadastration/décadastration	-	1
Dispenses d'enquêtes constructions		
	27	26
Permis délivrés		
Permis de construire	67	61
Estimation total des travaux selon CFC2	175 Mios	184 Mios
Permis d'habiter	19	38
Taxes perçues (recettes pour la commune)		
Permis de construire	Fr. 84'226.00	Fr. 33'755.60
Anticipations et à bien-plaire	Fr. 35'371.95	Fr. 37'826.55
Contributions compensatoires (pl. de parc)	Fr. 18'000.00	Fr. 12'000.00
Statistiques		
Enquêtes et statistiques sur l'activité du bâtiment	3 (1 trimestrielle et 2 annuelles)	3 (1 trimestrielle et 2 annuelles)

Places de stationnement

97 places de stationnement ont été réalisées cette année sur les parcelles privées, ce qui porte le nombre total, en fin d'année 2002, à 7982 places.

Les contributions compensatoires pour places de stationnement manquantes encaissées cette année, s'élèvent à Fr. 12'000.--. Le fonds pour la création de places de stationnement se monte à Fr. 2'612'046.70.

Commission d'Aménagement du Territoire (CAT)

La Commission d'Aménagement du Territoire ne s'est pas réunie cette année.

Commission de Salubrité

La sous-commission " salubrité des constructions " s'est réunie deux fois pour

effectuer des visites de bâtiments.

La sous-commission " plainte " s'est réunie trois fois pour des problèmes :

- de salubrité/sécurité
- d'odeurs

Cadastre

Mise à jour du registre des à bien-plaire.

REALISATIONS

Extension du complexe scolaire secondaire de Ste-Claire

Les travaux de construction et d'aménagement de l'extension du complexe scolaire secondaire de Ste-Claire se sont

terminés pour la rentrée scolaire d'août 2002. Pour ce premier semestre, il s'agit essentiellement des aménagements du corps de bâtiment nord de la 2^{ème} étape du Nouveau Collège et des finitions des revêtements extérieurs. Resteront en 2003 quelques finitions d'aménagements extérieurs et des compléments d'équipements, notamment pour l'informatique.

Durant les vacances d'été, les équipements des travaux manuels installés dans l'immeuble Rinsoz à la rue du Collège, ont été transférés et installés dans les nouvelles salles à Ste-Claire. Les anciens locaux ont été restitués à l'échéance du bail en septembre.

Pour la reprise scolaire du 26 août, ont été mis à disposition, 4 salles travaux manuels fer, bois et léger, 2 salles de dessin, 3 classes normales, 1 centre d'expression et 1 salle multimédia. Le bureau de la médiatrice installé au rez 1^{ère} étape

a été transféré au rez 2^{ème} étape, libérant ainsi une surface pour la salle des maîtres.

Les dépenses 2002 par débit du compte budgétaire s'élèvent à Fr. 500'000.— environ ; le bouclage de ce compte interviendra en 2003.

Le bilan final de cette réalisation, engagée en 1996, achevée en été 2002, pour un coût de Fr. 21'320'000.—, est concrétisé par la mise à disposition de l'établissement scolaire secondaire de Ste-Claire de 35 salles d'enseignement (20 classes normales, 4 dégagements, 11 salles spéciales), 2 salles de gymnastique avec locaux annexes et d'un centre de documentation bibliothèque, salle des maîtres, cafétéria et divers locaux de services.

L'achèvement des compléments de travaux et d'équipements et le bouclage financier complet de l'opération interviendra pour mi-2003.

Réaménagement de l'av. du Général-Guisan, secteur compris entre l'av. de la Gare et la rue du Midi (préavis N° 21/2001)

En octobre 2001, le Conseil communal a adopté le projet et octroyé un crédit d'ouvrage pour Fr. 3'233'625.—.

La Municipalité, dans sa séance du 28 mars 2002, a procédé à l'attribution des mandats des prestataires de services, urbanistes, ingénieurs civils, trafic et coordination. Ensuite, les études ont été reprises en prévision d'une mise en chantier au printemps 2003.

Les éléments du développement du projet de construction Midi-Coindet ont été pris en compte pour l'étude des espaces publics, de même que les prévisions de restructuration et d'extension du complexe commercial Manor (Placette).

Les travaux de génie civil ont été mis en soumission selon la procédure des marchés publics (LVMP) le 11 octobre 2002. Rentrées le 29 novembre, 9 offres ont fait l'objet de contrôle en prévision d'une détermination d'adjudication par la Municipalité en janvier 2003.

Au titre des dépenses, Fr. 165'000.— environ ont été débités du compte en 2002. Les objectifs de ce projet sont l'ouverture du chantier en mars 2003, pour être achevé en juin 2004.

Maison Scanavin et Ancien-Port 6

Le 4 octobre 2001, le Conseil communal a voté les crédits nécessaires pour la réhabilitation des immeubles Deux-Marchés 3 et Ancien-Port 6 ainsi que les travaux d'aménagement de la place Scanavin.

Le chantier a débuté en avril 2002 par les



Découverte de la charpente pourrie

travaux touchant l'immeuble Ancien-Port 6 et la création de l'édicule public. Ils se sont poursuivis par l'immeuble Est



Travaux de couverture

de la rue des Deux-Marchés 3, notamment les travaux touchant le sous-sol, les façades et la toiture. La 3^{ème} étape touche le bâtiment dit " Scanavin ". Ces travaux sont exécutés en étroite collaboration avec les Monuments historiques. La Municipalité a accepté un classement des bâtiments qui permettra d'ob-



Façade et toiture rénovée

tenir des subsides au niveau cantonal.

L'immeuble Deux-Marchés 3 abritera huit appartements de trois à quatre pièces. L'immeuble Ancien-Port 6 abritera un appartement en duplex dans les deux derniers étages et trois appartements de deux pièces non rénovés.



Poutre cassée au premier étage

Les travaux d'assainissement prévus dans les étages ont fait ressortir que les structures porteuses sont souvent en mauvais état et qu'il y a lieu de prendre des dispositions pour renforcer les éléments porteurs.



Réfection du pignon ouest

En 2002 les paiements pour cette affaire se sont montés à Fr. 1'063'000.—.



Création de lucarne dans le comble

Ecole de la Part-Dieu

Lors de sa séance du 20 juin 2002, le Conseil communal a voté les conclusions du préavis N° 11/02 accordant un crédit de Fr. 4'284'000.— pour la réhabilitation de l'école de la Part-Dieu, y compris la

réfection de la salle de gymnastique et la construction d'un ascenseur.

Les travaux ont débuté au début du



19 juillet 2002 - Travaux de démolition

mois de juillet. Après les importants travaux de démolition, les entreprises ont œuvré pour réhabiliter le bâtiment, toutes les installations techniques (chauffage, électricité, sanitaire) ont été refaites à neuf, les vitrages ont été posés en novembre, les travaux d'étanchéité sont en cours à la fin 2002.



30 août 2002 - Travaux de reconstruction

Le bâtiment devra impérativement être terminé pour la rentrée scolaire 2003.

Le montant des paiements pour cette affaire se monte à Fr. 955'973.30 pour l'année.

Garderie " Les Cèdres ", rue du Midi 11



10 décembre 2002 - Pose des nouvelles fenêtres

Sur proposition de la direction des Services sociaux, la Municipalité a porté son choix sur l'immeuble communal " Les Cèdres ", à la rue du Midi 11.

Dans sa séance du 7 mars 2002, le Conseil communal a voté les conclusions du préavis accordant un crédit de Fr. 2'200'000.—. Les travaux de rénovation-transformation ont débuté le 24 juin pour une durée de sept mois (hors amé-



6 août 2002 - démolition terminée, début des travaux en façades

nagements extérieurs). Les transformations lourdes au sous-sol et dans la partie Nord du bâtiment se sont bien déroulées. L'enveloppe a été assainie et les installations techniques refaites à neuf. Le montant des dépenses en 2002 pour cet objet s'élève à : Fr. 1'075'717.70.

Galleries du Rivage

Afin d'être adaptée aux méthodes ac-



mi-octobre 2002 - crépis isolant terminé

tuelles d'enseignement, la salle de sciences, située au 1^{er} étage du bâtiment, a fait l'objet d'une importante transformation. Les travaux ont été effectués pendant les vacances d'été. Le coût des travaux s'élève à Fr. 21'070.—.

UAPE " La Campanule "

Mise en service en automne 2001, l'Unité d'accueil pour écoliers a été inaugurée le 6 février 2002.

Place Scanavin

Les travaux de finition de l'aménagement de la place Scanavin sont en relation directe avec les travaux de réhabilitation des immeubles Ancien-Port 6 et Deux-Marchés 3.

La première étape a débuté en septembre 2002 par la réalisation de la conduite de chauffage entre les immeubles Maison du Conseil et Deux-Marchés 3 ainsi que la mise en place de bornes électriques pour l'organisation de manifestations diverses. A la fin octobre cette phase de travail était terminée. L'aménagement Est de la place débutera en janvier 2003. L'ensemble des travaux est devisé dans le préavis N° 20/2001 pour

un montant de Fr. 282'000.—. Fr. 70'000.— environ ont déjà été payés en 2002.

Café du stand de Gilamont



Travaux de pavage zone est

Suite au changement de tenancier, le Service de l'hygiène (SIGE) a demandé une mise en conformité des locaux.

Les travaux se sont concentrés sur la cuisine, le café et les locaux sanitaires. L'appartement a également été rafraîchi.

Le coût des travaux est de : Fr. 49'737.60.

Gestion du central téléphonique

Notre direction gère les installations téléphoniques communales (transfert des lignes, modifications des identifications au niveau des stations, gestion des dérangements).

Un système de gestion des communications téléphoniques permet de contrôler les appels sortants de l'ensemble des bâtiments administratifs et scolaires. Ce système permet entre autres de refacturer au personnel communal les communications privées effectuées depuis sa station.

L'installation téléphonique comprend aujourd'hui 317 appareils internes répartis sur 34 sites.

197'177 communications sortantes ont été enregistrées en 2002, représentant plus de 6'576 heures de communications.

ETUDES

Eglise Notre Dame

La procédure d'ouverture des marchés publics a été appliquée pour la détermination du mandat d'architecte.

En collaboration avec la commune de La Tour-de-Peilz, la section des Monuments historiques et la Paroisse catholique Notre-Dame, la notation des critères de sélection a désigné un bureau d'architecture de Lausanne. Une commission pluridisciplinaire a été créée comprenant : un historien, un ingénieur

civil, un ingénieur en physique du bâtiment et en chauffage, un spécialiste en matériaux pierreux, un représentant cantonal des Monuments historiques, un expert fédéral architecte, les représentants des communes de Vevey et de La Tour-de-Peilz et la Paroisse.

Cette commission a axé son travail sur la 1^{ère} étape touchant le remplacement de la flèche du clocher, afin que les travaux puissent être entrepris dans le meilleur délai.

Une somme de Fr. 140'000.—, à répartir entre les communes de Vevey et de La Tour-de-Peilz, a été attribuée pour couvrir les frais d'études.

PPA des Monts-de-Corsier

Un bureau spécialisé a été mandaté pour établir un PPA. Actuellement, ce PPA est pratiquement sous toit, il doit faire l'objet :

- ⇒ d'une mise à l'enquête sur le plan communal ;
- ⇒ d'une adoption par le Conseil communal de Corsier ;
- ⇒ d'une adoption par le chef cantonal des infrastructures ;

ensuite de quoi nous pourrions procéder à une demande de permis de construire.

Afin de permettre une sécurisation maximum de la route d'accès au futur refuge sur la route cantonale, une étude tendant à créer un giratoire au niveau de l'arrêt de bus est en cours, et ceci conjointement avec la commune de Corsier.

Parking Grande Place

Le préavis N° 2/2001 portant sur une demande de crédit d'étude pour la réalisation d'un parking souterrain a été accepté par le Conseil communal pour un montant de Fr. 880'000.—.

Afin de pouvoir définir au mieux les contraintes nécessaires à l'élaboration du projet, la Municipalité a décidé de faire établir une étude dans le sens d'une étude d'impact permettant d'analyser, de vérifier et de proposer une solution adéquate, tant du point de vue de l'aménagement urbain, de la circulation que des normes environnementales.

La Municipalité a mandaté des bureaux d'ingénieurs-conseils en circulation, en environnement, en géotechnique, ainsi qu'un ingénieur civil comme coordinateur des études.

L'étude de stationnement et d'accessibilité à la Grande Place est en cours. Le résultat de ce travail servira de base pour l'avant-projet de l'ingénieur civil et l'étude de l'aménagement de surface.

Salle de gymnastique

Une première planification par la direction de l'Education prévoyait la réalisation de deux salles de gymnastique, dont l'implantation devait se situer dans le quartier de Plan-Dessus.

Dans le plan des investissements 2002-2005, il est prévu la construction d'une seule salle de gymnastique. Dès lors, les implantations initialement prévues se sont révélées inappropriées.

Les propriétaires de la halle industrielle sise à la rue des Tilleuls 2 (parcelle N° 301) ont l'intention de transformer leur bâtiment. Ils acceptent le principe de vente d'un lot de PPE comprenant les surfaces nécessaires pour la réalisation d'une salle de gymnastique type VD1, dont la mise à disposition est prévue pour la rentrée d'août 2004.

Régionalisation des installations d'athlétisme

Les actuelles installations d'athlétisme de Copet III ne permettent pas l'organisation de compétitions, ni même la possibilité d'un entraînement sérieux. Les coureurs du CARE doivent aller s'entraîner à Lausanne, Châtel-St-Denis et Montreux.

Des négociations sont en cours avec la commune de Montreux pour les adaptations du Stade de la Saussaz en vue d'une homologation en tant que stade d'athlétisme régional.

Terrain de football régional

Chapeautée par le Service des affaires intercommunales, l'étude pour l'implantation de trois terrains de football s'est poursuivie en 2002.

Une étude chiffrée de faisabilité a été faite par un ingénieur mandaté ; elle a confirmé la possibilité de réalisation d'un terrain sur la commune de La Tour-de-Peilz, un terrain propriété de la commune de Vevey et un autre sur la commune de St-Légier.

Une concertation est faite actuellement dans les communes intéressées afin d'examiner le financement de ces projets.

Stand de Gilamont

Non conformes à l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB), les installations de tir de Gilamont doivent être assainies (art. 16 LPE).

Le projet comporte trois volets : premièrement la limitation des programmes de tir à titre préventif (art. 11 LPE), deuxièmement la construction d'une paroi antibruit près de la maison de M. Hoffer ou en bordure des lignes de tir et troisiè-

mement le déplacement de la ligne de tir 50 m. par la construction d'un nouveau stand dont l'emplacement serait situé en amont du stand à 300 m., sous les lignes de tir actuelles.

L'UST (Union des Sociétés de tir à 300 m. de Vevey et environs) a limité les programmes de tir par : regroupement des séances, suppression des séances du dimanche, fermeture des cibles le soir à 19h30, pas de tir les jours fériés ainsi que les lundis, mardis et jeudis tout le jour et les mercredis et vendredis matin ainsi que la fermeture du stand pendant six mois.

L'étude de paroi antibruit le long des lignes de tir est à l'étude. Un avant-projet de construction d'un stand à 25-50 m. a été réalisée.

La commune de Vevey pilote le projet, elle déposera le préavis, s'occupera de la réalisation, puis reportera les coûts selon la clé de répartition à faire accepter par les communes partenaires.

Le 28 août 2002 un test de bruit a été effectué en utilisant un tunnel antibruit lourd. Le test ne s'est pas révélé concluant du point de vue protection contre le bruit.

Théâtre de Vevey

Une étude pour l'installation d'une boucle magnétique pour malentendants a été réalisée. Cette amélioration a été demandée par la direction du Théâtre ainsi que d'autres utilisateurs. Un complément d'étude a été fait pour l'amélioration de la sonorisation électro-acoustique de la salle et plus particulièrement pour le balcon de face.

Des panneaux réverbérants, de chaque côté du cadre de scène ont également été étudiés, essentiellement pour les concerts.

Le financement est assuré par le fonds de renouvellement du théâtre, la société d'Arts et Lettres et la commune.

Maison de Warens

Le Conservatoire de musique, situé actuellement à la rue des Communaux, est à l'étroit et souhaite trouver de nouveaux locaux. Une demande a été formulée à la commune pour qu'une étude puisse être faite dans le cadre de la maison de Warens. Financée par le Conservatoire, cette étude prouve la faisabilité du projet.

Des négociations sont en cours pour déterminer la mise à disposition du bâtiment.

Musée Jenisch – Bibliothèque

Les recherches pour trouver des nou-

veaux locaux afin de reloger la bibliothèque se sont poursuivies en 2002.

Les négociations avec l'UBS sont en cours pour acquérir les locaux de "L'Insolite" sur le quai Perdonnet.

Le lieu convient aux responsables de la bibliothèque, une étude doit être entreprise pour s'assurer que les surfaces sont adaptées et que financièrement le projet est réalisable.

L'agrandissement du musée Jenisch dépend naturellement du déménagement de la bibliothèque.

ENTRETIEN

Ecole de Crédelles

A la demande du corps enseignant, l'eau chaude a été installée dans les deux classes. Les w.c. ont également été rénovés et un robinet d'arrosage a été installé pour le concierge.

Coût total des travaux : Fr. 7'614.30.

Ecole des Crosets

⇒ Abri PC : les abris dans lesquels sont stockées les collections de sciences naturelles sont trop humides et cela a eu pour conséquence le développement de champignons sur toutes les pièces et les cartons. Pour remédier à cet état de choses, il a été nécessaire d'installer un déshumidificateur et un appareil de mesure permanent pour les conditions climatiques des locaux.

Le coût total des travaux d'aménagement, sans le nettoyage de la collection, s'est élevé à : Fr. 5'229.—.

⇒ Remplacement de vannes thermostatiques et pompes de circulation. Pose de carrelage dans les salles contiguës aux salles d'économie familiale.

Coût des travaux : Fr. 22'910.—.

Collège 1838

Une paroi de séparation a été construite dans le local des cadets situé dans les combles, afin de sécuriser la zone de tir à la carabine.

De plus, des travaux d'amélioration électrique ont été entrepris pour mettre aux normes ces installations et certaines surfaces ont été repeintes avec la participation des cadets.

Coût total des travaux : Fr. 7'969.95.

Piscine de Vevey-Corseaux Plage

Le coût total des travaux réalisés en 2001 est de Fr. 702'362.30, dont à déduire les

subventions fédérales et cantonales d'un montant de Fr. 49'185.— (cf. préavis N° 4/2001, devis Fr. 729'830.— / subventions Fr. 54'830.—). Les résultats obtenus grâce à ces travaux figurent sous le chapitre " gestion énergétique ".

Vestiaires du Jardin Doret

Suite à des infiltrations d'eau, la toiture de cet édicule a dû être rénovée.

Les travaux d'étanchéité, de ferblanterie et de menuiserie se sont montés à : Fr. 17'818.95.

Bâtiment de l'Oriental

La ventilation du bar a dû être remplacée ainsi que la porte donnant accès à la toiture.

Le coût des travaux s'est élevé à : Fr. 7'959.50.

Temple de Gilamont

Les travaux de remplacement de la chaudière et de la régulation se sont terminés en janvier 2002. Le coût final des travaux est de : Fr. 50'303.—.

Centre funéraire

Les travaux de rénovation des installations techniques se sont terminés au mois de mars 2002.

Ces travaux qui avaient été devisés à Fr. 550'000.— ont finalement coûté Fr. 595'039.85. Le dépassement est dû à une modification des installations techniques de ventilation survenue en cours d'exécution ainsi qu'à des travaux supplémentaires faits à la demande des Monuments historiques.

AFM (Association Ferme Menthée)

Des travaux de remise en état d'un local de répétition, suite à un incendie, ont été réalisés et indemnisés par l'ECA.

Coût des travaux : Fr. 33'703.50.

Rio-Gredon

Des travaux de calfatage du voûtage et la pose d'un sac E.P., suite à plusieurs inondations d'un local de répétition à l'AFM, ont été entrepris.

Coût des travaux : Fr. 2'980.55.

Rue du Panorama 30

Création d'une douche au 2^{ème} étage.

Coût des travaux : Fr. 4'283.40.

Av. du Général-Guisan 69

Différents aménagements ont été réalisés pour la garderie " Les Sapins ", en complément des équipements existants. Il s'agit notamment de la fourniture et de la pose d'un meuble à langer, d'une marquise pour le balcon et de barrières

de protection sur les fenêtres du 1^{er} étage.

Le coût des travaux s'est élevé à : Fr. 6'211.80.

Av. du Général-Guisan 75

La véranda du rez-de-chaussée a dû être démolie à cause du danger qu'elle représentait, suite à son affaissement provoqué par la pourriture de ses structures en bois.

Le coût des travaux s'est élevé à : Fr. 4'842.—.

Simplon 14-16

⇒ Un certain nombre de volets de la façade Nord ont été réparés ou remplacés. Ce travail figurait au budget 2002 pour la somme de : Fr. 22'000.—. Le montant des factures se monte à : Fr. 17'250.—.

⇒ Plusieurs interventions ont dû être effectuées sur l'installation de chauffage de ce bâtiment. La chaudière a eu une fissure, le brûleur a dû être remplacé, l'installation de chauffage a été rincée et 70 vannes de radiateurs ont été changées. D'autre part, l'introduction d'eau froide du bâtiment a été équipée d'un réducteur de pression. L'ensemble de ces travaux a coûté : Fr. 22'880.85.

Rue du Conseil 8

Le tableau électrique du bâtiment a été remplacé et les différents compteurs ont été substitués par un seul à tarif unique.

Le coût des travaux a été de : Fr. 5'796.20.

Rue du Musée 5

L'étanchéité de la dalle au-dessus de la cave de l'Hôpital fuyait abondamment. Une importante intervention a permis de localiser le problème et d'intervenir efficacement. Ce travail figurait au budget 2002 pour la somme de Fr. 25'000.—.

Le total des factures se monte à : Fr. 19'273.—.

EPIQR

Il a été possible de réaliser 20 nouveaux diagnostics de nos bâtiments. Cela porte leur nombre total à 31.

Projets à l'étude

⇒ Remplacement des filtres à eau de la piscine de Vevey-Corseaux Plage.

⇒ Rénovation de la toiture du temple de Gilamont.

⇒ Pose d'un paratonnerre pour le Collège 1838.

⇒ Construction d'une plate-forme intermédiaire dans le local des ambu-

lances à la rue du Musée 5.

- ⇒ Installation de nouvelles douches au camping de la Pichette.
- ⇒ Rénovation de la façade sud de la rue du Simplon 31.

GESTION ENERGETIQUE

Piscine de Vevey Corseaux Plage

Les travaux réalisés en 2001 ont permis d'abaisser une fois de plus les consommations d'énergie nécessaires à l'exploitation de ce complexe.

Nous rappelons que, en plus de l'installation de deux surfaces de capteurs solaires totalisant 300 m², nous avons remplacé la production de chaleur, passant d'une puissance installée de 988 kW à 370 kW. De plus, l'isolation sur la toiture de l'aile Est a été augmentée de 6 cm. et enfin, les vitrages du bassin couvert ont été remplacés par des vitrages composés de profilés isolés en acier inoxydable, équipés de verres plus performants (k= 1.1).

Consommation de chaleur (gaz + mazout)

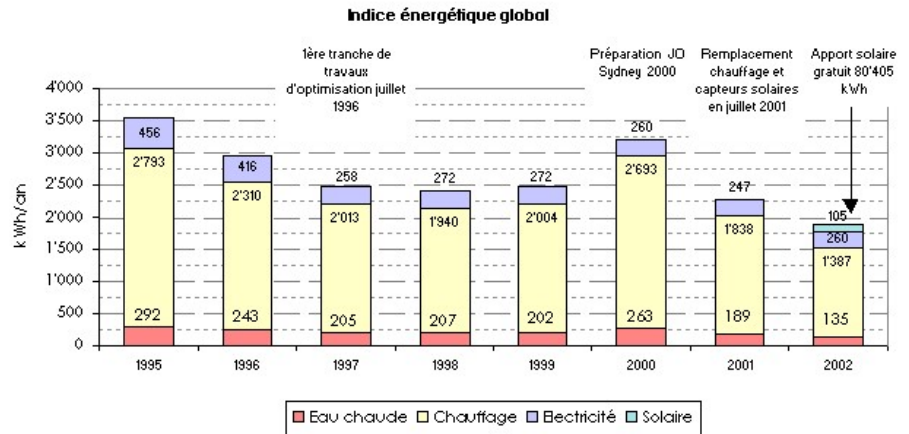
8'000 m³ de gaz ont pu être économisés grâce aux capteurs solaires. Ce résultat est légèrement inférieur aux prévisions, principalement à cause d'un retard dans la mise en service définitive de l'installation servant à préchauffer l'eau des douches (surface capteurs 80 m²). La baisse de consommation totale de chaleur, calculée sur la base des paramètres 2001, est de - 31 %. Cela représente plus de Fr. 25'800.—. Par rapport à l'année 1995, l'économie totale réalisée sur la consommation de chaleur est de -53 %. Cela représente 245 t. de Co₂ non émis dans l'atmosphère (dont 15 t. grâce au solaire).

Consommation d'électricité

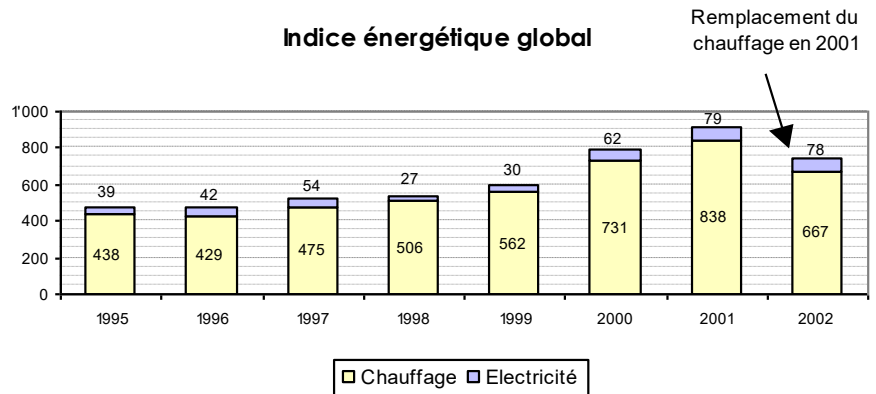
Les fortes chaleurs de fin juin à début juillet ont nécessité l'emploi des deux pompes du bassin extérieur au lieu d'une les années précédentes. La hausse sensible de la consommation (+ 5.2 %) est également due aux trois pompes solaires installées l'année passée, ainsi qu'à des problèmes mécaniques de la ventilation qui a dû fonctionner en permanence pour limiter le taux d'humidité dans les locaux du bassin intérieur. Les coûts sont en hausse de 8.4 % (+ Fr. 3'400.—).

Temple de Gilamont

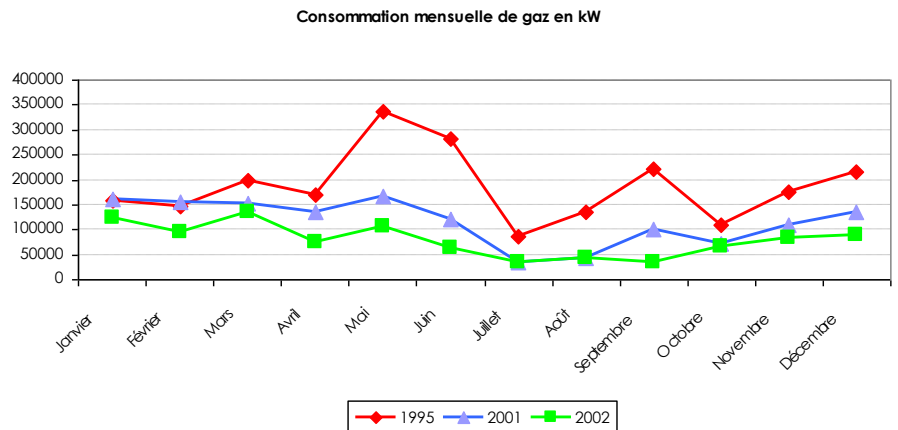
Les installations de production de chaleur ont été remplacées en 2001. Etant donné que l'occupation de ces locaux a beaucoup évolué depuis la conception du bâtiment, il a été nécessaire de



Le graphique ci-dessus montre l'évolution de la consommation générale d'énergie exprimée en MJ/M2a. Il s'agit de la quantité d'énergie divisée par la surface des locaux chauffés. (1 litre de mazout = 10 kWh = 36 MJ). Cette formule permet de comparer les consommations d'une année à l'autre. La consommation tient compte des conditions climatiques particulières de chaque saison grâce à une pondération faite sur la base des degrés-jours.



Le graphique ci-dessus montre l'augmentation de la consommation durant les années 1999-2001. Celle-ci est due à deux facteurs. Le premier est l'augmentation de l'occupation des locaux par l'arrivée de nouveaux utilisateurs, et le second est l'âge des installations.



remplacer la régulation pour faire face aux nouvelles demandes.

La consommation de gaz a diminué de 21%, ce qui correspond à 3'400 m³ (Fr. 2'370.—).

Ces travaux ont permis d'améliorer le confort des utilisateurs tout en réalisant des économies d'énergie. Compte tenu des conditions climatiques, la consom-

Centre funéraire

Depuis le mois de décembre 2001, le centre funéraire est équipé d'une pompe à chaleur et d'une sonde géothermique de 160 mètres de profondeur qui permettent de produire simultanément de l'eau chaude et de l'eau glacée. L'énergie utilisée est l'électricité.

Cette solution technique exploite de manière optimale les possibilités offertes par les pompes à chaleur et l'application qui en est faite ici est exemplaire.

L'eau glacée sert à produire le froid pour la climatisation des chambres funéraires. La température générale des cellules est de + 5°C. Trois d'entre elles sont en fonction vingt-quatre heures sur vingt-quatre, alors que deux fonctionnent en cas de nécessité. Il est également possible de descendre la température de la chambre froide du sous-sol jusqu'à - 5°C. L'eau chaude alimente deux groupes de chauffage, un pour les locaux de service (radiateurs) et l'autre pour la chapelle et le local des familles (chauffage au sol).

La consommation annuelle est descendue de 53%, par rapport à la consommation moyenne des années 1998-2001 (période où les fours n'étaient déjà plus en fonction). Cela représente une diminution de l'ordre de plus de 57'000 kWh par an, l'économie financière étant de l'ordre de Fr. 9'100.—.

L'ancienne production de froid se faisait par deux compresseurs qui utilisaient des CFC et qui " consommaient " en moyenne 2'400 m³ d'eau par année. La pompe à chaleur travaille en circuit fermé avec de l'eau glycolée et ne nécessite plus d'eau du réseau. La consommation annuelle est ainsi ramenée à 40 m³ (WC), ce qui permet une économie supplémentaire de Fr. 2'000.—.

Les économies totales se montent ainsi à Fr. 11'100.—.

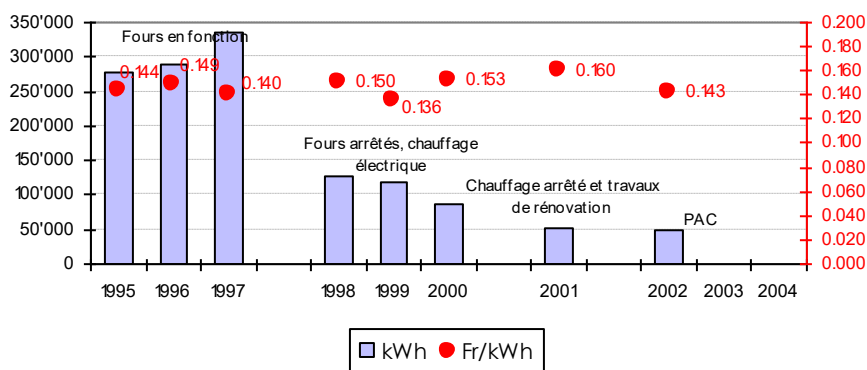
Garderie " Les Cèdres " (Midi 11)

Dans le cadre de la rénovation actuellement en cours, il a été procédé au remplacement complet des installations de chauffage (41 ans). Les travaux entrepris sont les suivants : pose de nouveaux radiateurs, d'une chaudière murale à gaz de 52 kW, modulante, et installation de 4 m² de capteurs solaires pour le préchauffage de l'eau chaude. De plus, le sol des combles a été recouvert de 16 cm. d'isolation et la façade a été entièrement revêtue d'un crépi isolant d'une épaisseur de trois centimètres.

Ecole de la Part-Dieu (Chenevières 10)

Les travaux de rénovations commencés en 2002 permettront à cette école d'obtenir le label " Minergie ". Ce label ré-

Centre funéraire - Consommation d'électricité



Le graphique ci-dessus montre l'évolution de la consommation d'électricité, dans quatre périodes distinctes. La première alors que les fours étaient encore en marche, de 1995 à 1997 ; la deuxième après l'arrêt des fours, de 1998 à 2000, avec le maintien du chauffage électrique de la chapelle ; la troisième en 2001 avec l'interruption totale du chauffage et la période des travaux d'octobre à décembre, où la ventilation était également hors service et la quatrième depuis janvier 2002 avec la mise en service de la pompe à chaleur.

compense les constructions énergétiquement performantes selon des critères relatifs à la consommation d'énergie et à la qualité intrinsèque des matériaux. La consommation calculée de 185 MJ/m²a est nettement inférieure aux 252 MJ/m²a requis. Les travaux entrepris sont les suivants : remplacement complet des installations de chauffage (36 ans), installation d'un chauffage à pellets (bois) de 50 kW, installation d'un kit solaire de 4 m² pour le préchauffage de l'eau chaude du concierge. Les façades rideaux ont été entièrement reconstruites et contiennent 16 cm d'isolation. Les toitures ont entre 16 et 18 cm d'isolation.

Maison Scanavin (Deux Marchés 3 + Ancien-Port 6)

Ces bâtiments n'étaient pas équipés de chauffages centraux, mais chauffés individuellement par les différents locataires. Les travaux, actuellement en cours, consistent en la création d'une sous-station de chauffage au sous-sol, alimentée par un réseau de chauffage à distance depuis la chaudière de la Maison du Conseil, dont la puissance n'a pas eu à être augmentée. Les différents bâtiments seront chauffés par des groupes séparés et équipés de radiateurs dans les étages.

Gestion des chauffages

Des travaux ont été réalisés dans les installations suivantes :

Rue du Simplon 14-16

Remplacement du brûleur à mazout âgé de 17 ans. Remplacement de la batterie de distribution d'eau chaude. Remplacement d'un élément fissuré du manitou de la chaudière. Remplacement de la régulation. Pose d'un compteur de mazout.

Ecole des Crosets

Pose de 81 vannes thermostatiques et remplacement de deux pompes.

Conseil 15-17

Remplacement du compteur de chauffage.

Général-Guisan 73

Pose d'un compteur de mazout.

SuisseEnergie

Nous avons participé à la manifestation " En ville sans ma voiture " le 22 septembre, organisée par SuisseEnergie pour les communes. Différentes informations sur les réalisations communales en matière d'économie d'énergie y ont été exposées, ainsi qu'une présentation du projet " Bioéthanol ".

Nous sommes également représentés dans l'exposition " Le Tour de Suisse des Cités de l'énergie ", exposition itinérante qui, comme son nom l'indique, voyage dans toute la Suisse afin d'informer la population sur les réalisations exemplaires de chaque ville ayant obtenu ce Label.

Collaboration avec Montreux

Une soirée d'information destinée aux mandataires de la région a été organisée conjointement avec le Service de l'énergie de la ville de Montreux.

Le thème était : la norme SIA 380/1. Cette norme, entrée en vigueur en 2002, établit de nouvelles exigences en matière de consommation d'énergie et d'isolation des bâtiments. Elle doit être respectée pour toute nouvelle demande de permis de construire.

Projets à l'étude

- ⇒ Remplacement du monobloc de ventilation de la piscine de Vevey-Corseaux plage.
- ⇒ Pompage de l'eau du lac pour le refroidissement des bassins de Vevey-Corseaux Plage.
- ⇒ Remplacement des humidificateurs du musée Jenisch.
- ⇒ Installation de la télégestion pour les chauffages de la Maison du Conseil, du Bâtiment de la police et de la Caserne des pompiers.
- ⇒ Pose de compteurs de chaleur dans différents bâtiments administratifs.
- ⇒ Optimisation de la consommation d'électricité du parking du Panorama.
- ⇒ Assainissement d'installations de chauffage.

INFRASTRUCTURES

Les infrastructures concernent trois domaines, soit :

- a) le réseau routier,
- b) le réseau d'assainissement,
- c) les ouvrages d'art.

Le réseau routier

Dans le cadre du système séparatif à l'av. de la Prairie et à l'av. des Pléiades, selon le préavis N° 4/2000, les chaussées et trottoirs ont été remis à neuf. Le coût final de ces travaux s'est élevé à Fr. 635'452.65 sur un montant alloué de Fr. 695'000.—.

Suite au préavis N° 28/2001, relatif à la création d'un parking à Entre-deux-Villes, les travaux ont été entrepris dont les dépenses se montent à Fr. 218'797.10 au 31.12.2002. La signalisation routière, ainsi que du mobilier urbain doivent encore être mis en place à l'entrée est du quai Perdonnet.

Des travaux d'entretien du réseau routier ont été effectués au quai Perdonnet-rue du Léman, à l'av. de Gilamont, à la rue du Jura ainsi qu'à la pl. de la Gare, soit pour un montant de Fr. 78'394.90.

Le réseau d'assainissement

En relation avec la construction du complexe immobilier de Cité-Centre (projet COOP), la mise en système séparatif du secteur a dû être envisagée. Pour ce faire, un ingénieur a été mandaté pour l'étude du projet, la mise à l'enquête publique et la mise en soumission des travaux, selon la loi sur les marchés publics. Le préavis a été rédigé et déposé le 30.01.2003 au Conseil communal,

comprenant une demande de crédit de Fr. 1'900'000.—.

Sur les réseaux d'eaux claires et d'eaux usées, des travaux d'entretien et d'amélioration ont été réalisés à l'av. de Pra, au ch. de Palud et à l'av. de Gilamont, pour un montant de Fr. 44'184.30. Par ailleurs, environ 1000 m. de collecteurs ont été curés et 850 m. ont fait l'objet d'une inspection télévisée. Quelque 1850 sacs dépotoirs et grilles de routes ont été vidangés sur les 2250 existants. Au total, 141 tonnes de résidus ont été retirés et évacués par une entreprise spécialisée.

Dans le cadre des procédures liées à la police des constructions, 85 dossiers ont été examinés en ce qui concerne les raccordements aux réseaux des canalisations et les impacts touchant le domaine public.

Les ouvrages d'art

L'entreprise de correction fluviale de la Veveyse, dont le projet est sous la responsabilité de l'Etat, s'est poursuivie par la reconstruction du radier du voûtage des Toveires ainsi que le réaménagement de 5 chutes et seuils entre le pont de Copet et la rue des Deux-Gares.

INSPECTION DES CHANTIERS

Les rubriques qui suivent présentent les activités de l'inspecteur des chantiers pour Vevey et les 9 communes qui ont sollicité son concours pour l'exécution des tâches qui font l'objet d'une convention intercommunale.

Activité exercée pour les communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, Saint-Légier, La Tour-de-Peilz, Montreux et Veytaux :

Prévention des accidents dus aux chantiers

1'413 (2'278 en 2001) contrôles de sécurité publique (rapports de visite) ont été effectués au cours de l'année. Ils se répartissent comme suit :

	2000	2001	2002
Blonay	180	236	146
Chardonne	147	143	87
Corseaux	79	117	58
Corsier	48	75	54
Jongny	79	78	36
La Tour-de-Peilz	224	191	105
Montreux	598	813	406
St-Légier	217	196	141
Vevey	262	394	325
Veytaux	44	35	55
	1'878	2'278	1'413

L'inspecteur des chantiers a adressé 2'031 (2'436 en 2001) remarques orales et écrites aux directions de chantiers, architectes, contremaîtres, ouvriers, portant sur les points suivants :

	2000	2001	2002
Protections diverses	30	62	44
Etayage des fouilles	3	1	1
Echafaudages	167	130	115
Garde-corps	26	41	45
Filet de protection	9	4	4
Défaut de clôture de chantier	65	46	61
Paroi de protection	14	1	4
Passage public	47	85	41
Dégagement de poussière, bruit, nettoyage	13	16	19
Contrôle de grue, permis	11	10	29
Barre de sécurité	7	5	4
Interruption momentanée ou arrêt des travaux	4	5	16
Avis de chantier, carte, écriteau	92	112	79
Rendez-vous de chantier	60	70	105
Visite de chantier avec la SUVA	32	20	31
Rien à signaler	1'268	1'707	1'304
Dégâts au voisinage, à la chaussée, etc.	46	25	4
Remarques diverses	76	96	125
	1'970	2'436	2'031

Toutes les visites et remarques effectuées sur place ont fait l'objet d'un rapport et entrent dans cette statistique.

16 interdictions de continuer les travaux sur des échafaudages en mauvais état ou à des hauteurs dépassants 3 mètres ont été ordonnées, jusqu'à la remise en état et contrôle de l'installation.

En règle générale, les mesures de sécurité publique sont bien appliquées sur les chantiers par les grandes entreprises. Il n'en est pas de même pour certaines petites et moyennes entreprises qui manquent de structures. Une surveillance régulière de l'inspecteur des chantiers s'impose.

L'inspecteur des chantiers a été convoqué à une reprise chez le Juge d'instruction et une fois au Tribunal d'arrondissement de l'Est Vaudois, pour des affaires de sécurité liées à des accidents de chantier.

Les contacts avec les architectes, les ingénieurs, les maîtres d'œuvre et entrepreneurs sont réguliers. De plus en plus, les prises de contact se font avant l'ouverture du chantier. Ils ont eu lieu, notamment, au cours de 105 rendez-vous de chantier (70 en 2001). Une collaboration étroite existe entre les inspecteurs de la CNA/SUVA, les inspecteurs cantonaux (travail au noir) et l'inspecteur des chantiers. Ensemble, ils ont visité 31 chantiers.

(20 en 2001).

En vue de mieux répondre aux exigences du Règlement du 26 mars 1989 de prévention des accidents dus aux chantiers, l'inspecteur procède au contrôle de l'occupation du domaine public en collaboration avec les directions de l'équipement, de la sécurité et des polices municipales.

La carte d'ouverture de chantier ne nous est pas toujours remise systématiquement avant le début des travaux. Avec les entreprises de la région, il y a peu de problème, il s'agit souvent d'un oubli. Par contre, avec les architectes et entreprises venant de l'extérieur du district et des cantons voisins où la législation n'est pas la même, il faut très souvent leur rappeler l'article 5 du Règlement de prévention des accidents dus aux chantiers, d'où l'envoi de 33 lettres (44 en 2001).

Le nombre des chantiers annoncés se répartit de la manière suivante :
Les chantiers de génie civil, tels que les

Blonay	49
Chardonne	29
Corseaux	15
Corsier	16
Jongny	14
Montreux	144
St-Légier	41
La Tour-de-Peilz	32
Vevey	84
Veytaux	13
	<u>437</u>

ouvertures de fouille d'une durée de quelques jours, ne figurent pas dans le décompte ci-dessus. Il s'agit pour les communes qui nous font parvenir les permis de fouille pour :

Accidents

Blonay	46
Montreux	130
Vevey	74
	<u>250</u>

Au cours de l'année, 5 accidents, dont un mortel, ont été annoncés, soit 1 de moins qu'en 2001 et ont fait l'objet d'un constat avec la gendarmerie.

**DIRECTION DE L'EQUIPEMENT
Service Technique**

Le municipal Le chef de service

Pierre Ducraux Albert Dupuis

SUITE AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION – EXERCICE 2001

Néant

DIRECTION DE L'EQUIPEMENT, SERVICE GESTION

PREAMBULE

S'il était encore tôt à fin 2001 pour tirer des conclusions définitives sur les effets de la restructuration des services techniques intervenue en août de la même année, il est aujourd'hui par contre possible avec 18 mois de recul de dresser pour le Service gestion un bilan sur le chemin parcouru depuis.

L'efficacité de la nouvelle structure se trouve renforcée, le souci de rationaliser est constamment présent, la qualité des relations interservices et entre secteurs d'activité est en nette amélioration. L'intégration de tous les collaborateurs dans une même entité profite à l'esprit d'entreprise et chacun à son niveau a pu mesurer l'importance et l'opportunité des changements intervenus.

Cette période permet déjà de témoigner d'un engagement particulier des responsables, convaincus des avantages qu'une telle démarche apportera à terme pour l'ensemble des usagers.

A court terme, il est encore possible d'envisager la mise en œuvre d'autres synergies en matière de gestion administrative respectivement d'organisation générale, notamment :

- le personnel des secrétariats de la direction devrait être regroupé dans une seule équipe avec un guichet de réception unique;
- le secrétariat des inhumations, actuellement à la direction de la Sécurité, devrait rejoindre le bureau administratif de la direction de l'Equipement au cours d'un processus qui engloberait également la gestion du Centre funéraire de St-Martin;

A plus long terme, le regroupement de toutes les activités d'entretien du domaine public sous un même toit et un approvisionnement horticole repensé, devraient permettre de réaliser de réelles et nouvelles économies d'échelle et de concrétiser un rapprochement indispensable des forces et des moyens.

PERSONNEL – EFFECTIFS – ABSENCES

Deux nouveaux collaborateurs, dont un à la Voirie "Déchets" et un à Parcs & Jardins, sont venus compléter les effectifs après des départs pour raison de santé.

Le taux d'occupation du service est resté stable en 2002 à 62,8 postes de travail à 100 %.

La répartition par secteurs d'activité est la suivante :

➤ Direction	3,5 postes à 100%	➤ Gestion des déchets	5,3 postes à 100%
➤ Voirie	24,4 postes à 100%	➤ Cimetière	6,1 postes à 100%
➤ Parcs & Jardins	19,9 postes à 100%		
➤ Garage	3,6 postes à 100%		

Les absences et les vacances représentent 17,17% du temps de travail.

Quatre cas de maladie de longue durée et trois d'accidents non professionnels ont exigé l'engagement de personnel auxiliaire pour y faire face.

Décortiquées, les absences se présentent de la manière suivante :

- 9,93 % vacances;
- 1,38 % accidents professionnels et non professionnels;
- 5,62 % maladie;
- 0,11 % service militaire et protection civile;
- 0,13 % autres.

Formation continue

En fonction des mesures de perfectionnement prévues dans le cadre de l'appréciation 2001, certains collaborateurs ont d'ores et déjà bénéficié des avantages de la formation continue, particulièrement :

- quatre horticulteurs paysagistes ont approfondi leurs connaissances sur la gestion naturelle des espaces verts;
- deux secrétaires ont fréquenté le cours "Accueil du public au guichet et au téléphone";
- un chef d'équipe a suivi le cours obligatoire de formateur d'apprentis;
- un mécanicien a participé au cours "Gérer son stress";

Dans le même ordre d'idée, des cours plus spécialement destinés à des professionnels ont été fréquentés par deux employés de Parcs & Jardins (abattage d'arbres) et un du Garage (mise à niveau technique de connaissances mécaniques spécifiques).

Mesures prophylactiques

Il ne fait aucun doute que la démarche "Travail et alcool" mise en œuvre au début de l'année aura permis d'aborder de manière plus sereine certains dysfonctionnements professionnels avérés voire dans certains cas de susciter la prise de conscience d'une situation peut-être délicate. Indirectement, elle aura favorisé un climat de travail plus agréable et sans aucun doute, bien que cela soit difficilement quantifiable, fait régresser l'absentéisme dû à l'alcool.

BUREAU ADMINISTRATIF

Réorganisé à l'occasion de la mise en œuvre de la nouvelle Direction, le bureau administratif compte un chef de

bureau (1,0) et deux secrétaires (1,50), soit 2,5 postes de travail à 100 %. Un ou une apprenti(e), selon l'année, est en formation au sein de ce bureau et lui apporte son soutien dans l'exécution des tâches administratives.

Si ces dernières varient peu d'une année à l'autre, leur diversité rend le travail par contre fort intéressant et exige concentration, précision et suivi régulier, outre une connaissance approfondie des différentes activités du service.

Elles ont pour autres avantages le fait de placer le bureau au centre du dispositif ce qui facilite les contacts entre les différents secteurs du service et contribuent à la cohésion de l'ensemble.

Mis à part les tâches courantes relatives au fonctionnement, le bureau a assuré :

- la mise à jour des bases de données informatiques;
- la gestion administrative du Cimetière de St-Martin et de son service d'entretien des tombes;
- la gestion administrative de la taxe pour déchets industriels et commerciaux;
- la délivrance des permis de fouilles et d'occupation du domaine public;
- l'ensemble des facturations du service (Administration, Cimetière, déchets, ports, permis, etc);
- la gestion des absences du personnel, l'engagement des auxiliaires et des stagiaires;
- les contacts avec les usagers en matière d'élimination des déchets urbains.

Il a aussi collaboré à la gestion des ports, à l'établissement de cahiers des charges établis dans le cadre de besoins en équipement, à l'analyse d'offres et à la production de rapports internes en relation avec l'activité du service.

PREAVIS

Néant

COMMUNICATIONS

C 12/2002 Réponse à l'interpellation de M. Serge Ansermet "Installation de compostage de Roche"

C 18/2002 Résultat de l'action "Coup de balai printanier" du samedi 20 avril 2002.

Décisions municipales d'intérêt général

SUITE AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION – EXERCICE 2001

Référence : DIRECTION DE L'EQUIPEMENT, SERVICE GESTION
Rapport général et récapitulation des vœux

Vœu n° 3 : La Commission de Gestion demande que la possibilité d'utiliser du gaz pour des véhicules dans les services communaux soit réétudiée d'une manière plus approfondie.

Réponse : La réduction des émissions contribuant à l'effet de serre fait partie des objectifs de la Municipalité en matière de politique énergétique. Aussi, la Direction de l'équipement, Service gestion, récemment chargée par la Municipalité de l'acquisition de tout nouveau véhicule communal, l'étudiera dans cette perspective. Les modes de combustion ou de traction écologiques seront prioritaires pour autant que la plus-value financière reste supportable et que le type de véhicule corresponde, bien entendu, au cahier des charges techniques défini par les utilisateurs.

Suite : Le Service gestion s'est penché avec attention sur le sujet, particulièrement lors du renouvellement d'un véhicule de transport de Voirie, puisque ce fut la seule acquisition en 2002.

L'étude menée auprès de cinq fournisseurs potentiels d'engins de transport type châssis-pont a révélé que :

- à l'heure actuelle aucun d'entre eux n'est en mesure de fournir le véhicule souhaité gaz-essence, voire une autre version roulant au gaz naturel;
- le moteur diesel vu ses performances a remplacé dans cette gamme, le moteur à essence. La carburation essence n'est même pratiquement plus livrable;
- la transformation ultérieure de la carburation essence en essence/gaz n'est plus agréée. La Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA n'effectue plus ces modifications;
- un constructeur annonce l'éventuelle homologation pour fin 2003 d'un véhicule châssis-pont avec propulsion à gaz; une plus-value de l'ordre de Fr. 10'000.— serait à prévoir;
- en ce qui concerne des véhicules dits légers, différentes marques offrent dans leur gamme la version gaz;
- au niveau européen quelques constructeurs proposent la propulsion GPL (gaz de pétrole liquéfié) carburant très peu disponible en Suisse;

C 10/2002 Janvier - Mars 2002
Tribunal des mineurs – Prestations en travail

- offert la collaboration de la Direction de l'équipement, Service gestion (Voirie – Parcs et promenades) pour l'exécution des peines.

Journée "Coup de balai" pour la propreté des espaces publics – samedi 20 avril 2002

- chargé la Direction de l'équipement, Service gestion de l'organisation de cette journée avec participation de la population (détails ultérieurs par voie de presse).

Parcs & Jardins – 100^{ème} anniversaire

- admis de marquer cet anniversaire par diverses manifestations publiques (détails ultérieurs par voie de presse).

C 23/2002 Mai - Juin 2002
Fête des Vignerons – pierre commémorative

- décidé la remise à niveau de la pierre commémorative de la Fête des Vignerons, sur la Grande Place.

C 25/2002 Juillet - Août 2002
Quai Perdonnet – Platanes

- décidé de renoncer, par mesure de précaution et vu l'évolution de la maladie du chancre coloré, à la taille estivale des platanes et de limiter cette taille au strict nécessaire en hiver, en appliquant les mesures de prophylaxie recommandées.

Port de Plaisance – Amarrage du sous-marin F.-A. Forel

- autorisé la Fondation pour l'étude et la protection de la mer et des lacs à amarrer son sous-marin au Port de Plaisance, afin de permettre de nouvelles plongées à l'intention des élèves des écoles, pour la période allant du 18 septembre 2002 au 30 juin 2003.

Société pour le traitement des ordures du Haut-Bassin lémanique et de la vallée inférieure du Rhône (SATOM)

- pris acte que M. Pierre Ducraux, Municipal, a été désigné en qualité d'administrateur de cette société en remplacement de M. Pierre Aguet, ancien Municipal, démissionnaire (fin de mandat).

GESTION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DES PORTS
Ports de Plaisance, de Creux de Plan et de la Pichette

Calme, voilà comment pourrait se résumer l'activité en relation avec la gestion des emplacements, l'entretien des équipements et le suivi technique des installations.

Après l'année agitée de 2001, où nombre de places ont vu leur locataire partir, des embarcations changer, quelques navigateurs inscrits sur la liste d'attente accéder à leur rêve, 2002 a été plus facile à gérer.

Un certain nombre de places ont néanmoins été attribuées après renoncement de leur titulaire, à savoir :

- ⇒ 13 places au port de Plaisance;
- ⇒ 3 places au port de Creux de Plan;
- ⇒ 1 place au port de la Pichette.

L'emplacement pour le débarquement ayant été supprimé, son usage professionnel n'ayant pas été démontré, le port de Plaisance comptera désormais une place supplémentaire de catégorie 6, située à l'intérieur de la digue, vers la passe d'entrée. Elle sera occupée dès le milieu de l'année 2003.

La venue de la flottille de M. Jacques Piccard pour une campagne de plongée jusqu'en juin 2003, a provoqué quelques craintes de la part des usagers qui ne voyaient pas d'un très bon œil l'utilisation des places "visiteurs" par un sous-marin et son bateau d'accompagnement. Ces embarcations serviront en premier lieu aux enfants des écoles de Vevey et des autres communes de la région dont certains iront découvrir les fonds lacustres, notamment l'épave de l'Hirondelle au large de La Tour-de-Peilz.

Les navigateurs compréhensifs, comme ils le sont lorsque l'intérêt général est en jeu, l'ont admis, d'autant qu'un nombre de places "visiteurs" suffisant à l'intérieur du port a pu être garanti jusqu'à la fin de la campagne.

L'attribution des places, le contrôle dimensionnel et l'adéquation de la catégorie et de son embarcation, les tarifs et les listes d'attente s'appuient sur les dispositions du Règlement communal sur les ports du 30 avril 1993, modifiés le 8 avril

2002, en l'occurrence parfaitement comprises et admises par les usagers.

Sur la base de l'état locatif des places, les taxes prélevées dans chaque port peuvent se résumer de la manière suivante pour les années à venir, hors TVA :

**Places pour dériveurs et planches à voile
Creux de Plan**

La gestion de ces deux aires de dépôt ayant également été reprises par le Service de gestion, le concept de distribution de Plaisance Fr. 130'000.—
port de Creux de Plan Fr. 3'000.—
port de la Pichette Fr. 20'000.—
tion des places a été revu en fonction des besoins réels.

En effet, il s'est avéré que les râteliers pour planches à voile ne répondaient aujourd'hui plus à une nécessité pour deux raisons essentielles :

1. la mise à l'eau et surtout le retour sur terre ferme n'est pas aisé à cet endroit. Les véliplanchistes n'utilisent pas cette grève;
2. les planches ne sont plus entreposées dans ce type d'installation.

Dès lors, il a été décidé, en accord avec NESTEC SA, propriétaire des lieux et signataire d'une servitude en faveur de la Ville de Vevey, vu la demande, d'augmenter les places à terre pour dériveurs de quatre unités en supprimant quatre râteliers sur les cinq existants et de mettre celles-ci en location, en réponse aux attentes formulées notamment quant à la largeur des emplacements.

ECLAIRAGE PUBLIC ET ATTRACTIF

Quelques interventions ponctuelles ont été nécessaires notamment lors de la rupture d'un mât à sa base (avenue de Rolliez) ou pour le remplacement de luminaires dans le cadre de chantiers de construction. Le renouvellement progressif des installations se poursuit après étude des priorités et en fonction des disponibilités budgétaires.

Au niveau de l'éclairage attractif, il faut signaler les éternelles détériorations commises par des vandales, ce phénomène étant cependant en nette régression. Des projets de rénovation comme celui du parc du Panorama sont à l'étude et seront réalisés à la faveur du budget 2003.

L'installation de l'illumination de fin d'année, dont 100 étoiles appartiennent à la Commune et 79 plafonds et rideaux lumineux sont la propriété des commerçants, ainsi que l'énergie sont supportés par le budget de la collectivité. Le matériel doit être régulièrement entretenu et en ce qui concerne les étoiles un renouvellement est à imaginer dans le courant

des prochaines années, si le concept est maintenu tel quel.

VOIRIE

L'année 2002 fut celle de nombreuses innovations qui se sont montrées extrêmement favorables à la bonne marche du secteur.

- Bien que quelques petites retouches doivent être encore apportées à l'organisation, la gestion du parc véhicules Voirie, par le groupe Atelier mécanique-Garage, donne entière satisfaction.
- Le "Coup de Balai printanier", action éphémère mais néanmoins très enrichissante a connu un vif succès dans une ambiance cordiale. Durant la matinée, plus de 130 participants ont été sensibilisés aux problèmes quotidiens de la Voirie et des Parcs & Jardins. A midi, tous les acteurs de cette réussite ont été réunis pour un apéritif servi au Théâtre de Verdure.

Neuf chantiers dont six de nettoyage, deux de peinture et un de réaménagement d'une place de jeux ont ainsi permis aux adultes et enfants présents, encadrés par le personnel du service et son municipal, de se familiariser avec l'activité des hommes en orange et en vert.

- La mise sur pied d'un "Groupe d'intervention rapide", formé des professionnels du dépôt (menuisier, serrurier et peintre) et assisté d'un ouvrier supplémentaire engagé comme auxiliaire, s'est avéré une pleine réussite. Elle a permis d'intervenir pour de nombreuses petites réparations et de nettoyages de tous genres y compris pour les graffiti. La majorité des édicules publics (intérieur et extérieur) et des passages inférieurs à piétons ont pu être réfectionnés. Leur maintenance régulière ont eu un effet dissuasif puisque ces incivilités semblent-t-il en régression. Ces travaux ont été également valorisants, chaque collaborateur dans sa profession respective a trouvé dans ces actions les moyens d'exprimer valablement ses compétences.

Personnel

Des absences de longue durée ont quelque peu perturbé le fonctionnement. L'engagement de personnel auxiliaire a permis de faire face aux obligations de la Voirie.

Véhicules - machines

Le fourgon VW du Dépôt, datant de 1981, et le Vesparcar affecté au person-

nel d'entretien des WC, datant de 1986, ont été renouvelés.

Un scooter électrique a été transféré du Service technique à la Voirie et a remplacé le vélomoteur.

Rives du Lac

Peu d'interventions importantes à signa-



ler. Les apports de débris flottants étant restés plutôt faibles au cours des saisons. Par contre la pose de 150 tonnes d'enrochements a été nécessaire pour colmater les brèches qui se sont formées sous l'assaut des vagues, le long du littoral. Le jointoyage du glacis du bas de la Grande Place permet maintenant une exploitation correcte du site par l'entreprise de location de bateaux.

Ports

La Voirie a assuré les interventions de maintenance sur les équipements portuaires du quai Perdonnet et de la Pichette. Le port de Creux de Plan fut aussi l'objet de soins attentifs puisqu'il a été entrepris la réfection des joints et la remise en état des chaînes d'amarrage. Elle a également procédé au nettoyage de la zone réservée aux dériveurs et aux planches à voile, à l'élimination des embarcations abandonnées ainsi qu'au réaménagement des aires de dépôt.

Les trois gardes-ports auxiliaires ont oeuvré à la bonne marche du fonctionnement des trois sites et sont intervenus lorsque du bois et autres débris encombraient les plans d'eau ou lors de coups de tabac pour veiller sur les bateaux et prendre les mesures d'urgence pour leur protection.

Entretien - aménagements

L'équipe génie-civil a procédé aux principaux travaux ci-après :

- pose de plaques de protection sur des places de jeux;
- préparation du réaménagement de la place de jeux et du petit Théâtre de Gilamont;
- amélioration des accès au port de Creux de Plan;
- réfection complète de nombreux trottoirs à Plan-Dessus;
- rétablissement de la fontaine FSG au Jardin Doret;

« Coup de Balai printanier »

Nettoyage des rives du lac



Réaménagement de la place de jeux des Crosets

Travaux du groupe d'intervention rapide...

Passage de l'Espérance avant et... après !



- remise à niveau et gravure avec le concours d'entreprises privées, de



la pierre commémorative de la Fête des Vignerons, sur la Grande Place;

- pose de trois Molok aux Tours de Gilamont;
- correction des places de parc à la rue des Pléiades.

Service hivernal

Nos prestations durant l'année 2002 se sont résumées à deux sorties pour des opérations de salage les 16 et 23 janvier.

GESTION DES DECHETS



Bilan gé-néral

Un total de 8'937 tonnes de déchets contre 8'663 tonnes a été collecté en 2002. Cette progression de 274 tonnes s'explique par l'augmentation de la population veveysanne qui est passée de 16'273 à 16'435 habitants et certainement par une légère reprise de la consommation.

Les proportions "recyclables" (40 %) et "incinérables" (60 %) restent pratiquement stables à 1 ou 2 % près ce qui confirme que la séparation des déchets à la source est aujourd'hui un réflexe auprès des usagers veveysans et que le système de la collecte sélective au porte-à-porte, additionné d'un dispositif d'apport volontaire pour les déchets de moindres quantités, reste certainement le meilleur moyen de récupérer le maximum de matériaux recyclables.

Le concept général évolue en fonction des nouvelles dispositions édictées en matière de gestion des déchets et peut s'adapter facilement aux besoins nouveaux identifiés.

Déchets incinérables et encombrants

Il a été enregistré une augmentation de 141 tonnes de la production de déchets incinérables. La répartition de ceux-ci se présente comme suit :

Papier

Collectes hebdomadaires (camions)	4'592 tonnes
Collectes hebdomadaires (Molok)	351 tonnes
Collectes objets encombrants	382 tonnes
Services communaux (Voirie - Finances)	41 tonnes
Total	5'366 tonnes

Le ramassage au porte-à-porte a permis de collecter 1'427 tonnes de papier, soit une diminution de 11 tonnes. Le marché du papier est difficile, cependant les excellentes relations entretenues avec le repreneur permettent d'obtenir les conditions de prise en charge qui peuvent être qualifiées de convenables.

Verre

Les 845 tonnes, soit une légère augmentation de 39 tonnes par rapport à 2001, sont acheminées aux Carrières d'Arvel à Villeneuve, pour être transformées en sable de verre.

La taxe anticipée de recyclage entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2002, permettra de récupérer une partie des coûts de collecte et de transport de ce matériau.

Compost

704 tonnes de compost ménager et des jardins privés ainsi que 412 tonnes provenant des services communaux, particulièrement des Parcs & Jardins, du Cimetière et de la Voirie ont été traitées à la SA Compost Chablais Riviera.

Bien qu'ils représentent une part de 20 à 25 % encore de la poubelle ménagère, les produits méthanisables, de par leur nature et les difficultés de stockage dans la cuisine, resteront des déchets difficiles à collecter sélectivement d'où l'effort à fournir en matière de sensibilisation des usagers.

Divers

Dans cette rubrique totalisant 183 tonnes figurent les déchets suivants : ferraille 61 tonnes – PET 78 tonnes – textiles 25 tonnes – huiles 17 tonnes et les piles 2 tonnes.

Objets encombrants

La Voirie a été sollicitée par plus de 1'400 usagers pour l'enlèvement des déchets encombrants. Le service a fonctionné 47 fois durant l'année. Son efficacité et les avantages indéniables qu'il présente semblent très appréciés des usagers.

Il faut noter que les filières privées de reprise d'appareils électriques et électroniques, prévues par l'OREA (Ordonnance sur la remise, la reprise et l'élimination des appareils électriques et électroniques) se mettent progressivement en place et fonctionnent déjà de manière satisfaisante pour nombre de revendeurs. La taxe anticipée de recyclage se généra-

lise pour ces appareils ce qui permet un retour gratuit pour l'ensemble de ceux-ci, dès l'année 2003. Les usagers trouvent ainsi une solution simplifiée à leur problème et claire aussi quant à la destination des appareils usagés.

Troc'Aid' – Matinées débarras

Trois matinées Troc'Aid' ont été mises sur pied à Vevey. Comme leur nom l'indique, elles permettent aux usagers de se défaire d'objets encore utilisables en les donnant, échangeant ou vendant à petits prix. Accessoirement nous avons offert la possibilité aux citoyens de se débarrasser d'objets ou de produits n'étant pas forcément collectés lors des ramassages des encombrants usuels.

Equipements Molok

Trois projets d'installation de Molok sont à l'étude dans le quartier de Pomey, du chemin du Levant et de la rue de l'Ancienne-Monneresse. D'autre part le Service de Finances - Gérances a équipé les deux Tours de Gilamont avec ce système pour remplacer des conteneurs mal adaptés en l'occurrence.

Certains promoteurs qui construisent actuellement des ensembles immobiliers en Ville s'intéressent également à ce dispositif.

Projet en cours

La création d'un périmètre de gestion des déchets regroupant prioritairement les Communes du district est en discussion. Cet organisme aurait l'avantage, d'une part, d'être consulté au niveau cantonal en matière de gestion des déchets alors qu'aujourd'hui les Communes concernées ne le sont pas et, d'autre part, de faciliter la concertation régionale, la mise en commun des compétences voire des moyens, la recherche de solutions cohérentes, l'information et la sensibilisation des usagers.

Moyens mis en œuvre

Les camions, d'une capacité moyenne de 8 tonnes, parcourent 13'460 km pour la collecte et 57'630 km pour les transports. Ces prestations s'effectuent aux conditions suivantes :

- **contrat Ville - Vallotton Voirie Service SA**
collecte de tous les déchets, Fr. 144.—/h. RPLP comprise (Redevance Poids Lourds);
- **contrat Ville - Vallotton Voirie Service SA**
transport du compost, du verre et du papier, Fr. 144.—/h. RPLP comprise ou au prix moyen de Fr. 23.—/To;
- **contrat SATOM - Vallotton Voirie Service SA**
transport des incinérables, Fr. 54.—/To + TVA prix payé par les communes

partenaires, rétribution du Transporteur (avec péréquation) Fr. 65.—/To.

Filières d'évacuation et tarifs

Il n'existe aujourd'hui plus que trois filières où tant l'exutoire que les conditions de reprise sont laissées au libre choix, respectivement à la négociation de la Commune. Il s'agit :

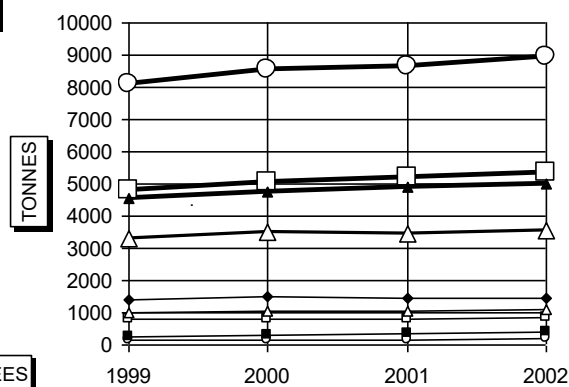
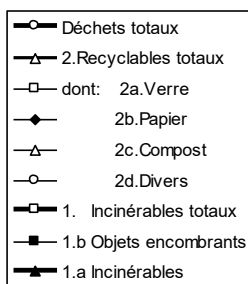
- du papier qui est dirigé vers une entreprise vaudoise pour recyclage;
- du verre qui est amené aux carrières d'Arvel pour fabrication de sable;
- du métal qui est pris en charge par l'entreprise Carbone à Vevey.

Les conditions figurent dans le tableau ci-après.

Tableau comparatif

	1998	1999	2000	2001	2002
Nombre de collectes	10	32	43	45	47
Nombre de voyages Vallotton Voirie Service SA	81	41	51	61	83
Quantité traitée à la SATOM en tonnes	380	267	285	329	382
Nombre de kilomètres de collecte	501	642	740	862	1'051
Nombre d'heures de collecte	185	125	150	181	208
Engagement du personnel Voirie en heures	880	400	450	540	624
Quantité de ferraille en tonnes	93	53	55	63	61

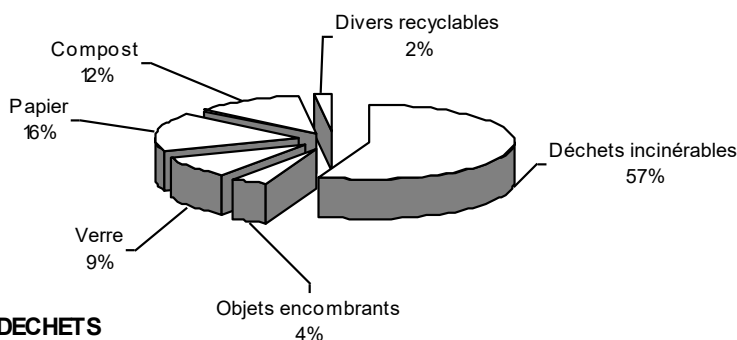
EVOLUTION DES QUANTITES



EVOLUTION DES QUANTITES - PRODUCTION PAR HABITANT - COUT PAR HABITANT

	1999	2000	2001	2002	Traitement + Fr./to Vente - Fr./to
Déchets totaux	8116	8538	8663	8937	
1. Incinérables totaux	4800	5031	5225	5366	
1.a Incinérables	4533	4746	4896	4984	167.85
1.b Objets encombrants	267	285	329	382	167.85
2.Recyclables totaux	3316	3507	3438	3571	
dont: 2a.Verre	790	794	806	845	0.00
2b.Papier	1390	1502	1438	1427	7.20
2c.Compost	1003	1071	1033	1116	140.00
2d.Divers	133	140	161	183	
Dont: 2d.1 Piles	3	3	3	2	4800.00
2d.2 Ferraille	53	55	62	61	100.00
2d.3 Textiles	25	25	25	25	0.00
2d.4 P.E.T.	40	40	54	78	-266.00
2d.5 Huiles	12	17	17	17	1000.00
Nombre d'habitants	16117	16090	16273	16435	
Prod. par hab. en kg/an yc ind.+comm.	504	531	532	544	
Coûts tot./an	Fr. 1'883'500	Fr. 1'822'000	Fr. 1'942'000	Fr. 2'030'000	
Coût /an et par hab.	Fr. 116.86	Fr. 113.24	Fr. 119.34	Fr. 123.52	

Déchets industriels et commerciaux



REPARTITION DES DECHETS

1'067 entreprises utilisent les services communaux pour l'évacuation de leurs déchets industriels et commerciaux. Elles produisent 1'038 tonnes de déchets incinérables et 637 tonnes de déchets recyclables. Ceux-ci sont facturés respectivement Fr. 302.— et Fr. 215.— par tonne, ce qui représente un montant de Fr. 460'000.— pour l'année 2002. Ces prestations sont fournies à la majorité des entreprises, les plus grandes d'entre elles s'étant organisées elles-mêmes dans ce domaine. Il faut noter que certaines entreprises collaborent avec des partenaires privés pour la prise en charge du papier.

PARCS & JARDINS

L'année 2002 fut marquée par la poursuite du rattachement à ce secteur de l'entretien des surfaces vertes privées communales (Stand de Gilamont et piscine de Vevey-Corseaux-Plage). La charge de travail est assurée par un transfert d'effectif de Finances - Gérances à Service gestion.

La nouvelle répartition des tâches au sein de la Direction de l'équipement et le rôle plus important tenu par les responsables de secteur ont impliqué les Parcs & Jardins dans les importants projets liés au développement de la Ville. Une plus grande collaboration de chacun, la flexibilité du personnel contribuent à décloisonner les différentes équipes en assurant une plus grande polyvalence.

Consommation de carburants

Elle s'est orientée vers l'écologie par l'adoption d'essence sans benzène pour les machines d'entretien (tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses) et de diesel sans soufre pour les tracteurs. Cette option est encore coûteuse, elle ne peut pour l'instant que s'appliquer de manière restrictive.

Production de déchets verts

Elle s'est élevée à 268 tonnes en 2002, soit une légère augmentation par rapport à 2001. L'effort doit maintenant porter sur les méthodes d'entretien plus extensives qui pourraient permettre d'en réduire encore la production.

Achat de machines

L'achat en commun avec la Ville de La Tour-de-Peilz d'une nouvelle machine pour le déchiquetage des branches permet de réduire leur volume de transport. Son utilisation et son entretien sont gérés de manière rigoureuse entre les responsables veveysans et boélands. Une convention règle tous les détails administratifs de cette collaboration.

Une tondeuse pour grandes surfaces a été renouvelée. Ses performances permettront de réorganiser l'attribution des machines et le travail sur le terrain.

Consommation d'eau

Le souci de préserver cette ressource a conduit à la réduction de 7,5 % (-1'900 m³) de la consommation enregistrée, ce qui confirme les efforts entrepris dans ce domaine depuis cinq ans. Les saisons qui furent passablement humides ont sans aucun doute contribué à ce résultat.

Manifestations diverses

C'est en 1902 qu'a eu lieu l'engagement du premier jardinier au service de la Ville. Il a été marqué d'une manière tangible ce centenaire en réalisant diverses manifestations placées sous le signe "**100 ANS DES PARCS & JARDINS À VEVEY**" avec les thèmes de l'Eau, de la Terre, de l'Air et du Feu.

Le 4 mai, journée "Portes Ouvertes" aux serres de la Ville : le thème de l'Eau, élément indispensable à la croissance et à la vie des plantes, a conduit le public, ironie du sort, sous la pluie, au travers du



Le Volcan du Panorama

centre de production horticole. Les méthodes respectueuses de l'environnement, la lutte biologique contre les prédateurs et les multiples facettes de l'activité des professionnels ont été présentées. Quelque 150 visiteurs ont fréquenté cette manifestation.

Du 17 au 29 juin, "Découvrir le Sol" au Centre commercial St-Antoine : cette exposition organisée sous le thème de la Terre a retenu l'attention d'innombrables visiteurs parmi lesquels se sont retrouvées des classes allant du cycle primaire au



La planète bleue



Le Lac et ses grands airs

gymnase. Elle a été mise sur pied par le Délégué à l'Agenda 21 local auquel se sont joints l'équipe des jardiniers de la Ville et divers partenaires de la filière de production agricole. Les décorations et mises en scènes ont été conçues par le secteur Parcs & Jardins dont certains collaborateurs ont également servi de guide à l'occasion.

De mai à novembre, "les Quatre Éléments en fleurs" : les massifs de la Ville ont été imaginés en fonction de cette année particulière. La Terre s'est montrée au square de Müllheim et au quai Maria-Belgia, l'Air et l'Eau ont animé le débarcadère de Vevey-Marché et le volcan du parc du Panorama a craché le Feu.

Le 22 septembre, journée de l'Arbre et de l'Air : Jumelée à l'action "En ville sans ma voiture", malgré un temps incertain et frais cette journée a connu un beau succès. Plusieurs spécialistes de l'arbre urbain et l'équipe des élagueurs et grimpeurs de Parcs & Jardins ont permis au public d'y évoluer et de le découvrir sous divers angles (escalade, tyrolienne, croissance, entretien, diagnostic, énergie).

Production horticole et décoration

Les sites de production du Major-Davel et de St-Martin sont gérés par une seule et même équipe de cultivateurs.

Un gain de productivité, une économie de personnel et de moyens devraient concrétiser la réflexion entamée lors de l'élaboration du budget 2003, en ce qui concerne l'outil de production. Des mesures très simples, peu onéreuses et faciles à mettre en œuvre permettront d'atteindre ces objectifs, qui se traduiront dans les faits, dès le début 2003, par une rationalisation de la culture des plantes.

Les décorations des manifestations officielles assurées par l'équipe des horticulteurs ont occasionné 120 heures de travail. L'occasion est ainsi donnée aux professionnels d'exprimer tout leur talent

et d'en faire ainsi profiter les participants à ces événements.

Formation professionnelle

Les apprentis sont au nombre de six, soit trois apprentis pour la culture de plantes en pots et fleurs coupées et trois paysagistes. Deux apprentis ont réussi leur CFC au mois de juin. L'orientation professionnelle des jeunes reste une de nos missions et a permis d'en accueillir régulièrement en stage au Centre horticole et à l'entretien paysager extérieur.

Un collaborateur s'est préparé, à titre personnel, à l'obtention du brevet fédéral de paysagiste et a obtenu son diplôme.

L'entretien des places et chemins sans herbicides et la maladie dite "du chancre coloré du platane" sont les thèmes d'actualité qui ont réuni à Vevey des horticulteurs paysagers, respectivement les responsables de Parcs et Jardins de Suisse romande, pour en débattre et mettre en place de nouvelles méthodes et des mesures de prophylaxie coordonnées sur le plan régional.

Des jeunes écoliers ont participé aux animations du "Passeport-Vacances" qui leur ont permis de visiter les serres de la Ville, d'effectuer un jeu de piste sur la nature et de la découvrir par les cinq sens.

Equipes extérieurs, entretiens

Trois équipes se répartissent les travaux de l'ensemble des espaces verts publics et privés communaux, dont notamment la taille des arbres qui est devenue une discipline à part entière.

Un fichier informatique permet de tenir à jour et de suivre l'évolution des 2'400 arbres "publics" recensés sur le territoire. Leur gestion reste une des préoccupations souvent influencée par des raisons de sécurité. Au cours de l'année écoulée 38 arbres ont été abattus, 19 sujets ont été plantés (8 à la rue des Marronniers, 3 au jardin du Rivage et divers autres arbres isolés).

Les propriétaires privés ont formulé 24



demandes d'abattages portant sur 42 arbres. Cinq d'entre eux étaient répertoriés sur le plan de classement de 1973. Deux ont été compensés ou replantés. Dans les trois autres cas (en Bergère,

secteur Midi - Coindet et Boulevard St-Martin) la replantation interviendra lors des aménagements extérieurs ou lorsque l'abattage aura été effectué.

Aménagements

Plusieurs chantiers ont pu être réalisés cette année, soit par les jardiniers, dont certains en collaboration avec des entreprises privées :

- fin du remplacement de la haie de troènes bordant le grand bassin de la piscine de Vevey-Corseaux-Plage, travaux réalisés avec les apprentis paysagistes et l'aide du personnel de la piscine;
- drainage de certains tronçons de la piste Finlandaise de La Veyre, ainsi que sa couverture complète avec 100m³ de copeaux frais;
- "l'Arbre des 7 ans" a permis à 200 enfants de planter 8 nouveaux sujets à la rue des Marronniers, ainsi qu'une haie naturelle au chemin de la Confrérie;
- lors de l'action "Coup de Balai printanier" la place de jeu du Petit Théâtre de Gilamont a été agrémentée de nouvelles plantations avec le concours des habitants du quartier;
- la pose de pavés au Parc du Panorama, dans le cadre de la réparation d'un chemin a été réalisée conjointement avec l'équipe de génie-civil de la Voirie;
- deux nouveaux espaces de jardins scolaires ont été créés au Pavillon de Charmontey;
- enfin, un certain nombre de petits îlots de verdure, de haies ou de surfaces résiduelles en mauvais état ont été modifiés afin d'en réduire ou d'en supprimer l'entretien.

CIMETIERE DE ST-MARTIN

Aménagement – Entretien des tombes

L'équipe du Cimetière, travaille en étroite complémentarité avec celles des entretiens extérieurs et de production horticole.

Entretien, aménagements

L'évolution de la loi, qui interdit l'utilisation des produits herbicides sur les places et chemins a nécessité une adaptation rapide du mode d'entretien des allées et chemins revêtus de bitume ou de gravillon. Après un essai infructueux de désherbage à la main, le choix a été fait de transformer certaines de ces surfaces en gazon rustique. Ainsi, bien que l'entretien soit mécanisé, cela permet une gestion plus douce de la problématique en réduisant les interventions à trois tontes par année. Il est également cohérent avec une vision à long terme de l'aménagement général du Cimetière.

Le site de St-Martin peut être considéré au niveau de la gestion de l'eau comme un modèle par la diversité de ses installations. La consommation d'eau est jugulée depuis la mise en œuvre de dispositifs de distribution contrôlée (bouton-poussoir, horloge, arrosage automatique).

Les installations ont été complétées cette année par un système d'arrosage automatique aux secteurs 61 et 62 et, dans ce dernier, par un poste de distribution d'eau par bouton-poussoir.

Centre Funéraire

Le Centre Funéraire rénové a repris une réelle activité à partir du 22 février.

⇒ 77 cérémonies se sont déroulées à la Chapelle.

La qualité des locaux et les installations réhabilitées, leur souplesse d'utilisation, devraient sans aucun doute contribuer à faire de cet instrument ce que chaque famille ou entreprise de Pompes Funèbres est en droit d'attendre de la collectivité.

Les inhumations se répartissent comme suit :

Inhumations de corps

tombes à la ligne de corps	17
concessions de corps	6
tombes enfants	2

Inhumations de cendres

tombes à la ligne cinéraires	23
concessions cinéraires	4
inhumations de cendres sur tombes existantes	40
jardin du Souvenir	81
dont : de Vevey	44
du district	26
autres	11

La fluctuation depuis 1993 des décès, des inhumations et des incinérations figurent dans le tableau et le graphique ci-après.

Désaffectation

La désaffectation des tombes, qui consiste à enlever les monuments et à réaménager la surface des tombes échues à la fin de l'année précédente, se déroule normalement courant janvier/ février.

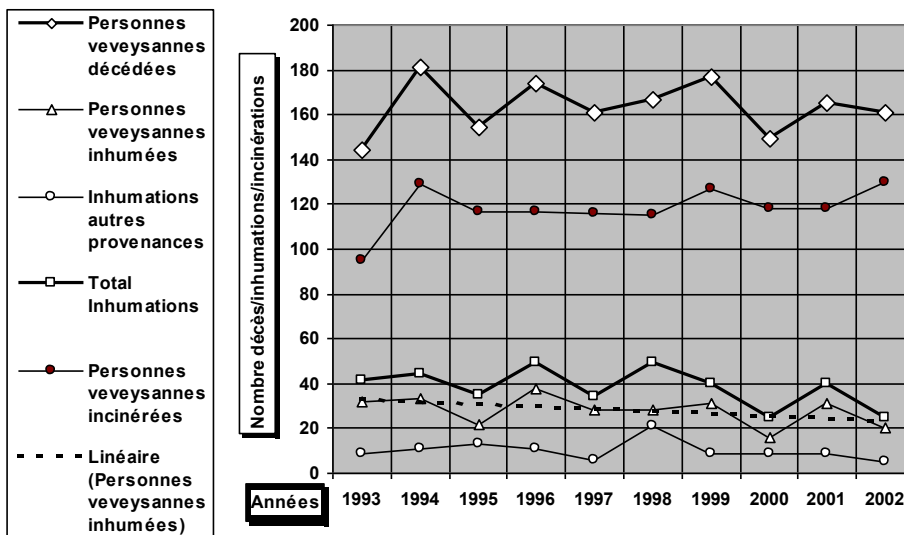
Elle concerne :

- ⇒ 51 tombes de corps à la ligne, dont 2 rachetées
- ⇒ 8 concessions de corps
- ⇒ 7 concessions cinéraires
- ⇒ 1 tombe d'enfant.

ATELIER MECANIQUE – GARAGE

FLUCTUATION DES DECES/INHUMATIONS/INCINERATIONS 1993 - 2002

Années	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Personnes veveysannes décédées	144	181	154	174	161	167	177	149	165	161
Personnes veveysannes incinérées	95	129	117	117	116	115	127	118	118	130
Personnes veveysannes inhumées	32	33	22	38	28	28	31	16	31	20
Inhumations autres provenances	9	11	13	11	6	21	9	9	9	5
Rapport incinérations veveysannes/décès totaux en %	65.97	71.27	75.97	67.24	72.05	68.86	71.75	79.19	71.52	80.75
Rapport inhumations veveysannes/décès totaux en %	22.22	18.23	14.29	21.84	17.39	16.77	17.51	10.74	18.79	12.42
Total Inhumations	41	44	35	49	34	49	40	25	40	25



L'Atelier mécanique-Garage a été intégré au Service de gestion de la nouvelle Direction de l'équipement en août 2001.

Il a été saisi cette occasion pour revoir complètement ses organisations administrative et technique. Une analyse complète de sa structure et de ses tâches, la recherche d'économies et d'éventuels gains de productivité, la mise en œuvre de moyens de gestion informatique, ont permis un allègement du suivi administratif, une redistribution plus logique des responsabilités en ce qui concerne l'entretien du parc des véhicules et machines communaux mais aussi de soustraire de l'activité des Parcs & Jardins et de la Voirie toutes tâches de mécanique et d'entretien autres que celles de maintenance journalière nécessaires au bon fonctionnement des engins.

Cette réflexion a également conduit à :

- redimensionner l'effectif de 3,60 à 3,30 postes en fonction, d'une part des capacités totalement retrouvées au sein du groupe par rapport aux années précédentes et, d'autre part, de l'amélioration des

équipements mécaniques réalisée lors de la restructuration des services techniques ou à concrétiser avec les moyens budgétaires prévus en 2003;

- à revoir complètement la structure budgétaire de ce secteur d'activité pour le considérer comme un centre de profit à part entière.

Une utilisation rationnelle des locaux destinés à l'entretien des véhicules (Voirie et rue du Musée 5), des équipements et de l'outillage, permet de répartir l'activité de manière plus cohérente et en fonction des lieux de rattachement des engins. Ceci facilite également leur prise en charge par les chauffeurs.

Gestion administrative

Le développement d'un programme informatique de gestion des interventions mécaniques, d'établissement de décomptes pour la facturation, du suivi des véhicules et machines, a permis de sensiblement alléger les travaux de bureau et ainsi de prioritairement destiner le chef d'atelier à ses tâches d'organisation, de

surveillance, voire d'assistance à ses collègues mécaniciens.

L'ensemble du parc communal est dès lors placé sous la responsabilité de ce secteur qui est au service des autres directions de l'administration, ses prestations étant dorénavant refacturées au prix coûtant, ce qui équilibrera pratiquement ses charges et recettes dès le prochain exercice.

Gestion technique

Sans entrer dans tous les détails de l'activité, il paraît intéressant de relever que l'Atelier mécanique-Garage a notamment :

- effectué 760 réparations mécaniques;
- préparé la mécanique et les carrosseries pour les contrôles périodiques au Service cantonal des automobiles;
- procédé à l'immatriculation des véhicules renouvelés;
- suivi les travaux d'entretien, de réparation et de contrôles particuliers confiés à l'extérieur;
- dès octobre, outre l'entretien purement mécanique, pris en charge les travaux de lavage et de graissage;
- effectué environ 50 dépannages en Ville de véhicules ou machines communaux;
- étroitement collaboré à la préparation des dossiers de renouvellement ou d'acquisition de véhicules ou de machines;
- assuré et facturé pour le CSU-Montreux, l'ECA, le DCH et le CRDIS, l'entretien des ambulances respectivement des véhicules d'intervention.

Inventaire

L'ensemble du parc comprend :

- 10 véhicules lourds de plus de 3,5 To;
- 24 véhicules utilitaires de 3,5 To pour le transport de marchandises ou de personnes;
- 10 véhicules légers;
- 2 scooters, 6 cyclomoteurs, 1 moto;
- 48 machines immatriculées.

D'une manière générale, le parc est en bon état. Le renouvellement se fait en principe selon les nécessités déterminées par les besoins réels du service, mais également selon l'état mécanique et de la carrosserie. Il est reporté le plus longtemps possible tant que les frais à engager pour son maintien en circulation restent raisonnables.

Projet Bioéthanol

Dès mars 2002, le projet Bioéthanol a été mis en œuvre avec la collaboration d'Alcosuisse. L'engagement de la démarche fut très laborieux puisque des contraintes techniques sur lesquelles seuls les cons-

tracteurs avaient prise ont retardé le projet. Un seul véhicule a été alimenté avec du Bioéthanol jusqu'en novembre; un deuxième étant entré dans le projet le 24 décembre.

Il est aujourd'hui difficile de dresser un bilan, cependant à la demande de la Ville de Vevey, la société Alcosuisse prendra toutes les mesures pour intégrer les six autres véhicules prévus dans cet essai pilote d'ici le mois de février 2003, afin de tester ce nouveau carburant à plus grande échelle, de mener à terme l'évaluation au niveau de la consommation et de vérifier le comportement mécanique. La réduction des émissions polluantes est déjà connue par les tests faits en laboratoire.

Conclusions

Il ne fait aucun doute que la centralisation de toutes les activités mécaniques dans un seul secteur donne une meilleure vue d'ensemble de l'état du parc, permet un meilleur contrôle par les professionnels de la mécanique et évite la dilution des responsabilités.

DIRECTION DE L'EQUIPEMENT Service Gestion

Le municipal Le chef de service

Pierre Ducraux Gérard Amoos

DIRECTION DE LA SECURITE

Introduction

L'année 2002 a nécessité de la part de la Direction de la Sécurité et la police municipale les engagements habituels pour la mise en place des manifestations traditionnelles successives qui se sont déroulées dans la cité, principalement durant la période estivale. Elle laissera néanmoins le souvenir d'un engagement important à la préparation de la régionalisation opérationnelle des organisations municipales de police de la Riviera, laquelle s'est réalisée au 1^{er} janvier 2003. Etape indispensable à la création des conditions favorables à la mise en place de la zone pilote dans le cadre du projet Police 2000, cette mutation délicate s'est opérée progressivement depuis septembre, soit une fois le contrat de collaboration signé par les dix municipalités du district. Néanmoins, ces importantes modifications ne sont que l'annonce des contraintes à venir, lesquelles obligeront chacun à faire preuve d'un état d'esprit constructif en demeurant ouvert au changement. La mise en place des mesures propices à la régionalisation s'est effectuée avec en permanence le maintien du cap s'agissant de l'accomplissement des missions journalières, une des difficultés de la réforme étant de maintenir à tout le moins la qualité de la prestation au service du citoyen durant les différentes phases transitoires.

Personnel

L'effectif du personnel de la Direction de la Sécurité, Police municipale, se répartit selon le tableau et l'organigramme ci-après :

	officiers	sous-officiers	appointés	Agents aspirants	employés civils	employés civils à 50 %	apprenti
Commandement	1						
Police-secours		10	6	13			
Gardes municipaux			4				
Services généraux		1	1		1	1	
Secrétariat					1	2 à 70 % 1 à 50 %	2
Signalisation					3		
Ambulanciers IAS					10		
Parking du Panorama						1 aux.	

Anniversaires de service

Adj Denis Monnard	25 ans d'activité
Sgt Philémon Clément	25 ans d'activité
Sgt Roland Moos	20 ans d'activité
App Alain Friedli	20 ans d'activité
App Olivier Bourquard	10 ans d'activité

Instruction

114 jours ont été consacrés à l'instruction

des membres du corps de Police en 2002. Cette formation permanente s'est effectuée essentiellement dans le cadre des cours dispensés par l'Institut Suisse de Police, la Commission des cours de l'Association des Chefs des Polices Municipales Vaudoises et au Centre d'enseignement des soins d'urgence.

Cette année, l'instruction permanente dispensée dans le cadre de l'organisation du Corps de police, en collaboration avec les communes du district, n'a pas été réactivée en raison de l'important engagement des cadres dans le projet Police 2000, hormis l'indispensable formation au tir et à la self défense.

Dans le domaine ambulancier, la formation permanente, dispensée en interne par les ambulanciers IAS, a été intensifiée pour garantir la mise à niveau des connaissances de l'ensemble des membres du groupe, en intégrant les intervenants du CSU de Montreux. D'autre part, le CSU est devenu un service officiel de stage pour l'unique école romande formant des ambulanciers professionnels.



Quatre brigades en rotation complète assurent un service 24 heures sur 24. Les membres de cette subdivision sont ceux qui sont au contact direct du citoyen par la responsabilité qu'ils ont à gérer les divers événements. L'activité de ce service est développée par chapitre, selon le plan suivant :

POLICE-SECOURS

nombre de blessés, dont fort heureusement les lésions sont majoritairement peu importantes, reste stable. Les actions préventives et les efforts dans l'aménagement des chaussées doivent être poursuivis. La présence visible des policiers de même que les contrôles ponctuels sont indispensables pour inciter l'usager au comportement correct, gage de sécurité pour les usagers moto-



risés ou non.

A 601 reprises (526 en 2001) les agents sont intervenus dans le cadre de demandes d'assistance diverses. Ils ont d'autre part enregistré 351 plaintes pénales (414 en 2001).

Transports en ambulance - activité du CSU

Le Centre de Secours et d'Urgence voit son activité en constante augmentation. Les objectifs fixés par le service de la santé publique ont permis la professionnalisation totale des intervenants.

Durant l'année 2002, l'ambulance du CSU est intervenue à 1'352 reprises (1'343 en 2001). A 36 reprises (65 en 2001), les sorties ont été inutiles puisque aucun patient n'a été transporté. 911 courses (844 en 2001) ont été effectuées pour des raisons de maladie, 441 suite à des accidents (425 en 2001). Sur le nombre total de ces transferts, 576 concernent la commune de Vevey (585 en 2001).

Dès le 1^{er} mai 2000, le renforcement médical s'effectue selon le principe SMUR, à savoir la conduite du médecin sur le lieu d'intervention au moyen d'un véhicule financé par le Service de la santé publique. Cette contrainte particulière a imposé à

notre organisation, en alternance avec celle de Montreux, de fournir un chauffeur du véhicule S M U R jusqu'au 2 avril, date à laquelle ce service



Actions de constats et de services

Les policiers ont procédé à 125 constats d'accident en 2002 (104 en 2001) qui ont occasionné des lésions corporelles à 53 personnes (48 en 2001). Les policiers n'ont procédé à aucun constat d'accident avec suite fatale.

Il n'est pas réjouissant de constater que le nombre de constat d'accident est en légère augmentation, même si le

a été repris par l'hôpital de la Riviera.

Interventions lors d'alarmes

A 73 reprises (70 en 2001), les policiers sont intervenus suite au déclenchement d'alarmes automatiques dû, soit à des défauts techniques, soit à des erreurs de manipulation.

Notifications diverses

3'301 notifications (2'677 en 2001) ont été effectuées pour diverses instances, Préfecture, Justice de paix, Office des poursuites et sentences municipales. L'émolument pour ces missions particulières s'est élevé à CHF 24'622.50.

Actions répressives

19'164 fichets de contravention (15'518 en 2001) ont été rédigés pour des infractions suivant la procédure d'amende d'ordre. Les gardes municipaux ont participé très activement à cette mission dans le cadre du contrôle général du respect des prescriptions en matière de stationnement. 299 infractions au droit sur la circulation routière (402 en 2001) ont été dénoncées à M. le Juge d'instruction ou M. le Préfet du district de Vevey. Il s'agit d'infractions diverses (conduite sans permis, ivresse au volant, non respect de la priorité des piétons aux passages dits de sécurité, conduite téméraire, circuit inutile, etc.).



l'année 2002, le personnel du Corps de police a procédé à 10 arrestations (19 en 2001) à caractère pénal. 742 rapports (710 en 2001) ont été établis à l'attention des Juges d'instruction.

Actions de prévention

22'611 heures (21'358 en 2001) ont été consacrées à des patrouilles préventives en ville. Celles-ci se déroulent principalement à pied, 7'062 heures (6'459 heures en 2001), en véhicule, que ce soit en voiture automobile, à moto ou à vélo 6'735 heures (5'743 en 2001). La présence en rue demeure l'un des objectifs principaux. Elle constitue le meilleur moyen de maintenir un sentiment de sécurité. La présence en des endroits ciblés permet de neutraliser les intentions délictueuses, respectivement de réprimer les contraventions. Cette attitude proactive, dont les effets sont statistiquement incalculables, évite sans aucun doute aux policiers d'avoir à réagir suite à une dégradation de la situation.

SUITE AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION – EXERCICE 2001

Néant

Jardin de circulation

Les policiers chargés de cette mission particulière auprès des élèves ont poursuivi leur activité sur la base des expériences positives des années précédentes. Les cours d'introduction théoriques sont donnés au poste de police et précèdent des actions pratiques au cours desquelles les enfants et policiers sillonnent les itinéraires cyclables aménagés sur le territoire communal. Pour les plus jeunes, l'instruction pratique est donnée sur la place Scanavin et permet aux enfants de vivre à l'échelle 1:1 les situations décrites préalablement en théorie.

761 élèves de 9 à 13 ans (672 en 2001) ont bénéficié de cette formation pratique.

Prévention routière

209 élèves de 2ème année (214 en 2001) ont profité de la formation pratique en ville et 136 élèves de 14 ans (160 en 2001) ont suivi une formation particulière pour cyclomoteur.

Les classes enfantines ont été visitées par un policier qui a accompagné les enfants dans leur premier contact avec le trafic. A proximité immédiate des écoles, soit sur le cheminement emprunté habituellement par ces élèves, 843 bambins (828 en 2001) ont ainsi effectué leur première traversée de chaussée, seuls ou accompagnés du policier, voire même en groupe.

346 adolescents de 15 et 16 ans (302 en 2001) ont également été reçus dans les locaux du poste de police. Ils ont participé à un échange de vue plus étendu, traitant non seulement des aspects de la circulation routière, mais également des problèmes de délinquance souvent liés au mal être passager de l'adolescence. Ces rencontres débouchent souvent sur des débats animés. Des questions et préoccupations pertinentes peuvent ainsi être traitées en favorisant les contacts personnels entre jeunes adultes et policiers. Nul doute que ce contact doit encore être renforcé pour répondre au mieux aux questions posées par les adolescents. Cette préoccupation doit nous engager à effectuer de nouvelles réflexions pour notamment neutraliser certaines carences dans les connaissances du code pénal.

Pour cette dernière année scolaire, l'école privée "Institut du Haut-Léman" a été associée au programme d'instruction, avec des élèves de 6 à 10 ans.

SERVICES GENERAUX

Le personnel de cette subdivision est chargé des missions d'accueil et de police du commerce. Il s'occupe également des objets trouvés, de la délivrance de différents documents dont notamment les cartes d'identité et les passeports. Il est aussi chargé de diverses études en relation avec les octrois de patentes, autorisations de taxis et poses d'enseignes. Dans le cadre de leur mission, ces policiers sont appelés à délivrer des cartes journalières CFF.

SECRETARIAT

L'ensemble des tâches administratives, correspondance, facturation et toute l'activité relative aux inhumations de même que la gestion du contentieux des amendes d'ordre et la Commission de Police, est effectué par cette subdivision. Elle se voit également responsable de la gestion du fichier canin ainsi que des diverses activités en relation avec la police du commerce et l'exploitation du Parking du Panorama.

COMMISSION DE POLICE

Elle a tenu 11 séances ordinaires en 2002 (9 en 2001).

GRUPE DE LA SIGNALISATION ROUTIERE

Le Bureau technique et le personnel du Groupe de signalisation ont procédé essentiellement au renouvellement du marquage routier et à l'entretien de la signalisation. Ils ont également agi dans le domaine des dispositions à prendre pour favoriser les diverses manifestations qui se sont déroulées dans la cité.

PARKING DU PANORAMA

Au mois de novembre 2002, le parking comptait 372 abonnés (370 en 2001) qui se répartissaient de la manière suivante

172 abonnements "général"
 14 abonnement "général avec place réservée"
 28 abonnements "résident"
 158 abonnements "travail".
 La moyenne des recettes par place s'est élevée à fr. 2'296.85 (fr. 2'165.60 en 2001). La liste d'attente pour l'obtention de nouveaux abonnements était forte de

quelque 66 personnes au 30 novembre
2002.

DIRECTION DE LA SECURITE

Le municipal Le Commandant
 de police

P.-A. Dupont Cap M. Francey

RAPPORT DU CENTRE REGIONAL DE DEFENSE INCENDIE ET SECOURS RIVIERA 2002

Généralités

Après une profonde mutation des corps de sapeurs-pompiers de Vevey et de La Tour-de-Peilz, 2002 aura été l'année du renforcement de notre nouvelle structure. Grâce à un important investissement de tous les collaborateurs du CRDIS RIVIERA, notre jeune entité a trouvé ses marques et a acquis une vitesse de croisière. Notre Centre régional fait désormais partie des 4 détachements de premier secours les plus importants du canton.

Objectifs 2002

1. Renforcer la formation du personnel de notre Centre
2. Réorganiser les sections du Détachement de Premier Secours (DPS)
3. Procéder aux réglages de la convention
4. Participer aux groupes de travail régionaux

Ces 4 objectifs ont totalement été atteints !

1. La formation

Sous la Direction du Capitaine Yves Gaillard, une équipe de formateurs parfaitement encadrée d'instructeurs fédéraux a élaboré tout au long de l'année des exercices performants permettant le renforcement des acquis chez les uns et la mise à niveau chez les autres. L'excellent esprit de camaraderie a également permis un échange de compétences très bénéfique entre les jeunes incorporés et les sapeurs-pompiers plus expérimentés. Les multiples domaines traités durant l'année sont nécessaires au maintien du niveau de formation de notre personnel. En voici la palette : feu – sauvetage – sanitaire – secours routier – protection respiratoire – défense contre les hydrocarbures – chimique – conduite et machines. Sur les 48 collaborateurs que compte notre DPS, cela représente en moyenne par personne et par an, 88 h d'engagement au sein de notre centre et 3,7 jours de formation spécialisée dispensée par des instances cantonales ou fédérales.

Pour les trente collaborateurs que compte notre compagnie 15 h d'instruction annuelles leur permettent de maintenir leurs connaissances de base sapeur-pompier.

Plusieurs spécialistes se partagent les responsabilités de la formation de notre CRDIS.

- Le Capitaine Yves Gaillard est

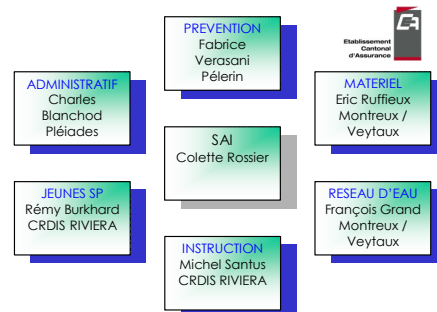
responsable de toute l'instruction de notre Centre Régional

- Le Capitaine Roland Delafontaine gère toute la formation de l'école de conduite
- Le Premier Lieutenant Laurent Bonjour est responsable du dicastère DCH/CHIMIQUE
- Le Lieutenant Jean-Luc Glur s'occupe de tout le secteur protection respiratoire.

2. L'organisation des sections du Détachement de Premier Secours

Notre DPS est composé de 4 sections de 10 intervenants chacune dirigée par un chef de section. Chaque section est composée de 2 groupes avec à leur tête un chef de groupe. Durant l'année 2002, nous avons pu structurer toutes ces entités afin qu'il y ait un équilibre de compétences. Le bon fonctionnement du système nous conforte dans l'idée de maintenir à tout prix ce type de structure, certes très complexe à gérer avec des volontaires mais extrêmement performante. La création en 2003 d'un groupe supplémentaire composé de jeunes en formation nous permettra très rapidement de disposer de personnel prêt à combler des postes laissés vacants.

membres représentant leur plate-forme



et tous sont en charge d'un dossier régional.

Tout au long de l'année, notre Centre Régional, par l'intermédiaire de ses membres a été très actif au sein de cet organe.

Dans le domaine de l'instruction tout d'abord, le Major Michel Santus, responsable de ce dossier au niveau du District a mis sur pied et développé 2 concepts d'instruction régionaux qui font d'ailleurs partie des projets pilotes de l'ECA.

La protection respiratoire

Une structure régionale assure une unité

Officier Etat-major Officier Etat-major Officier Etat-major Officier Etat-major							
Section nuit E		Section nuit F		Section nuit G		Section nuit H	
Chef de section		Chef de section		Chef de section		Chef de section	
E1	E2	F1	F2	G1	G2	H1	H2
Chef de groupe	Chef de groupe	Chef de groupe	Chef de groupe	Chef de groupe	Chef de groupe	Chef de groupe	Chef de groupe
Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur
Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur
Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur
Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur
1 personne en formation		1 personne en formation		1 personne en formation		1 personne en formation	

3. Procéder aux réglages de la convention

Force est de constater que l'état-major de notre CRDIS a démontré un bel esprit d'ouverture, en effet, nous ne nous sommes pas simplement cantonnés au respect des articles de ladite convention, mais avons franchi un pas supplémentaire en fusionnant administrativement nos entités et en unifiant nos procédures d'alarme. Un budget commun a également été élaboré et évalué pour 2003.

4. Participation aux groupes de travail régionaux

Depuis le 1^{er} janvier 2002, un organe de coordination (sorte d'état-major régional) a été créé. Il est composé de 6

de doctrine en formant les chefs de classe protection respiratoire de notre région.

L'école de formation des recrues

Depuis 2002, une école de formation régionale inculque à nos jeunes incorporés les bases de nos activités en respectant les besoins et spécificités des différentes plates-formes. Un groupe de formateurs provenant de tout le district assure l'enseignement.

Objectifs 2003 pour ce dossier régional

- ⇒ Renforcer les 2 structures
- ⇒ Elaborer des modules de formation pour les Détachements de Premiers Secours (DPS)

Le Major Rémy Burkhard est quant à lui en charge du dossier jeunes sapeurs-

pompiers. Les ambitions sont grandes puisque l'idée est de mettre sur pied 4 entités autonomes et structurées rattachées aux DPS du District. L'année 2002 fut laborieuse puisque tout était à faire au niveau de notre région. Après de multiples séances, une structure faîtière régionale a été créée.

Un budget a pu être présenté, des moniteurs en suffisance ont été recrutés et informés. De plus, afin de renforcer sa position, cette commission régionale est représentée au groupe de travail ECA/JSP et au sein du comité du Groupement Vaudois des Jeunes Sapeurs-Pompier (GVJSP).

Les objectifs 2003 pour ce dossier

- ⇒ Formation méthodologique des moniteurs recrutés.
- ⇒ Élaboration d'un règlement régional JSP.
- ⇒ Campagne de recrutement pour les jeunes sapeurs-pompier.

Situation des 4 autres dossiers régionaux

Prévention

Situation du dossier

- ⇒ Catalogue de prestations élaboré.
- ⇒ Budget défini et accepté par l'Organe de Coordination.
- ⇒ Personnel recruté.

Objectifs 2003

1. Formation du personnel (agendée)
2. Déploiement du groupe prévention dans le district

Matériel

Situation du dossier

- ⇒ Rationalisation des commandes et des déplacements au magasin central de l'ECA opérationnelle
- ⇒ Équipement ARI des véhicules et répartition de la nouvelle dotation protection respiratoire effectuée en respectant le concept cantonal.

Objectifs 2003

1. Effectuer la synthèse des moyens du district.
2. Intensifier la rationalisation des achats.

Réseau d'eau

Situation du dossier

- ⇒ 90% des communes du district ont adopté un programme d'entretien clé en main de leur réseau de bornes hydrantes.
- ⇒ Mise en place d'une uniformisation

de la numérotation et de l'identification de ces bornes.

Objectifs 2003

Dossier clos!

Administratif

Situation du dossier

- ⇒ Présentation d'une doctrine commune de facturation avec élaboration d'un catalogue

Objectifs 2003

1. Définition précise du catalogue des prestations.



2. Plancher sur un règlement organique commun.

Les ressources humaines

Notre centre régional est composé de 82 sapeurs-pompier (79 volontaires et 3 permanents) répartis comme suit :
 16 officiers
 23 sous-officiers
 7 appointés
 36 sapeurs
 Sur l'effectif global, 48 personnes composent le DPS (détachement de premier secours) et 34 la compagnie.

Le personnel permanent

Notre CRDIS (Centre Régional Défense Incendie et Secours) à la chance de pouvoir compter sur 3 personnes (2,5 postes à plein temps) pouvant assurer de multiples tâches inhérentes au bon fonctionnement de notre organisation.

Le capitaine Roland Delafontaine Police du feu – réseau d'eau – école de conduite – instruction

- Ce collaborateur a effectué en 2002 :
- ⇒ 75 inspections de bâtiments ou suivi de chantier ayant fait l'objet de rapports
 - ⇒ Garanti le suivi de 91 sites importants équipés de tubes extérieurs à clé permettant à notre personnel l'accès en tout temps aux installations.
 - ⇒ M. Delafontaine a en outre assuré l'entretien des bornes hydrantes et le renforcement de notre important

réseau d'eau communal. Les excellents contacts entretenus avec les différents services communaux et intercommunaux nous permettent de tirer profit de certains travaux effectués sur le territoire veveysan, afin de profiter d'effectuer des travaux de révision de remplacement ou de renforcement de notre réseau en minimisant les coûts. Nous avons en outre prévu de finaliser pour 2003 un contrat avec la maison Hinni qui, pour un investissement inférieur au coût actuel, assurera les contrôles et l'entretien de notre réseau de bornes hydrantes.

- ⇒ 5 Instructions ont également été dispensées au personnel d'EMS et à certains enseignants afin d'optimiser leurs " bons réflexes " !
- ⇒ Plus de 160 h. d'école de conduite ont été dispensées dans le cadre de notre centre. Notre collègue (moniteur d'auto-école diplômé) a en outre dispensé 4 journées de formation pratique à l'école des polices municipales vaudoises.
- ⇒ Ce "permanent" a également fonctionné comme chef de classe au sein de notre organisation et au niveau cantonal.
- ⇒ Il maintient à jour tous les plans d'intervention

Le quartier-maître Françoise Delafontaine – Administration

Cette collaboratrice travaille à 50% et assure toutes les tâches administratives inhérentes au bon fonctionnement d'un centre régional tel que le nôtre :

- ⇒ Permanence téléphonique
- ⇒ Correspondance
- ⇒ Facturation à des tiers
- ⇒ Gestion des comptes
- ⇒ Suivi des débiteurs
- ⇒ Convocations
- ⇒ Gestion de services de gardes pour salles de spectacles.

Le sergent Umberto Dragone - Matériel
 Ce collaborateur assure l'entretien de tous nos locaux, matériels et véhicules. Il est en outre engagé comme formateur au sein de notre CRDIS. Il garantit un rétablissement rapide de tout notre matériel suite aux interventions.

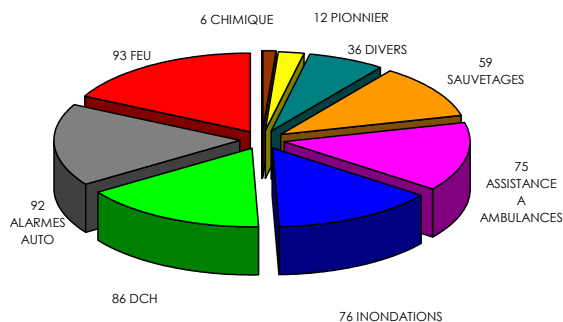
Les véhicules

- Notre centre dispose de
- ⇒ 13 véhicules d'intervention
 - ⇒ 10 remorques
 - ⇒ 2 bateaux

Il est à relever qu'une grande partie des frais d'entretien de ces véhicules est prise en charge soit par l'ECA, le Service des Eaux Sols et Assainissements (SESA) ou l'office des routes nationales.

Les interventions

En 2002, notre personnel a assuré 535 interventions ce qui représente un engagement annuel de 76 h par collaborateur du DPS. Il est à relever que l'effectif moyen par intervention ne dépasse pas 4,4 sapeurs-pompiers ce qui démontre la bonne gestion de nos ressources humaines.



Admissions

- ⇒ 8 jeunes recrues ont été incorporées en 2002 et ont suivi une formation régionale
- ⇒ 4 sapeurs ont été admis au Détachement de Premier Secours.

Démissions

- ⇒ 16 personnes ont quitté notre CRDIS en 2002
- ⇒ 3 totalisaient 10 années d'activité et plus
- ⇒ 2 avaient plus de 20 ans de service
- ⇒ La palme revient à un officier veveysan avec plus de 30 années au service de la collectivité.

Promotions

- ⇒ 5 collègues ont obtenu un grade de sous-officier
- ⇒ 3 personnes ont obtenu un grade d'officier

Conclusion

Un groupe de volontaires extrêmement motivés a réussi à garantir la sécurité de nos citoyens toute l'année durant et ceci 24h sur 24. Mais il ne faut pas se leurrer, tout ceci a un prix. D'énormes sacrifices ont été consentis par tout notre personnel au détriment de leur famille et de leurs loisirs. C'est avec un très grand respect que ces efforts sont appréciés à leur juste valeur par notre état-major. Toute cette aventure n'est possible que

SUITE AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION – EXERCICE 2001

Néant

grâce à la passion qui nous anime tous pour effectuer au mieux notre tâche.

Centre Régional de Défense Incendie et Secours Riviera

Le municipal

Le commandant

P.-A. Dupont

Maj Michel Santus

ANIMATION SPORT ET JEUNESSE

SECRETARIAT

Animation Sport & Jeunesse fait partie de la Direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports. Ce dicastère est placé sous l'autorité de Mme Madeleine Burnier depuis le 1^{er} janvier 2002 ; il emploie 7 personnes pour un temps de travail total de 540 % ; en outre, le service accueille un/e apprenti/e de commerce tous les six mois (selon le tournus de l'administration), un/e stagiaire à plein temps pour l'Animation Jeunesse et Equinox ainsi qu'un civiliste de manière ponctuelle pour l'Animation Sport.

Le secrétariat, assuré par Mme Marina Rochat et un/e apprenti/e, assume les charges administratives les plus diverses en fonction des nombreuses activités dans lesquelles les animateurs sont engagés, telles que la correspondance diverse, l'utilisation et facturation des installations sportives, la comptabilité et paiement des salaires, gestion des dossiers, etc.

LOCAUX

Les bureaux de la Grande-Place 5 sont un relais efficace, connu des jeunes en général et des diverses sociétés locales et régionales. Avec l'arrivée de l'éducateur de proximité, la salle de conférences a été diminuée de moitié pour pouvoir lui offrir un bureau indépendant. Il n'est donc plus possible de mettre à disposition cette salle pour les comités des sociétés locales.

Le service a été relié au système informatique de la Commune au début de 2002 et a reçu des ordinateurs PC en remplacement de son système Mac.

ANIMATION SPORTIVE

La mission prioritaire de cette structure est de s'impliquer dans la vie sportive de Vevey et ses environs en tant que soutien, de coordinateur et d'initiateur d'événements sportifs de toutes sortes. Nous relevons plus particulièrement le besoin accru d'aide du milieu associatif, en raison principalement de la crise de bénévolat. L'animation sportive est en outre chargée de :

- promouvoir le sport en général auprès de la population
- coordonner des actions ayant trait au sport
- mettre sur pied des événements sportifs dans le cadre "sport pour tous"
- soutenir et encadrer les sociétés sportives dans leurs activités
- conception, mise à disposition, entretien et construction en matière d'équipements sportifs
- gestion des subsides et dons divers
- organisation, animation et contrôle des activités sportives destinées à la

- jeunesse pendant les loisirs
- encouragements de projets en relation avec le sport et la jeunesse
- relations avec l'école fédérale de Macolin et le service de l'éducation physique et du sport du canton de Vaud
- coordination intercommunale.

Depuis le début de cette législature 2002-2005, nous mettons l'accent sur 2 objectifs prioritaires :

- uniformiser, améliorer et créer des installations sportives sur le plan local et régional (convention signée cette année par l'ensemble des communes du district + Villeneuve et St-Saphorin)
- favoriser les contacts et interactions entre les sociétés sportives du district (réseau local et régional).

Suite à la décision politique prise en 1999 par les communes de Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey de coordonner leurs actions en faveur du sport, un certain nombre d'actions se sont concrétisées. L'année 2002 a été riche en événements :

- 5^{ème} édition du programme commun des loisirs sportifs pour les écoliers de Vevey et La Tour-de-Peilz;
- un groupe de travail mené par l'animation sportive est mandaté par la "Corat" pour proposer la création de nouvelles installations de football dans le district. Le dossier est déposé dans l'ensemble des municipalités du district;
- mise en réseau de l'ensemble des installations sportives du district de Vevey, y compris Villeneuve;
- participation commune avec La Tour-de-Peilz au Grand Prix des Villes Sportives à Meyrin;
- participation d'une équipe régionale aux Jeux Internationaux pour Ecoliers à Plock - Pologne;
- offre d'une quinzaine de camps de vacances aux enfants du district;
- l'action "Sport & Santé" organisée conjointement avec La Tour-de-Peilz et l'ASSV, a remporté un succès mitigé (météo défavorable, communication tardive).

2002 sur le plan local

En plus des projets habituels, un certain nombre d'événements se sont déroulés dont voici les plus importants : Sauvetage du Vevey-Sports; Arrivée et départ du Tour de Suisse; Action "Sport & Santé"; 50^{ème} anniversaire du Vevey Basket, du CARE et du Club veveysan de Tennis de Table; Fête fédérale de gymnastique; 2^{ème} Trott'athlon - épreuve sportive caritative qui a permis de récolter Fr. 26'000.—; Mise sur pied d'un colloque de crise pour remettre en place un comité à l'ASSV; Différents projets et recherches de locaux pour le Vieux-Mazel, Club Alpin Suisse et Taekwondo Riviera;

Cautonnement de l'achat d'un bâtiment en faveur du Club de l'Avion.

Activités en faveur de la jeunesse

Les loisirs sportifs ont toujours un vif succès auprès des jeunes de 5 à 18 ans, les villes de Vevey et Lausanne sont les seules dans le canton à avoir une organisation structurée dans ce domaine-là. Quelques chiffres : 65 cours, 1000 participants, 50 moniteurs, 2000 heures de cours sportifs donnés en dehors des heures d'école. Une telle organisation engendre un suivi administratif et pédagogique important. La promotion et l'organisation se font de manière commune entre Vevey et La Tour-de-Peilz. Il est à relever que les sociétés sportives sont étroitement associées en mettant à disposition du matériel spécifique et des moniteurs. Cela est un bon moyen de recrutement de nouveaux membres.

Les camps de vacances ont pris une grande importance. En 2002, nous avons mis sur pied 5 camps : 1 camp de snowboard à La Lenk, 1 camp d'été à Château-d'Oex, 3 camps multisports à Castillon en France. Nous pouvons offrir des conditions financières intéressantes grâce à l'implication active des communes de Montreux par la mise à disposition gratuite avec personnel du chalet de Leysin, de La Tour-de-Peilz par un apport financier et participation de son animateur, de Vevey qui assure l'organisation générale du projet et met à disposition le chalet de La Cheneau. Nous avons mis en place une organisation commune, plus développée et ce ne sont pas moins de 15 camps au total qui sont proposés et ont fait la joie de 450 enfants du district.

Associations sportives

L'animation sportive fait office de plateforme d'information pour les clubs de la région. Elle collabore de manière active à l'organisation de l'ensemble des manifestations sportives de Vevey et district. Elle suscite et apporte son aide à la création de projets et facilite le regroupement de nouveaux clubs sportifs. Elle tient à jour l'agenda régional des manifestations sportives organisées par les sociétés. Celui-ci va permettre une meilleure répartition des locaux, d'éviter des doublons et arriver à terme à une véritable planification du sport au niveau du district. Le point fort de l'animation sportive est qu'elle peut s'appuyer sur un réseau local du milieu associatif d'excellente qualité. C'est par cette interaction que naissent de nombreux événements sportifs dans la région. Un groupe de travail avec différents municipaux du district a été constitué par le délégué au sport qui étudie la nécessité de créer une structure régionale du soutien au sport. Cette dernière est validée dans le cadre du Plan Directeur Régional. Le délégué au sport se charge de redyna-

miser l'ASSV et un nouveau comité est en place depuis fin 2002.

Événements sportifs

Dans ce domaine, nous travaillons essentiellement avec des groupes structurés (associations, clubs). Nous participons ou organisons près d'une vingtaine de manifestations à l'année. L'animation sportive est de ce fait largement engagée dans l'ensemble des manifestations organisées à Vevey et district. **Son rôle va du conseil à l'organisation générale :**

- ⇒ coordonner les demandes et faciliter les contacts
- ⇒ mise à disposition de locaux et de matériel – soutien logistique – tenue de secrétariat – promotion – soutien financier – conception – partenariat – conseil, etc.

Le petit budget d'animation disponible de Fr. 13'000.-- par année ne permet pas d'assurer l'assise financière de la vingtaine de manifestations. Il est là pour donner l'impulsion de départ et pour la promotion en général. La plupart des événements s'autofinancent grâce aux finances d'inscription des participants. Nous assurons également une recherche de sponsoring qui facilite largement notre programme manifestations. Nous sommes très attentifs à ne pas démarcher systématiquement les sponsors. Ceux-ci doivent être, avant tout, des soutiens aux associations et non des partenaires des communes !!! Mon souci permanent est d'autofinancer mes activités avec le budget d'animation. On est à la limite du miracle, ce qui explique parfois des dépassements que je juge très raisonnables. On peut estimer le budget "extra communal" des événements payants que nous gérons à près de Fr. 200'000.--. La grande partie de ce montant est réinvestie dans le commerce local.

Sport pour tous

Un domaine dans lequel l'animation sportive s'implique beaucoup. Le but est de développer le sport de masse en offrant la possibilité de participer à des événements sportifs populaires et de faciliter l'utilisation des infrastructures sportives communales. Nous avons ouvert nos installations aussi bien plein air qu'intérieures au public depuis quelques années déjà. Elles sont utilisées surtout pendant les week-end, jours de congé et vacances scolaires. Nous rencontrons inévitablement des petits problèmes de bruit et vandalisme, mais qui restent toutefois dans les normes. Au départ, les concierges étaient réticents, mais le résultat de cette politique d'ouverture est très positif. Au fur et à mesure des départs à la retraite des concierges, nous devons revoir, en collaboration avec la Direction des Finances, leur cahier des charges et adapter leurs horaires en

fonction de l'utilisation, non seulement des écoles mais également des clubs.

Installations sportives

L'animation gère l'ensemble des installations sportives intérieures, plein air et libres d'accès, soit 14 salles de gymnastique, 6 terrains extérieurs (football et athlétisme), 5 installations annexes libres d'accès, en assurant la gestion, l'entretien et le renouvellement de matériel. Depuis trois ans, nous avons repris la gestion des Galeries du Rivage et la piscine de Vevey-Corseaux-Plage. Le Centre nautique et balnéaire, le stand de tir sont sous la responsabilité de la Direction des Finances. Dans le cadre de la réorganisation du dicastère des Finances, la Municipalité a décidé de regrouper l'exploitation et la gestion, y compris le personnel, de la totalité des installations sous la direction unique de l'animation sportive. Nous louons nos différents locaux aux écoles privées : Blancpain, Institut du Haut-Lac, Ecole spécialisée d'Arcangier. Nous collaborons à la mise sur pied aux Galeries du Rivage de différentes expositions d'animations locales : salon MITIL, Foire à la brocante, concerts, fêtes multiculturelles, expositions, réceptions, etc.

Les infrastructures sont mises gratuitement à disposition des sociétés locales. Des locaux sont également loués à divers groupements pour des activités sportives. L'étude de nouveaux projets et l'amélioration d'installations existantes n'est pas négligée :

- agrandissement du terrain de Copet I – mise en conformité ligue nationale;
- création de nouveaux terrains de football dans le cadre d'un projet régional (Vevey, La Tour-de-Peilz, St-Légier);
- étude en cours pour la remise en fonction des Galeries du Rivage en salle de sport scolaire, isolation du hall d'entrée, création d'un vestiaire supplémentaire et différentes améliorations techniques pour le basket;
- rénovation de Copet III – athlétisme;
- réflexion et rapport sur la zone sportive de Copet;
- différentes études sont en cours : rénovation du terrain d'athlétisme de la Saussaz, construction de nouvelles salles de gymnastique.

Représentations diverses et réceptions

La Ville de Vevey, grâce à une équipe d'athlètes très complets, participe avec réussite depuis douze ans au **Grand Prix des Villes Sportives** organisé par la Fondation de l'Aide Sportive Suisse qui a eu lieu cette année à Meyrin (4 victoires : Montreux/1989 - Martigny/1990 - Bulle/1995 - Morges/1996, **2ème place** au Sentier/Vallée de Joux en 1997 et à **Meyrin/2002**). Vevey a organisé cette manifestation en 1994. D'autre part, le délégué au sport :

- assure l'organisation de la réception des sportifs méritants qui a eu lieu exceptionnellement cette année à la salle des Remparts à La Tour-de-Peilz, dans le cadre de l'action "Sport & Santé";
- visite et représente la ville dans la plupart des manifestations à caractère local et régional;
- participe à un grand nombre de séances de comités divers (près d'une centaine en 2002, dont ASSV, Commissions de jumelage Carpentras et Müllheim, Commission des sports, Commission des sports nautiques, Triathlon BCV Riviera, Course de la Vieille Ville, Marathon de Lausanne, Meeting du Lac, Skate-park, Mérites sportifs vaudois, Commission cantonale du Sport-Toto, Volley Masters, Passeport-vacances, Tour de Suisse, Trott'athlon, Kid's Triathlon, Tour du Pays de Vaud, etc.);
- effectue, dans le cadre J+S, des cours de perfectionnement, cours d'expert;
- a suivi un séminaire de 2 jours "stratégie et marketing des associations" à Lausanne;
- a suivi un séminaire mondial sur le sport pour tous à Arnheim en Hollande;
- a suivi la formation de coach communal dans le cadre de J+S 2000;
- participe aux séances de travail avec le service cantonal du sport/Sport-toto/Jeunesse et Sport;
- est président du comité du Triathlon de la Riviera et vice-président du Meeting du Lac;
- est membre du groupe de travail sur l'optimisation de l'utilisation des installations sportives du district dans le cadre de la Corat; de l'Association Suisse des services des sports et du Fonds régional d'aide aux jeunes sportifs; du Fonds régional de renouvellement d'unités de sauvetage; du comité Pro Juventute - district de Vevey; de la plate-forme "sport" du Plan Directeur Régional; du groupe de travail "rapprochement USL Montreux et des sociétés de Vevey et environs; du groupe de pilotage interne "développement durable"; du comité de fondation du Théâtre de Vevey; du comité des Colonies de vacances de Vevey; de l'organe de supervision intercommunal du skate-park; du comité du Kid's Triathlon; du jury "Prix Nestlé Sport";
- participe aux séances de travail avec les services des sports vaudois : Nyon, Lausanne, Yverdon;
- collabore avec l'IDHEAP sur différents projets;
- participe aux séances de travail avec le service du sport universitaire à Lausanne;
- est l'initiateur du projet "Plock 2002";
- est responsable de la commission technique "Corat" - installations spor-

- tives;
- collabore à (GPSHL) police sport Riviera;
- est l'initiateur d'un groupe de réflexion "Sport-étude" sur la Riviera;
- est l'initiateur d'un groupe intercommunal de réflexion sur la création d'une structure "Sport régional";
- est chargé de cours à l'université de Lausanne - formation des maîtres d'éducation physique;

ANIMATION JEUNESSE

Personnel

- Déléguée à la jeunesse à 100 % : Michèle Theytaz Grandjean
- Educateur de proximité à 100 % : Christophe Bouallag (jusqu'au 30.06) puis Stephan Hürzeler (dès le 20.08.02)
- Responsable / animatrice Equinox à 80% : Rachel Pache
- Animateur Equinox à 70% : Joseph Santacrocce
- Animateur Equinox à 50% : Cyril Méan (jusqu'au 31.08.02) puis Marie Briguet (dès le 01.10.02)
- Stagiaire à 100% : Marie Briguet (jusqu'au 31.08.02) puis Anne-Christine Curchod (dès le 15.09.02).

La déléguée à la jeunesse conseille le personnel, veille au bon fonctionnement du secteur jeunesse (évaluation, coordination, supervision d'Equinox et de l'éducateur de proximité) ; elle assure encore le rôle de praticien-formateur (responsable de stage) pour les stagiaires.

Animai 2002- 20 ans !

Animai s'est déroulé du 3 au 12 mai au Jardin du Rivage.

A l'occasion de son vingtième anniversaire, quelques nouveautés ont été apportées :

- Concours pour la création d'un site internet www.animai.ch, ouvert aux moins de 30 ans,
- Spectacle " Métissages ", créé par l'atelier musical Richard Delavy au Théâtre de Vevey,
- Mise en place d'un atelier " éco-récup' " par la Summit Foundation,
- Présentation de mini-spectacles élaborés dans le cadre des " Ateliers découvertes ",
- Un match exceptionnel opposant anciennes et actuelles gloires de l'improvisation théâtrale.

Organisation

Le secrétariat de l'Animation Sport et Jeunesse, l'équipe d'Equinox, ainsi que plusieurs partenaires : ATAC/Rocking Chair, l'AFM, la Fondation Vaudoise contre l'Alcoolisme, Rêves en Stock, le Théâtre de Vevey, etc. ainsi que les services communaux Equipement, Sécurité et Finances.

Partenaires pour des activités particulières : l'Académie de capoeira, l'ASSIR, l'Atelier musical Richard Delavy, Ciné-rive, le Club d'Echecs de Vevey, l'Ecole Son Long Quyen Thuat, Equinox - Sport & Jeunesse, le Groupe Impro Riviera, La Jouerie, le Lémania-Coccinelle-Club, les Loisirs Sportifs, l'Observatoire de Vevey, Magico, le Musée suisse de l'appareil photographique, Nada, Raoul Delafontaine, les Scouts Scanavin, Sport & Jeunesse La Tour-de-Peilz, la Summit Foundation, le Taekwondo Riviera Club.

Participants à la réalisation de la manifestation

- une vingtaine de jeunes de moins de 30 ans pour le concours de site internet;
- une cinquantaine d'enfants et leurs parents pour " Métissages ";
- une dizaine de membres Equinox pour l'organisation, la création de sirops et pâtisseries ;
- une cinquantaine d'enfants et d'adolescents pour les différentes démonstrations ;
- 12 groupes de musique (environ 50 musiciens);
- une trentaine de jeunes pour l'organisation de deux matchs d'improvisation;
- des bénévoles d'associations organisant les activités (environ 50 personnes);
- le personnel du RKC (environ 40 personnes).

Bilan

Les conditions climatiques catastrophiques ont troublé le bon déroulement de la manifestation. Environ deux mille personnes se sont rendues aux diverses animations, le spectacle " Métissages " et les matchs d'improvisation ayant fait le plein de spectateurs.

Plusieurs animations se déroulant en plein air ont dû être annulées en raison de la pluie et du froid.

Aucun problème de vandalisme n'est à signaler.

Pour la deuxième année consécutive, l'Animation Jeunesse a mandaté la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme pour sensibiliser le public aux risques de la consommation abusive d'alcool tout en proposant des alternatives attrayantes à la consommation (boissons sans alcool, bons pour transport public). Le message a été véhiculé par le personnel spécialisé du stand et plus particulièrement sous forme de prévention par les pairs, grâce aux jeunes du Groupe Impro Riviera. Cette action de prévention a été financée partiellement par la Commission Prévention Riviera.

Finances : Les dépenses liées à la manifestation se sont élevées à Fr. 58'966.65 et les recettes à Fr. 17'275.75. Le coût total de la manifestation est de Fr. 41'690.90.

Ca débouche sur quoi ? - Les communes bougent !

Cette campagne de sensibilisation sur la consommation excessive et inappropriée d'alcool développe différentes étapes pour sensibiliser la population. Le volet qui concerne particulièrement Vevey est l'implication des communes. L'objectif général de ce projet est " d'inciter les communes à mener une politique volontaire, innovante en matière de prévention des risques alcool et créer ou renforcer des réseaux interdisciplinaires de prise en charge de cette problématique. " Par le biais de l'Animation Jeunesse, Vevey est une des vingt communes pilotes de Suisse jusqu'au début 2003.

Coordonné par la Fondation Vaudoise contre l'Alcoolisme et l'Animation Jeunesse, un groupe de travail, réunissant des représentants de l'Ecole secondaire, la Commission scolaire, du Forum parents, des services de la Sécurité et du Personnel, du service de pédiatrie de l'Hôpital Samaritain, l'ACT, l'Espace prévention Lavaux-Riviera, a déterminé différentes pistes de réflexions et d'actions.

Vues sous l'angle de la protection de la jeunesse, différentes actions ont été entreprises en étroite collaboration avec un représentant du service de la Sécurité.

- Dans le cadre de la vente d'alcool : information sur la législation, formation du personnel de vente, achats-tests, etc.
- Dans le cadre des organisateurs de manifestations : proposition de modification du formulaire de demande de permis temporaire et de distribution de brochure d'informations, action de sensibilisation pendant les marchés folkloriques.
- Dans le cadre de l'école secondaire : rencontre avec le " Groupe santé " (journée pédagogique).

Cette campagne de prévention, d'un montant de Fr. 3269.75, a été entièrement financée par l'OFSP, via la Fondation Radix - promotion de la santé. Le projet prenant fin au début 2003, un rapport d'évaluation sera remis à la Municipalité à ce moment-là.

Espace culturel de la Ferme Menthée

Le Rocking Chair a fêté ses 10 ans d'existence en décembre 2002. De nombreux groupes musicaux et DJ's s'y sont produits devant plus de 22'000 personnes pendant l'année. Le Rocking Chair est régulièrement loué par des tiers. Il faut relever encore que le Rocking Chair attire un public d'adultes et de jeunes adultes (entre 18 et 30 ans) provenant de toute la Suisse romande, parfois alémanique, voire au-delà des frontières nationales en fonction des soirées programmées.

La réflexion concernant le rattachement du RKC au service culturel a abouti et le changement sera effectif au 1^{er} janvier 2003.

Les activités de l'Association de la Ferme Menthée répondent aux besoins de la nouvelle génération des jeunes musiciens de la région. L'AFM a connu quelques déboires cette année (incendie d'un local, inondations, etc.) mais cela n'a en rien diminué la motivation de ses membres. Des travaux de rénovation ont été entrepris suite aux événements en étroite collaboration avec le Service de l'Équipement et celui des Gérances.

Ces deux associations collaborent régulièrement avec notre service pour l'organisation d'animations et manifestations. La déléguée à la jeunesse participe activement à l'avance des différents dossiers et sert de médiateur entre ces associations et les différents services communaux.

Le Conseil des Délégués n'a pas été renouvelé pour la nouvelle législature vu le prochain rattachement du Rocking Chair au service culturel. Les activités de l'AFM seront désormais supervisées par la Commission Jeunesse qui invitera directement ses responsables une fois par an à ses séances.

GRAPA (Groupe régional d'actions préventives auprès des adolescents)

Le GRAPA s'est rencontré à plusieurs reprises durant l'année pour échanger sur les pratiques des différents professionnels présents, pour examiner plusieurs demandes de financement pour des projets de prévention présentés ensuite à la Commission Prévention Riviera (anciennement Commission Drogue Riviera). En outre, sa tâche principale a été la finalisation du rapport d'évaluation de la **campagne de prévention de la violence verbale "Le poids des mots"** du mois de mars 2001.

Comité Culturel

Le CoCu a reçu quatorze demandes de couverture de déficit. Six demandes ont été acceptées pour un montant total de Fr. 14'200.--. Sur les six demandes acceptées, quatre ont été financées par le Comité Culturel pour un montant total de Fr. 10'345.--, les deux autres projets s'étant autofinancés.

Le CoCu a fait deux exceptions pendant l'année en décaissant des montants après la réalisation de la manifestation (50 ans du Vevey Basket et Festival Le Merveilleux). Au total, le Comité Culturel a donc attribué six montants pour une somme globale de Fr. 13'946.50.

Relais Inter Générations Riviera

Vu le peu de demandes reçues dans tous les Relais Inter Générations du Can-

ton, hormis Morges, les responsables d'antenne ont décidé d'un commun accord de mettre en veilleuse les RIG dès 2002 et de réfléchir à une nouvelle forme de service intergénérationnel. La réflexion est menée par le Centre vaudois d'Aide à la Jeunesse, coordinateur vaudois des RIG.

"Ateliers découvertes" Vevey - La Tour-de-Peilz

Dans le cadre de la collaboration régionale, les services Animation Jeunesse de Vevey et La Tour-de-Peilz ont mis en place des "Ateliers découvertes" pour permettre à des petits groupes (6 à 15 participants) d'enfants de 8 à 16 ans de découvrir des activités culturelles et "branchées" à prix modique (entre Fr. 5.- et Fr. 10.- l'atelier). Pour cette première année, plus de 90 enfants se sont inscrits à un ou plusieurs des 13 ateliers proposés.

Ces ateliers sont réalisés en collaboration (monitorat, locaux, etc.) avec Equinox, le Musée suisse de l'Appareil photographique, le Musée suisse du Jeu, la Société d'Astronomie du Haut-Léman.

Les moniteurs engagés sont pour la plupart de jeunes adultes (parfois membres d'Equinox) ou des professionnels passionnés par leur domaine.

La participation financière demandée aux parents permet de financer les défraiements et les dépliés des ateliers à hauteur de presque 50%, les coûts d'organisation, de gestion et de secrétariat fournis par Vevey n'étant pas compris. Le solde des charges, soit environ Fr. 4400.-- est encore divisé à parts égales entre les communes de La Tour-de-Peilz et Vevey.

Les créations réalisées dans le cadre des ateliers sont présentées lors de manifestations organisées par les services Jeunesse de la région (Animai, Sport & Santé, Young Planet – Montreux Jazz Festival).

Projets de jeunes

De nombreux jeunes sont venus à l'Animation Jeunesse pour demander des conseils, des aides financières pour la réalisation de leurs projets. Certains ont vu le jour, comme "Derrière le Masque" ou encore "Le Merveilleux", d'autres sont repoussés ou ont été abandonnés en cours de route.

Collaborations entre les services d'Animation Jeunesse du district

Les services Animation Jeunesse de Vevey et La Tour-de-Peilz se rencontrent et collaborent régulièrement en fonction des projets mis en place.

Annuaire des associations et sociétés locales

Créé au début des années 90, l'annuaire des associations et sociétés locales est mis à jour annuellement ; il est distribué à

trois mille exemplaires par le biais de l'Office de la population, des Services sociaux, du Service culturel et de Sport & Jeunesse. Jusqu'en 2002, il était entièrement réalisé par le secrétariat du Service.

Conseil - Accueil - Information

L'Animation Jeunesse est souvent sollicitée pour des conseils et informations dans divers domaines tels que :

- soutien administratif ou financier pour des projets d'animations divers (recherche de financement, organisation d'animations, etc.);
- rencontres et échanges avec des jeunes ou groupes de jeunes;
- collaboration avec les réseaux professionnels de la région ;
- information à la demande pour des personnes intéressées à une formation de type socioculturel;
- présentation du service à des étudiants, des professionnels de l'animation, des représentants politiques.

Autres activités

- entretien du matériel (sonorisation, d'activités, etc.);
- gestion du personnel (équipe d'animation, éducateur de proximité et secrétariat);
- gestion administrative de l'Animation Jeunesse (budget, correspondance, etc.).

Participations à :

- la Commission "prévention" Riviera pour le district;
- au GRAPA (district) et du Groupe de prévention du Great (GPG) au niveau romand;
- aux Commissions municipales de jeunesse et du Conseil des délégués (RKC/ATAC et AFM);
- la Commission municipale "sécurité" ;
- la Commission Pro Juventute, région Vevey ;
- différentes associations ou groupes de jeunes : Rocking Chair/ATAC, AFM, Jouerie, etc.;
- aux séances cantonales des lieux d'ancrage RIG;
- aux séances du groupe projet-pilote pour le quartier de Gilamont ;
- la Commission d'attribution de fonds du Groupe d'Intérêt Jeunesse (canton de Vaud) ;
- la Commission de formation pratique des écoles HES – santé et social.

Collaborations :

L'Animation Jeunesse collabore avec des professionnels de différents milieux :

- communal (différents services communaux);
- scolaire du district (chef de service, direction, enseignants, médiatrice, infirmières);
- formation sociale (HES Santé et Social);

- social (Jeunesse La Tour-de-Peilz et Montreux, ACT, AEMO, SEMO, etc.);
- culturel (Rocking Chair, AFM, délégué culturel de Vevey, Théâtre de Vevey, musées, etc.);
- prévention (ISPA, FVA, GREAT, etc.).

ESPACE DE RENCONTRES ET D'ANIMATIONS EQUINOX

Heures d'ouverture

- lundi :** fermé
- mardi :** 15h30-18h00 (Espace Rencontres-Projets = ERP)
18h30-20h00 (Entraînements de Break et Rap)
- mercredi :** 14h00-17h00 (Atelier de créativité)
18h30-20h00 (Cours de DJ)
- jeudi :** 15h30-16h30 (Permanence école)
18h00-20h00 (Entraînements de Break et Rap)
- vendredi :** 15h30-18h00 (Espace Rencontres-Projets =ERP; 1 semaine sur 2)
19h00-22h00 (Soirée filles ou garçon ; 1 semaine sur 2)
- samedi :** 14h00-18h00 (Espace rencontre projet = ERP)
20h00-23h00 (Soirées à thème; ex: discos, repas, débats, etc)
- dimanche :** 14h00-18h00 (Activités-Sorties)

Fréquentation du lieu

- **Membres inscrits :** Durant l'année 2002, plus d'une centaine de jeunes ont fréquenté Equinox, dont 58 ont pris la carte de membre, (64 % de garçons et 36 % de filles)
- **Fréquentation moyenne :** 3 à 40 personnes suivant les activités. Mis à part certaines soirées disco, la plus forte fréquentation à Equinox cette année fut le tournoi de billard qui a drainé plus de 40 jeunes.
- **Soirées "discos ou concerts" :** la fréquentation de ces soirées a fortement diminué en 2002, avec en moyenne 20 jeunes.
- **Moyenne d'âge :** elle est d'un peu plus de 16 ans. A noter que de nouveaux membres se sont inscrits en deuxième moitié d'année, plus jeunes, abaissant la moyenne d'âge.
- **Provenance :** En 2002, 74% des membres venaient de Vevey, 26% de Montreux-Clarens et des autres communes.

Les jeunes

Le nombre de membres s'est stabilisé entre 2001 et 2002, avec le même nombre de jeunes inscrits. A ce chiffre, il faut rajouter une cinquantaine de jeunes fréquentant irrégulièrement le centre, et donc non inscrits. Parmi les membres 2002, notons que le "noyau dur" des jeunes est resté assez constant, alors que

nous constatons depuis la rentrée scolaire 2002 l'arrivée de nouveaux jeunes notamment grâce à l'ouverture d'un atelier de relookage des murs au Torrent 12 et à l'arrivée d'un groupe d'élèves venant répéter 3 fois par semaine pour un projet scolaire.

Activités organisées

8 soirées discos - Soirée Karaoké - Balade en montagne - Sortie en raquettes - Fabrication de sirop artisanal et préparation de gâteaux (vente pour Animai) - Week-end à la montagne en Valais - Week-end dans le Jura - Participation à 2 tournois inter-centres de loisirs - Visite aux Mines de Bex - Parc Aventure - Grillades au bord du lac - Participation à la Young Planet de Montreux- Diverses soirées repas - Divers EquinoxMovies - divers tournois (ping-pong, billard, bowling) - Aquaparc- Soirée d'adieu à Cyril Méan - Labyrinthe aventure - Concours Ragga - 2 Conseils des Jeunes- Sortie à Plein Ciel - Diverses soirées filles ou garçons.

Autres activités ayant eu lieu en 2002 pour les jeunes :

- **Location de nos locaux à des tiers :** est en forte augmentation en 2002 puisque 26 personnes ont eu l'occasion d'utiliser nos lieux pour des fêtes privées (sans alcool, fermeture à minuit). Animation musicale par des jeunes d'Equinox. Beaucoup de location pour des anniversaires d'enfants. Par ce biais, nous espérons casser l'image péjorée d'Equinox de l'avant fermeture 2001.
- **Prêt de nos locaux à des tiers :** depuis octobre 2002, nous prêtons la salle disco les lundis soirs à un groupe de jeunes répétant pour une comédie musicale. De même nous avons donné la possibilité à un membre d'Equinox, qui avait un projet musical, d'utiliser nos locaux et notre matériel.

Cours et ateliers

- Rédaction de notre journal **Equinox-News**, envoyé aux membres d'Equinox, ainsi qu'à tout jeune de 13 à 19 ans souhaitant le recevoir ainsi qu'à nos partenaires, tiré à 400 exemplaires, en moyenne. Les sujets traités et choisis par les jeunes sont variés (sexualité, méfaits de certaines drogues, délinquance chez les jeunes, etc.).
- **Cours de break - juniors / Atelier de percussions / Atelier de modelage et peinture :** sont gérés par Equinox dans le cadre des Ateliers découvertes.
- **Atelier de relookage du Torrent 12 :** une dizaine de jeunes ont participé au relookage du Torrent, redonnant petit à petit de nouvelles couleurs au lieu. Nous escomptons que cet investissement des jeunes leur donnera des idées pour faire vivre un peu plus ce lieu (1^{er} étage), plus spécifique-

ment destiné à des activités manuelles.

Collaboration avec l'éducateur de proximité

- Présence de l'éducateur de proximité pendant les temps d'accueil (ERP) et les soirées disco.
- Participation au colloque d'Equinox ; échanges sur nos différentes pratiques.
- Les animateurs aiguillent les jeunes du centre auprès de l'éducateur de proximité, lorsqu'ils ont des problématiques individuelles.

Depuis l'entrée en fonction de l'éducateur de proximité, nous ressentons une meilleure cohérence quant aux réponses à apporter aux jeunes en difficulté. En effet, auparavant, nous étions souvent pris en porte à faux ou frustrés de n'avoir pas la fonction ou le temps de répondre à certaines de leurs attentes. Maintenant, nous savons qu'une personne de notre service est à disposition et sa présence nous soulage réellement face aux diverses demandes individuelles.

Participation aux groupes de travail

- Forum Adolescents organisé par le service de pédiatrie de l'Hôpital Riviera, Vevey
- Commission Jeunesse (2 par année)
- Commission Inter-centres de loisirs de l'arc lémanique (6 réunions)
- Commission Sécurité
- GLAJ- Vaud (Groupe de Liaison des Activités de Jeunesse), membre du comité

Collaborations - contacts

- Les organismes d'animation et de loisirs : Animation Jeunesse Montreux et La Tour-de-Peilz, Passeport-Vacances, le promoteur "projets jeunesse"
- Les Ecoles : primaire et secondaire, le service de médiation, le Forum Ecole-Parents
- Les services santé : le Planning familial, le service de pédiatrie, Hôpital Riviera
- La Police municipale
- Les médias : 24 Heures, La Presse
- Semestre de motivation (SEMO)
- Diverses organisations et associations (ACT, FAREAS)

Services rendus

- **Riviera Lodge :** utilisation du rez pour leurs petits-déjeuners ainsi que pour les repas et les soupers lors d'accueil de groupes.
- Nous avons participé à diverses recherches universitaires ou de l'école sociale dont les thèmes touchaient la question de la violence chez les jeunes ou consommation de drogues.

Bilan général

La nouvelle formule d'ouverture est petit à petit entrée dans les mœurs. Les jeunes viennent au centre en fonction de leurs intérêts. Ce fonctionnement ne satisfait pas tous les jeunes (souhaitant avoir plus de temps d'accueil libre), mais ils reconnaissent que le centre est devenu beaucoup plus calme, et sont reconnaissants du nombre d'activités proposées, même s'ils n'y répondent pas toujours. De part cette nouvelle structure, l'écoute et la qualité relationnelle se sont améliorées. Force est de constater qu'aucune violence notoire ne s'est développée en nos murs, et que la cohésion d'équipe ainsi que notre présence permettent de juguler les tensions naissantes. De nouveaux jeunes (14-16 ans) ont commencé depuis la rentrée scolaire à s'approprier le lieu.

EDUCATEUR DE PROXIMITE

De novembre 2001 à juin 2003, M. Christophe Bouallag a occupé le poste d'éducateur de proximité. Durant cette première phase, M. Bouallag s'est tout d'abord familiarisé avec les institutions et le réseau de professionnels de la région ; il a passé du temps à faire connaissance avec des jeunes dans les endroits fréquentés par eux ainsi qu'à Equinox et pendant Animai. Cela lui a permis de faire certaines observations sur quelques jeunes rencontrés :

- Grande mobilité des jeunes sur toute la Riviera, voire au-delà ;
- Différents groupes de jeunes existant en ville ne souhaitant pas se mélanger les uns aux autres ;
- Comportement inapproprié et mépris de certaines règles sociales ;
- Cumul de problèmes identitaires (adolescence, respect du pays d'origine, intégration au pays d'accueil) ;
- Insertion professionnelle difficile (niveau scolaire bas, impossibilité d'accéder à des formations post-obligatoires) ;
- Consommation inappropriée de tabac et/ou d'alcool et/ou de cannabis ;

Ces observations montrent qu'il faut considérer la situation du jeune de manière globale pour tenter de cerner ce qui pousse certains jeunes à adopter tel ou tel comportement.

Au bout de six mois dans le service, M. Bouallag a démissionné pour des raisons liées à une inadéquation entre son expérience professionnelle française, sa méconnaissance des institutions, du réseau et des problématiques rencontrées.

M. Stephan Hürzeler a repris la fonction d'éducateur de proximité le 20 août 2002. Le travail de l'éducateur de proximité étant principalement basé sur le relationnel avec les jeunes en marge

peu d'éléments ont pu être repris par S. Hürzeler. Ces 4 premiers mois font donc partie d'un processus de mise en place du poste de l'éducateur de proximité à la ville de Vevey.

Travail de rue (pourcentage du temps de travail : 8.7 %)

Le temps dédié au travail de rue effectué pendant ces quatre premiers mois n'est pas très important. En effet, le travail de préparation (administratif et contacts avec les réseaux) était prioritaire pour démarrer et faire connaître ce poste de travail. Néanmoins une présence régulière entre la Placette, le Jardin du Rivage et l'avenue Général Guisan a pu être réalisée. Ce travail a permis de rencontrer et de connaître beaucoup de jeunes qui passent une grande partie de leur temps dans ces lieux.

Le 23 décembre, une journée de ski a été organisée avec 8 jeunes qui fréquentent habituellement ces endroits et qui ponctuellement n'ont pas d'emploi.

ERP Equinox (16,2 %)

Pendant les ouvertures en accueil libre (Espace Rencontres Projets) l'éducateur de proximité était présent. Cette présence lui a permis de faire connaissance avec les jeunes, qui fréquentent Equinox. Certains d'entre eux ont par la suite demandé un soutien ponctuel. Le but de cette présence n'étant pas de renforcer l'équipe d'Equinox, mais plutôt de proposer des démarches individuelles pour les jeunes, notamment au niveau de l'insertion socioprofessionnelle.

Accompagnement individuel (15,4 %)

L'éducateur de proximité a répondu à 73 demandes lors d'entretiens individuels avec 23 jeunes différents. Trois quarts de ces jeunes habitent la commune de Vevey. Les problèmes abordés étaient très variés. Les données statistiques de ces quatre premiers mois ne sont pas assez importantes pour pouvoir faire d'autres conclusions pertinentes, par contre nous pourrions donner plus de détails par rapport à cette spécificité du travail de l'éducateur de proximité à la fin de l'année 2003. Le but des suivis individuels des jeunes par l'éducateur de proximité est de les accompagner vers des institutions qui sont en mesure de prendre en charge leur problématique spécifique s'ils le désirent.

Administration (29,3 %)

Beaucoup de travail administratif était nécessaire pour commencer à travailler dans des bonnes conditions, comme :

- Aménagement du bureau
- Mise en place de différents outils (comptabilité, horaire, statistiques, etc)
- Mise en place d'une documentation disponible pour les jeunes
- Création d'une documentation spécifique au réseau romand en lien avec la jeunesse

- Etc.

Colloques et séances internes (7.9 %)

L'éducateur de proximité a participé dans un premier temps à tous les colloques d'Equinox, puis au bout d'un mois il a réduit sa participation à une heure par semaine afin de discuter des collaborations avec Equinox. Un colloque hebdomadaire réunit la déléguée à la jeunesse, la responsable d'Equinox et l'éducateur de proximité, afin de vérifier si l'action sur le terrain respecte le cadre général fixé par la municipalité.

Réseau (14.9 %)

Le travail de l'éducateur de proximité est souvent de faire le lien entre des jeunes et le réseau existant. Il était donc d'une grande importance d'aller à la rencontre de ces institutions s'occupant d'adolescents et de jeunes adultes. Les institutions principales contactées sont : Tribunal des mineurs – ACT – AEMO – Service Protection de la jeunesse – Appartenances – Semestre de motivation – Police municipale – Ecoles secondaires – Centre social intercommunal – OROSP – ORP – CESSEV – La Villa Saint Martin – Les Aïrelles – Centre social protestant – Centre d'accueil de la FAREAS – Jet-Service – etc.

Groupes de travail / commission municipale (3,8 %)

L'éducateur de proximité participe à la commission jeunesse de la ville de Vevey.

Il fait partie d'un groupe de travailleurs sociaux hors murs romands et d'un autre au niveau cantonal.

Formation continue (3,8 %)

SUITE AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION – EXERCICE 2001

Néant

L'éducateur de proximité a participé à une journée de formation sur le cannabis et les apprentis organisé par l'ISPA et la Fédération Vaudoise des entrepreneurs.

Animation sportive

Jean-Marc Bryois

Animation jeunesse

Michèle Theytaz Grandjean

DÉVELOPPEMENT DURABLE – AGENDA 21 LOCAL

Durant l'année 2002, plusieurs projets nouveaux ont éclos, alors que d'autres déjà en cours ont été poursuivis.

Il s'agit en particulier :

- d'information auprès de la population par l'intermédiaire du bulletin Infos 04 avec le tableau des producteurs
- d'actions concrètes sur les thèmes "ville-campagne" ainsi que "Découvrir le sol",
- de la concrétisation de mesures du programme énergétique de la Ville (cité de l'énergie),
- de collaboration avec l'EPFL et le LASUR pour la recherche Priorités 21,
- de sensibilisation et d'actions dans l'administration et dans la Ville vers une mobilité plus saine,
- de collaboration avec différents services communaux pour une meilleure prise en compte des principes du développement durable,
- de sensibilisation de citoyens ou groupes de citoyens,
- d'information auprès de collectivités ou citoyens sur les démarches mises en œuvre à Vevey.

En complément au temps partiel (40%) du coordinateur de l'Agenda 21 local, Maxime Matera, géographe, effectue un stage de 12 mois dans le cadre de son DESS (Diplôme d'étude supérieur spécialisé) sur le développement durable des sociétés et espaces à fortes contraintes.

Ville-campagne

Ce projet se situe dans la continuité des actions menées dans la thématique "santé et alimentation". Il se compose de trois actions principales qui visent les objectifs suivants :

- ⇒ sensibiliser un large public aux avantages d'une alimentation de proximité et des circuits courts entre producteurs et consommateurs, notamment en terme de santé, de qualité des produits et de bilan écologique ;
- ⇒ fisser ou renforcer les liens entre consommateurs, producteurs et détaillants locaux et d'une manière générale entre citadins et ruraux ;
- ⇒ Promouvoir la vente directe des produits locaux et développer des débouchés économiques pour les agriculteurs et détaillants de produits régionaux ;
- ⇒ Permettre le développement d'actions concrètes entre les différents partenaires.

Liste des producteurs et des détaillants.

L'élément central du projet consistait à créer une liste des producteurs de la

région qui s'engagent à pratiquer la vente directe de leurs produits et des détaillants qui proposent des produits locaux.

Sur l'ensemble des producteurs des districts de Vevey, Aigle et Lavaux informés de la démarche, 27 producteurs ont répondu positivement et figurent donc sur la liste, avec leurs coordonnées, le type de produits qu'ils proposent et d'éventuelles remarques. Parmi les détaillants du district de Vevey qui ont été contactés par enquête téléphonique, 24 d'entre eux ont été recensés comme proposant des produits locaux. Ces deux tableaux ont été diffusés dans le bulletin d'information INFOS 04 et sur le site internet de la ville. Il a été constaté qu'il existe aujourd'hui un réel intérêt de la population pour la vente directe des produits locaux¹. Cette pratique n'en est qu'à ses débuts dans la Riviera et dispose par conséquent d'un potentiel de développement important. Lors de cette action, les réactions de la population et des producteurs se sont avérées très positives.

¹Cf. 24Heures du 10-11 août 2002, p. 20 et du 12 août 2002, p. 20

Bulletin d'information Infos 04

Le bulletin INFOS 04 de juin 2002 est une édition spéciale, imprimée à 45'000 exemplaires et distribuée tous-ménages dans l'ensemble du district et au sein des communes et partenaires. Cette édition s'insère pleinement dans le projet de rapprochement entre la ville et la campagne, notamment en assurant la diffusion des tableaux de producteurs et détaillants tout en sensibilisant la population aux avantages des produits locaux et à la multifonctionnalité de l'agriculture. Cette édition avait également comme objectif d'annoncer l'exposition "Découvrir le sol". On y trouvait aussi des articles sur les achats de proximité, des sentiers qui relient ville et campagne, la naissance d'une interprofession dans la filière viande ainsi que des interviews d'agriculteurs. Le financement du bulletin a pu être assuré grâce au soutien du SIGE ainsi que de plusieurs mécènes et annonceurs.

Exposition "Découvrir le sol"

Cette exposition organisée conjointement par l'agenda 21 de Vevey et les Parcs et Jardins visait principalement un rapprochement entre la ville et la campagne par la découverte du sol, de ses ressources, des produits du terroir et des producteurs. Elle s'est articulée autour de 15 grands panneaux qui présentent le sol et traitent des risques liés à son exploitation, ainsi que des moyens concrets pour maintenir la fertilité et diminuer l'érosion.

Durant les deux semaines d'exposition, 350 élèves ont bénéficié d'une visite

guidée et environ 10'000 personnes ont vu tout ou partie de l'exposition. Les samedis 22 et 29 juin ressortent comme les moments forts, avec de multiples animations et découvertes pour le public (cours de compostage, animaux de la ferme, extraction de miel). Un millier de visiteurs ont profité des dégustations gratuites de produits locaux. Les réactions ont été très positives, tant du public que des partenaires. Le financement complet de l'exposition a été pris en charge par le Centre St-Antoine.

Il est envisageable que cette démarche se poursuive au travers de nouveaux débouchés dans les grandes surfaces, en particulier Manor et par la création de nouvelles synergies et d'effets indirects. La liste des producteurs pratiquant la vente directe pourra également être réactualisée sur Internet. Le travail de mémoire du stagiaire aura précisément pour objectif d'analyser les impacts de ce projet par rapport aux objectifs établis.

Programme politique énergétique de la ville de Vevey

Dans les 21 mesures de ce programme, plusieurs d'entre elles impliquent le délégué au développement durable. Par exemple :

- La mesure 19 demande l'animation de séances d'information et de sensibilisation pour des économies d'énergie et l'usage d'énergies renouvelables. Dans ce sens, un lunch-débat a été organisé avec le soutien des SIC du district sur le thème des économies d'énergie et des aides cantonales en la matière. Une trentaine de représentants de l'économie ont pris connaissance des mesures proposées par l'Agence de l'énergie pour l'économie et du délégué cantonal à l'énergie. Par la suite, quelques unes d'entre elles ont repris contact pour implémenter des mesures concrètes dans le cadre de leurs activités.
- Information aux nouveaux habitants; suivi de la distribution du dossier dans lequel ceux-ci trouvent un horaire des transports en commun, un répertoire sur les garderies et les sociétés locales, des bons de réduction pour les musées, une plaquette touristique, un calendrier pour la gestion des déchets, une info sur l'Agenda 21 et les abonnements journaliers CFF.
- En mars 2002, les principaux propriétaires et gérances de la commune ont été informés des stratégies de construction durable utilisées par l'administration et également jointes au permis de construire. Cette information fait suite à celle faite auprès des architectes actifs sur territoire veveysan.
- Lignes directrices pour les achats de la commune; comme la ville est membre de la Communauté d'intérêt écologie et marché CIEM, le coordi-

nateur de l'Agenda 21 a pris part aux travaux du groupe romand. Ce groupe permet des échanges sur les bonnes pratiques des communes membres. Le 12 novembre, notre commune a accueilli le groupe romand avec une présentation des expériences dans ce domaine par la direction "Gestion" de l'équipement.

Mobilité dans l'administration et la ville.

Aménagements cyclables

En vue de renforcer la politique cyclable de la ville, le bureau d'expertise Ribli SA a été mandaté le 5 décembre 2001 pour effectuer une expertise des aménagements cyclables et du développement du vélo. Il s'agissait plus précisément de « dresser un bilan critique des actions réalisées en faveur du vélo, (...) d'élaborer un programme d'actions à entreprendre et de proposer de nouvelles stratégies pour promouvoir concrètement l'utilisation du vélo ». Ce rapport a été présenté à la commission vélo le 16 juillet 2002. Après un examen par les différents services concernés, la Municipalité se déterminera sur les options d'amélioration de son réseau d'aménagements cyclables. Une attention particulière a été portée sur le secteur se situant entre les deux futurs giratoires réalisés dans le cadre du réaménagement de l'avenue Général Guisan.

Par ailleurs, des options de complément de parcage des vélos ainsi qu'une promotion soutenue de son usage auprès des entreprises ou des médecins sont des compléments à cette réflexion globale. Il va de soi qu'un meilleur usage du vélo par la population favorise et la santé humaine et celle de l'environnement, par voie de conséquence, la qualité de la vie à Vevey.

Journée "sans ma voiture" du 22 septembre 2002

Pour faire suite aux journées de sensibilisation pour une mobilité propre organisées les années dernières, Vevey s'est associée cette année aux 70 villes suisses qui se sont mobilisées sous la coordination de Suisse Energie.

La journée "sans ma voiture" du 22 septembre s'inscrit dans un mouvement européen qui cherche à promouvoir une réflexion sur la mobilité urbaine et de nouveaux modes de déplacement plus respectueux de l'environnement.

A Vevey, de nombreuses offres et activités ont été axées sur une mobilité propre (balades à pied, parcours vélo, offres des transports publics, présentation de véhicules à gaz, exposition sur les aménagements cyclables, le bioéthanol et les économies d'énergie réalisées à Vevey). Parallèlement, des animations, spectacles et démonstrations en liaison avec des thèmes environnementaux ont été proposés du samedi au dimanche.

En liaison avec le projet "ville-campagne", environ 300 personnes ont profité d'un brunch campagnard à base de produits locaux, préparé par les paysannes vaudoises des hauts de Vevey. De leur côté, les Parcs et Jardins ont organisé plusieurs activités sur le thème de l'arbre et de l'air, lesquelles ont remporté un vif succès. Malgré un temps mitigé, cette manifestation ambitieuse a attiré de nombreux badauds et peut être qualifiée de succès.

Recherche "Priorités 21"

La doctorante de l'EPFL Tourane Corbière poursuit son travail sur le projet Priorités 21 dans lequel quatre communes, dont Vevey, sont engagées. Pour rappel, ce projet doit permettre d'obtenir un set d'indicateurs opérationnels, synthétiques et communicants ainsi que l'identification de leviers d'action. Ces derniers seront mis en évidence par l'analyse de l'enquête qualitative réalisée auprès de 400 veveysans. En septembre 2002, le deuxième rapport intermédiaire a été déposé. Si certains indicateurs dans le domaine énergétique paraissent des plus intéressants, d'autres secteurs restent encore assez flous. Le rapport final doit permettre une fois toutes les données analysées de proposer des indicateurs concrets et des leviers d'action.

Le coordinateur prend part aux séances liées à ce projet. Les résultats définitifs de cette recherche ne seront disponibles qu'en 2003 mais les résultats intermédiaires sont consultables dans les rapports élaborés par l'EPFL.

Site internet

Les données sur l'Agenda 21 actuellement disponibles sur le site de la Ville font l'objet d'une réorganisation complète afin de donner plus de clartés aux nombreuses et différentes informations.

La nouvelle arborescence de ces données ne pourra vraisemblablement se faire que dans le courant 2003.

Collaboration avec les services communaux et le district

Plusieurs services communaux collaborent à la démarche Agenda 21, en particulier la direction de l'Équipement (technique et gestion), de la Sécurité et des Finances. Ils disposent aussi de conseils et d'appui de la coordination pour certains projets. Bénéficiant de nombreuses informations liées au thème du développement durable, le coordinateur diffuse celles-ci dans les services concernés. Les communes du district sont informées des différentes actions menées dans la ville. La commune de Nyon a sollicité la municipale et le délégué pour une information particulière sur l'Agenda 21 de Vevey.

Participations aux réseaux et information

La ville de Vevey, par son Agenda 21, est fréquemment sollicitée pour des conseils de la part de communes, de collectivités, d'associations ou d'individus. Comme il n'est pas possible de répondre à toutes ces sollicitations, les interlocuteurs sont renvoyés le plus souvent au site internet www.vevey.ch/developpement-durable et une priorité est donnée pour de brefs conseils aux communes ou à des projets destinés à la région, ainsi que des participations occasionnelles à des séminaires.

La ville fait partie d'un réseau romand de villes engagées dans des agendas 21, elle y participe dans la mesure de ses moyens. Ces échanges permettent, au-delà du passage d'informations, d'élaborer des projets plus cohérents et qui tiennent compte des expériences des autres communes. Vevey a aussi pris part aux assises nationales organisées par l'Office fédéral du développement territorial sur le développement durable et les Agendas 21 locaux ainsi qu'aux forums organi-

Suite aux vœux de la commission de gestion – Exercice 2001 (C 17/2002) Développement durable/Agenda 21

Vœu n° 1 : Que le contenu publicitaire des bulletins d'information sur le Développement durable/Agenda 21 fasse l'objet d'un traitement de la mise en page qui le sépare plus clairement du contenu rédactionnel.

Réponse : Dès la parution du prochain bulletin d'information du développement durable Infos 04, le vœu de la commission de gestion a été pris en compte. En effet, les mémoires ont été regroupés dans une liste sur une seule page. Cette disposition restera en vigueur pour les numéros suivants.

Vœu n° 2 : Que la Municipalité étudie la possibilité, en collaboration avec les autres communes du district, de rattacher le délégué au développement durable au Service des affaires intercommunales ce qui permettrait de concrétiser une certaine action de l'Agenda 21 régional et de créer ainsi des synergies entre ces communes.

Réponse : Cette requête est prise en compte pour être traitée dans le cadre des études liées au développement du processus de régionalisation.

EDUCATION

DIRECTION DE L'EDUCATION / SECRETARIAT GENERAL DES ECOLES

En dehors des nombreuses tâches courantes, quelques-uns des principaux dossiers gérés par la Direction de l'éducation sont développés ci-après.

Evolution de la population scolaire et des besoins en locaux scolaires 2002 - 2011

Les indications fournies par l'Office de la population et le SCRIS permettent de suivre régulièrement l'évolution de la population scolaire veveysanne. Entre le 31 décembre 2001 et le 31 décembre 2002, le nombre d'enfants de 0 à 15 ans a augmenté de 61 unités. L'augmentation était de 52 enfants l'année précédente. L'établissement primaire n'a pas ouvert de classe supplémentaire à la rentrée d'août 2002 alors que l'établissement secondaire compte une classe de plus depuis cette même date.

L'augmentation n'est pas aussi marquée que prévu mais les très nombreux nouveaux appartements allant arriver sur le marché, dont il avait été tenu compte dans les prévisions à partir de 2002-2003 déjà, déploieront vraisemblablement leurs effets avec un décalage d'environ 2 ans. Il est toutefois encore difficile de cerner l'apport réel en nouveaux élèves. Une étude complémentaire sera con-

duite prochainement à ce sujet.

Une structure pour enfants à haut potentiel intellectuel (ou surdoués) a été mise en place dans chacun des établissements à partir d'août 2001. Les locaux nécessaires figurent dans les colonnes du tableau sous " eff. réd.".

L'augmentation globale entre les années scolaires 1990-1991 et 2010-2011 est de 23 classes avec un pic de 30 classes en 2006-2007. Il est important de souligner que l'unité classe a une signification très administrative dans les classes secondaires de 7^e à 9^e. Pour de très nombreux cours (langues, sciences, travaux manuels, options spécifiques), les élèves sont répartis en plusieurs groupes, ce qui implique le recours à de nombreux locaux de dégagement. En outre, depuis la rentrée d'août 2002, la classe n'est plus l'unité fondamentale pour la gestion du système. Chaque établissement dispose d'une enveloppe globale de périodes d'enseignement déterminée en fonction du nombre d'élèves et de leur répartition dans les divers cycles.

Durant l'année scolaire 2002-2003, les importants travaux de rénovation du bâtiment de la Part-Dieu ont nécessité son évacuation complète et le relogement provisoire de 2 classes enfantines au pavillon de la Prairie et de 4 classes primaires au collège du Clos. Pour permettre ces transferts, il a également fallu

déplacer 4 classes secondaires du collège du Clos au collège Bleu et les élèves de la classe d'enseignement spécialisé secondaire du pavillon de la Prairie dans un bâtiment modulaire installé provisoirement sur le terrain du Petit-Clos.

Ces aménagements, qui pouvaient poser des problèmes d'accompagnement aux parents des plus jeunes élèves, ont incité la Direction de l'éducation à proposer la mise sur pied d'un système d'accompagnement de type "Pédibus". Les parents concernés n'ont cependant pas mordu à l'hameçon, des solutions plus individualistes ayant eu leur préférence. La démarche sera néanmoins reprise en 2003.

Avec la mise à disposition de la dernière étape du complexe de Sainte-Claire et celle, programmée pour la rentrée d'août 2003, des salles de classe de la Part-Dieu, les deux établissements scolaires veveysans disposeront de bons outils de travail. Il subsistera un problème pour l'enseignement de la gymnastique dans le secteur Plan-Dessus où une solution est à l'étude.

A la rentrée d'août 2002, il a fallu faire face aux vives réactions de parents et d'enseignants qui ont découvert avec stupeur l'emprise du chantier voisin de "Cité-Centre" sur la cour du collège du Clos. Des arrangements ont pu être rapidement trouvés entre les constructeurs et

Le tableau ci-dessous, mis à jour d'année en année, montre l'évolution du nombre de classes enregistrée de 1990 à 2002 (+ 22) et celle qui nous attend jusqu'en 2010-2011 (+ 1 avec une pointe située entre + 7 et + 8 entre 2005 et 2008).

Années scolaires	Etablissement primaire			Etablissement secondaire			Etablissements réunis			Etudes préc.		Différence			Cumul > 02-03
	Norm.	Eff. réd.	Total	Norm.	Eff. réd.	Total	Norm.	Eff. réd.	Total	PAI	Ecoles	Prim.	Sec.	Total	
1990-1991	38	7	45	38	9	47	76	16	92						
1991-1992	38	7	45	39	8	47	75	15	90			0	-2	-2	-2
1992-1993	41	7	48	39	8	47	80	15	95			3	2	5	3
1993-1994	41	7	48	37	8	45	78	15	93			0	-2	-2	1
1994-1995	42	7	49	37	7	44	79	14	93			1	-1	0	1
1995-1996	44	7	51	37	8	45	81	15	96			2	1	3	4
1996-1997	47	7	54	37	8	45	84	15	99	97		3	0	3	7
1997-1998	50	7	57	37	7	44	87	14	101	102	102	3	-1	2	9
1998-1999	52	7	59	36	8	44	88	15	103	104	106	2	0	2	11
1999-2000	53	8	61	37	9	46	90	17	107		108	2	2	4	15
2000-2001	54	8	62	38	9	47	92	17	109	118	112	1	1	2	17
2001-2002	54	9	63	40	10	50	94	19	113		114	1	3	4	21
2002-2003	54	9	63	41	10	51	95	19	114		120	0	1	1	22
Années scolaires	Etablissement primaire			Etablissement secondaire			Etablissements réunis			Etudes préc.		Différence			Cumul dès 03-04
	Norm.	Eff. réd.	Total	Norm.	Eff. réd.	Total	Norm.	Eff. réd.	Total	PAI	Ecoles	Prim.	Sec.	Total	
2003-2004	55	9	64	42	10	52	97	19	116		121	1	1	2	2
2004-2005	56	9	65	44	10	54	100	19	119		123	1	2	3	5
2005-2006	57	9	66	45	10	55	102	19	121	130	123	1	1	2	7
2006-2007	58	9	67	45	10	55	103	19	122		123	1	0	1	8
2007-2008	57	9	66	45	10	55	102	19	121		121	-1	0	-1	7
2008-2009	55	9	64	44	10	54	99	19	118		121	-2	-1	-3	4
2009-2010	53	9	62	44	10	54	97	19	116		120	-2	0	-2	2
2010-2011	51	9	60	45	10	55	96	19	115	125	120	-2	1	-1	1

le corps enseignant pour améliorer la situation. Une partie de la cour a pu être rendue aux élèves à fin septembre et les nuisances sonores ont été fortement limitées. Sur proposition des responsables du chantier, plusieurs classes ont eu l'occasion de visiter les lieux et, notamment, les fouilles archéologiques.

EtaCom

La démarche EtaCom suit son cours et, progressivement, le financement de certaines tâches et/ou de certaines prestations est repris par l'Etat au travers du fond de régulation. La bascule définitive est prévue pour le 1^{er} janvier 2004 et de nombreux points restent à régler jusqu'à cette échéance.

Rappelons que l'Etat reprend à sa charge la totalité des traitements du corps enseignant et des remplaçants, ainsi que les fournitures scolaires officielles, le matériel pédagogique (informatique comprise), l'administration des établissements et les prestations psychopédagogiques.

Les communes, pour leur part, doivent continuer à fournir et à entretenir toute l'infrastructure nécessaire (locaux et mobilier, câblages informatiques, etc.). Elles conservent également les services dentaires, les écoles à la montagne, les devoirs surveillés, l'organisation et/ou le financement des échanges de classes, des courses et camps, des transports d'élèves, des manifestations telles que fêtes des écoles et promotions, fêtes du printemps, spectacles, conférences, expositions, activités de vacances et certaines activités de prévention.

Commission scolaire

Le secrétariat de la Commission scolaire est assuré par la Direction de l'éducation.

En 2002, le Bureau de la commission a tenu treize séances alors que la commission a siégé à sept reprises, dont une avec les délégations d'enseignants.

Parmi les principaux sujets traités durant l'année, citons :

- l'examen des plans d'enclassement 2002-2003;
- le déroulement des camps et des courses;
- les désagréments causés par les chantiers proches des écoles du Clos et de Charmontey;
- les problèmes de circulation et la sécurité aux abords des bâtiments scolaires;
- un projet de motivation des jeunes élèves à la lecture développé à l'école primaire;
- les enfants à haut potentiel intellectuel;

- l'intégration des familles migrantes;
- l'aménagement des cours de récréation;
- les difficultés de recrutement des remplaçants et des nouveaux enseignants;
- la réorganisation des services de santé et des visites médicales;
- le civisme, l'incivilité, la violence, le mauvais comportement;
- le suivi du forum parents-école;
- l'examen des rapports annuels des directions;
- l'examen des demandes de congés prolongés présentées par des enseignants et des parents d'élèves.

Forum parents-école

Le forum vise à développer les relations et à favoriser les échanges de vues entre les parents et l'institution scolaire dans un esprit de partenariat. Deux rencontres ont été organisées les 14 mai et 5 novembre 2002 et ont permis de traiter divers sujets d'intérêt général :

- réunions périodiques parents-enseignants;
- sécurité sur le chemin de l'école (pédibus, patrouilleurs scolaires, chiens dits dangereux, racket, etc.);
- cantines scolaires (besoins et attentes);
- habillement à l'école (marques);
- comportement à observer face à des soupçons de maltraitance envers un enfant.

Chaque séance a réuni entre 60 et 90 personnes, dont une bonne proportion d'enseignants. Les débats, qui ne doivent pas tourner aux règlements de comptes, ont permis des échanges de vues constructifs. On peut à nouveau regretter la participation encore trop timide des parents non francophones, bien que tous les documents relatifs à ces réunions aient été traduits en six langues et que des interprètes d'Appartenances aient été présents pour faciliter le dialogue et la compréhension.

Echanges de classes

Dans le cadre du jumelage Vevey-Carpentras, divers échanges de correspondance sont régulièrement en cours et certains ont débouché sur trois voyages :

du 13 au 18 mai :

séjour à Carpentras de la classe de 2^e primaire de Mme Loyse Wagnières et de la classe de 6^{ème} secondaire de Mme Gabriela Zerega;

du 7 au 10 juin :

accueil à Vevey et à "la Cheneau" de 35 élèves du lycée Victor-Hugo de Carpentras emmenés par M. Alain Craponne.

du 7 au 12 octobre :

accueil à la Cheneau et à Vevey de la classe de CE1- CE2 de Mme Véronique Craponne.

Deux autres déplacements sont en préparation pour le printemps 2003.

Ecole à la montagne

Les séjours au chalet "La Cheneau" rencontrent toujours autant de succès. Durant l'année 2002, pas moins de 58 classes comptant un total de 1'032 élèves sont montées à Château-d'Oex pour un camp de ski, un camp polysport "jeunesse et sport" ou un séjour "école à la montagne".

Le chalet a en outre été utilisé en dehors des périodes scolaires pour les colonies de vacances (deux semaines) un camp sportif (une semaine) un stage de musique (une semaine) et plusieurs week-ends de travail (choeur d'enfants, corps des cadets, FSG Jeunes Patriotes, Harmonie municipale La Lyre, Association des maîtres du collège de la Veveysse).

Une classe de Carpentras (22 élèves de 7 et 8 ans) y a également séjourné du 7 au 11 octobre 2002 dans le cadre du jumelage.

Le dimanche 1^{er} septembre ont été organisées des "portes ouvertes" qui ont permis de fêter en toute convivialité le 40^{ème} anniversaire de l'ouverture du chalet aux élèves veveysans. De très nombreux parents et enfants ont fait le déplacement.

Service dentaire scolaire

La collaboration avec les médecins-dentistes conventionnés se poursuit et donne globalement satisfaction. Comme convenu avec leurs délégués, un devis comparatif est systématiquement demandé lorsque le traitement proposé à un enfant semble trop coûteux ou inapproprié, notamment par rapport à son âge et aux soins qu'il a déjà subis antérieurement.

L'évolution de la santé dentaire des enfants au cours des trois dernières années scolaires est résumée dans le tableau suivant. Elle ressort des contrôles de dépistage effectués par les médecins-dentistes.

	Années scolaires		
	99-00	00-01	01-02
Nombre de classes (y compris école d'Arcangier)	108	109	112
Effectif total	1998	1968	2039
Elèves absents	16	19	33
Elèves contrôlés	1982	1949	2006

Résultats des contrôles de dépistage		Années scolaires		
		99-00	00-01	01-02
cat. I	sans caries, ni obturations	776 (39.15%)	790 (40.53%)	844 (42.07%)
cat. II	sans caries, avec obturation(s)	530 (26.74%)	523 (26.83%)	521 (25.97%)
cat. III	dentures nécessitant des soins	560 (28.25%)	554 (28.43%)	569 (28.36%)
cat. IV	bouches négligées	116 (5.86%)	82 (4.21%)	72 (3.60%)

On constate que la proportion des dentures sans caries a une nouvelle fois augmenté en 2001-2002 par rapport aux années scolaires précédentes et c'est réjouissant. Quant aux bouches négligées, si leur nombre diminue sensiblement, l'énergie que doivent déployer notre assistante dentaire et notre conseillère sociale école-famille pour en arriver là reste très importante.

La politique communale menée dans le domaine de la santé dentaire des enfants depuis 1995 semble porter ses fruits et il convient de poursuivre dans cette voie. Indépendamment des contrôles annuels obligatoires, les cours donnés par notre assistante dentaire dans toutes les classes enfantines et primaires sur les soins bucco-dentaires et la nutrition restent nécessaires.

Sur le plan administratif, un programme informatique spécifique permet de tenir à jour les dossiers des élèves, d'adresser les constats aux parents, de convoquer les élèves absents à des séances de rattrapage et d'établir les statistiques exigées par le Service de la santé publique. Quant à la facturation aux parents, elle est effectuée au moyen du système informatique communal. En 2002, 698 factures ont été adressées aux parents (661 en 2001, 684 en 2000, 836 en 1999).

L'accroissement des demandes de subventionnement et les coûts élevés de certains traitements expliquent en grande partie l'augmentation du montant à la charge de la commune. Un examen encore plus attentif des devis, la mise en concurrence des praticiens et les démarches en cours auprès de la

FAREAS pour qu'elle assume ses obligations à Vevey selon les mêmes critères que dans le reste du canton devraient contribuer à stabiliser, voire à réduire ce montant.

Subsides pour frais de traitements orthodontiques

55 dossiers sont ouverts au 31 décembre 2002; pour 10 d'entre eux, le traitement ne commencera qu'en 2003.

27 dossiers ont été fermés en 2002, 4 traitements ayant été reconnus entre-temps par l'assurance invalidité, 13 étant terminés, 2 interrompus. 7 demandes ont été refusées ou retirées, les revenus des requérants ne donnant pas droit à une aide communale. Enfin, un élève a quitté la commune.

Les devis en notre possession vont de Fr. 1'265.- à Fr. 9'769.--, la moyenne se situant à Fr. 6'929.--.

La répartition de la prise en charge com-

	Subside de		
	3 à 30%	33 à 60%	63 à 90%
En cours	16	11	19
Débutant en 2003	3	3	3
Totaux	19	14	22

munale est la suivante :

L'évolution du montant des subsides versés par la commune entre 1998 et 2002 est la suivante :

1998	Fr. 76'741.-
1999	Fr. 61'352.-
2000	Fr. 49'609.-
2001	Fr. 54'556.-
2002	Fr. 33'310.-

Le volume de dossiers traités ne varie pas mais on constate que les caisses maladie offrant des couvertures complémentaires pour les soins orthodontiques sont de plus en plus nombreuses, ce qui explique la baisse sensible de la participation communale.

Brochure d'information générale

La réédition de la brochure d'information générale "L'école vous informe" a

été mise en chantier en 2002. Elle compte 24 pages (20 précédemment) et sera traduite en sept langues (six précédemment). L'édition en français a été imprimée en décembre 2002. Les fascicules en langues étrangères paraîtront au printemps 2003. Une adaptation est également en cours pour être publiée sur le site "vevey.ch".

Mobilier scolaire

L'étude ergonomique s'est achevée en février 2002, étayant les pré-choix effectués avec la collaboration du corps enseignant. La Direction de l'éducation s'est attachée ensuite à la très lourde tâche d'établir un descriptif et cahier des charges destiné aux entreprises soumissionnaires. Parallèlement à cette opération, le concept d'entretien du mobilier scolaire a été mis en œuvre avec l'engagement d'un collaborateur rattaché à l'économat et l'aménagement d'un dépôt-atelier au sous-sol du collège de Sainte-Claire. La phase d'achat du nouveau mobilier débutera au printemps 2003 selon les règles en vigueur pour les marchés publics. Elle s'étalera sur trois exercices comptables.

Fête des écoles

La traditionnelle Fête des écoles s'est déroulée dans la cour du collège de Sainte-Claire. L'affluence a été supérieure à celle des années précédentes grâce à une météo favorable et aux excellentes infrastructures dont nous disposons maintenant à cet endroit. Les installations ont d'ailleurs été complétées pour permettre l'enracinement définitif de cette manifestation à Sainte-Claire.

Crescendo – formation musicale

L'école de musique "Crescendo-formation musicale" compte 56 élèves de 8 à 18 ans au 31 décembre 2002 (39 veveysans et 17 en provenance des communes voisines). Ils sont encadrés par 9 enseignants compétents dans l'instrumentation d'harmonie. L'orchestre compte 25 élèves dont plusieurs s'intègrent déjà aux activités de l'harmonie municipale "La Lyre".

En dehors des cours et des répétitions de l'orchestre, qui se déroulent tout au long de la semaine (le jeudi soir pour l'orchestre), les principales activités de l'année ont été :

le 14 février
audition publique

du 18 au 23 février
séminaire "musique et ski" au chalet "La Cheneau", à Château-d'Oex

les 24, 25 et 26 mai
spectacle "Fifi Brindacier" au Théâtre de Vevey avec la collaboration du Petit

Evolution des coûts dentaires entre 1999 et 2002 :				
	1999	2000	2001	2002
Honoraires pour soins dentaires	Fr. 157'468.-	Fr. 146'582.-	Fr. 164'503.-	Fr. 172'972.-
Coût moyen par enfant traité	Fr. 188.-	Fr. 214.-	Fr. 249.-	Fr. 255.-
Facturation aux parents	Fr. 128'529.-	Fr. 116'490.-	Fr. 126'506.-	Fr. 129'917.-
Différence prise en charge par la commune	Fr. 28'939.-	Fr. 30'092.-	Fr. 37'997.-	Fr. 48'055.-

théâtre de Gil, de La Tour-de-Peilz (3 représentations et 1'550 spectateurs)

le 7 juin

réception de M. Pierre Chiffelle, Conseiller d'Etat

le 14 juin

concert avec La Lyre à la Cour au Chantre

le 4 juillet

réception annuelle du corps enseignant

le 5 juillet

promotions scolaires le matin fête des écoles l'après-midi

le 1^{er} septembre

concert pour le 40^{ème} anniversaire de l'école à la montagne, à "La Cheneau"

le 2 novembre

portes ouvertes au collège de la Veveysse

le 14 décembre

ouverture du concert annuel de la Lyre.

Corps des cadets

Effectif au 31 décembre 2002 : 61 personnes qui se répartissent comme suit :

- ⇒ 11 cadres + 50 enfants et adolescents
- ⇒ 25 cadets + cadres féminins et 36 masculins
- ⇒ 34 cadets + cadres veveysans, 26 en provenance des communes voisines et 1 du canton de Fribourg.

Le Corps des cadets a proposé plus de 1100 heures d'activités.

Durant la semaine : matchs d'impro, langage parlé complété, Ju-jitsu, tir sportif, entraide scolaire, tambour, premiers secours, jeunes pompiers, sauvetage, natation, danses celtes, flag football, football américain, etc.

Le week-end : navigation, jeux de nuit, rafting, soirées celtes, vol à voile, visite des chiens policiers, après-midi bricolage, rappel, passeport vacances, piscine, visites de musées, nuit au Gramont, Barque des enfants, etc.

Deux week-ends d'hiver ont été réalisés à la Cheneau et deux stages aux urgences du CHUV.

Un camp de marche Troupe Terre a relié Winterthur (CH) à Bregenz (AUT).

Le Corps des cadets a participé aux représentations officielles suivantes :

- 4 mai : cortège avec les fifres et tambours de la Ville de Lausanne pour leur 100^{ème} anniversaire;
- 22 mai : repas offert par la Municipalité aux cadets ayant secouru un

homme en détresse au début du mois de mars 2002;

- 7 juin : cortège en l'honneur de M. Pierre Chiffelle, nouveau Conseiller d'Etat vaudois;
- 5 juillet : tir au canon pour l'ouverture des promotions scolaires;
- 1^{er} août : cérémonie du souvenir et Fête nationale;
- 12 novembre : foire de la St-Martin.
- 27 novembre : cortège en l'honneur de M. Yves Christen, président du Conseil national.

Des relations étroites ont été maintenues avec les sociétés et associations locales et, dans le but d'intégrer certains jeunes en difficulté, avec des membres du service psychopédagogique des écoles. Des contacts ont aussi été entretenus avec les cadets de Zürich.

Les travaux d'entretien et d'amélioration des locaux se sont poursuivis en 2002 avec la participation de plusieurs membres du corps des cadets et bénévoles (débaras de matériel, peinture, rénovation du réseau électrique, configuration du réseau informatique, etc.). Les activités peuvent maintenant se dérouler dans de bonnes conditions. En ce qui concerne la sécurité, toutefois, un certain nombre de mesures doivent encore être prises. Soucieux de ce problème, et afin de définir les nécessités et les priorités, le commandant des cadets a organisé une entrevue et des visites sur place avec les responsables des bâtiments communaux (Equipement et Générations), le SDIS et l'ECA.

Les combles du collège 1838 étant partagées avec le Club alpin suisse, qui y a construit un mur d'escalade, des problèmes de cohabitation se sont posés en 2002. Ils devraient être résolus par le dialogue et l'établissement de règles d'utilisation dès le printemps 2003.

Bourses d'études

Peuvent bénéficier d'une aide communale les jeunes gens et jeunes filles hors scolarité obligatoire, de condition modeste, désirant poursuivre des études, entreprendre un apprentissage ou une formation complémentaire et qui n'ont le plus souvent pas obtenu de bourse cantonale.

Le travail consiste à analyser chaque demande de manière approfondie, à présenter une proposition à la Municipalité, à communiquer la décision au requérant, à effectuer les versements périodiques, à contrôler régulièrement le suivi des études ou de la formation et, le cas échéant, à facturer les remboursements convenus.

- ⇒ Dossiers ayant fait l'objet de versements en 2002 : 5
- ⇒ Demandes enregistrées en 2002 : 2

⇒ Dossiers liquidés en 2002 : 2
9 anciens dossiers sont toujours suivis car les bénéficiaires effectuent les remboursements convenus.

Subventionnement des études musicales

Peuvent bénéficier d'un subside communal les parents domiciliés à Vevey depuis un an au moins et dont les enfants, en âge de scolarité obligatoire, suivent des cours au Conservatoire de musique de Vevey, à l'école de musique Crescendo ou en privé chez un professeur reconnu par la Société suisse de pédagogie musicale (SSPM) et qui enseigne à Vevey uniquement.

43 subsides ont été accordés pour un montant total de Fr. 15'821.-.

Colonies de jour

Les colonies de jour ont à nouveau été organisées aux Chevalleyres-sur-Blonay, dans le Centre de vacances des écoles de Lausanne qui a été loué pour cela du 5 au 9 août. 29 enfants veveysans ont pu profiter d'activités en plein air mises sur pied par une équipe de quatre moniteurs et un cuisinier.

Cette formule, qui consiste à prendre les enfants en charge de 8h00 à 17h30 env., convient à plusieurs familles et complète l'offre existante durant les sept semaines de vacances scolaires d'été (colonie de vacances à La Cheneau, passeport-vacances et camps organisés à Leysin et à Château-d'Oex par l'animation sportive régionale).

ETABLISSEMENT PRIMAIRE

Les renseignements ci-après sont tirés du rapport annuel de la Direction des écoles primaires qui gère l'ensemble des classes enfantines et primaires de 1P à 4P ainsi que les classes à effectif réduit correspondant à ces degrés.

Personnel enseignant

Le personnel enseignant pour l'année scolaire 2002-2003 se compose de :

Maîtres/ses de classes ¹⁾ :	91
Maîtres spéciaux :	13
Maîtresses de cours d'appuis divers :	7
Maître (sse)s de devoirs surveillés ²⁾ :	12
Total	123

¹⁾ dont 58 maîtres/ses travaillant à mi-temps, à temps partiel ou au bénéfice d'une décharge se partageant 29 classes

²⁾ engagés et rétribués par la commune

Population scolaire et classes

Le recensement effectué en novembre 2002 montre que les volées qui entreront dans nos classes au cours des 4 prochaines années comptent respectivement 211, 185, 204 et 199 enfants, chiffres qui restent dans les proportions des élèves actuellement scolarisés.

Par rapport à celle de l'année précédente, l'organisation pour 2002-2003 présente les caractéristiques suivantes, le nombre total de classes étant resté le

ment à la Direction des écoles primaires à laquelle il rend compte hebdomadairement de ses activités. Il est à la disposition de tous les élèves scolarisés à Vevey, qu'ils soient dans le circuit primaire ou secondaire.

Ensuite, conformément au nouveau règlement d'application de la Loi scolaire adopté par le Conseil d'Etat en décembre 2002, les prestations en psychologie, psychomotricité et logopédie sco-

Pour leur part, les communes devront continuer à fournir et à entretenir les locaux et le mobilier nécessaires à cette activité, comme elles le font pour l'enseignement.

ETABLISSEMENT SECONDAIRE

Les renseignements ci-après sont tirés du rapport annuel de la Direction des écoles secondaires qui gère l'ensemble

Statistiques des élèves selon les degrés scolaires
(selon chiffres au 01.10.2002)

CLASSES			ELEVES		
Degrés	Classes ordinaires	Classes de pédagogie compensatoire	Garçons	Filles	Totaux
Cycle initial					
CIN1	19 classes	1 cl. de langage multiâges CIN1 - CIN2 - CYPa	90	84	174
+ CIN2			97	96	193
1^{er} cycle primaire					
CYP1a	7 classes	1 classe de langage multiâges CYP1a+b	76	57	133
CYP1a+b	3 classes		47	23	70
CYP1b	8 classes		1 classe de rattrapage	83	89
2^e cycle primaire					
CYP2a	7 classes	1 classe de plein air	78	74	152
CYP2a+4P	3 classes		32	30	62
4P	7 classes	1 classe de plein air	85	76	161
Cl. développement		3 classes	21	10	31
Totaux	54 classes	8 classes	609	539	1148

Elèves selon l'origine
(selon chiffres au 01.10.2002)

	Vaudois		Confédérés		Etrangers		Total	Etrangers en %
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles		
Cycle initial (CIN1+CIN2)	33	39	49	35	99	105	360	56.66%
Degrés inférieurs (CYP1 a+b)	43	38	57	38	112	94	382	53.92%
Degrés moyens (CYP2a + 4P)	28	43	51	36	116	101	375	57.86%
Classes de Développement	0	1	4	2	17	7	31	77.41%
Totaux	104	121	161	111	344	307	1148	56.70 %

même :

Service psychopédagogique

Jusqu'au 31 décembre 2003, le Service psychopédagogique, composé de psychologues, de logopédistes et de psychomotriciennes, est encore rattaché administrativement et pédagogiquement

l a i r e s

seront organisées en régions sous la responsabilité de l'Office cantonal de psychologie scolaire qui, avec les partenaires locaux, a tenu plusieurs séances en 2002 pour mettre en place ces nouvelles structures.

des classes de 5^{ème} à 9^{ème} ainsi que les classes à effectif réduit correspondant à ces degrés.

Personnel enseignant

Le Collège de Vevey emploie 103 maîtres, y compris le directeur et ses doyens. Dans les classes de l'enseignement spécialisé travaillent 23 maîtres (dont 10 à plein-temps) ; dans les classes de l'école de Perfectionnement, 12 maîtres (dont 2 sont à plein-temps). Leur taux d'occupation est très variable : de quelques périodes dans une spécialité à un poste complet.

Elèves

Proportions des élèves dans les trois voies secondaires à la fin du CYT 2001-2002.

- VSB 29.3%
- VSG 35.4%

- VSO 32.7%

La volée 2002-2003 est constituée de 49 classes avec un effectif total de 917 élèves (non compris les classes de Perfectionnement mais compte tenu des classes de l'enseignement spécialisé).

Tableau des effectifs des volées des classes ordinaires de 5^e à 9^e

Tableau des effectifs des classes d'ac-

Volées	Nb élèves	Nb de classes	Moyenne par voie			
			VSB*	VSG	VSO	Volée
9 ^e	165	8	23.7	23.0	16.0	20.6
8 ^e	164	8	23.7	21.0	17.0	20.5
7 ^e	191	9	26.0	24.0	16.2	21.2
6 ^e	144	8				18.0
5 ^e	148	8				18.5
Totaux	812	41	24.4	22.7	16.4	19.8

cueil et de l'enseignement spécialisé (SES)

OFFICE REGIONAL D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Classe	Effectif		
	Filles	Garçons	Total
AC1	9	6	15
AC2	6	8	14
Totaux	15	14	29

Classe	Effectif		
	Filles	Garçons	Total
D4	7	5	12
D5	6	6	12
D6	2	10	12
SP1	3	9	12
SP2	3	9	12
SP3	3	13	16
Totaux	24	52	76

Les renseignements ci-après sont tirés du rapport annuel de l'OROSP.

L'activité de l'office s'étend aux élèves des écoles publiques et aux adultes des communes de Vevey, Corsier, Corseaux, Chardonne, Jongny, Chexbres, St-Saphorin, Rivaz, Puidoux, Blonay, St-Légier et La Tour-de-Peilz.

Dans le cadre de la démarche EtaCom, tous les frais sont repris par l'Etat à l'ex-

ception de ceux liés aux locaux. La ville de Vevey continue à fournir et à entretenir les locaux et le mobilier et les frais sont ensuite répartis entre les communes partenaires en fonction de leur nombre d'habitants.

Activités de l'office :

- tenue à jour de la documentation du centre d'information;
- tenue à jour de la liste des maîtres d'apprentissage autorisés à former des apprentis et pouvant accueillir des jeunes en stage d'information;
- recensement des places d'apprentissages de la région et tenue à jour d'une liste mise à la disposition des élèves;
- organisation des séances d'information professionnelle dans les entreprises;
- travail dans les classes de 8^{ème} et 9^{ème};
- organisation de stages;
- collaboration à la réalisation d'émissions TV sur différents métiers.

A noter que de nombreux renseignements sont accessibles sur le site internet de l'orientation professionnelle vaudoise.

872 personnes ont consulté l'office et 632 d'entre elles ont passé des tests d'intérêts et/ou d'aptitudes. 72 consultants provenaient du cycle de transition, 553

avaient entre 13 et 18 ans, 247 étaient âgés de 18 à 50 ans environ.

Le rôle des conseillers en orientation est d'accueillir et d'être à l'écoute des consultants, l'entretien d'orientation devant permettre à chacun d'exprimer ses désirs, ses aspirations, quel que soit son âge et sa situation personnelle. Cet échange a pour objectif d'aider la personne à effectuer et réaliser un choix scolaire et/ou professionnel en tenant compte de ses intérêts, aptitudes et des réalités du monde du travail. Aujourd'hui, chacun est bombardé d'informations diverses, plus ou moins fiables. Les conseillers s'efforcent de transmettre une information objective et "à jour" sur les filières d'études et les professions et, si cela n'est pas possible, de renvoyer les consultants vers les personnes qualifiées qui pourront leur transmettre les renseignements appropriés.

DIRECTION DE L'EDUCATION

SUITE AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION – EXERCICE 2001

Néant

Le Municipal Le Chef de service

P.-A. Dupont Alexandre Bays

Tableau des élèves selon l'origine (selon chiffres au 01.10.02)

	Vaudois		Confédérés		Etrangers		Total	Etrangers en %
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles		
5 ^{ème} année	19	15	18	16	31	49	148	54.05 %
6 ^{ème} année	22	22	21	15	31	33	144	44.44 %
7 ^{ème} année	23	23	24	28	43	50	191	48.69 %
8 ^{ème} année	29	21	21	25	29	39	164	41.46 %
9 ^{ème} année	15	31	24	28	30	37	165	40.60 %
classes d'accueil					14	15	29	100.00 %
Classes de développement	1	1	3	1	17	13	36	83.33 %
Classes d'ens. spécialisé	4		6	2	21	7	40	70.00 %
Totaux	113	113	117	115	216	243	917	50.05 %

SERVICE CULTUREL
Généralités

Le Service culturel est installé depuis deux ans dans le bâtiment de la Grenette. Cet emplacement est vraiment judicieux car il permet de bonnes synergies avec l'Office du tourisme ; sa localisation centrale offre aux utilisateurs une grande facilité d'accès.

Le service est toujours placé sous la responsabilité de Nicolas Gyger, délégué culturel ; Mme Malou Collombo, collaboratrice administrative à 50% œuvre au sein du bureau de la Fondation Vevey Ville d'Images qui se trouve dans le bâtiment du Swissmedia Center. Mme Dominique Amstutz a effectué un stage de trois mois et demi au printemps 2002 et a principalement travaillé sur la collecte des documents nécessaires à la rédaction du " document sur la politique culturelle de la ville de Vevey ". En automne, Mme Amstutz s'est vue confier un mandat rétribué pour achever la rédaction du dit document qui sera transmis aux autorités dans le courant du printemps 2003.

Suite aux changements intervenus au sein de la Municipalité et au départ du Syndic Yves Christen, Madame Madeleine Burnier a repris la direction du service culturel en même temps que ceux de la jeunesse et des sports.

Aides et subventions

Comme pour les années précédentes, le Service culturel a été chargé de soutenir les multiples projets qui se sont développés dans notre ville. Ce soutien passe par une présence et une disponibilité auprès des nombreux acteurs culturels de notre ville. En particulier, le Service culturel rencontre régulièrement ceux qui évoluent dans le monde de la création artistique. L'aide qui leur est donnée n'est pas uniquement financière ; le délégué culturel les informe sur les nombreux réseaux existants, sur les prestataires de services ou sur les contacts auprès des bailleurs de fonds. Le délégué culturel est compétent pour attribuer des montants jusqu'à Fr. 3'000.- ; au-delà, les projets sont discutés avec la Municipale en charge.

Chaque soutien a fait l'objet d'un dossier, d'une rencontre et d'un suivi.

Le Service culturel gère également les remboursements des locations des salles veveysannes aux sociétés locales (près de Fr. 25'000.-/année). De plus, la ville dispose de quatre réseaux d'affichage culturel R4 de la SGA comprenant chacun 22 emplacements. Ces réseaux sont mis gratuitement à disposition des partenaires culturels de la ville par le Service

Pour l'année 2002, les projets suivants ont été soutenus :

Bénéficiaire	Projet	Montant
Toit du Monde	Exposition de photographies Marina Vazquez	1'200.--
Ensemble Couleur Vocale	Aide à la création 2002/2003	3'000.--
Semaine internationale de piano	Subvention à la 13 ^{ème} édition	1'000.--
Mmes Koenig et Sefoloshia	Contribution expo et catalogue	2'500.--
Editions de l'Aire	Contribution à l'édition du livre de Michel Moret	3'000.--
Compagnie DeFu	Aide à la création spect. danse " La Tour de Babel "	3'000.--
Compagnie de la Marelle	Aide à la diffusion spect. " Adam & Eve "	1'000.--
Atelier Musical	Aide à la création spect. " Métissage "	1'500.--
Aquarius Films Productions	Aide à la réalisation film " Jour de marché "	5'000.--
Compagnie Bocca della Luna	Aide à la création spect. " Lobo ou la femme os "	3'000.--
Ass. Théâtre Et Caetera	Aide à la diffusion spect. " Lapin Lapin "	1'500.--
Ass. Pro Cantilena	Aide à la réalisation du nouveau CD de Papimoustache	2'000.--
Famille Jean Hirtzel	Aide à la publication du livre sur Jean Hirtzel	1'000.--
La Lanterne Magique	Subvention pour saison 2002/03	2'000.--
Opéra Studio Mtx-Vevey	Aide à la création spect. " Sauvage "	2'000.--
Ass. Migration	Soutien au concert gratuit de Farafina au Théâtre de Verdure	2'000.--
Collectif culturel Temps Modernes	Contribution aux frais de la Fête de la Musique	1'000.--
Compagnie ADN Dialect	Aide à la création spect. " Radio 7ik "	3'000.--
Sigismond de Vajay	Aide à l'exposition pays de l'Est	2'000.--
Toit du Monde Productions	Aide au vernissage de l'ouvrage " Toit du Monde "	500.--
	Changement plaque statue Eminescu	635.--
Sté cantonale des chanteurs vaudois	Subside pour le concours suisse des chorales	2'000.--
Artistes de rue	subside à la 10 ^{ème} édition	1'500.--
Ass. Abracadabra	Couverture de déficit du festival " Le Merveilleux "	4'000.--
Isabelle Premand	Aide à la réal. du film, " Mary-Ann "	2'000.--
Ass. Live in Vevey	Subside 2002 pour programmation jazz à l'Oriental	7'500.--
Editions de l'Aire	Soutien à la publication livre de photos de Bruno Mesrine	8'000.--
Luca Stoll	Aide à la réalisation du 1 ^{er} CD de jazz	500.--
Collectif culturel Temps Modernes	Subvention culturelle année 2002	1'500.--

culturel qui en gère le calendrier.

Jumelages

Le Service culturel a été concrètement impliqué dans trois projets d'échange avec les villes jumelles de Carpentras et Müllheim. En juin, 5 artistes de la région ont exposé dans les caves voûtées du Centre culturel de la Charité à Carpen-

tras. En décembre, l'Hôtel de Ville de Vevey a accueilli une exposition présentant des vues anciennes et actuelles de Carpentras. En automne, se sont 6 artistes de la région qui ont exposé dans les couloirs de l'Hôtel de Ville de Müllheim. Ces échanges fort sympathiques et constructifs ont été coordonnés par le Service culturel avec le soutien des associations de jumelage.

Fonds Culturel Riviera

Fin 2001, les 10 communes du District de Vevey ont accepté de consacrer Fr. 48.-/habitant pour alimenter un fonds culturel en faveur de 11 institutions reconnues d'intérêt régional. La nouvelle formule du fonds est entrée pratiquement en vigueur en janvier 2002 même si la nouvelle structure proposée, à savoir une entente intercommunale, n'a pas encore été formellement mise en place. Le délégué culturel est membre du " bureau exécutif " de ce fonds qui est chargé d'apprécier le bien fondé des demandes d'aide et la bonne utilisation des fonds.

Festival IMAGES'02

2002 a vu la quatrième édition du festival IMAGES' se dérouler du 20 septembre au 6 octobre à Vevey. Cette édition a été principalement consacrée au cinéma sous la responsabilité avisée et professionnelle de Roland Cosandey, historien du cinéma. On a pu voir, ou revoir, de nombreux films anciens, restaurés, colorés et mis en musique aux côtés de films récents réalisés par de jeunes et talentueux réalisateurs sortant d'écoles européennes. Trois prix de 10'000.- Euros chacun ont été remis qui ont permis à trois réalisateurs de présenter leur film durant le festival. Quelques expositions ont accompagné cette programmation cinématographique ; citons principalement l'exposition d'Alexander Hahn au Musée Jenisch et trois expositions organisées par l'association pour la photographie Barlyte au Château de l'Aile. Ces trois expositions ont obtenu un soutien financier de la part du Service culturel. Le délégué culturel a participé, au sein du comité d'organisation, à la mise sur pied du festival en contribuant au suivi financier de la manifestation et en collaborant à la bonne marche des divers programmes.

La Fondation Vevey Ville d'Images

La fondation est financée dès janvier 2002 à hauteur de Fr. 163'000.- par le Fonds Culturel Riviera. La mission principale de la fondation est de mettre sur pied, tous les deux ans, une grande manifestation culturelle réunissant à Vevey les domaines touchant au cinéma et à la photographie. Pour ce faire, elle délègue l'organisation d'une telle manifestation à un comité d'organisation qui est chargé de récolter des fonds et mener à bien un programme. La fondation reste l'entité juridique qui chapeaute le festival. Par ailleurs, la fondation a mis en 2002 à disposition du MITIL (Marché International des Télévisions Locales) un montant de Fr. 20'000.- (montant identique à 2001), montant complété par une somme de Fr. 40'000.- provenant directement du budget culturel de la ville. Le

succès mitigé de l'édition 2002 de ce marché a incité la ville et les organisateurs à mener une réflexion sur ce projet et son avenir. Un soutien en 2003 sera discuté à la lumière des conclusions d'une étude de faisabilité.

Oriental – Vevey

Cette association, au bénéfice d'une convention avec la ville et d'une subvention annuelle de Fr. 195'000.- a réalisé un excellent travail tout au long de l'année 2002. Pour mémoire, l'association a repris les rênes du Théâtre de l'Oriental en août 2001 seulement. 2002 a donc été une année de lancement et de tests qui s'est avérée fort prometteuse. Le délégué culturel, aux côtés du Chef du Service des Finances et du Municipal Laurent Ballif, participe activement au comité de gestion.

Dès septembre 2002, l'Oriental accueille dans son foyer un projet original et unique en Europe : Live in Vevey, initié par le pianiste Malcolm Braff. Ce projet offre à des formations de jazz reconnues la possibilité de se produire vingt fois pendant un mois. Cette expérience très riche musicalement doit encore trouver son articulation avec le lieu mais on peut déjà dire que le succès qu'elle connaît fait rayonner Vevey dans toute la Suisse et bien au-delà.

Association ATAC – Rocking chair

La réflexion sur l'avenir du Rocking Chair entamée en 2001 s'est poursuivie en 2002. Les conclusions de cette réflexion ont amené les Services jeunesse et culture à transférer le suivi du dossier RKC au service culturel dès janvier 2003. Ce lieu joue un rôle important dans le District car il draine toute une jeunesse avide d'animations nocturnes. Au fil des années, le RKC s'est fait un nom et une réputation dans les milieux des musiques actuelles, réputation qu'il faut maintenir et développer.

Les ex-Temps Modernes

Le collectif culturel des Temps Modernes a mené une activité de programmation tout au long de l'année malgré un statut provisoire et fragile. Pour assurer un avenir plus serein au projet, il lui a été demandé de mettre à l'enquête publique les deux salles et d'obtenir les autorisations et patentes nécessaires. Fin 2002, les activités ont cessé pour faire place aux travaux. Le reste des bâtiments est complètement occupé par des artistes et artisans. Le projet semble provisoirement à l'abri de la menace de démolition évoquée à plusieurs reprises par la propriétaire.

Le délégué culturel a mené à terme la liquidation de l'ancienne association des Temps Modernes ; cette liquidation n'a pas permis de verser un dividende aux

créanciers car les quelques liquidités disponibles ont été absorbées par les institutions de prévoyance sociale. Toutes les archives sont regroupées au Service culturel et y resteront.

La Bibliothèque municipale

Durant le premier semestre 2002, le service culturel a déposé un préavis au Conseil communal pour le renouvellement du matériel informatique de la bibliothèque. Ce préavis d'un montant de Fr. 140'000.- a été jugé insuffisant dans son contenu et une deuxième étude a été conduite par le service culturel, le service de l'informatique et le responsable de la bibliothèque nouvellement engagé, M. Christian Graf en remplacement de Mme L. Rastoldo. Cette deuxième étude a confirmé la première et le Conseil a donné son aval en décembre pour l'octroi d'un crédit permettant l'acquisition d'un nouveau système qui sera installé courant avril 2003.

Le déménagement de la bibliothèque permettant à terme de faire place à l'extension du Musée Jenisch a fait l'objet de nombreuses études ; plusieurs solutions ont été explorées. Au final, la solution de mettre la bibliothèque dans les anciens locaux de l'Insolite, sis sur le quai Perdonnet, semble être la meilleure solution au meilleur prix. Un préavis spécifique devrait être déposé dans le courant du premier semestre 2003.

Le Conservatoire de musique et école de jazz

La fusion des conservatoires de Vevey et Montreux sous une seule fondation est effective depuis janvier 2002. Cette fusion s'est bien déroulée et nous avons maintenant une institution forte et efficace.

Des pourparlers ont été menés entre la fondation du Conservatoire et la commune pour étudier la possibilité d'aménager la Maison de Madame De Warens qui pourrait accueillir les activités du conservatoire de Vevey. Une étude, réalisée par un architecte mandaté par la fondation, a conclu que les transformations étaient réalisables à un prix jugé acceptable. La Commune doit formellement donner son accord sur ces aménagements et sur le mode de financement sachant que la Fondation est prête à prendre en charge la très grande partie des frais financiers de cette opération. Un dénouement devrait intervenir début 2003.

Expositions à l'Hôtel de Ville de Vevey

Courant 2002, le Service culturel a organisé 4 expositions à l'Hôtel de Ville.

- Drina Monnier, peintures et Steff Monnier, caricatures
- Charlot dans la BD, planches de

bandes dessinées

- Yucki Goeldlin, photographies
- Carpentras, reflets du XXème siècle, photographies

D'autre part, pour donner suite à l'exposition de photographies de Bruno Mesrine accrochées en 2001 à l'Hôtel de Ville, la commune a financé l'édition d'un livre des photographies exposées intitulé " Secrets d'atelier ".

De manière générale, ces expositions sont bien accueillies par le public et par les collaborateurs qui travaillent à l'Hôtel de Ville.

Diverses activités du Service culturel

Le service culturel a pour vocation d'être un service ouvert au public. Dès lors, et dans la mesure des disponibilités, le service répond aux multiples sollicitations, telles que :

- Information sur les manifestations en cours
- Information sur les lieux culturels
- Mise à disposition d'adresses utiles
- Mise en réseau des acteurs culturels
- Participation à l'édition de l'agenda culturel régional
- Conseils pour l'élaboration de dossiers

De plus, le service culturel étudie tous les dossiers qui lui sont transmis par la Municipalité et qui touchent, de près ou de loin, aux affaires culturelles. M. Nicolas Gyger participe également à divers conseils de fondations qui sont soutenues par notre ville (Audiorama, TMR, Fondation CMA, Film Location Switzerland, FAS, CORODIS, ARTOS, etc.).

Activités liées aux temples

Le préposé aux Temples et son épouse, M. et Mme Cardis, ont un taux d'occupation de 125% + 5% secrétariat. En plus des travaux de nettoyage, d'entretien et de surveillance, le préposé doit également gérer l'occupation des temples et les locaux annexes afin que tous les utilisateurs puissent organiser leurs activités sans risque de chevauchement. Il doit également organiser tous les mariages, services funèbres, concerts et services religieux afin que tout se déroule pour le mieux. Il ouvre et ferme les églises sept jours sur sept, participe à toutes les activités culturelles et cultuelles, organise la mise en place de tout le mobilier annexe (estrades et chaises) et organise au mieux les répétitions et les visites.

Trois communautés se partagent l'occupation des trois temples de Vevey :

- L'église évangélique réformée qui utilise principalement le temple de St-Martin
- L'église évangélique du réveil qui

base ses activités au temple de Gilamont

- L'église évangélique de Pentecôte, paroisse africaine, qui se réunit au Temple de Gilamont.

Les Trompes d'Hauteville occupent également le temple de Ste-Claire ainsi que la paroisse allemande et l'église évangélique des Anciens Fossés qui occasionnellement demandent la mise à disposition du temple de Ste-Claire.

La régionalisation de l'EERV a également contribué à l'occupation de l'église de St-Martin pour des cultes œcuméniques ou des cultes des catéchumènes qui remportent un grand succès.

L'exposition Nicolas de Flüe a aussi été le fruit de la régionalisation et d'une volonté œcuménique. Elle a occupé le temple de Ste-Claire pendant six semaines et, aux dires des organisateurs, a remporté un vif succès.

La Commune peut également compter sur les services d'un organiste titulaire, M. Marc Dubugnon. Pour les cultes, l'organiste a officié à 80 reprises les dimanches et jours de fêtes religieuses. Chaque

retenus par les fiancés.

Il a assuré le service de l'orgue lors de 105 cérémonies funèbres (dans les temples et au Centre funéraire). Souvent il doit travailler des pièces que la famille désire entendre ou accompagner des solistes.

Conclusions

SUITE AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION – EXERCICE 2001

Néant

Le volume de travail reste important pour un petit service. Celui-ci remplit pleinement sa fonction au vu du nombre de sollicitations et de la richesse des activités culturelles de notre ville, dont nous pouvons tous être fiers.

Nicolas Gyger
Délégué culturel

Quelques éléments statistiques de l'année 2002 :

2002	St-Martin	Ste-Claire	Gilamont	Total
Cultes	63	18	1	82
Mariages	11			11
Services funèbres	23	5	5	33
Concerts	21	1		22
Répétitions concerts + répétitions cultes	38	1	3	42
Visites de l'église	19			19
Cultes spéciaux		6		6
Trompes d'Hauteville	4	100		104
Réunions prière paroisse africaine			105	105
Groupe de prière + prières dans la crypte	39	2		41
Réunion mission Braille			3	3
Cultes Paroisse de Réveil			54	54

culte demande une préparation ; les pièces sont choisies en fonction des cantiques et du temps liturgique. L'organiste a pris la peine d'engager et d'accompagner des solistes aux cultes importants, notamment le Vendredi Saint, à Pâques, au deuxième Avent, au quatrième Avent, au culte de la Nuit de Noël et le matin de Noël. Cela implique l'étude des accompagnements ainsi que plusieurs répétitions avec les solistes. Il a également accompagné l'Union Chorale de Vevey (travail de la partition et répétition en semaine et le dimanche avant le culte).

Il a assuré le service de l'orgue lors de onze mariages. Quelques jours avant chaque mariage, il rencontre les mariés pour choisir les pièces d'orgue. Quelquefois il doit aussi accompagner des solistes

COLLECTION D'HISTOIRE ET DE SCIENCES NATURELLES

INTRODUCTION

La collection d'histoire et de sciences naturelles de la ville de Vevey est entreposée, depuis 1996, dans le sous-sol du collège des Crosets.

Début 2001, les conditions climatiques des locaux d'entreposage ont subi de violentes modifications, particulièrement au niveau de l'humidité relative de l'air, qui a atteint des valeurs supérieures à 80%. Ces chiffres sont incompatibles avec la conservation d'une collection d'histoire naturelle et, très vite, les pièces ont été recouvertes de moisissures.

Grâce à une réaction rapide du Service culturel de la ville et du Conservateur, la collection a pu être sauvée dans sa grande majorité. Après une première estimation des dégâts, des solutions ont été proposées à la Municipalité pour restaurer les pièces, assainir les locaux et cataloguer la collection.

Le Conseil communal, sur demande de la Municipalité, a ainsi débloqué un crédit complémentaire de Fr. 38'000.- dans le courant de l'année 2002 pour ces travaux. Monsieur Bugnon, conservateur, ayant demandé à faire valoir à son droit à la retraite, il a été remplacé par M. Olivier Glaizot, actuellement conservateur au Musée cantonal de Zoologie, qui a été engagé à temps partiel (10%) comme nouveau conservateur responsable de la collection veveysanne.

Les orientations actuelles de la commune de Vevey vers une "Ville d'Images" font qu'une mise en valeur de ce genre de collection au niveau du grand public n'est pas compatible. Cependant, la ville se doit d'assurer la conservation, dans des conditions adéquates, de ce qui semble être une des plus riches collections du Canton.

C'est dans cette perspective que le mandat de conservateur de la collection a été rédigé : assurer la pérennité à moyen terme de ce patrimoine en prodiguant des méthodes de conservation et de catalogage adaptées.

RESTAURATION

Le deuxième semestre 2002 a été principalement consacré à la restauration de la collection, à son conditionnement et au catalogage des pièces. Les travaux ont été principalement effectués par M. Laurent Bossy, taxidermiste à Gottéron, en ce qui concerne la restauration des pièces et Mme Leila von Aesch, biologiste, pour le catalogage.

Les travaux en 2002 se sont concentrés

sur la restauration des vertébrés empaillés. Le tableau suivant donne le nombre de spécimens restaurés par catégorie d'animaux et, en regard, le nombre estimé lors du devis effectué en 2001.

Animaux	Nombre de spécimens restaurés	Estimation 2001
Reptiles	45	30
Amphibiens	5	-
Poissons	83	75
Oiseaux	924	790
Mammifères	158	120
TOTAL	1215	1015

Les différences s'expliquent en partie par des objets se trouvant à l'origine dans des cartons ou de petites pièces non repérées, tels les œufs ou les nids d'oiseaux.

A ces quelque 1200 pièces s'ajoutent une cinquantaine de pièces en très mauvais état. Rangées à part, ces pièces seront par la suite soit restaurées individuellement, soit éliminées (après catalogage comme pièces détruites). Cette décision va dépendre de l'état individuel des pièces et de leur valeur en tant que rareté.

Restauration de la collection zoologique (Vertébrés et insectes):

Les attaques sur les bêtes étaient principalement dues à des moisissures de surface, par le fait des mauvaises conditions climatiques de la salle (analyses effectuées par le RAC de Changin). Ces moisissures ont été soufflées par compresseur à air afin de permettre la remise en état des plumes, poils et écailles.

Les pattes, becs, écailles ont ensuite été nettoyées à l'huile de lin + térébenthine (1/1). Les plumages ont été nettoyés avec un mélange d'eau distillée + d'alcool. Les mammifères ont été "recoiffés" et nettoyés en fonction du besoin. Finalement, un traitement insecticide et fongicide a été appliqué sur les pièces.

200 cadres de papillons ont également été nettoyés et rangés par L. Bossy. Seuls les cadres où une intervention minimale était possible ont été traités. D'autres cadres, beaucoup plus atteints, seront restaurés dans la mesure du possible dans un futur proche. Une collaboration avec le Musée de zoologie de Lausanne sera peut-être nécessaire à ce moment.

Autres collections (Invertébrés, minéralogie, botanique, géologique, etc):

La majorité des pièces appartenant à ces collections était conditionnée dans des cartons, emballé dans du papier journal. Ces supports ont été sérieusement endommagés par les moisissures. Il

a donc été décidé de transvaser ces collections dans de nouveaux cartons propres et non acides, tout en faisant un inventaire grossier du contenu de ces collections. Ces travaux ont débuté fin 2002 et devraient être terminés pour mars 2003

Catalogage:

Le catalogage des pièces de collection de zoologie est tout particulièrement délicat par le simple fait que les unités systématiques, qui permettent de définir les espèces, sont des notions qui évoluent en fonction des résultats des recherches scientifiques. Il faut donc maintenir à jour, en parallèle du catalogue des pièces, un catalogue des espèces et de leur classification scientifique.

Ce travail est effectué au Musée de zoologie de Lausanne, pour ses propres collections. Il s'est très vite avéré que la meilleure solution consistait, au lieu de maintenir deux bases séparées, de saisir les données de Vevey sur la base de données de Lausanne, un extrait de la base étant mis à disposition pour Vevey. Les mises à jour d'ordre systématique effectuées à Lausanne se répercutent ainsi automatiquement sur le catalogue de Vevey.

Ce travail a été effectué par Leila von Aesch, dont les connaissances précieuses de la base de données fournies par le Musée de Lausanne ont permis de gagner du temps sur la mise en route du travail.

Assainissement:

Les locaux ont été assainis grâce à l'installation d'un déshumidificateur, qui permet actuellement de maintenir les locaux à une température d'environ 17 ± 2 °C pour une humidité relative de 45 ± 5 %, ce qui correspond aux normes en vigueur pour des collections zoologiques. Un suivi des données de température et d'humidité est prévu pour les années à venir afin d'assurer des conditions optimales pour les collections.

Herbiers:

Une partie des collections consistait en une cinquantaine d'herbiers faisant partie de la collection de M. Papon. La valeur de cet herbier, ainsi que les conditions particulières dans lesquelles ce genre de collection doit être conservé nous ont poussé à déménager ces herbiers au Musée et Jardin Botanique de Lausanne. Une convention de dépôt sera établie sous peu.

Bibliothèque:

La collection d'histoire et de sciences naturelles est accompagnée d'une bibliothèque dont certains ouvrages ont subi des dommages non négligeables lors de la montée d'humidité dans les locaux. Les ouvrages ont été déménagés en urgence au Musée de zoologie à Rumine et un devis de restauration et de

remise en condition à été demandé à un atelier de restauration. Ces travaux seront effectués fin 2003 seulement, ceci pour des raisons de disponibilité de la personne chargée du travail. En attendant, les livres resteront à Lausanne, dans des conditions de conservation appropriées.

PERSPECTIVES

Bien qu'aucune ambition actuelle ne prévoie la mise en valeur des collections d'histoire naturelle de Vevey, elles doivent cependant être entreposées et suivies dans des conditions favorables à la conservation de ce patrimoine scientifique. Tout a été mis en œuvre en 2002 pour assurer ces conditions et la collection ne devrait plus bouger pour un certain temps. Le travail à effectuer sur ces collections sera principalement un travail d'entretien et d'affinage du catalogage. Un travail de mise en valeur des collections pourra cependant également être réalisé à moyen terme, en mettant par exemple à disposition des écoles de Vevey des vitrines mobiles ou des valises pédagogiques abordant un thème ou l'autre du monde de la zoologie. Ces mises en valeur peuvent être faites à moindres frais et en collaboration avec les enseignants du premier et du deuxième cycle. Il est possible également d'imaginer des vitrines fixes dans certaines écoles, en fonction de la demande des enseignants et de la place disponible.

Olivier Glazot
Conservateur

SUITE AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION – EXERCICE 2001

Néant

MUSEE JENISCH

Expositions organisées en cours d'année

Musée des Beaux-Arts

jusqu'au 06.01.2002
Sean Scully

25.01.2002 - 14.04.2002
BCV-Art "Acquisitions 91-01 - sélection"
(avec catalogue de la collection BCV)

12.05.2002 - 25.08.2002
Balthus : De Piero della Francesca à Alberto Giacometti (avec catalogue)

20.09.2002 - 03.11.2002
Alexander Hahn, "Mémoires astrales d'un homme volant" (avec catalogue). Cette exposition s'inscrivait dans le cadre d'Images'02 Cinéma, manifestation organisée par la Fondation Vevey, Ville d'Images.

21.11.2002 - 19.01.2003
Suzanne Auber (avec catalogue) et Jean Hirtzel (avec la publication d'un livre).

Cabinet cantonal des estampes

11.01.2002 - 07.04.2002
Mireille Gros "Emergence" avec catalogue bilingue français-allemand en collaboration avec le Musée des Beaux-Arts de Berne

13.04.2002 - 08.09.2002
Kokoschka nomade – Dessins et croquis (sélection d'œuvres proposée par la Fondation Oskar Kokoschka)

19.04.2002 - 15.09.2002
"Uniques" - Collections du Cabinet des estampes

20.09.2002 - 03.03.2003
Jon Goodman : Graver la lumière – L'héliogravure d'Alfred Stieglitz à nos jours (avec catalogue). Exposition organisée par la Fondation William Cuendet et Atelier de St-Prex.

Achats

Au cours de cette année, le Musée des Beaux-Arts a acquis un lavis sur papier de Laurent Hubert, une huile sur toile et acryl sur bois découpé de Maya Andersson, un grand dessin d'Olivier Estoppey, un fusain sur papier Ingres d'Alexandre Hollan, deux aquarelles et un pastel sur papier de Farhad Ostovani, une composition, sans titre, collage estampé de Carlos Valverde, ainsi qu'une encre de chine sur papier "Bonjour l'angoisse" de Suzanne Auber.

Dons

Par ailleurs, le musée a reçu les dons

suivants :

- d'Alexander Hahn, cinq anamorphoses d'A. Hahn,
- de la Fondation Léo Fiaux, trois œuvres sur papier de Mireille Gros,
- de Juan Martinez, une suite de gravures et six grandes estampes,
- de Suzanne Auber, "Hommage à El Greco", une grande peinture acrylique,
- de Säuberlin et Pfeiffer, une peinture à l'huile de Wilhem Gimmi "Paysage de Lavaux",
- de Mme Zoé Walsinger, deux lithographies de Bram Van Velde,
- d'Armand Desarzens, un burin, épreuve d'artiste,
- de la succession Charles Roth, une épreuve d'essai sur cuivre d'Amaguchi, trois peintures d'Olivier Charles, un dessin à la plume de Marianne Decosterd, une huile de Vincent de Grandi, une huile de Blaise Jeanneret, un dessin et deux estampes d'Aimé Montandon, un dessin de Jean-François Reymond, une sculpture de Frédéric Müller "Le réveil", 1962,
- de M. Henri Elgass, deux dessins anciens des 17^{ème} et 18^{ème} siècles.

Dépôts

- d'Alexander Hahn, "Memory of Light – Light of Memory", vidéo à deux canaux (pour la collection "Nestlé" au Musée Jenisch),
- de la Fondation Germaine Ernst, suite de dix-sept gravures de Olivier Estoppey,
- de la Société des Beaux-Arts, deux pastels de Gérald Goy,
- de la Fondation des Amis du Musée des Beaux-Arts et du Cabinet cantonal des estampes, une peinture de Christine Sefollosa.

Fondation Oskar Kokoschka

La Fondation Oskar Kokoschka a entrepris un travail approfondi sur les très nombreuses pièces de sa collection. Parallèlement, elle a mis sur pied l'exposition "Kokoschka nomade" présentée au musée durant l'été et préparé une exposition de ses collections qui sera présentée dès le 7 juin 2003 à Apolda (cité voisine de Weimar et Erfurth) dans un musée consacré à l'art du 20^{ème} siècle.

Activités

L'équipe du musée a consacré l'essentiel de son temps à la préparation, à l'accrochage et au suivi de prestigieuses expositions telle que celle consacrée à Balthus, au vidéiste Alexander Hahn ou à l'exposition "Uniques" présentée au Cabinet des estampes. Parallèlement, un certain nombre de manifestations comme "La Nuit des Musées", le week-

end "En famille aux musées" ou des cycles de conférences poétiques avec entre autres les "Trois conférences littéraires autour de Pierre Chappuis" ont été organisées tout au long de l'année. Il nous paraît important de souligner que plus d'une trentaine de visites commentées ont été accompagnées par l'un ou l'autre des conservateurs du musée à l'intention du public de notre région, de groupes ou de soirées privées.

Les visites réservées aux classes des écoles primaires de notre région se sont poursuivies. C'est ainsi que plus de 150 d'entre elles ont pu visiter, en compagnie de leur enseignant(e) et de Laurence Rippstein, quelques-unes des expositions présentées au musée. Rappelons que c'est grâce à la générosité de fondations ou d'institutions privées que, depuis plus de 5 ans maintenant, cette initiation aux arts plastiques réservée aux enfants de notre district peut se poursuivre.

Les diverses expositions organisées durant cette année et particulièrement celle consacrée à Balthus ont connu un succès et un retentissement tout à fait considérable. C'est certainement ce qui explique la place que leur a réservé aussi bien la presse écrite que les autres médias, ceci tant en Suisse qu'à l'étranger. Rappelons ici qu'en plus des très nombreux articles parus à propos de ces diverses manifestations, plus d'une quinzaine d'émissions radiophoniques ont été diffusées sur les chaînes romandes et alémaniques, mais aussi italiennes et allemandes. Mentionnons plus particulièrement "fax culture" ou l'émission culturelle de la TV Suisse alémanique "B-Magazin".

Les expositions présentées au Musée Jenisch ont été visitées par plus de 44'600 visiteurs dont 4'500 env. ont découvert, pour la première fois, les espaces du musée lors de "La Nuit des Musées", du week-end "En famille aux musées" ou à l'occasion de la sensibilisation des enfants aux arts plastiques. On notera que cette année a enregistré une affluence record, en partie grâce au succès de l'exposition Balthus.

Afin d'assurer la bonne marche de cette institution, les responsables ont mis un accent particulier sur la recherche d'appuis financiers et de dons afin d'équilibrer les comptes liés aux expositions, ainsi qu'aux publications qui les accompagnent. C'est ainsi que plus de CHF 170'000.— ont été trouvés, sans compter les contributions indirectes des artistes, telles par exemple les œuvres originales ou les gravures qui accompagnent les exemplaires de tête des catalogues, ces contributions pouvant être estimées à plus de CHF 10'000.— pour cette année. Il nous paraît également

opportun de signaler ici que la Fondation Holenia Trust à Zürich a, une nouvelle fois, fait preuve d'une très grande générosité en mettant à notre disposition un montant de CHF 100'000.— qui pourra être affecté à l'agrandissement du Musée Jenisch, pour autant que ce projet se concrétise dans un délai raisonnable.

**SUITE AUX VŒUX DE LA COMMISSION
DE GESTION – EXERCICE 2001**

Néant

Grâce aux diverses fondations dont le siège se trouve au Musée Jenisch, il a été possible d'engager à temps partiel et ceci aux frais de certaines de ces institutions, quelques jeunes historiens de l'art. Ces mandats temporaires leur offrent l'occasion de parfaire leurs connaissances dans le domaine de la muséologie tout en contribuant au rayonnement de notre musée par le fait qu'ils participent activement à la préparation d'expositions ou de publications, comme ce fut le cas, en 2002, pour l'exposition "Kokoschka nomade".

Comme le révèle le présent rapport, le Musée Jenisch est une institution dont le rayonnement ne fait que croître au fil des ans. Cela se manifeste notamment par la remarquable progression du nombre des visiteurs (plus de 30 % par rapport à 2001), les échos suscités par les expositions qui y sont présentées tant dans notre pays qu'à l'étranger, ainsi que par les encouragements et les signes tangibles que les artistes, les collectionneurs et d'autres institutions muséales ne cessent de nous prodiguer.

Durant cette année, Dominique Radrizani a été promu au titre de directeur adjoint du Musée Jenisch. Ses remarquables qualités d'historien de l'art, son formidable engagement et le précieux réseau de relations qu'il ne cesse de tisser, tant en Suisse qu'en dehors de nos frontières, se révèlent extrêmement bénéfiques pour notre institution.

Les collections du Musée Jenisch se sont considérablement enrichies durant ces dernières années. De très nombreuses œuvres d'une remarquable qualité, signées de noms prestigieux, sont ainsi venues rejoindre les beaux ensembles de nos collections. C'est la raison qui a conduit les responsables du musée à prévoir la publication du catalogue des peintures du musée. On s'en doute, une telle publication est onéreuse. En conséquence, la direction du musée s'est assurée les appuis financiers nécessaires au financement de ce projet. Elle est d'ores et déjà parvenue à réunir plus de CHF 100'000.— à cet effet et il devient dès lors possible d'entrevoir la sortie de cet ouvrage d'ici deux ans.

MUSEE HISTORIQUE DE VEVEY

Préambule

En 2002, le Musée historique du Vieux-Vevey a modifié son nom. Conformément au vœu exprimé par la commission de gestion et accepté par la Municipalité, il est devenu le Musée historique de Vevey.

Ce fut aussi l'année du centenaire de la mort de William Michaud, émigrant veveysan au Brésil, auquel il a été consacré une exposition et un livre. C'est ainsi que le "fonds Michaud", un ensemble remarquable de lettres et de dessins dont une large part a été remise au Musée en 1922 déjà, a pu enfin être présenté dans sa totalité au public.

Achats

Auprès de marchands et de particuliers, le Musée a procédé aux achats suivants :

- Une gouache sur papier du peintre suisse Johann-Ludwig Bleuler (1792-1850) représentant Vevey et ses environs. Cette œuvre particulièrement importante a pu être acquise grâce à un fonds constitué par des dons privés.
- Deux paysages de F.A.L. Dumoulin, dessins au lavis sépia réalisés en 1802.
- Une lithographie d'Alfred Guesdon, vue de Vevey en 1858, 1^{ère} version, de la série *La Suisse à vol d'oiseau*.
- Divers objets et photographies de l'Association de bienfaisance TIM - Travail des internés militaires - témoignages rares de la présence à Vevey des internés français et belges pendant la Guerre de 1914-1918.
- Plusieurs séries de cartes postales, ainsi que des objets relatifs à des commerces veveysans disparus.

Dons

Des dons et un dépôt sont également venus enrichir les collections du Musée, à savoir :

- De l'hoirie Ernest Burnat : l'ensemble des archives photographiques de la famille Burnat (dont trois daguerréotypes) et quelques objets, notamment une catelle de poêle armoriée datée de 1787 provenant de la propriété du " Mur-Blanc " aux Monts-de-Corsier. Parallèlement les archives écrites de la famille ont été remises aux Archives communales.
- De l'entreprise Baumann S.A. : une superbe balance romaine fabriquée par un balancier de Vevey en 1853 et qui est restée en fonction jusqu'à la récente fermeture de l'entreprise.

- De la Banque Cantonale Vaudoise, transmis par le Musée Jenisch : trois gravures anciennes représentant des vues de Vevey au XIX^e siècle.
- Du Musée suisse de l'appareil photo : un ensemble de négatifs sur plaques de verre relatifs à des lieux et des événements veveysans du début du XX^e siècle.
- De particuliers : des photographies et divers documents, dont un Guide de Vevey illustré de 1904.

Dépôt

De l'hoirie Ernest Burnat : 14 portraits du XIX^e siècle d'hommes et de femmes de la famille Burnat et des familles alliées Dufresne et Schwartze, comprenant entre autres 4 œuvres du portraitiste genevois Charles Giron (1850-1914).

Conservation et restaurations

Après plusieurs années de travail bénévole, Mme Madeleine Rivollet et M. Serge-Alain Collet sont parvenus au terme de l'inventaire des collections. S'il subsiste encore quelques lots non détaillés, il est possible dorénavant d'obtenir la description et la localisation de tous les objets du Musée, ce qui représente un grand progrès par rapport à la situation connue encore dans les années 1990. Malheureusement l'informatisation de cet inventaire (plus de 6'000 fiches) reste un problème non résolu à ce jour.

Mme Michelette Rossier et M. Albert Curchod se sont occupés des livres et brochures de la bibliothèque, respectivement de leur classement et de leur conservation. A nouveau donc, le Musée a bénéficié des services bénévoles de ces quatre personnes dévouées et leur en est très reconnaissant.

Mme Maria-Elena Grandio, photographe, s'est occupée comme chaque année de l'archivage des photographies récemment acquises. Notons que l'inventaire du fonds photographique, distinct de l'inventaire général, n'est pas non plus informatisé.

Au chapitre des restaurations, il convient de citer les dernières mises au point de la salle des drapeaux, désormais ouverte au public sur demande, et les divers travaux (descellement, démontage, nettoyage) exécutés sur la balance romaine offerte par l'entreprise Baumann S.A. Cette pièce de grande dimension devrait être installée au sein de l'exposition permanente dans le courant de l'année 2003.

Exposition temporaire - fréquentation

L'exposition WILLIAM MICHAUD (1829-1902), LETTRES, DESSINS ET AQUARELLES D'UN EMIGRANT VAUDOIS AU BRÉSIL, organisée en étroite collaboration avec

les Archives communales, a occupé les deux grandes salles du Musée du 19 juin 2002 au 18 janvier 2003. Cette entreprise ambitieuse, débutée en 2000 déjà, a trouvé son accomplissement dans l'édition d'un catalogue réunissant l'ensemble du fonds Michaud, précédé d'une introduction historique. Remarquons à ce propos que c'est la première fois qu'une exposition temporaire du Musée est accompagnée d'une publication. Celle-ci a pu voir le jour grâce aux Fr. 45'000.— récoltés auprès d'institutions et de privés par l'Association des Amis de William Michaud, fondée en novembre 2001.

Autant l'exposition que l'ouvrage de référence ont connu d'excellents échos de presse, dans le canton de Vaud comme dans le canton de Fribourg, ainsi que dans la presse alémanique où a paru près d'une dizaine d'articles, à commencer par la *Neue Zürcher Zeitung*.

Un public particulièrement enthousiaste a visité l'exposition, laissant de nombreux témoignages dans le livre d'or. Par ailleurs, cet exemple de collaboration entre les Archives et le Musée historique de la ville a intéressé les Archives cantonales vaudoises, qui en ont fait le thème d'une visite spéciale, de même que le Cercle vaudois de généalogie. Notons encore l'accueil de classes d'école de la région, dont plusieurs classes de dessin. Au terme de l'année, on comptabilisait 2'500 visiteurs.

A l'occasion de cette mise en lumière de la personnalité de Michaud, des contacts ont été noués, autant au Brésil qu'en Suisse, et ont engendré plusieurs projets de collaboration avec d'autres institutions intéressées par le thème de l'émigration (Jacobs Museum de Zürich, Musée historique de Lausanne, Musée des Suisses à l'étranger, à Genève). Deux se sont déjà concrétisés à la fin 2002.

Animations

En compagnie du Musée de la Confrérie des Vignerons, le Musée a participé aux deux animations annuelles organisées dans le cadre de l'Association des Musées de la Riviera.

- "La Nuit des Musées", le 25 mai, où le public a pu écouter de savoureux textes d'auteurs sur Vevey et ses fêtes des Vignerons, lus par la jeune comédienne Anne-Frédérique Rochat (273 entrées).
- Le week-end "En famille aux musées", les 2 et 3 novembre, où enfants et parents se sont initiés à la réalisation d'un arbre généalogique (255 entrées).

Prenant de l'ampleur et rencontrant de plus en plus de succès, ces animations exigent en conséquence beaucoup d'investissement de la part des conservateurs des petits musées, qui ne disposent pas du personnel et des infrastructures nécessaires à ce type d'accueil.

Administration

Malgré le soutien de Mme Burnier, municipale de la Culture, et de plusieurs conseillers communaux membres de la commission du Musée, la Conservatrice n'a pu obtenir une augmentation de son poste de 10% et la création d'un poste de secrétariat à 30%. Elle le regrette profondément, d'autant plus que la commission de gestion attire l'attention de la Municipalité sur sa surcharge de travail depuis longtemps (cf. rapport de gestion 1997). Il devient urgent de trouver une solution à ce problème récurrent – une solution qui tienne compte de l'évolution des activités du musée ces dix dernières années.

SUITE AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION – EXERCICE 2001

Néant

M. Burnier
Municipale

F. Lambert
Conservatrice du
Musée historique
de Vevey

MUSEE SUISSE DE L'APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE

PREAMBULE

Première année d'exploitation après la création de l'entrée publique sur le plain-pied de la Grande Place, 2002 a été principalement consacrée à la poursuite des aménagements muséographiques, notamment grâce à une subvention de 200'000 frs accordée par l'Office fédéral de la culture et provenant du Fonds de la frappe des monnaies commémoratives. En parallèle, un effort tout particulier a été porté sur l'inventaire pour connaître avec exactitude le matériel et le contenu des salles d'expositions, afin de permettre au Service des finances de réactualiser les contrats d'assurances.

ASSURANCES

Depuis 1992, les collections se sont considérablement enrichies non seulement grâce aux dons, mais aussi par les campagnes de recherches de fonds de la Fondation et par les activités de l'Association des amis. La valeur de l'ensemble des objets inventoriés se monte à 3'714'000 frs, dont 1'702'000 frs pour les objets exposés, auxquels s'ajoutent ceux qui ne sont pas encore répertoriés, estimés à 1'600'000 frs.

Les collections iconographiques, inventoriées à environ 50%, sont estimées à 735'000 frs. La bibliothèque contient environ 3500 titres pour une valeur de 173'000 frs et les archives techniques, répertoriées à environ 30%, sont estimées à 180'000 frs. Au 31 décembre 2002, les collections sont globalement estimées 6'400'000 frs.

Par ailleurs, le musée produit lui-même une part importante de ses expositions et achète régulièrement le matériel nécessaire, tant par le budget de fonctionnement que par le sponsoring. Ces équipements sont ensuite réutilisés pour d'autres manifestations ou pour l'exposition permanente. Ainsi, petit à petit, nous avons pu accroître le mobilier et le matériel d'exposition et d'exploitation qui aujourd'hui représente une valeur de 660'000 frs.

CONSERVATION

Inventaire

Les subventions de la section de la Protection des Biens Culturels de la Protection civile tant fédérale que cantonale dont nous bénéficions depuis l'année 2000 ont permis de poursuivre le travail d'inventaire des collections du Musée, toujours confié au même collaborateur auxiliaire en collaboration avec les co-directeurs.

Ce sont donc 919 nouveaux objets qui



ont été traités et à ce jour; 5259 fiches d'inventaire ont été réalisées dont 191 nécessitent encore une recherche de l'origine de l'objet.

Restaurations

Une gravure et un agrandisseur de marque Leitz ont fait l'objet d'interventions simples. Le solde du paiement de la restauration des daguerréotypes et phototypes du Fonds Taeschler réalisée en 2001 a été réglé par un fonds financier du même nom, géré par l'Association des amis du Musée.

Compactus du Musée

L'ensemble des objets stockés dans ce dépôt est classé par marque. Plus de 70% de ces pièces est rangé dans des boîtes en carton standardisées dont l'acquisition se poursuivra en 2003. Les grandes collections Leica, Kodak, Polaroid, Agfa et Alpa sont entièrement inventoriées et le travail d'inventaire systématique se poursuit par ordre alphabétique, il devrait s'achever vers 2004.

Dépôt de Sainte-Claire

Grâce à un emploi temporaire subventionné pour personne sans emploi de l'OSEO, la mise en ordre et le catalogage de la documentation entamés en 2000 a repris pendant 6 mois et 3890 documents font aujourd'hui l'objet d'une fiche d'inventaire informatique. (Filemaker)

L'ensemble des objets entreposés dans ce dépôt est inventorié et quelques dons d'objets y sont stockés temporairement en attente de catalogage et d'inventaire. S'y ajoutent une collection d'appareils photographiques transférée d'un musée bâlois ainsi que le contenu d'une bibliothèque reçu en 2001 qui n'ont pu être traités, faute de temps.

Dépôt de la rue du Torrent

Ce dépôt est consacré au stockage du

matériel d'exposition tant du Musée suisse de l'appareil photographique que de l'Association Prophoto organisatrice de Photobourse et propriétaire des panneaux d'exposition utilisés entre autres pour le Grand Prix européen de la Ville de Vevey dans le cadre du Festival IMAGES.

Seuls trois objets monumentaux y sont encore stockés, soit un Photomaton, une développeuse S.A.C.A.P et un grand banc de reproduction.

Abri PC sous le Centre Doret

Dépôt régulièrement surveillé. Les objets entreposés seront traités aussitôt que les travaux d'inventaire au Musée suisse de l'appareil photographique seront achevés, soit à partir de 2005.

DONS ET ACQUISITIONS

Dons

188 objets ont été donnés au Musée suisse de l'appareil photographique, 116 ont été intégrés dans les collections, dont un ensemble ALPA d'appareils et d'accessoires de prise de vues rapprochée Macrostat représentant plus de 25 éléments différents, ainsi qu'un lot d'accessoires de laboratoire utilisé dans l'Atelier Clic-clac....

Relevons le don particulièrement sympathique par le photographe Laurent Cochet d'un tirage original de chacune des sept photographies réalisées pendant le tournage des courts-métrages vidéo sur les procédés photographiques traditionnels.

Dépôt

Aucun dépôt n'a été enregistré cette année.

Acquisitions

16 objets ont été acquis au cours de l'année 2001, dont certains par l'Associa-

tion des amis ou la Fondation. Il s'agit entre autres d'accessoires de marque Tessina, d'un appareil photographique en forme de sac à main acquis chez Christie's pour un montant de 2'170 frs ou encore d'un appareil numérique des premières générations.

A noter que les appareils acquis pour l'Atelier Clic-clac... seront, à terme, intégrés dans les collections.

EXPOSITION PERMANENTE

Intitulée " L'œil de la photographie ", la nouvelle exposition permanente n'était pas complètement achevée au moment de l'inauguration le 6 octobre 2001 et plusieurs animations et installations ont été réalisées ou sont en cours de réalisation grâce à la subvention de l'Office fédéral de la culture provenant du Fonds de la frappe des monnaies commémoratives, qui est gérée par la Fondation du musée.

Aménagements extérieurs

Conçues comme une invitation à découvrir le musée, les installations extérieures, qui n'avaient pas pu être financées par le crédit de construction, ont été achevées en 2002 notamment avec la pose d'un panneau permettant aux passants de placer leur tête au milieu d'une image ancienne. Des problèmes techniques ont été rencontrés pour le tirage de cette image dans un procédé résistant aux intempéries et à la lumière tout en offrant une bonne qualité photographique et permettant la découpe. Une solution satisfaisante a été trouvée au courant de l'automne et l'image sera remplacée dans les premières semaines de 2003, cette fois-ci des deux côtés du panneau.

Nacelle pour personnes handicapées

La nacelle pour personnes handicapées recelait une faille dans sa conception qui aurait pu se révéler dangereuse, la modification a été effectuée.

Audioguidage

L'ensemble des textes de l'exposition permanente a été repris et adapté pour que leur volume corresponde à cet usage. Ces textes ont ensuite fait l'objet d'une traduction en anglais et en allemand qui s'est achevée à la fin de l'année. L'enregistrement et la réalisation auront lieu au début 2003 et les appareils seront mis à disposition du public dès le printemps.

Vidéo interactive

La réalisation de 7 courts-métrages montrant le photographe veveysan Laurent Cochet réalisant des tirages selon sept procédés traditionnels de photographie a été confiée à Daniel Bovard de Nicéphore Productions. Ce travail a été présenté pendant la troisième exposition

temporaire de l'année dont il était le thème et rejoindra l'exposition permanente après l'installation des versions anglaise et allemande dans le lecteur MPEG.

Image en relief

Une installation de l'artiste zurichois Hans Knuchel utilisant le premier système de vision stéréoscopique mis au point par Wheatstone allié à des photographies contemporaines a été mise en place dans le sous-sol en remplacement de l'installation réalisée en 2001 par l'équipe du musée.

Image réelle

L'installation démontrant la différence entre une image optique réelle et virtuelle a été complétée par la pose d'un grand modèle de l'appareil MIRAGE, importé des Etats-Unis.

Titres, textes et légendes

La pose des panneaux de textes de l'exposition permanente a été complétée, tout comme celle des titres des étages et de la signalisation dans le Musée.

EXPOSITIONS TEMPORAIRES

Panneaux d'expositions

Des panneaux stratifiés pour l'accrochage des photographies dans l'un des étages d'exposition temporaire ont remplacé des panneaux en aggloméré usagés qui avaient été récupérés de l'exposition de Peter Knapp. Ils ont été financés par la subvention du Fonds de la frappe des monnaies commémoratives géré par la Fondation du musée.

Trois expositions temporaires ont rythmé l'année 2002 :

" Des images dans la ville, un travail de Peter Scholl "

du 9 mars au 21 avril 2002
Depuis la création du logotype " Vevey ville d'images " dont il est l'auteur, le graphiste Peter Scholl décline celui-ci sur de très belles affiches uniques en utilisant des images de ses amis photographes et artistes. Le Musée lui a consacré une exposition afin de réunir cet ensemble en confrontant l'image originale, nue, et sa mise en affiche.

Cette exposition fut un excellent relais dans la promotion du label " Vevey, ville d'Images " qui, rappelons-le, vit largement par le travail des créateurs d'images qui animent la cité. Cette exposition a bénéficié du soutien d'UBS.

Monique Jacot " À jour "

du 5 mai au 8 septembre 2002

La photographe vaudoise a proposé une nouvelle lecture esthétique et picturale de son œuvre avec des images qu'elle affectionne particulièrement, souvent inédites, en trois volets: " au féminin " - " instantanément " et " années

50, Egypte en 2000". Cette exposition a bénéficié du soutien de Nestlé.

Laurent Cochet " Papiers "

du 20 septembre 2002 au 12 janvier 2003
Dès sa formation, Laurent Cochet s'est passionné pour les procédés de tirages photographiques traditionnels qui ont pleinement participé au développement de son écriture photographique. Albumine, bromoil, platinotypie, gomme bichromatée ou autres papiers salés ne sont pas de simples mises à jour de gestes anciens mais bien le support idéal de restitution de sa vision poétique dans une ambiance teintée d'une subtile mélancolie.

Cette exposition a été l'opportunité de conserver la mémoire de ce geste artisanal au travers de la production de courts-métrages vidéo réalisés par Daniel Bovard et destinés à prendre place dans l'exposition permanente du Musée.

FREQUENTATION

Visiteurs

11'330 visiteurs (+21% / moyenne annuelle - +27% / dernière année aux Anciens-Fossés) ont fréquenté le Musée suisse de l'appareil photographique au cours de l'année 2002, dont 169 groupes, toutes catégories confondues (+ 21% / meilleur résultat annuel 1997)

Le Musée a accueilli 59 classes, représentant 783 élèves dans le cadre de visites libres ou accompagnées.

Finances d'entrées

L'inauguration d'une exposition permanente plus attractive a permis de procéder à une modeste augmentation des tarifs (adultes 6 frs / groupes 5 frs - Réductions 4 frs / groupes 3 frs - gratuit jusqu'à 16 ans) qui, liée à l'augmentation de la fréquentation, a eu pour conséquence de voir le produit des finances d'entrées atteindre l'objectif de 25'000 frs, en augmentation d'environ 40%.

JEUNE PUBLIC

L'Atelier Clic-clac...

L'Atelier Clic-clac... a accueilli 63 groupes, tant dans le cadre des Mercredis de la Chambre Noire que lors d'ateliers d'initiation à la photographie pour des groupes et des classes.

La " valise photographique "

Le prototype de la " valise photographique " a été terminé en décembre et a été suivi de la production de sept " valises photographiques ", destinées à la préparation en classe de la visite du Musée. Ces valises contiennent différentes expériences optiques ainsi qu'un appareil de prise de vues que chaque élève utilisera pour réaliser une photo-

graphie de sa classe dont il effectuera lui-même le tirage le jour de la visite.

Mises à disposition environ deux semaines avant la visite pour un prix forfaitaire de 100 frs, incluant l'entrée du musée et les développements des images, (150 frs avec visite commentée), les valises photographiques seront lancées au mois de mars 03.

ACTIVITES DIVERSES

Les Musées de la Riviera

L'Association des Musées de la Riviera vaudoise a bénéficié du soutien du Fonds culturel Riviera sous forme d'une subvention correspondant à un franc par habitant. Grâce à ce fonds, l'association a pu développer ses activités sans risque de se couper des musées disposant de peu de ressources. Son action se concentre sur deux événements annuels destinés au public régional, soit "La Nuit des Musées" au printemps et le "Week-end Familles" à l'automne; d'autres projets, plus particulièrement conçus pour le jeune public, sont en gestation.

Le soutien du Fonds culturel Riviera apporte une contribution fondamentale à cette association, seule structure de coordination et de soutien au développement des musées régionaux, qui rappelons-le, jouent ensemble un rôle capital dans la vie culturelle et artistique de la Riviera, plus particulièrement pour sa promotion mais aussi pour l'éducation et la formation.

Foires

Comme chaque année le Musée a été présent à des marchés d'occasions et d'antiquités photographiques, tant à Vevey lors de Photobourse qu'à la Foire suisse de Lichtensteig.

Collection Bolex-Oulevay

Le projet d'exposition Alpa-Bolex dans le cadre du Festival IMAGES'02 n'ayant pas été intégré dans la recherche de fonds de cette manifestation a été abandonné. Une nouvelle opportunité de présenter l'ensemble de la collection Bolex-Oulevay s'est offerte lorsque nous avons été sollicités par le chef de projet des commémorations du Bicentenaire du canton de Vaud en 2003.

Nous avons alors coordonné la conception d'un important projet d'exposition conjointe entre le Château d'Yverdon, le CIMA de Sainte-Croix et le Musée suisse de l'appareil photographique. Mais celui-ci a été purement et simplement refusé par le conseil de la Fondation en charge de cette commémoration.

D'entente avec les institutions du Nord vaudois, nous avons alors renoncé à la présentation coordonnée Alpa-Bolex car il nous paraît impossible de réaliser un projet trans-régional si le canton s'en désintéresse.

Nous avons ainsi perdu beaucoup de temps et d'énergie et remarquons, avec quelque amertume, que la conservation du patrimoine technique et industriel demeure encore bien loin des préoccupations culturelles ou patrimoniales cantonales, tout en soupçonnant la "Capitale" et ses institutions de développer un esprit quelque peu "parisien"...

PROMOTION

Le soutien de UBS pour "Des images dans la ville" puis de Nestlé pour l'exposition "A jour" de Monique Jacot a permis de mettre sur pied des campagnes d'affichages pour l'ensemble des expositions temporaires de l'année en association avec l'affiche générale du Musée. Ces campagnes ont bénéficié d'un important affichage gratuit de la part de Clear Channel Plakanta, d'une valeur de 29'000 frs.

L'année 2002 a été consacrée à la création d'un nouveau site internet mis en ligne à fin janvier 2003.

ADMINISTRATION

Considérant que le poste ne correspondait pas à ses attentes, la secrétaire en fonction depuis septembre 01 a démissionné au mois de juin 02. Cependant, le taux d'activité de ce poste était insuffisant pour faire face à la marche de l'institution et a très certainement eu une influence sur cette décision comme sur le départ de la précédente titulaire. C'est pourquoi ce taux d'activité a été augmenté de 50 à 70% dès janvier 03 et a été confié à Madame Gisèle Lepdor, entrée en fonction le 19 août 2002.

ACCUEIL, SECURITE ET INTENDANCE

La nouvelle configuration du Musée rendait le travail de conciergerie particulièrement lourd pour une personne seule, condamnée à intervenir en dehors des heures d'ouverture au public. Sa titulaire a repris le poste de conciergerie du centre Swissmedia et a été remplacée par les prestations d'une entreprise de nettoyage opérant en équipe. L'entretien des objets exposés et des vitrines a été confié à l'un des employés de musée auxiliaires, augmentant son poste d'environ 10 % (1/2 journée par semaine).

Afin de prendre acte des transformations et de l'augmentation des activités des auxiliaires, la définition ainsi que l'appellation de ces fonctions ont été modifiées. Seul le poste de l'huissier gardien titulaire, encore intitulé de manière peu cohérente face à sa réelle fonction, n'a pu être adapté à sa situation actuelle et le sera au cours de l'année 2003

au travers de la création d'un nouveau cahier des charges.

Employé de musée auxiliaire, chargé d'inventaire

Environ 1000 heures/an, consacrées aux travaux d'inventaires et à quelques déplacements pour l'accueil et la réception. Ce poste bénéficie pour quelques années d'une double subvention fédérale (24%) et cantonale (24%) de la part de la protection des biens culturels, versée sur un nouveau compte intitulé "remboursement de traitements et de charges sociales".

Employé de musée auxiliaire, chargé de la décoration et de l'animation

Environ 900 heures/an, consacrées au montage des expositions temporaires, à l'animation des activités de l'Atelier Clic-clac... ainsi qu'au remplacement pour l'accueil et la réception. Au cours de l'année, il a été ajouté à cette fonction l'entretien des objets exposés et des vitrines, à la suite de la réorganisation de la conciergerie. Ce poste génère des recettes grâce aux finances d'inscriptions aux diverses activités, versées sur le compte "remboursement de traitements et de charges sociales".

ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEE ET FONDATION

L'Association des amis du Musée

Après une réflexion initiée par Edouard Curchod, L'Association des amis du Musée a exprimé le désir de devenir une authentique structure de soutien, plus autonome du Musée, lui apportant aide et appui sans être une charge pour son fonctionnement.

L'Association souhaite se doter d'un président qui devienne son animateur. Urs Tillmanns, l'actuel président domicilié à Schaffhouse et également membre du Conseil de la Fondation du Musée, poursuivra ses actions de relation publique dans le milieu des importateurs mais aussi son soutien au travers de son journal "Foto Intern".

L'Association a géré les fonds du sponsoring des événements et des expositions temporaires ainsi que la boutique dont le bénéficiaire est consacré aux acquisitions pour les collections, elles-mêmes données au Musée, propriété de la Ville de Vevey.

La Fondation du Musée

Après avoir présidé la Fondation au cours d'une étape fondamentale du développement du Musée avec la création de l'entrée publique sur la Grande Place, Eric Roachat a souhaité remettre sa présidence et Monsieur Lorenzo Piaget a pris sa succession.

Au cours de l'année 2002, la Fondation a

géré l'utilisation de la subvention de 200'000 frs accordée par l'Office fédéral

**SUITE AUX VŒUX DE LA COMMISSION
DE GESTION – EXERCICE 2001**

Néant

de la culture et provenant du Fonds de la frappe des monnaies commémoratives.

**Musée suisse de l'appareil
photographique**

Pascale Bonnard-Yersin
Jean-Marc Yersin

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

RAPPORT ANNUEL 2002

L'année 2002 est une année de changement pour la bibliothèque municipale. Le départ à la retraite de la conservatrice Louissette Rastoldo à la fin d'octobre 2002 et la décision du Conseil communal d'accorder le crédit pour la modernisation du système informatique sont deux faits marquants de l'année. Le projet de déménagement de la bibliothèque au quai Perdonnet se précise et une décision devrait être prise courant 2003. Le manque de place dans la bibliothèque (spécialement dans la section jeunesse) est un problème qui entrave sérieusement certaines activités (animations, expositions).

La fréquentation de la bibliothèque est toujours importante. Les différentes places de travail sont souvent toutes occupées tant par les lecteurs de revues et de journaux que par les chercheurs et les étudiants. Les ouvrages de la salle de lecture, dictionnaires et encyclopédies, sont très consultés. Environ 6000 photocopies sont faites à partir de ces documents. Le poste internet est également très apprécié puisque souvent " réservé " et occupé tout l'après-midi.

On constate une légère augmentation du nombre de prêts dus en grande partie à la section jeunesse. Fréquentée par toutes les couches sociales de la population, mais particulièrement les classes moyenne et modeste, les personnes âgées, les mères et leurs enfants, la bibliothèque offre une palette de prestations qui s'élargit au fil des années. Outre ses tâches traditionnelles, qui sont avant tout le prêt de livres et de disques, la bibliothèque est devenue également un lieu de travail, de rencontres, d'échanges et d'information. Les fonctions de renseignement et d'information se sont renforcées grâce notamment aux nouveaux médias électroniques (CD-ROM, Internet). A ces activités s'ajoutent des animations culturelles, telles que les Rencontres interculturelles.

Activités

En début d'année scolaire, accueil des classes de troisième année primaire en section jeunesse. Participation de plusieurs jeunes lecteurs aux concours "Prix Chronos", proposé par Pro Senectute et "Prix Enfantaïse", proposé par la ville de Genève et qui soumettent chacun une sélection de livres et d'albums parmi lesquels les enfants désignent leur favori. Les auteurs choisis sont récompensés au salon du livre. Plusieurs classes et garderies viennent régulièrement, une fois par mois env., emprunter des livres et se familiariser avec la bibliothèque jeunesse. Deux conférences et débats ont été

organisés à la bibliothèque avec le concours de la librairie La Fontaine : Jean-Pierre Richardot, auteur de " Une autre Suisse " le 7 mars, et Claude B. Levenson auteur de " Tibet, otage de la Chine ", le 13 juin. Une soirée de lectures, offertes par les éditions de l'Aire, a eu lieu le 24 octobre en l'honneur de la conservatrice Louissette Rastoldo.

Dans le cadre de la politique d'intégration de la ville de Vevey et avec le soutien de la Commission fédérale des étrangers, la bibliothèque a acquis des livres en français facile et des méthodes de langue. De plus, elle a loué à Bibliomedia des collections en albanais, turc et serbo-croate. Cette dernière langue a été fort appréciée. Elle a organisé deux Rencontres interculturelles. La première qui a eu lieu le 23 septembre a permis de rencontrer l'écrivain camerounais Jean-Clément Aoué-Tchany et son épouse sur le thème " Noirs, blancs : les charmes d'une relation difficile ". La seconde, intitulée " La fin des légendes " a donné l'occasion de découvrir l'écrivain kosovar Mehmet Kajtazi, qui a offert dix de ses romans. Ces deux soirées ont eu du succès et semblent avoir atteint leur but dans le rapprochement entre communautés différentes.

Personnel

Au 30 juin, départ de Mmes Judith Bigler et Anne Pillevuit remplacées par Mmes Anne-Françoise Burri et Caroline Bonifay.

Au 30 octobre, départ de Mme Louissette Rastoldo, conservatrice, remplacée par M. Christian Graf

Christian Graf

SUITE AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION – EXERCICE 2001

Néant

Statistiques

<u>Nombre de prêts</u>	<u>2002</u>	<u>2001</u>
Adultes	57489	57513
Enfants	45692	43943
Disques	3462	3345
Totaux	106650	104801

Acquisitions

Adultes	1339	1078
Enfants	715	889
CD	89	129
Livres en anglais	64	29
Livres en allemand	25	42

Nombre de lecteurs inscrits

Adultes	8304
Enfants	5717
	2587

Nouveaux inscrits

Adultes	468
Enfants	364

Demandes de prêts interbibliothèques

25

1. OFFICE DU TRAVAIL

droits et obligations en matière de chômage.

1.1 Situation du chômage

Demandeurs d'emploi à Vevey selon l'âge et le sexe au 31 décembre 2002

En Suisse et dans le canton de Vaud

En Suisse, sur l'ensemble de l'année, 100'504 personnes en moyenne ont été inscrites au chômage en 2002. Le premier semestre de l'année 2002 n'a connu qu'un faible recul du chômage (de 94'472, soit un taux de 2,6%, à fin février, le nombre de personnes au chômage est passé à 90'705, soit un taux de 2,5%, à fin juin). Ce léger recul inférieur à 4'000 personnes a été rattrapé en juillet déjà. Dès septembre, la tendance à la hausse s'est accélérée sous l'effet de la conjoncture et des fluctuations saisonnières de l'emploi. La moyenne annuelle s'est ainsi élevée à 2,8% alors qu'elle était de 1,9% l'année précédente, son niveau le plus bas depuis dix ans.

Le nombre total des demandeurs d'emploi (chômeurs et non-chômeurs) a suivi la même courbe: après avoir stagné à quelque 140'000 au premier semestre (de février à juin), il s'est mis à remonter légèrement pendant les mois de juillet et août déjà. Une hausse plus prononcée a été observée dès septembre et devrait vraisemblablement se poursuivre en 2003. Le nombre des demandeurs d'emploi inscrits a atteint ainsi 149'609 en moyenne annuelle (soit 40'186 personnes de plus que l'année précédente).

Au 31 décembre, notre canton comptait 13'487 chômeurs, soit le 4,2% (3,1%) de la population active.

A Vevey

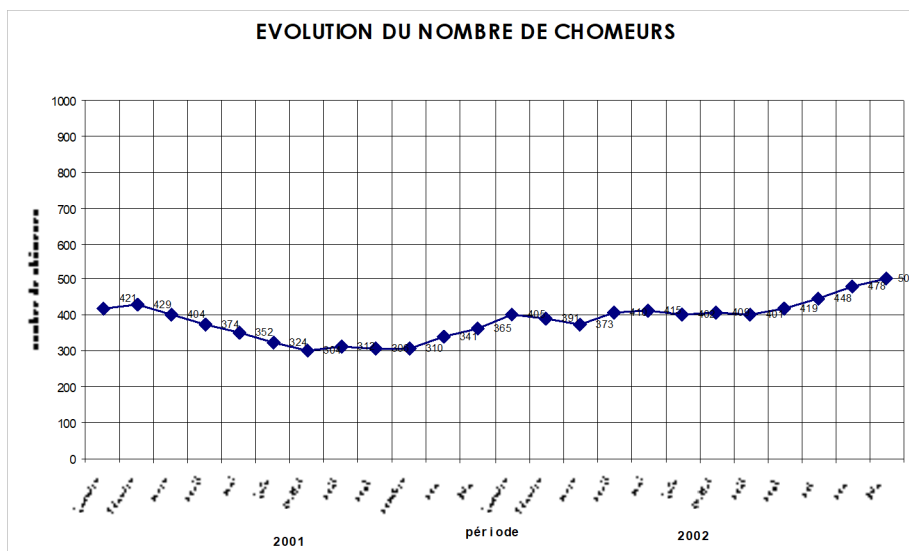
505 chômeurs étaient recensés au 31 décembre ; le taux de chômage à Vevey s'élevait à 5,7%. Il atteignait 7,7% si l'on prend en compte tous les demandeurs d'emploi.

Depuis l'ouverture de l'ORP en janvier 1997, l'Office communal du travail n'intervient plus en matière d'application des dispositions de la LACI. Toutefois, il garde la compétence d'attester le domicile des nouveaux demandeurs d'emploi et de leur fournir la documentation nécessaire et l'information sur leurs

	DEMANDEURS D'EMPLOI			CHOMEURS			DEMANDEURS D'EMPLOI NON CHOMEURS		
	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES
TOTAL	683	383	300	505	294	211	178	89	89
Moins de 20 ans	34	13	21	26	11	15	8	2	6
20-24 ans	88	51	37	73	41	32	15	10	5
25-29 ans	123	63	60	93	44	49	30	19	11
30-34 ans	105	53	52	77	39	38	28	14	14
35-39 ans	102	63	39	71	48	23	31	15	16
40-44 ans	76	43	33	50	34	16	26	9	17
45-49 ans	64	34	30	46	27	19	18	7	11
50-54 ans	38	26	12	27	19	8	11	7	4
55-59 ans	25	16	9	21	13	8	4	3	1
60 ans et plus	28	21	7	21	18	3	7	3	4

vantes ont été traitées :

EVOLUTION DU NOMBRE DE CHOMEURS



1.2 Marché de l'emploi

Autorisation et permis spéciaux

L'Office préavise les demandes de permis pour la prolongation de la durée du travail aux entreprises non industrielles à l'intention de l'Inspection cantonale du travail. Il examine en outre toute demande d'occuper des mineurs. Les demandes de permis et d'autorisation sui-

Travail à deux et trois équipes	----
Travail de nuit	14
Déplacement des limites du travail de jour	----
Permis de travail du dimanche	10
Mineurs de plus de 16 ans	14
Mineurs de moins de 16 ans	8

En vertu des nouvelles dispositions légales entrées en vigueur le 1^{er} août 2000, une autorisation n'est plus obligatoire pour l'occupation du personnel adulte le soir jusqu'à 23h00, et des jeunes gens de plus de 16 ans révolus jusqu'à 22h00.

Main-d'œuvre étrangère

Les demandes d'engagement de travailleurs étrangers sont soumises à l'Office du travail. Un préavis négatif est émis si les conditions de travail ne correspondent pas aux conventions et usages en vigueur dans les secteurs profession-

Au 31 décembre, les groupes professionnels les plus touchés par le chômage ont été les suivants :

	Suisse	Vaud
- Administration, bureau	20.75%	18.95%
- Hôtels, restaurants, économie domestique	13.49%	11.58%
- Industrie des métaux et machines	7.42%	5.9%
- Bâtiment	6.59%	3.59%
- Professions de la vente	7.68%	8.60%

nels concernés. En 2002, 1'487 (1'521) demandes ont été examinées.

	Nouvelles demandes	Nouveaux employeurs	Refus
Vevey	592	807	18
Corsier	5	20	---
Corseaux	7	33	1
Jongny	2	2	---
Total	606 (698)	862 (773)	19 (50)

L'Office du travail n'est plus sollicité pour préavis les demandes de renouvellement de permis de travail " B " si le requérant ne change pas d'employeur.

Recensement des entreprises et des places de travail

A la demande de la commission de gestion 2000 (cf. V. 16), la Municipalité a étudié la possibilité de mettre en œuvre un recensement des entreprises veveysannes et de leurs postes de travail. Elle a conclu qu'il n'est pas opportun que notre commune effectue un recensement des entreprises et des emplois, celui-ci n'étant pas fiable et ne permettant aucune comparaison avec les autres communes de Suisse. Les données récoltées par l'OFS/SCRIS peuvent être utilisées pour informer la Municipalité et le Conseil communal de l'évolution de l'activité économique et de l'emploi dans notre ville.

Sur la base des données récoltées par l'OFS, le nombre des entreprises et des postes de travail pour notre commune entre 1991 et 2001 a évolué comme suit:

Entreprises				
	1991	1995	1998	2001
Secteur secondaire	169	174	151	146
Secteur tertiaire	951	933	918	938
Total	1'120	1'107	1'069	1'084

Emplois				
	1991	1995	1998	2001
Secteur secondaire	4'447	2'409	2'376	1'583
Secteur tertiaire	7'466	8'769	8'469	9'155
Total	11'913	11'178	10'845	10'738

Droit du travail et conventions collectives

L'Office du travail répond aux demandes de renseignements portant sur divers aspects de la législation sur le travail. Employeurs et employés ont recours à cet office, en général pour les objets suivants :

- délais de congé
- maladie et congé maternité
- jours fériés et congés hebdomadaires
- durée du travail

- heures supplémentaires
- salaires impayés
- solutions en matière de conflits

Le nombre de ces demandes n'a pas évolué en 2002.

Prestations aux communes

L'Office du travail a fourni des services aux communes de Corsier, Corseaux et Jongny. Ils concernent plus particulièrement les demandes de main-d'œuvre étrangère et de permis spéciaux. Nos prestations sont rétribuées dans le cadre de la contribution financière des communes du cercle de Corsier aux tâches du Centre social intercommunal.

1.3 Effectifs du personnel

Au 31 décembre 2002, les effectifs du personnel de l'Office du travail sont d'environ 0,10 EPT.

2. AGENCE COMMUNALE D'ASSURANCES SOCIALES (ACAS)

2.1 Missions de l'Agence

L'ACAS traite les dossiers concernant l'AVS, l'AI, l'Aide communale, l'Assurance perte de gain, les prestations complémentaires AVS/AI, les Allocation familiales, certaines prestations en faveur de la famille et les subsides à l'Assurance maladie.

Elle fonctionne comme intermédiaire entre les ayants droit et les organes de décision: Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS, Office de l'assurance invalidité (OAI), Organe cantonal de contrôle de l'assurance maladie et accidents (OCC). Elle renseigne la population et répond de manière personnalisée aux demandes de chacun. Elle contrôle l'affiliation à l'AVS de toute personne domiciliée à Vevey. Les personnes arrivant à Vevey sont systématiquement informées de l'existence du subside cantonal à l'assurance maladie (LAVAMal) et des conditions d'octroi des prestations de l'AVS/AI. L'ACAS gère plus particulièrement les dossiers de l'Aide communale.

Assurance vieillesse et survivants et invalidité fédérale (AVS-AI)

Au 31 décembre 2002, le nombre de rentiers AVS domiciliés à Vevey était de 2'798, soit le 17% (17,5%) des habitants. L'Agence est particulièrement sollicitée par cette population.

- Affiliés de condition indépendante 635 (624)
- Affiliés sans activité lucrative 1'706 (1'975)
- Affiliés employeurs

- n'appartenant pas à l'agriculture 408 (373)
- Affiliés employeurs agricoles 2 (3)

Au 31 décembre, l'ensemble des dossiers d'affiliés s'élevait à 2'751 (2'975). Les bénéficiaires de rentes AVS/AI inscrits à l'Agence étaient 1'757 (1'655).

Une contribution financière au travail de notre agence d'assurances sociales est versée annuellement à notre commune par la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS. Pour 2002, elle a été de fr. 53'876.--.

Prestations complémentaires à l'AVS/AI (PC)

Le nombre de dossiers PC/AVS/AI s'élevait à 914 (918). 181 (214) nouvelles demandes ont été présentées; 146 (152) ont été retenues après enquête.

Aide complémentaire et extraordinaire veveysanne

L'Aide communale veveysanne est versée trimestriellement aux personnes bénéficiant des prestations complémentaires à l'AVS ou à l'AI et répondant aux conditions prévues par le règlement communal. Elle est complétée, en fin d'année, par une allocation spéciale. 395 (392) ayants droit en ont bénéficié. La dépense totale s'est élevée à fr. 451'755.55.

Le 6 décembre, 735 (740) paquets de Noël ont été distribués aux bénéficiaires des prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI.

Prestations en faveur de la famille

- Allocations de maternité

L'allocation de maternité est accordée en cas de naissance, d'adoption ou d'accueil en vue d'adoption d'un enfant de moins d'un an. L'allocation de maternité est une prestation destinée aux familles à revenus modestes, domiciliées dans le Canton de Vaud depuis six mois au moins.

103 (91) demandes ont été présentées dont 88 ont été acceptées (9 femmes seules et 79 couples). 15 ont été refusées.

- Fonds cantonal pour la famille

Le Fonds cantonal pour la famille octroie des aides financières passagères à des personnes ayant charge d'enfants et se trouvant en difficulté. 59 (34) demandes ont été présentées dont 48 acceptées.

Assurance maladie

- Assurance obligatoire – Loi du 3 mars 1992 sur l'assurance maladie dans le Canton de Vaud (LAVAMal)

Le contrôle d'affiliations à l'assurance maladie a été effectué auprès de 1'036 (721) personnes lors de naissances et d'arrivées à Vevey. L'augmentation des contrôles est liée à l'entrée en vigueur des accords bilatéraux au 1^{er} juin 2002.

- Subside LAVAMal

Au 31.12.2002, 5'594 (5'563) veveysans ont bénéficié d'un subside partiel ou complet. Au cours de l'année, 649 (672) nouvelles demandes de subside ont été traitées. Elles se répartissent comme suit :

484 demandes acceptées	(519)
165 demandes refusées	(153)

Autres prestations

- Allocations pour perte de gain (APG)

L'Agence a traité 187 (140) demandes.

- Caisse générale des allocations familiales (CGAF)

Au 31 décembre, 181 (171) personnes ont bénéficié de ces allocations.

- Ventes à prix réduit de cartes de bus

En 2002, 370 subventions de Fr. 7.-- ont été octroyées aux bénéficiaires des prestations complémentaires AVS/Al pour l'achat de cartes de bus VMCV.

- Nonagénaires et centenaires

Dans le cadre de son mandat, le Municipal directeur a rendu visite à 32 nonagénaires et à 7 centenaires et plus, à qui il a apporté le salut et les hommages de l'autorité communale et, par elle, de notre communauté. La remise de quelques cadeaux marque chaque rencontre.

2.2 Effectifs du personnel

Les effectifs du personnel de l'Agence communale d'assurances sociales sont de 2,1 EPT.

3. REGIONALISATION DE L'ACTION SOCIALE

3.1 Historique

La réflexion sur la Régionalisation de l'Action Sociale (RAS) remonte à plus de 20 ans. En 1987, le Conseil d'Etat soumet au Grand Conseil un rapport d'orientation sur la RAS; ce rapport fait suite à diverses interpellations adressées à l'exécutif cantonal ainsi qu'à diverses études conduites au sein du DSAS.

Le Conseil d'Etat constatait alors une superposition de multiples découpages de l'action sociale cantonale dans les-

quels oeuvraient plusieurs organismes spécialisés, publics et privés, de manière indépendante et peu coordonnée. Pour y remédier, il suggérait aux partenaires concernés la régionalisation d'une partie des activités des services sociaux cantonaux, accompagnée, sur le plan régional, d'une collaboration accrue avec les services sociaux privés. Concrètement, il favorisait la mise en place d'expériences pilotes portant, notamment, sur la décentralisation de certaines activités d'actions sociales exercées par les travailleurs sociaux, les Services de Prévoyance et d'Aide sociales (SPAS) et de Protection de la jeunesse (SPJ). Ainsi, depuis le début des années 90, cinq régions tests ont été constituées, chacune sous l'égide d'un Centre social régional (CSR) : Morges-Aubonne, Nyon-Rolle, Yverdon-les-Bains-Grandson, Orbe-Cossonay-La Vallée et Aigle-Bex-Pays d'Enhaut. Le bilan positif tiré des expériences faites dans ces régions a amené le Conseil d'Etat à proposer au Grand Conseil l'extension de la RAS à l'ensemble du canton.

L'adoption par le Grand Conseil, en septembre 1996, du rapport du Conseil d'Etat concernant la RAS, de l'exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi du 25 mai 1977 sur la prévoyance et l'aide sociales (LPAS) et de l'exposé des motifs et projet de loi sur l'emploi et l'aide aux chômeurs (LEAC), permettait d'étendre à l'ensemble du canton la mise en œuvre de CSR ou de Centres sociaux intercommunaux (CSI).

3.2 Objectifs de la Régionalisation de l'Action Sociale

Avec la régionalisation de l'action sociale, le Conseil d'Etat vise les quatre objectifs suivants :

Egalité de traitement

Par égalité de traitement, il faut entendre que toutes les communes participent de façon égale à la charge de l'action sociale, comme elles participent toutes aux charges des régimes sociaux cantonaux. En ce qui concerne les bénéficiaires de prestations, il vaut peut-être mieux parler d'équité de traitement, en ajoutant le fait que ces personnes sont traitées de façon égale par les communes sièges des CSR/CSI. La dotation en ressources administratives, techniques et humaines, non seulement des villes mais de toutes les communes et régions du canton, profite à toute la population et à tous les usagers requérant aide et conseils, en renforçant les régions non ou sous-dotées. De plus, les structures mises en place permettent un travail d'équipe plus homogène, de nature à renforcer la cohérence dans l'application de la politique sociale et dans les pratiques d'action sociale; il n'y

a plus 384 centres d'application (les communes), mais 13 CSR/CSI.

Efficacité

La rencontre sous le même toit de compétences multiples, sociales et administratives, publiques et privées, professionnelles et bénévoles, aboutit à une polyvalence des CSR/CSI faite de l'addition de spécialisations. Les CSR/CSI sont également des lieux d'échange, de formation et d'information renforcés, bénéficiant d'appuis administratifs plus compétents. Les structures bénévoles et de réseau contribuent à ce renforcement des compétences et de l'action. Ainsi, les CSR/CSI permettent aux différents acteurs d'améliorer la communication, d'accroître leur complémentarité et de développer la coordination de leurs actions. De plus, les CSR/CSI créent des ponts entre les acteurs locaux pour que chacun, à son niveau et au moment opportun, puisse jouer son rôle.

Confidentialité

Le fait que les dossiers sont traités dans les CSR/CSI par des professionnels contribue à anonymiser le traitement des situations personnelles. En outre, l'offre de prestations multiples en un seul lieu permet une plus grande discrétion.

Accessibilité

Toutes les prestations et tous les services rassemblés sous un même toit, un même lieu, à une seule adresse et à un seul numéro de téléphone permettent de mieux profiler les dispensateurs de prestations sociales. De surcroît, la proximité géographique des CSR/CSI par rapport à leur environnement contribue à faciliter l'accès aux prestations prévues par les lois sociales.

3.3 Création de trois centres sociaux intercommunaux pour la région Riviera

Comme l'ont souligné les Conseillers d'Etat successifs en charge du dossier RAS, notre district a pris depuis fort longtemps, en matière d'action sociale, des initiatives telles qu'il était aisé de s'organiser selon les critères voulus par le gouvernement. Aussi, ce n'est qu'en 1998 qu'a été créée, de manière informelle, la régionalisation de l'action sociale dans notre région. En raison, notamment, du taux d'urbanisation de notre district, du nombre de ses habitants, des caractéristiques de sa population et, surtout, de l'organisation des services sociaux des communes de Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey, le Conseil d'Etat a admis la création de trois centres sociaux intercommunaux (CSI), intégrés aux directions des Services sociaux de ces communes. Chacun d'eux coordonne les activités sociales pour des communes partenaires selon le découpage suivant :

Centre social intercommunal de Montreux

Communes de Montreux et de Veveytaux.

Centre social intercommunal de La Tour-de-Peilz

Communes de Blonay, La Tour-de-Peilz et St-Légier.

Centre social intercommunal de Vevey

- ⇒ District de Vevey :
communes de Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny et Vevey.
- ⇒ District de Lavaux :
communes de Chexbres, Puidoux, St-Saphorin et Rivaz.

3.4 Création de l'Association régionale pour l'action sociale région Riviera

Pour fonder la mise en œuvre de la RAS, son statut juridique et son organisation générale, la forme juridique de l'association de communes, telle que prévue par la loi sur les communes, a été retenue, en l'ajustant de façon à permettre l'association de partenaires (Etat, services sociaux privés). Elle a été constituée le 24 mars 1999 à Chardonne. Elle est dotée des trois organes suivants :

Le Conseil intercommunal

Nommé par les autorités locales et cantonales, il a pour rôle de préavisier, de contrôler et de susciter les mesures en matière d'action sociale, ainsi que de nommer les membres du comité exécutif et d'approuver le budget. Il est composé de :

Mme Sylviane Balsiger, Blonay
M. Roger Köhli, St-Légier
M. Frédéric Grognoz, La Tour-de-Peilz
M. Alain Volet, Corseaux
Mme Marianne Quartenoud Bofetti, Présidente, Corsier
M. Claude-André Ducret, Chardonne
M. Jacques Nicolier, Jongny
M. Pierre-Alain Dupont, Vevey
Mme Claudine Nicollier, Veveytaux
M. Jacques Delaporte, Montreux
M. Jean-Daniel Delay, Chexbres
M. Claude Delessert, Puidoux
Mme Marianne Mühlethaler, St-Saphorin
Mme Sylvia Friedli, Rivaz

Le Comité de direction

C'est l'organe décisionnel des affaires courantes ; ses membres, désignés par le Conseil intercommunal, sont :

M. Laurent Ballif, Vevey
M. Laurent Wehrli, Président, Montreux
Mme Nicole Rimella, La Tour-de-Peilz
Mme Christine Chevalley, Veveytaux
M. Bernard Degex, Blonay, St-Légier

M. Jean-Philippe Blanc, Cercle de Corsier

M. Samuel Bovy, Cercle de St-Saphorin

Les chefs des services sociaux des communes de La Tour-de-Peilz, Montreux et Vevey participent aux délibérations du comité.

La commission de gestion

Composée de cinq membres, est élue par le Conseil intercommunal. Elle rapporte chaque année, devant le Conseil intercommunal, sur le budget, les comptes et la gestion des CSI.

Ses membres sont :

M. Pierre-Alain Dupont, Vevey
Mme Claudine Nicollier, Veveytaux
M. Jacques Nicolier, Cercle de Corsier
M. Roger Köhli, St-Légier
Mme Sylvia Friedli, Cercle de St-Saphorin

3.5 Aspects financiers

Pour la commune de Vevey, la mise en œuvre de la RAS a eu, pour 2002, les incidences financières suivantes :

Contributions cantonales

- Salaires des assistants sociaux :
En 2002, pour l'ensemble des activités du CSI de Vevey, 5,5 EPT d'assistants sociaux ont été agréés par le canton qui couvre leur salaire et les charges patronales. Un conseiller en réinsertion à 0,5 EPT s'ajoute à ces effectifs; son activité s'étend aux trois CSI de la Riviera et au CSR de Pully.
- Charges salariales du personnel administratif et autres frais de fonctionnement :
Pour couvrir les charges salariales du personnel administratif et les autres frais de fonctionnement du CSI liés à l'application du RMR, l'Etat a versé à notre commune une contribution de fr. 107'620.40. Une telle contribution n'est pas accordée pour les tâches liées à l'Aide sociale vaudoise.

Au total, le DSAS a versé en 2002 une subvention de fr. 864'328.50 à la caisse communale.

Contribution des communes partenaires du CSI Vevey

Les charges de fonctionnement liées à l'application de l'Aide sociale vaudoise sont partiellement couvertes par les communes partenaires du CSI Vevey à raison de 50% par habitant et 50% par dossier ASV.

Au total, les communes ont versé en 2002 une somme de fr. 78'388.90 à la caisse communale pour l'année 2001.

4. CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL (CSI)

L'année 2002 a été marquée par la démission de quatre des sept assistants sociaux du CSI. Ils n'ont pu être remplacés en cours d'année ; il s'en est suivi une surcharge considérable de travail pour les autres collaborateurs. Cette surcharge s'est également reportée sur le personnel administratif.

Le CSI est souvent le "dernier maillon de la chaîne" des prestations sociales. Lorsque les caisses de chômage, l'ORP ou encore l'AI sont débordés, il doit intervenir financièrement en avance sur des prestations à venir. Ces dossiers, même s'ils ne requièrent qu'un traitement administratif, nécessitent autant de démarches que ceux des autres usagers.

De plus en plus, nous constatons chez nos clients un sentiment de désespoir, d'insécurité et d'exclusion. Ecrasés par les contraintes administratives, professionnelles, sociales et juridiques, ils sont impuissants et incapables d'y faire face. Motiver, redonner confiance sont des aspects importants de l'activité des assistants sociaux; c'est une démarche préalable à la mise en place de mesures de réinsertion sociale ou professionnelle, visant l'autonomie et l'estime de soi. Le travail en réseaux, avec d'autres intervenants, est indispensable à la réalisation de tout projet d'avenir.

Le nombre de cas "lourds" est en constante augmentation. La crise du logement touche plus particulièrement la clientèle du CSI. De plus, l'année 2002 a été marquée par une importante montée de la violence (injures, menaces graves) à l'endroit des collaborateurs. A plusieurs reprises, il a dû être fait appel à la protection de la police.

Le CSI a soumis au SPAS trois dénonciations pour des prestations touchées indûment.

Au cours de l'année 2002, le CSI a traité 943 dossiers pour l'ensemble des communes partenaires, à savoir Vevey, Corseaux, Corsier, Jongny, Chardonne, Puidoux, Chexbres, St-Saphorin, Rivaz.

L'équipe sociale a eu le plaisir de recevoir des représentants des services sociaux de Carpentras, notre ville jumelle, où plusieurs collaborateurs du CSI de Vevey avaient fait un stage d'étude en 2001. Nos collègues du Vaucluse ont pu ainsi comparer leur pratique avec la nôtre et également rencontrer des travailleurs sociaux d'ACT et des collaborateurs de l'ORP.

4.1 Prestations du Centre Social Inter-communal

Aide sociale cantonale vaudoise (ASV)

L'ASV est intervenue dans 524 (460) situations, ce qui représente une progression de 13,9%. 50,4% sont de nationalité suisse, 38,2% sont d'origine européenne. Dans 40,2% des situations, il s'agit de personnes de moins de 35 ans. Le nombre de familles aidées s'élève à 187 (35,7%).

Les motifs d'interventions sont les suivants :

- budget mensuel complet / complément de budget
- avances sur prestations : AI, PC, CNA, LPP, AVS, BRAPA, ind. journ., caisse maladie
- avances chômage, RMR et Tribunal Prud'homme
- frais d'enterrement
- casuel
- OCC
- demandes AI.

Le nombre de refus d'intervention s'est élevé à 148 (162). Dans 55 situations, il s'agissait d'un dépassement des normes de revenus ou de fortune. 76 personnes n'ont pas donné suite aux demandes de renseignements complémentaires qui leur ont été adressées. 6 ont trouvé une autre solution ou ont été adressés à un autre service.

L'Aide sociale cantonale est versée sur la base de normes précises édictées par le Département de la Santé et de l'Action sociale. En 2002, les montants versés se sont élevés à fr. 6'224'129.80 (fr. 4'171'730.90). Les recettes (fr. 2'461'553.55) sont constituées pour une grande part par des restitutions d'indemnités de chômage, des rétroactifs de l'Assurance Invalidité, etc. Elles imposent un important suivi administratif effectué par les collaborateurs du centre.

Revenu Minimum de Réinsertion (RMR)

Le Revenu Minimum de Réinsertion est entré en vigueur le 1^{er} juillet 1997. Ce nouveau régime cantonal, qui a remplacé le "Bouton d'Or", est destiné aux personnes sans emploi et qui n'ont pas ou plus droit aux prestations de l'assurance chômage. Le RMR comprend un forfait destiné à couvrir les besoins vitaux ainsi qu'une aide à la réinsertion sous la forme d'un contrat passé avec le bénéficiaire. La durée maximale des prestations RMR est de deux ans.

Il a été constaté, en 2002, une baisse du nombre de dossiers RMR. Elle est due d'une part à la diminution significative du taux de chômage entre 2001 et 2002

et, d'autre part, à la fin du droit de nombreux bénéficiaires; transférés à l'ASV, ils contribuent à l'augmentation du nombre de dossiers de ce régime.

Chiffres pour 2002 :

- 179 personnes ou familles (195) ont bénéficié des prestations financières et des mesures de réinsertion RMR
- 116 nouvelles demandes ont été traitées
- 58% des bénéficiaires sont suisses
- 72 Veveysans étaient au bénéfice du RMR au 31 décembre 2002
- 1'817'111 francs ont été versés aux bénéficiaires du RMR

Mesures de réinsertion sociale

En plus des prestations financières, le RMR offre la possibilité de bénéficier de mesures visant à la réinsertion professionnelle et/ou sociale. Les ORP sont en charge de l'éventail de mesures dites de réinsertion professionnelle ; les CSR/CSI, de celles à caractère social. Ces prestations ne sont en principe pas ouvertes aux bénéficiaires de l'Aide sociale.

En 2002, l'activité du "conseiller en réinsertion" a été la suivante :

- Tenir à jour l'inventaire des institutions, associations, services d'utilité publique et sociétés diverses de la région RAS Riviera et de celle de Pully pouvant offrir des mesures de réinsertion sociale et visite de nouvelles institutions.
- Préciser, pour chacune d'elles, son secteur d'activité ou sa spécificité, les effectifs des professionnels et des bénévoles qu'elle emploie.
- Evaluer, pour chacune d'elles, les possibilités d'activités pouvant avoir un caractère "formateur" et/ou permettant de recréer des liens sociaux pour les RMRistes, et les possibilités d'encadrement de ces derniers.
- Contrôler, pour chaque institution ayant "engagé" un RMRiste, l'adéquation entre le "profil" de celui-ci et la "mesure" proposée, les conditions dans lesquelles elle se déroule et qu'il n'est pas utilisé par l'institution pour économiser un poste de travail.

En 2002, 25 (53) personnes ont bénéficié de mesures de réinsertion personnalisées. L'objectif prioritaire est de les réhabiliter à organiser leur emploi du temps journalier (respect des horaires, assiduité, effort de concentration, etc.) et de leur permettre de retrouver confiance en elles. Au terme de ces activités de réinsertion, 5 d'entre elles ont retrouvé un travail fixe. Tout au long de l'année, les personnes placées en mesure de réinsertion gardent constamment le contact avec le conseiller qui les accompagne dans leur démarche. Le suivi qui leur est proposé est de nature à favoriser la réussite du processus de réinsertion qui peut s'avérer assez long. Le conseiller en réinsertion a suivi 88 personnes en activi-

té pour les trois CSI de la Riviera et le CSR de Pully.

En parallèle, les assistants sociaux proposent également des mesures de réinsertion socioprofessionnelle en faisant appel aux prestations offertes notamment par l'Arbriclos, Caritas ou encore le CE-FL. Il s'agit de cours basés sur la gestion de la vie quotidienne à travers l'application de diverses techniques (théâtre, informatique etc.) ou d'ateliers. Les RMRistes peuvent encore bénéficier de mesures individualisées et plus personnalisées; celles-ci sont discutées et contractualisées avec leur assistant social.

Garanties de loyer

Le CSI cautionne 166 garanties de loyer, représentant fr. 352'190.--. Ces démarches sont entreprises par les Assistants sociaux et concernent des personnes dont le dossier est suivi régulièrement.

Les dossiers généraux

Ce terme désigne les dossiers ouverts par le CSI qui ne relèvent pas de l'Aide sociale cantonale vaudoise ni du RMR. Leur nombre s'est élevé à 231 (280) pour l'année. 13% ont fait l'objet d'une intervention plus régulière. La proportion des Suisses reste de 51%. 60% des dossiers concernent des personnes de plus de 35 ans. Les autres nationalités les plus représentées sont : les Portugais, les Italiens, les Yougoslaves, les Espagnols et les Français. 88 sont des couples (dont 59 avec enfants) ; 87 sont des femmes (dont 33 avec enfants) et 56 sont des hommes. Ces interventions sont diverses: démarches auprès d'autres services, de la caisse de chômage, du Fonds cantonal d'aide à la famille, renseignements, conseils et soutien psychologique, problèmes conjugaux, prise en charge de problèmes de dépendance, recherche de fonds. 174 dossiers concernent des habitants de Vevey, et 47 des autres communes (10 autres provenaient d'autres communes de Suisse ou de l'étranger).

Gestions financières

Le nombre de gérances financières assurées par l'Office social a été de 9 (17) en 2002. Les revenus à gérer proviennent de rentes AI, PC, AVS, indemnités de chômage, frais médicaux. Les mouvements financiers liés à cette activité se sont élevés à fr. 390'058.45. L'objectif de cette prestation est d'accompagner les usagers en vue de les aider à devenir autonomes. Le processus peut parfois prendre beaucoup de temps. Dans la plupart des cas, les personnes reprennent totalement la gestion de leurs affaires. Dans le cas contraire, une demande de curatelle ou de tutelle est introduite auprès de la Justice de Paix.

En 2002, deux demandes dans ce sens ont été adressées à cette autorité. Leur nombre tend cependant à diminuer sensiblement, dans la mesure où la Justice de Paix a de très grandes difficultés à trouver des curateurs et tuteurs de milice.

Services privés

Dans le cadre du CSI, la direction des Services sociaux met à disposition des institutions ci-après des locaux, une ligne téléphonique et un soutien administratif (notamment la prise de rendez-vous) :

- Consultation conjugale
- Planning familial
- Centre de grossesse
- Consultations juridiques du Centre social protestant
- Pro Infirmis
- Centre de traitement en alcoologie
- Bureau de recouvrement des pensions alimentaires (BRAPA)
- Médiation familiale.

4.2 Prestations spécifiques de la ville de Vevey

Outre les prestations ci-dessus, qui sont destinées à tous les habitants des communes regroupées au sein du CSI, la commune de Vevey octroie également des aides ciblées à l'intention de ses seuls habitants.

Fonds de secours

Il a été fait appel au Fonds de secours de la commune de Vevey, pour des aides individuelles, notamment au moment de la rentrée scolaire et à Noël. Un montant de fr. 30'693.75 a été versé uniquement aux personnes domiciliées à Vevey. De nombreux fonds privés ont également été sollicités.

Aide communale aux chômeurs veveysans en fin de droit ayant charge de famille

La Municipalité a arrêté comme suit les montants octroyés au titre de ce régime spécifiquement veveysan et qui s'ajoutent aux indemnités du RMR :

- a) fr. 50.-- par enfant, mais au maximum fr. 300.-- par mois et par famille ;
- b) fr. 75.-- par enfant, au titre d'allocation de Noël, mais au maximum fr. 450.-- par famille.

En 2002, 20 familles ont bénéficié de cette prestation pour une contribution totale de fr. 14'500.--.

4.3 Effectifs du personnel

Au 31 décembre 2002, les effectifs du personnel du CSI sont les suivants :

- 4,4 EPT administratifs
- 0,5 EPT adjointe sociale

- 6,1 EPT assistants sociaux

Pour donner suite aux vœux de la commission de gestion, la Municipalité a porté de 5,5 à 6,1 EPT les postes d'assistants sociaux, avec effet au 1^{er} juillet. Les effectifs n'ont toutefois pu être complets que depuis avril 2003.

4.4 Bourse à l'emploi Riviera

Depuis juin 2002, les communes de La Tour-de-Peilz et de Vevey ont donné mandat à l'OSEO de mettre en œuvre et de gérer une Bourse à l'emploi, dont le fonctionnement a été autorisé par le Service cantonal de l'emploi (SDE). Elle est organisée sur le modèle d'une entreprise de location de services.

Une Bourse à l'emploi peut être comparée à une agence de travail temporaire mais à but non lucratif. Elle se distingue par sa population-cible, le type de travail proposé et son financement. L'OSEO gère depuis plus de 10 ans de telles bourses dans plusieurs cantons. Les objectifs, le fonctionnement pratique et le financement d'une bourse à l'emploi ont pour but principal la réinsertion professionnelle de personnes vivant une situation d'exclusion du marché du travail. C'est une alternative aux mesures actives de l'assurance-chômage (LACI) et du Revenu Minimum de Réinsertion (LEAC).

Objectifs

La Bourse à l'emploi offre du travail temporaire à court et moyen terme permettant à la population-cible d'exercer une activité lucrative adaptée à sa situation. Les objectifs sont de permettre aux personnes employées de :

- accéder à des activités professionnelles réelles et rémunérées;
- favoriser l'autonomie par des expériences valorisantes;
- faire des expériences de travail positives adaptées à leur situation personnelle;
- prendre des responsabilités;
- organiser leur emploi du temps en exerçant une activité professionnelle;
- faire face à des situations financières difficiles;
- développer leur motivation à retrouver un travail de longue durée;
- réintégrer le système d'assurances sociales;
- pratiquer la langue française dans un cadre professionnel.

Population-cible

La Bourse à l'emploi est destinée aux femmes et aux hommes se trouvant dans une situation d'exclusion professionnelle. La population-cible est composée:

- de personnes bénéficiant de l'Aide sociale ou du RMR; chômeurs de longue durée;

- de jeunes sans pratique professionnelle;
- de requérants d'asile et réfugiés avec permis de travail;
- de personnes ayant eu des problèmes de dépendances mais étant stabilisées, bénéficiant ou non de l'AI.

Fonctionnement de la Bourse à l'emploi

Comme une agence de travail temporaire, la Bourse à l'emploi fonctionne comme intermédiaire entre :

- d'une part des employeurs (locataires de services);
- d'autre part des employés (la population-cible).

Le rôle de l'OSEO est de :

- trouver les places de travail;
- trouver les candidats potentiels pour effectuer les travaux;
- procéder aux engagements et assurer leur suivi socioprofessionnel et administratif.

Marché du travail visé

Les employeurs peuvent être :

- des personnes privées;
- les services d'une administration publique;
- des institutions et associations à but non-lucratif;
- des entreprises privées à but lucratif.

Les activités recherchées sont pour l'essentiel des travaux de manutention et des prestations de service:

- nettoyage chez des personnes privées;
- aide lors de déménagements;
- commissions et courses;
- travaux d'emballage et d'expédition ponctuels;
- tonte du gazon, ratissage des feuilles et autres travaux d'auxiliaire de jardinage;
- aide aux personnes âgées;
- petits travaux de bureau;
- évacuation des déchets;
- missions temporaires dans le secteur public et privé.

La Bourse à l'emploi n'entre pas en matière pour des engagements de longue durée (postes fixes).

Salaire

Les salaires bruts versés aux employés sont, suivant la nature des tâches, de fr. 16.--, fr. 18.--, fr. 20.--, fr. 22.-- par heure (ou plus).

Le salaire brut, les frais administratifs, les parts patronales et la TVA sont facturés aux employeurs dès que les travaux sont terminés ou à la fin de chaque mois.

Financement

Le financement par les communes sert à assurer :

- la rémunération du personnel de l'OSEO;
- les coûts d'infrastructure: locaux, matériel de bureau/informatique, etc.

En outre, l'employeur verse à l'OSEO une contribution pour les frais administratifs. Elle est fixée comme suit:

- fr. 3.-- à fr. 4.--/heure pour les communes, entreprises ou institutions non-signataires de la convention,
- fr. 1.-- à fr. 2.--/heure pour les communes, entreprises ou institutions signataires de la convention,
- fr. 0.50 à fr. 1.--/heure pour les personnes privées.

L'OSEO fournit le personnel qui assure la recherche de postes, le recrutement, les procédures d'engagement et les tâches de suivi socioprofessionnel et administratif ainsi que le programme informatique nécessaire à la gestion administrative des placements.

Dès juin 2002, l'activité de la Bourse à l'emploi a porté sur les points suivants:

- premier entretien avec les demandeurs d'emploi et établissement d'une banque de données;
- établissement d'une banque de données d'employeurs; prospection de postes et promotion de la bourse à l'emploi;
- engagement des demandeurs d'emploi dans des missions et suivi individuel.

Recrutement de candidats pour un emploi

Depuis août 2002, la Bourse à l'emploi a reçu une quarantaine de candidats envoyés par les services sociaux de Vevey et de La Tour-de-Peilz. Un premier entretien a permis de mieux connaître leurs besoins et intérêts et d'établir leur curriculum vitae.

Prospection de postes et promotion de la Bourse à l'emploi

Une première distribution de plus de mille prospectus a été effectuée en août 2002, suite à laquelle une vingtaine de particuliers ont proposé des postes dans le domaine du jardinage, du déménagement et du nettoyage. Plus de 50 entreprises, services communaux et institutions à buts non lucratifs ont été sollicités. Les postes dans ces secteurs constituent le réel intérêt pour les candidats.

Engagements

14 contrats de missions ont été conclus par la Bourse à l'emploi entre septembre et décembre 2002, dont la répartition selon le lieu de domicile est le suivant :

- ⇒ Vevey
200 heures de travail, 3 personnes
- ⇒ La Tour-de-Peilz
180 heures de travail, 2 personnes

Les travaux ont été essentiellement effectués chez des particuliers : ménage, déménagement, jardinage. Comme cela a été le cas dans d'autres régions, la mise en œuvre de cette action a été lente; la Municipalité était avertie que la phase de lancement durerait environ 6 mois.

La contribution annuelle de notre commune à la Bourse à l'emploi a été de fr. 24'177.--. Elle s'est élevée à fr. 25'823.-- pour La Tour-de-Peilz. Ces contributions ont été complétées par le versement de :

- fr. 15'000.-- par la Fondation veveysanne pour l'aide à la formation ou au perfectionnement professionnel des adultes et aux chômeurs,
- fr. 15'000.-- par le canton.

5. CENTRES D'ACCUEIL

5.1 Centres d'accueil communaux de la petite enfance

"Les Marionnettes"

Ce centre de la petite enfance est ouvert du lundi au vendredi, de 06h30 à 19h00 sans interruption. Il est autorisé à accueillir :

- nursery : 20 enfants de 6 semaines à 2 ½ ans,
- garderie : 28 enfants de 2 ½ ans à 4 ½ ans,
- unité d'accueil pour écoliers (UAPE) : 29 enfants de 4 ½ ans à 6 ans.

Nombre moyen d'enfants par jour :

- Ecoliers : 17 (23)
- Garderie : 34 (29)
- Nursery : 18 (20)

Nombre annuel de journées :	13'685	(12'315.5)
Garderie et écoliers :	9'594.10	(8'315)
Nursery :	4'090.90	(4'000.5)

121 familles, dont 22 monoparentales, ont placé leurs enfants à la garderie "Les Marionnettes".

"La Barcarolle"

Ce centre de la petite enfance est ouvert du lundi au vendredi, de 06h30 à 19h00 sans interruption. Il est autorisé à accueillir :

- nursery : 18 enfants de 6 semaines à 2 ½ ans,
- garderie : 24 enfants de 2 ½ ans à 4 ½ ans,

- unité d'accueil pour écoliers (UAPE) : 12 enfants de 4 ½ ans à 6 ans.

Nombre moyen d'enfants par jour :

- Ecoliers : 11 (11)
- Garderie : 16 (17)
- Nursery : 15 (15)

Nombre annuel de journées :	8'061.80	(7'904.50)
Garderie et écoliers :	4'636	(5'046)
Nursery :	3'425.80	(2'858.50)

68 familles, dont 17 monoparentales, ont placé leurs enfants à la garderie "La Barcarolle".

"Les Sapins"

Depuis novembre 2001, l'extension des activités des Sapins au 1^{er} étage de l'immeuble a permis de créer 17 nouvelles places (cf. préavis No 11/2001). La capacité d'accueil de ce lieu de vie enfantine est désormais la suivante:

- 10/12 enfants de moins de 18 mois
- 17 enfants de 18 mois à 4 ½ ans

Il est ouvert du lundi au vendredi, de 06h30 à 19h00 sans interruption.

Nombre moyen d'enfants par jour :

- Garderie : 12
- Nursery : 8 (8)

Nombre annuel de journées :	4'805.60	(2'238)
-----------------------------	----------	---------

41 familles ont placé leurs enfants à la garderie "Les Sapins", dont 9 familles monoparentales.

"Les Cèdres", rue du Midi 11

En date du 25 janvier 2002, le Conseil communal a adopté les conclusions du préavis n° 3/2002 sur la "demande de crédit pour le financement des travaux de transformation-rénovation de l'immeuble "Les Cèdres", rue du Midi 11, propriété communale; création d'une garderie-nursery." Les travaux ont été achevés en février de la présente année. Depuis mars, des enfants sont accueillis. Le Service de protection de la jeunesse a alloué une contribution de fr. 300'000.-- pour la première année d'exploitation. La demande en vue d'obtenir des subventions fédérales est en cours.

L'entreprise Nestec SA a contribué de manière substantielle et volontaire au coût des travaux de rénovation de cette nouvelle garderie.

Halte-garderie du " Point-du-Jour "

Destinée à recevoir, pour des placements ponctuels, des enfants de 2 ½ ans à 6 ans, cette halte-garderie a vu sa

responsable faire valoir son droit à la retraite au 30 juin 2002. Dès lors, l'exploitation de ce lieu d'accueil a été transférée à l'association du Point-du-Jour, constituée d'un groupe de mamans. Notre commune continue à couvrir la charge locative des locaux qu'elle occupe à l'UCJG et, pour la période allant de la rentrée scolaire 2002 au 31 décembre 2002, le salaire de la nouvelle responsable de la halte-garderie a été garanti.

Salle à manger pour écoliers du Panorama

Le nombre de repas servis a été de 1'901 (1'550). La progression correspond à un effort d'information entrepris par les écoles de Vevey. A partir du 1^{er} janvier 2003, cette prestation est dorénavant gérée directement par Ecoles.

Surveillance médicale

En 2002, les centres communaux de la petite enfance n'ont pas connu d'épidémies. Le médecin chargé de leur surveillance médicale est intervenu ponctuellement, à la demande du personnel éducatif. L'état sanitaire des garderies est satisfaisant.

5.2 Gestion des institutions communales

Personnel

Les effectifs de l'ensemble du personnel des garderies communales s'élevaient à 28,2 EPT en 2002 (26,73). Ils s'élèveront à 42,7 EPT en 2003. L'augmentation des postes du personnel des garderies entre 2001 et 2003 s'explique essentiellement par l'augmentation de la capacité d'accueil de la garderie "Les Sapins" et l'ouverture de la nouvelle garderie "Les Cèdres".

Partenariat intercommunal et interentreprise

Les communes de Corseaux et de Jongny ont admis le principe d'une collaboration avec notre commune en matière d'accueil de la petite enfance dès le 1^{er} janvier 2002. Un protocole d'accord précise la contribution de celles-ci au déficit de nos garderies, au prorata du nombre d'enfants/journée effectivement placés en cours d'année. La commune de Corsier a signé un même protocole d'accord, avec effet au 1^{er} mai 2002; la commune de Chardonne, dès le 1^{er} décembre 2002.

La convention de libre passage passée avec La Tour-de-Peilz a été dénoncée à fin 2002. Dès le 1^{er} janvier 2003, La Tour-de-Peilz signera avec notre commune un même protocole de collaboration que celui passé avec nos autres partenaires.

En 2002, le nombre de journées de placement des enfants domiciliés dans les communes partenaires a été le suivant:

Corseaux	113
Corsier	104
Chardonne	28
Jongny	154
La Tour-de-Peilz	1327
Total	1726

Les contributions des communes partenaires pour 2002 seront versées en 2003.

Dès le 1^{er} janvier 2002, Nestec SA couvre le déficit de nos structures d'accueil, au prorata du nombre d'enfants/journée placés au cours de l'année, que ses collaborateurs soient domiciliés à Vevey ou dans une autre commune. Précédemment, une convention limitée avec Nestec ne concernait que les enfants domiciliés à Vevey.

En 2002, 52 enfants des collaborateurs de Nestec SA ont été placés dans les garderies veveysannes, dont 23 domiciliés hors Vevey, pour un total de 4'871 journées.

Coûts d'exploitation

Le coût d'exploitation des garderies communales, gestion et amortissements des immeubles inclus, s'est élevé à fr. 3'076'670.-- (fr. 2'430'345.--).

Il a été diminué par les participations suivantes:

a) parents	fr. 1'055'445.--	(fr. 734'708.--)
b) Service de protection de la jeunesse	fr. 126'404.--	(fr. 141'868.--)
c) Nestec SA	fr. 98'075.--	(fr. 44'908.--)

En 2002, 290 enfants ont été accueillis dans ces trois centres de vie infantine.

5.3 Accueil privé de la petite enfance

Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) "La Pomme d'Or"

L'unité d'accueil pour écoliers est gérée par l'Association d'entraide familiale de Vevey - La Tour-de-Peilz. La fréquentation moyenne annuelle a été de :

- 4 enfants au petit déjeuner,
- 25 enfants à midi,
- 12 enfants l'après-midi.

Notre commune couvre le déficit d'exploitation de ce lieu d'accueil, qui s'est élevé à fr. 125'086.--.

Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) "La Campanule" (cf. préavis No 8/2001)

Cette UAPE, également gérée par l'Entraide familiale, est ouverte depuis octobre 2001. Sa capacité d'accueil est de 25 enfants de la 1^{re} année infantine à 12

ans. Ce nombre peut être porté à 30 enfants pour le repas de midi.

L'UAPE "La Campanule" a été fréquentée comme suit :

- 6 enfants au petit déjeuner,
- 19 enfants à midi,
- 10 enfants l'après-midi.

Les deux premières années d'exploitation sont financées par le Service de protection de la jeunesse. La contribution de l'état comprend un loyer annuel de fr. 45'000.-- versé à la caisse communale. Dès la rentrée scolaire de septembre 2003, le coût d'exploitation sera entièrement à charge de notre commune.

Les UAPE appliquent les mêmes tarifs de placement que les garderies communales.

Réseau de mamans de jour

Le réseau de mamans de jour est aussi géré par l'Association d'entraide familiale. En 2002, 33 enfants veveysans ont été accueillis, à la journée ou à la demi-journée. Depuis l'automne 1996, le réseau est ouvert aux communes de Corsier, Corseaux, Jongny et Chardonne qui contribuent également à la couverture du déficit d'exploitation. L'ensemble du réseau compte 63 mamans d'accueil qui assurent la garde de 162 enfants.

Le déficit à charge de notre commune en 2002 a été de fr. 23'504.--.

Haltes-garderies

"Les Galopins"

Jusqu'en septembre 2001, la Municipalité accordait à cette halte-garderie une subvention annuelle de fr. 20'000.--, limitée exclusivement à l'accueil ponctuel de bébés.

Afin de répondre à une forte demande d'accueil de bébés à la demi-journée, la Municipalité a invité cette halte-garderie à adapter ses prestations aux besoins des familles et des mères en particulier. Aussi, depuis le 1^{er} octobre 2001, "Les Galopins" accueillent 10 bébés de 7h30 à 12h30 dont les parents travaillent ou dont la mère a une activité qui l'occupe toute la matinée (études, formation, etc.). 5 places sont exclusivement réservées aux parents veveysans qui acquittent le même prix de pension que celui pratiqué dans les garderies communales. Pour couvrir les frais liés à cette prestation, la Municipalité a porté la subvention aux Galopins de fr. 20'000.-- à fr. 50'000.-- depuis 2002.

L'après-midi, "Les Galopins" offrent un accueil en halte-garderie. Les familles veveysannes acquittent un prix de fr. 6.-- de l'heure au lieu de fr. 8.-- pour les autres.

"Les petits bancs"

Notre commune accorde à cette halte-garderie une participation annuelle de fr. 2'500.-- au titre de contribution au loyer qu'elle doit acquitter pour les locaux qu'elle occupe au Point-du-Jour no 2.

En 2002, notre commune a dépensé, tout compris, un montant de fr. 1'952'891.-- (fr. 1'737'340.--) pour l'accueil de la petite enfance, après déduction des participations des parents et des apports cantonaux et privés.

Centre du Panorama

Les services et institutions suivants y offrent leurs prestations :

- Centres médico-sociaux de l'ASMA-DO (service de maintien à domicile)
- Profa : consultation conjugale, planning familial, centre de grossesse
- Salle à manger communale
- UAT de l'EMS Beau-Séjour
- Centre de loisirs pour le 3^{ème} âge
- Salle à manger pour écoliers.

Centre de loisirs et salle à manger communale

En cours d'année, 100 activités ont été organisées en faveur des rentiers AVS. 2463 personnes y ont participé. Parmi celles qui ont eu le plus de succès, notons plus particulièrement :

- ⇒ les thés dansants
- ⇒ les ateliers de bricolage, de pâtisserie
- ⇒ les après-midi de jeux
- ⇒ les cours de gymnastique
- ⇒ les lotos
- ⇒ le ping-pong
- ⇒ les excursions
- ⇒ la foire St-Martin et la fête de Noël

La traditionnelle excursion en bateau a réuni 178 personnes. Le coût en a été couvert pour une large partie par le soutien de la fondation Haefeli-Meylan.

4'894 repas ont été servis en 2002 à la salle à manger et 4'671 aux personnes fréquentant l'Unité d'accueil temporaire (UAT).

La Fondation Beau-Séjour gère l'UAT, la salle à manger et le centre de loisirs pour le 3^{ème} âge du Panorama. Notre commune couvre le déficit d'exploitation de ces deux dernières prestations à la population âgée, soit fr. 221'200.-- en 2002.

6. INTÉGRATION DES ÉTRANGERS

Ce secteur d'activité des Services sociaux fonctionne selon un mode inhabituel, puisque c'est actuellement le Municipal qui joue le rôle de Délégué à l'intégration. En effet, au terme du mandat

de M. Jean-Pierre Boillat (août 2001), le poste n'a pas été repourvu, dans l'idée de créer un "Guichet unique" qui aurait repris la direction de ce secteur en même temps qu'il aurait offert ses prestations à la population. Pour des raisons stratégiques qui sont exposées plus loin, cette intention n'a pas pu être concrétisée, et l'essentiel des activités ont été menées directement par le Municipal en charge, secondé dans certains contacts par le Chef de service.

6.1 Mise en œuvre du programme de la Municipalité

En septembre 2001, le Conseil communal avait été informé des lignes d'action qu'entendait suivre la Municipalité en matière d'intégration des étrangers. Cette politique avait été intégrée dans le budget 2002, mais tous les objectifs n'ont pas pu être atteints durant l'année sous revue.

Naturalisation

La vaste opération d'information menée en septembre 2001, qui avait vu près de 2'500 personnes recevoir un bulletin d'information sur la naturalisation et près de 250 d'entre elles assister à l'une ou l'autre des cinq séances d'information organisées par le Greffe municipal, n'a pas été reconduite en 2002. Vu l'effet important de la première édition, nous avons jugé que sa répétition à brève échéance ne se justifiait pas.

De plus, la problématique née de la nouvelle Constitution cantonale, avec l'octroi du droit de vote et d'éligibilité au niveau communal pour les étrangers établis de longue date, devait être étudiée dans ses effets avant de relancer une opération d'information sur les naturalisations. Il est d'ailleurs apparu que les autorités cantonales avaient largement sous-estimé la difficulté de cerner ces nouveaux membres du corps électoral, compte tenu du fait qu'il n'existe pas dans le canton de fichier contenant toutes les données nécessaires à recenser l'ensemble des étrangers pouvant bénéficier de ces nouveaux droits.

L'Office de la population s'est attelé à recenser les données dont il dispose dans ses propres fichiers, et il collabore avec les services cantonaux afin de pouvoir disposer dans les plus brefs délais, et au plus tard à l'échéance du 1^{er} janvier 2004 fixée par le canton, d'un rôle des électeurs absolument complet au niveau communal.

L'année 2002 a cependant été marquée par l'arrivée massive des dossiers déposés à la suite de l'opération d'information de septembre 2001. La grande satisfaction que l'on peut en tirer est de voir les communautés de "vieille immigration" (Italie, Espagne, Portugal) faire leur

réapparition en nombre dans les listes de requérants de la nationalité suisse. Une des raisons du lancement de l'opération d'information était précisément de signaler à ces personnes que la procédure de naturalisation s'était simplifiée et allégée sur le plan financier afin de le convaincre d'entreprendre cette démarche.

D'ici une année, nous pourrions faire un bilan global de cette opération au moment où tous les dossiers ouverts à cette époque (qui sont marqués d'une manière spécifique) seront arrivés au terme de la procédure.

Observatoire statistique

La nécessité de disposer de données statistiques plus précises concernant les flux migratoires a donné lieu à l'établissement régulier de tableaux référentiels périodiques contenant des indications tirées des fichiers de l'Office de la population. Cette récolte d'information a été mise en place en juin 2002 et a permis d'avoir des indications détaillées concernant la population étrangère de Vevey, plus particulièrement sur le type de permis de travail ou d'établissement et sur le détail des nationalités.

Cet effort doit encore être poursuivi dans le sens d'une automatisation de cette récolte de données à partir des fichiers communaux, et d'un élargissement des critères de recherche (répartition géographique dans la ville, par exemple, ou nombre d'enfants par famille).

Guichet unique

L'idée de créer un guichet d'accueil destiné à répondre en un point unique à la plus grande partie des questions que se posent les nouveaux arrivants dans notre ville n'a pas pu être concrétisée en 2002, et le budget prévu à cet effet n'a pas été utilisé.

Il est en effet apparu que des modifications devaient être apportées au projet initial. Il était tout d'abord nécessaire de le situer (géographiquement et hiérarchiquement) dans le cadre de l'administration générale et non pas des Services sociaux. En outre, le titulaire d'un tel poste doit pouvoir disposer d'un outil lui donnant accès à la quasi-totalité des documents susceptibles d'être distribués à un administré.

L'outil en question est Internet, et le choix a été fait d'attendre la mise en œuvre du nouveau site de la ville de Vevey, Vevey.ch, et sa restructuration avant de créer le Guichet unique. Cette mise à jour du site internet, dépendant d'une autre "casquette" du Municipal en charge de l'intégration, a été menée à chef au début 2003 à pleine satisfaction. L'année 2003 sera consacrée à mettre sur le nouveau site, et selon la nouvelle

structure mise en place par les services eux-mêmes, l'ensemble de la documentation. Consécration de ce délai et de la nouvelle orientation du poste, la Municipalité a décidé de ne pas faire figurer le montant prévu pour le salaire du titulaire du futur Guichet unique au budget 2003, et de l'intégrer au budget 2004 dans l'Administration générale. Le poste sera en effet placé sous la responsabilité directe du Greffe et devrait prendre place dans des locaux appelés à se libérer à mi-2004 à l'Hôtel-de-Ville.

Multiculturel

L'aspect multiculturel a pris plusieurs visages durant l'année 2002. Il s'est même étoffé par rapport aux projets initiaux, grâce à un financement extérieur fort opportun.

Espace Oriental: la subvention budgétaire de fr. 10'000.- a été versée à ce nouveau lieu de création veveysan afin de couvrir les frais inhérents à la présentation d'œuvres destinées au public étranger ou à l'accueil de telles manifestations. Cette opération avait débuté à fin 2001 déjà, avec deux spectacles en novembre, "Plumes et cendres", par la troupe Pook et Prakh, et "Au-delà du silence", par une troupe péruvienne, création théâtrale sur les droits humains. En 2002, il y a eu en mars le spectacle "Tango por Buenos Aires" (peinture, texte et danse) par Adela Elisa Illarregui et Nestor Adelqui Reynoso, et en août "Au cœur du temps : le temps de vivre...", spectacle et projet d'échange helvético-burkinabé par la troupe de l'atelier ET Claudia Zwahlen. Les Services sociaux se sont particulièrement engagés pour ce dernier spectacle, où le lieu a été trouvé au dernier moment, en diffusi-fusant dans ses propres canaux l'information y relative. Pour les autres spectacles, la documentation a été mise à disposition par l'Espace Oriental à l'intention des communautés étrangères concernées.

Fête multiculturelle: organisée par une association avec laquelle la commune collabore d'une manière informelle, la 2^e édition de cette manifestation a connu un succès retentissant, dû également au beau temps. Compte tenu de l'effet fédérateur et de l'enthousiasme des organisateurs, la Municipalité a décidé de lui verser la même subvention de fr. 5'000.- qu'en 2001. Au moment du bouclement, il est apparu que les frais d'accueil des spectacles étaient la cause d'un déficit d'environ fr. 5'800.-, que la Municipalité a décidé de couvrir également, l'imputant au secteur "Intégration des étrangers", cpte 703.3663, ce qui explique le dépassement de ce poste qui ne devait comprendre que la subvention à l'Oriental.

Bibliothèque: sans grands frais, il a été

possible de mettre en œuvre un projet né de l'attente de la Commission fédérale des étrangers en matière de contacts interculturels. La bibliothèque a organisé deux "Rencontres multiculturelles" destinées à présenter des auteurs étrangers et à mettre en contact les deux publics, suisse et représentant de la communauté étrangère concernée. Ces deux coups d'essai ont été des coups de maître puisque 40 à 50 personnes, à chaque fois représentantes à parts égales des deux langues, ont assisté en septembre à la rencontre avec l'auteur camerounais Jean-Clément Aoué-Tchany et son épouse, qui nous ont parlé à deux voix des aspects cocasses ou sérieux de l'immersion culturelle, et en décembre avec l'écrivain kosovar Mehmet Kajtazi, où la traduction simultanée était assurée par le fils de l'auteur. Le succès complet de cette initiative, lancée sous l'égide de Mme Rastoldo, responsable de la bibliothèque, et poursuivie par son successeur, M. Graf, nous a incités à renouveler l'expérience en 2003, et un programme d'au moins 5 rencontres est d'ores et déjà arrêté.

École – Médiateurs culturels

Le recours à des traducteurs-médiateurs culturels est une pratique de longue date des écoles de la ville de Vevey. Tous les documents destinés aux parents sont systématiquement traduits en sept langues, et les enseignants peuvent recourir à leur convenance à des traducteurs lorsqu'ils ont à rencontrer des familles étrangères ne maîtrisant pas le français.

L'année 2002 a vu l'étude d'une convention avec l'association Appartenances, destinée à formaliser les relations entre Écoles et ladite Association, qui est la principale source d'interprètes à la fois pour les traductions, les rencontres avec les parents et également le Forum Parents-Ecole.

Afin d'améliorer la qualité des échanges et des traductions, un projet de formation destinée aux traducteurs-médiateurs d'Appartenances a été élaboré. Absorbés par d'autres urgences imposées par EVM et EtaCom, les services scolaires n'ont pas pu organiser cette formation en 2002, mais elle doit se dérouler en automne 2003 et le schéma des cours est d'ores et déjà arrêté.

6.2 Commission fédérale des étrangers (CFE)

En automne 2001, la Direction des Services sociaux avait présenté 4 demandes de subventionnement à la CFE, dans le cadre de la nouvelle politique active d'intégration des étrangers que veut mener la Confédération. Les projets portaient sur une opération d'information sur la naturalisation, la création d'un

guichet unique, la formation des traducteurs-médiateurs et des rencontres interculturelles à la bibliothèque.

La CFE a finalement accepté deux de ces quatre projets, ce qui fait de la ville de Vevey un partenaire privilégié dans le canton et même en Suisse. Les deux projets refusés sont l'information sur la naturalisation, considérée comme une tâche usuelle d'une administration, et le guichet unique, la CFE ne désirant pas financer des structures nouvelles. En conséquence, nous avons renoncé à une nouvelle opération "coup de poing" sur la naturalisation et le Guichet unique a été repensé comme une structure à mettre en place dans le cadre de l'administration générale, ainsi qu'indiqué plus haut.

Par contre, les deux projets ayant obtenu une subvention ont été mis en œuvre, celui de la bibliothèque s'étant révélé un succès important, et celui de la formation des médiateurs devant se réaliser dans le courant de 2003. Pour ces deux opérations, la CFE a octroyé respectivement des montants de fr. 6'000.- et fr. 24'000.-, intégrés directement dans les comptes de la Bibliothèque, respectivement des Écoles. Ce financement ne couvrirait pas les frais de mise à disposition des locaux et de travail préparatoire incombant au personnel, mais il a permis de compenser complètement les frais d'hébergement, de déplacement et de défraiement des auteurs dans le cadre des Rencontres multiculturelles.

6.3 Commission municipale

Après le gros effort fourni en 2001 pour le suivi et la validation du rapport de M. J.-P. Boillat et des lignes politiques qu'il proposait à la Municipalité, la commission municipale pour l'Intégration des étrangers a connu une activité plus réduite en 2002, avec 3 séances seulement.

Son rôle essentiel demeure la mise en contact de représentants du monde politique, des services communaux et des représentants des communautés étrangères. En ce qui concerne ces dernières, nous pouvons nous féliciter de compter au sein de cette commission des délégués motivés pour les communautés italienne, espagnole, albanophone, africaine et musulmane, alors que nous regrettons de n'avoir pratiquement aucun contact avec les Portugais et les Serbo-croates, dont les effectifs sont pourtant importants en ville de Vevey et qui disposent de structures communautaires bien établies.

Nos efforts devront donc porter sur une réactivation de ces contacts et sur un nouveau tour de table afin de connaître les besoins et demandes spécifiques pouvant s'inscrire dans la politique d'intégration des étrangers menée par

Vevey.

6.4 Associations

Outre les communautés étrangères, les Services sociaux, dans leur activité d'intégration des étrangers, ont un besoin évident de partenaires. L'année 2002 a permis l'intensification de certains contacts, et en particulier une clarification des rôles des différents intervenants.

Français en jeu

Le Service a pris contact formellement avec cette association, dont les activités étaient cependant bien connues puisque le Greffe municipal a recours depuis bien des années à ses services pour les candidats à la naturalisation ayant besoin d'un cours de français.

Toutefois, nous étions peut-être insuffisamment conscients de l'importance de ces cours, de l'encadrement nécessaire, et du public-cible à laquelle s'adresse cette association. Nous avons ainsi décidé de lui octroyer un petit montant sur l'exercice 2002 et avons prévu un montant régulier dès 2003 par le biais du budget.

En fonction de cela, Français en jeu devrait donc dorénavant être le partenaire privilégié des Services sociaux et des autres services communaux concernés pour tout ce qui touche les cours de français.

Antenne régionale de l'Association "Appartenances"

Le rapport de gestion 2001 a présenté en détail cette association, qui constitue depuis plusieurs années un partenaire décisif de toute la politique d'intégration des étrangers de la ville de Vevey. L'année 2002 a vu la poursuite de cette collaboration, qui a été marquée tout particulièrement par les 10 ans de l'association au niveau cantonal et la fête organisée dans les locaux de la rue des Communaux pour les 5 ans de l'antenne veveysanne en juin dernier.

L'association a poursuivi ses activités en faveur de l'autonomisation des migrants et de leur intégration dans leur société d'accueil, fournissant en parallèle aux services communaux nombre de prestations, dont plusieurs ont été évoqués ci-dessus. Les locaux mis à disposition d'"Appartenances" par la ville de Vevey ont été rafraîchis et légèrement augmentés en réaménageant des espaces inoccupés.

Action de développement communautaire dans le quartier de Gilamont

Ce projet a été décrit d'une manière détaillée dans le rapport de gestion 2001, et il a été mis en œuvre d'une ma-

nière parfaitement conforme à cette description. La commune est partenaire pour moitié de ce mandat, qui entre dans le cadre du contrat de prestations qu'a obtenu "Appartenances" de la Commission fédérale des étrangers.

Une recherche systématique d'informations statistiques a marqué la première étape du projet, entamée au début de 2002. Les responsables du projet ont récolté des informations purement statistiques sur la population résidant dans le quartier, et ils sont également entrés en contact directement avec les habitants afin de connaître leur mode de vie et leur appréciation du quartier. L'ensemble de ce corpus d'informations constitue la base de données sur laquelle s'appuient les démarches entreprises par les responsables de l'étude ainsi que les futures pistes d'action qui seront proposées à la Municipalité.

Le travail concret de cette opération est perceptible, et plusieurs rencontres ont été mises en œuvre entre les habitants et d'autres intervenants, que ce soit les gérances privées, les services communaux ou d'autres associations (RKC notamment). Des actions ont eu lieu, dont les résultats concrets peuvent être observés dans le quartier.

Le premier de ces résultats a été la création d'un cours de français à l'attention des femmes migrantes, qui se donne dans l'une des tours de Gilamont. Doublié d'une halte-garderie, il permet à ces femmes, pratiquement coupées de tout contact avec la communauté veveysanne, d'apprivoiser à la fois la langue et le mode de vie de notre région. Ce cours connaît un succès retentissant, et les Services sociaux sont très désireux de le pérenniser au-delà de la durée du projet, en partenariat en principe avec Français en jeu.

Les autres actions concrètes ont concerné le réaménagement des espaces publics dans le quartier, avec le nettoyage de façades tagguées, l'amélioration de la voirie au pied des tours et l'installation de moloks pour éviter d'avoir en permanence des containers dégageant les sacs poubelles devant ces immeubles.

Ce genre d'actions, qui ont pris également la forme de rencontres avec les gérances et de travaux d'entretien supplémentaires dans certains immeubles, répondaient à la demande expresse des habitants du quartier. L'objectif sera de mettre en place des procédures régulières de contact permettant de maintenir dans la durée les innovations introduites au cours de cette enquête.

Un premier rapport intermédiaire a été fourni à la Direction des Services sociaux sur cette opération en juillet 2002, dont la presse s'est fait l'écho. Le rapport final

est disponible depuis fin mars et sera évoqué dans le rapport de gestion 2003.

7. OFFICE DU LOGEMENT

Pendant la récession économique qui a marqué les années nonante, le marché du logement s'est détendu, plus particulièrement sur le plan quantitatif. Les loyers des appartements de une et deux pièces ont chuté. En revanche, ceux des logements de trois pièces et plus n'ont toujours pas diminué malgré l'importante baisse du taux hypothécaire survenue au cours des cinq dernières années.

Depuis 1999, la situation s'est inversée. Le nombre de logements vacants a sensiblement diminué, y compris pour les logements de une et deux pièces. L'arrêt presque total de la construction survenu depuis plus de cinq ans est la cause essentielle qui ne permet pas au marché de répondre aux besoins en logements des familles, dont la demande est forte. La situation de pénurie est telle, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, qu'on peut affirmer que nous vivons une grave crise du logement, dont les familles sont les premières à souffrir.

La mise sur le marché au cours des cinq prochaines années d'environ 450 logements permettra sans doute une détente. Ils n'assureront cependant pas l'équilibre du marché, notamment sur le plan qualitatif, en raison de l'évolution démographique: constitution de nouvelles familles, augmentation du nombre d'enfants par famille, diminution du pouvoir d'achat d'une partie importante des ménages, divorces et vieillissement de la population, qui ont pour conséquence de libérer toujours plus tard les grands appartements.

7.1 Prestations de l'Office

Logements subventionnés en 2002

Les logements subventionnés que notre commune a permis de mettre sur le marché ne peuvent, de loin pas, suffire aux besoins, d'autant plus qu'ils ne se libèrent guère. L'Office du logement instruit les demandes et détermine le droit d'occuper un logement construit avec l'aide des pouvoirs publics. Il procède à des contrôles réguliers.

Notre commune "dispose" actuellement des logements suivants:

- ⇒ Rue du Panorama 17/Rue du Clos 9
30 appartements
- ⇒ Ch. du Petit Clos 15
14 appartements
- ⇒ Av. de Gilamont 57-59
46 appartements
- ⇒ Rue des Jardins 1-3
44 appartements

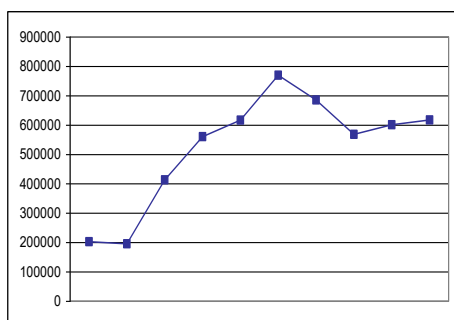
⇒ Av. de Rolliez 7-9-11 " En Subriez "	34 appartements
⇒ Rue du Torrent 4-6	24 appartements
⇒ Av. de Gilamont 62-64-66 " Gilamont-Village "	60 appartements
⇒ Bd de Charmontey 41-47	32 appartements
⇒ Rue d'Italie 5-13	2 4 a p p a r t e m e n t s
⇒ Rue d'Italie 15-17	6 appartements

Total 314 appartements

En 2002, les 23 appartements de l'immeuble des Crossets 45-47 sont sortis du subventionnement. Leurs loyers sont très modérés; ils restent soumis aux dispositions de la loi du 9 septembre 1975 sur le logement pendant 5 ans.

Au 31.12.2002, les logements subventionnés représentent le 3,48% du parc immobilier.

Les charges communales liées à l'abaissement des loyers, pour l'ensemble des logements actuellement subventionnés,



ont évolué comme suit:

1993	fr. 202'824.--
1994	fr. 195'405.--
1995	fr. 413'343.--
1996	fr. 560'301.--
1997	fr. 616'653.--
1998	fr. 769'885.--
1999	fr. 685'332.--
2000	fr. 568'338.--
2001	fr. 601'056.--
2002	fr. 617'451.--

Au cours des prochaines années, elles seront les suivantes:

2003	fr. 593'000.--
2004	fr. 525'000.--
2005	fr. 464'000.--
2006	fr. 408'000.--
2007	fr. 352'000.--

L'effort de notre commune en matière d'aide au logement a atteint au maximum le montant annuel de fr. 769'885.-- en 1998 pour l'ensemble des 331 appartements subventionnés de notre com-

mune. D'ici 2007, il sera réduit à fr. 352'000.--.

Marché et statistique du logement

Chaque année, l'Office du logement

1 pce 2 pces 3 pces 4 pces 5 pces 6 pces

1'203 2'419 3'142 1'547 440 257

(1202) (2'406) (3'090) (1'520) (431) (252)

procède au recensement des logements vacants à louer. Cette enquête révèle que 61 (135) appartements étaient vides

1 pce 2 pces 3 pces 4 pces 5 pces 6 pces

34 11 8 3 4 1

(74) (26) (28) (6) (1) (/)

au 1^{er} juin 2002.

ETAT DES LOGEMENTS VACANTS A VEVEY AU 1^{er} JUIN 2002

Parc locatif au 31.12.2001 par nombre de pièces :
Nombre de logements vacants à louer au 01.06.2002 :

Parc immobilier total :
9'008 (8'901) logements

Nombre total d'appartements vacants :
61 soit 0,67% du parc immobilier

Pourcentage des logements vacants pour les 2 pièces 0,45%

Pourcentage des logements vacants pour les 3, 4, 5 pièces et plus 0,30%

Pourcentage des logements vacants pour les 3 pièces 0,25%

Pourcentage des logements vacants pour les 4 pièces 0,19%

Pourcentage des logements vacants pour les 5 pièces et plus 0,71%

Il est généralement admis qu'il y a pénurie si le pourcentage des appartements vides est inférieur à 1,5% du parc immobilier.

Demandes d'autorisation de démolition, de transformation, de rénovation ou de changement d'affectation de maisons d'habitation ou de logements

L'Office communal du logement est chargé de la préparation de préavis municipaux en matière d'autorisation de démolition, transformation et rénovation de maisons d'habitation, ainsi que l'utilisation de logements à d'autres fins que l'habitation (LDTR du 4 mars 1985). 5 demandes d'autorisation ont été traitées

en 2002. Le peu de demandes déposées est significatif de la morosité que connaît le secteur de la construction/rénovation.

Demandes d'aliénation d'appartements loués

L'Office du logement a également mandat de préparer les préavis municipaux en matière d'aliénation d'appartements

loués (LAAL du 11 décembre 1989). 7 demandes ont été traitées en 2002.

7.2 Personnel

Le personnel de l'Office du logement est de 0,2 EPT. La titulaire assure également le secrétariat de la direction du service et l'administration financière de l'ensemble des garderies.

8. DIVERS

En 2002, les comités et commissions suivants ont tenu séance sous la présidence du Municipal directeur des Services sociaux :

- Délégation des communes du district pour la consultation conjugale et le Planning familial
- Commission municipale sur la famille
- Commission municipale "intégration des étrangers"
- Commission municipale sur le logement

Dans le cadre de ses activités de responsable de l'Informatique, il a présidé la commission chargée de la gestion du site internet de la ville, Vevey.ch.

Par ailleurs, le Municipal directeur des Services sociaux a représenté la Municipalité dans les associations et /ou les comités ci-après :

8.1 Social

- Comité de soutien de la consultation conjugale
- Comité de soutien de la consultation de planning familial
- Associations Pro Familia et ProFa
- Comité de l'ASMADO
- Conseil de la Zone sanitaire III
- Fondation Haefeli-Meylan
- Sociétés coopératives d'habitation "Charmontey A et B", de la "Demeure Vermeille", "Harvest", "Gilamont Village", "Subriez" et la "Demeure Féminine" (La Tour-de-Peilz), ainsi que la SI "Logements modernes SA"
- SIGE
- Comité de l'Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite
- Conseil et comité RAS Riviera

- Fondation de Beau-Séjour (Vevey), de Joli-Bois (Fontanivent)
- Fondation de l'Hôpital de la Riviera
- Fondation de l'aide aux chômeurs
- Association pour la préparation à la retraite (ARPR)

8.2 Institutionnel

- GESPER, groupe de contact entre la Municipalité et les représentants du personnel
- Société d'équipement public du Haut-Léman (SEPHL)
- Association SwissMedia et sous-commission Animation/Projets
- Groupe de pilotage de mise en place du futur Système d'information sur le territoire de la Ville de Vevey
- Union des communes vaudoises (UCV)

8.3 Culturel

- Fondation du Musée suisse de l'ap-

SUITE AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION – EXERCICE 2001

Néant

- pareil photographique et Association des amis dudit musée
- Commission de gestion de l'Espace Oriental
- Associations de quartier APERO et AQV

8.4 Sport

- Association des sociétés sportives de Vevey et environ (ASSV)

DIRECTION DES SERVICES SOCIAUX

Le Municipal Le Chef de service

Laurent Ballif Franco Cortolezzis